

**Rapport présenté au nom de la
Section de la prospective et de la planification
par Monsieur Claude Floret
le 27 mai 2004.**

L'attractivité de l'Ile-de-France à l'horizon 2025

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
Préambule	11
Résumé des travaux préliminaires	13
Pourquoi s'arrêter sur la situation de la région en 2025 ?	14
Mais qu'est ce que l'attractivité ?	14
Pour qui voulons-nous être attractifs en 2025 et pour quoi faire ?	14
Attractivité et/ou compétitivité ?	15
Les choix opérés	16
I - Entreprises	19
I- 1) Préambule.....	19
Pour situer la question : Quelques données	19
Les dynamiques sectorielles et géographiques	19
<i>Une économie qui s'ouvre en permanence à la nouveauté.....</i>	<i>21</i>
<i>Une économie importante : le tourisme.....</i>	<i>21</i>
Evolution de la valeur ajoutée	22
Le degré de dépendance des entreprises industrielles	22
Les investissements étrangers (IDE : investissements directs étrangers)	22
I- 2) Fonctions et déterminants de l'acteur <i>Entreprises</i>	25
Définition et état des lieux - Analyse par fonction	25
I- 3) Potentiel de recherche.....	26
Quelques données pour situer la question.....	26
<i>Les publications.....</i>	<i>27</i>
<i>Les brevets.....</i>	<i>27</i>
<i>Une gestion marquée par la lourdeur de la comptabilité publique.....</i>	<i>29</i>
Quel avenir pour la recherche ?	29
<i>Potentiel humain</i>	<i>29</i>
<i>Financement.....</i>	<i>30</i>
<i>Champ couvert.....</i>	<i>30</i>
<i>Indépendance.....</i>	<i>31</i>
<i>Ouverture.....</i>	<i>31</i>
<i>Valorisation.....</i>	<i>31</i>
Quelques mots-clefs	32
I- 4) Système de formation	34
Quelques données pour situer la question.....	34
<i>Dans l'enseignement supérieur.....</i>	<i>35</i>
<i>Sur l'origine des étudiants post-bac.....</i>	<i>36</i>
<i>Formation continue.....</i>	<i>37</i>
La résultante.....	37
Quel avenir pour le système de formation ?	38

<i>Orientation</i>	38
<i>Participation des entreprises</i>	39
<i>Formation continue</i>	39
<i>Liens avec l'Université</i>	40
Quelques mots-clefs	41
I- 5) Potentiel économique	42
Quelques réflexions et données pour situer la question.....	42
Quel potentiel économique pour demain ?	44
<i>Extension des marchés</i>	44
<i>Filières amont et aval</i>	45
<i>Fonction R&D, Innovation</i>	45
Quelques mots-clefs	46
I- 6) Marché du travail	47
Quelques réflexions et données pour situer la question.....	47
<i>Un marché très variables selon les métiers exercés</i>	50
Quel avenir pour le marché du travail ?	50
<i>Ampleur du marché du travail</i>	51
<i>Coût de la main d'œuvre</i>	51
<i>Qualification</i>	51
Quelques mots-clefs	52
I- 7) Critères d'implantation	53
Quelques données pour situer la question.....	53
<i>Locaux industriels et entrepôts</i>	53
<i>Locaux tertiaires</i>	54
<i>Le logement et la vie sociale</i>	54
Quelques mots-clefs	55
I- 8) Qualité de vie	56
Quelques éléments pour situer la question.....	56
<i>Responsabilité sociale des entreprises</i>	56
<i>Intégration sociale</i>	57
<i>Intégration économique</i>	58
Quelques mots-clefs	58
I- 9) Réseaux	59
Quelques éléments pour situer la question.....	59
Les transports de personnes : les transports intra-régionaux	59
Les transports de personnes : les transports interrégionaux et internationaux	61
Les transports de marchandises	61
Services d'intérêt général	63
Communication de données	64
Réseaux non techniques	64
Quelques mots-clefs	65
I- 10) Cadre réglementaire et fiscal	66
Quelques éléments pour situer la question.....	66
<i>Niveau de fiscalité</i>	66
<i>Politique d'aménagement et d'urbanisme</i>	67
<i>Complexité</i>	67
<i>Nature de la norme juridique : à la recherche d'une stabilité</i>	68
<i>Efficacité</i>	68
Quelques mots-clefs	69
I- 11) Climat social	70
Quelques éléments pour situer la question.....	70
<i>Négociation et partenariat</i>	70
<i>Mouvement syndical</i>	71
<i>Pouvoirs publics</i>	71
<i>Valeur sociale du travail</i>	71

<i>Représentation (et impact) des manifestations</i>	72
Quelques mots-clefs	73
I- 12) Efficacité des structures administratives et politiques	74
Quelques éléments pour situer la question.....	74
<i>Culture de l'efficacité</i>	74
<i>Compétence des acteurs</i>	75
<i>Accès au service</i>	75
Quelques mots-clefs	76
II – Les Franciliens (actifs)	77
II- 1) Préambule	77
Une définition large des Franciliens actifs.	77
Une société multiple construite par et pour les Franciliens actifs.	77
Une attente diversifiée pour des sous ensembles nombreux et variés.	78
Une attractivité portée par le développement et l'innovation.	78
Pour situer la question :.....	79
.....quelques données territoriales	79
.....quelques données démographiques	79
<i>Un solde migratoire qui s'accélère</i>	79
<i>Une répartition variable sur le territoire</i>	81
<i>Un excédent naturel qui distingue la région</i>	81
Quelle situation en fin du XX ^e siècle ?	83
Les évolutions futures de la démographie	84
<i>Selon le BIPE</i>	84
<i>Selon l'INSEE</i>	86
<i>En conclusion</i>	86
.....quelques données sous l'angle de l'emploi	88
<i>Les types d'emploi : une spécificité francilienne</i>	89
II- 2) Fonctions et déterminants de l'acteur Franciliens actifs	91
II- 3) Urbanisme et habitat	92
Quelques éléments pour situer la question.....	92
L'habitat	93
L'urbanisme	94
Les déterminants retenus	97
<i>Diversité</i>	97
<i>Polycentralité</i>	97
<i>Prix</i>	98
<i>Qualité</i>	99
Quelques mots-clefs	100
II- 4) Réseaux de communication	101
Quelques données	101
<i>Télécommunications</i>	101
<i>Transports de personnes</i>	101
<i>La place des transports publics</i>	102
<i>Les autres moyens de transport</i>	102
<i>Diversité</i>	103
<i>Qualité et excellence</i>	104
Quelques mots-clefs	105
II- 5) Potentiel culturel, sportif et de loisirs	106
Définition et éléments de base	106
<i>Création</i>	106
<i>Equipements</i>	107
<i>Financement</i>	108
Quelques mots-clefs	109

II- 6) (Autres) Equipements collectifs	110
Quelques éléments pour situer la question.....	110
<i>Complémentarité et diversité</i>	111
<i>Densité</i>	111
<i>Accessibilité</i>	112
<i>Qualité</i>	113
Quelques mots-clefs	114
II- 7) Qualité (et coût) de la vie.....	115
Quelques éléments pour situer la question.....	115
<i>Diversité</i>	116
<i>Cadre social de vie</i>	116
<i>Accessibilité</i>	117
<i>Gestion du temps</i>	117
Quelques mots-clefs	118
II- 8) Climat (environnement) social.....	119
A propos de cette fonction.....	119
<i>Conflits</i>	119
<i>Tolérance</i>	120
<i>Lien social</i>	120
Quelques mots-clefs	121
II- 9) Marché du travail.....	122
Quelques éléments de réflexion	122
<i>Dimension du bassin d'emploi</i>	122
<i>Salaires</i>	124
<i>Diversité des entreprises</i>	124
Quelques mots-clefs	125
II- 10) Potentiel économique	126
<i>Ouverture internationale</i>	126
<i>Dynamisme</i>	127
Quelques mots-clefs	127
II- 11) Système de formation.....	128
Quelques données	128
<i>Mobilité des étudiants</i>	129
<i>Les moyens</i>	129
<i>Diversité</i>	130
<i>Qualité post bac</i>	131
<i>Formation continue</i>	131
Quelques mots-clefs	132
III-La construction des hypothèses d'avenir.....	133
Choisir des hypothèses	133
Construire une attractivité dans la durée....	133
..... à partir de variables significatives	133
Un essai de prospective sur la Ville : quelles villes pour demain ?	135
III- 1) Quelques données démographiques.....	138
Un territoire dense	138
Une population jeune, en mouvement sur des territoires spécialisés.....	138
Une évolution probable du flux migratoire.....	139
III- 2) Territoire et infrastructures	140
Situation actuelle et spécificité.....	140
<i>Un espace contrasté</i>	140
<i>Un urbanisme porté par le temps</i>	140
<i>Des infrastructures de niveau variable pour des habitants mobiles</i>	140
Tendances	141

A l'horizon 2025...	141
...Ce qui est probable	141
...Ce qui est souhaité	141
<i>Un urbanisme polycentrique de proximité.....</i>	<i>141</i>
<i>Une organisation institutionnelle marquée par la subsidiarité.....</i>	<i>142</i>
...Ce qui est redouté	142
<i>Une déstabilisation du territoire.....</i>	<i>142</i>
<i>Une accentuation des écarts.....</i>	<i>142</i>
III- 3) Economie et Place du travail.....	143
Situation actuelle et spécificité.....	143
<i>Une économie de consommation.....</i>	<i>143</i>
<i>Une activité tertiaire avec des poches primaires et secondaires.....</i>	<i>143</i>
<i>Des métiers qui émergent et des métiers refusés.....</i>	<i>143</i>
<i>Une région forte dans le pays, à conforter dans une Europe elle-même en question.....</i>	<i>144</i>
Tendances	144
A l'horizon 2025...	144
...Ce qui est probable	144
...Ce qui est souhaité	145
<i>Une formation répondant aux exigences du monde moderne.....</i>	<i>145</i>
<i>Répondre aux demandes émergentes.....</i>	<i>145</i>
<i>Des services s'adaptant à l'attente des utilisateurs.....</i>	<i>145</i>
<i>Des stratégies d'entreprises opportunes.....</i>	<i>146</i>
...Ce qui est redouté	146
<i>Sur le plan économique.....</i>	<i>146</i>
<i>Sur le plan innovation , compétences et culture.....</i>	<i>146</i>
<i>Sur l'offre professionnelle.....</i>	<i>146</i>
III- 4) Société, environnement sociétal.....	147
Situation actuelle et spécificités	147
Tendances	148
<i>Mais aussi des incertitudes.....</i>	<i>148</i>
La situation en 2025	148
...Ce qui est probable	148
...Ce qui est souhaité	148
<i>Une organisation institutionnelle marquée par la subsidiarité.....</i>	<i>148</i>
<i>De nouvelles solidarités pour construire une nouvelle cohésion.....</i>	<i>149</i>
<i>Une formation comme moyen de développement.....</i>	<i>149</i>
<i>Une vie continue et une gestion du temps.....</i>	<i>150</i>
<i>Une politique familiale tissant des liens intergénérationnels.....</i>	<i>150</i>
<i>Une organisation sociale valorisant la vie associative.....</i>	<i>150</i>
...Ce qui est redouté	150
IV Agir aujourd'hui pour construire demain	151
Une idée régionale jeune	151
Un lien permanent entre les acteurs : la réussite régionale	151
S'inscrire dans la modernité	151
Choisir des domaines prioritaires pour l'action	151
IV- 1) Les infrastructures et l'urbanisme	153
Menaces et opportunités	153
Stratégie	153
Actions	153
IV- 2) La gouvernance.....	154
Menaces et opportunités	154
Stratégie	154
Actions	154
IV- 3) La formation et la recherche	155

Opportunités et menaces	155
Stratégie	155
Actions	155

V Annexes157

Annexe 1 - Bibliographie.....	157
Données	157
Essais	158
Rapports, colloques	159
Etudes, Dossiers	162
Annexe 2 - Liste des personnalités entendues.....	164
Lors d'auditions :	164
Lors d'entretiens :	164
Annexe 3 - Quelques chiffres clés concernant l'Ile-de-France.....	166
I - Données démographiques	166
<i>Nombre de Franciliens.....</i>	<i>166</i>
<i>Accroissement de la population en Ile-de-France.....</i>	<i>166</i>
<i>Accroissement de la population en France.....</i>	<i>166</i>
<i>Déficit migratoire :.....</i>	<i>166</i>
<i>Situation de la Seine-Saint-Denis :.....</i>	<i>166</i>
<i>Répartition par âge en 1999 (en %).....</i>	<i>167</i>
<i>Population étrangère en IDF en 1999.....</i>	<i>167</i>
<i>Taux de fécondité.....</i>	<i>167</i>
<i>Décès.....</i>	<i>167</i>
<i>Taux de mortalité.....</i>	<i>167</i>
<i>Espérance de vie.....</i>	<i>168</i>
II - Données sur l'emploi	168
<i>Population active.....</i>	<i>168</i>
<i>Augmentation de l'emploi entre 90 et 99.....</i>	<i>168</i>
<i>Evolution de la population active par catégorie professionnelle.....</i>	<i>168</i>
<i>cadres :.....</i>	<i>168</i>
<i>Secteur tertiaire :.....</i>	<i>169</i>
<i>Créations et défaillances d'entreprises.....</i>	<i>169</i>
<i>Répartition des entreprises selon leur taille au 31-12-2002.....</i>	<i>169</i>
III - Urbanisme et habitat	169
<i>Construction de logements en Ile-de-France :.....</i>	<i>169</i>
<i>Paris :.....</i>	<i>169</i>
<i>Logements inconfortables :.....</i>	<i>169</i>
<i>Ancienneté des logements.....</i>	<i>170</i>
IV - Potentiel culturel, sportif et de loisirs	170
V - Recherche	170
<i>Effectif.....</i>	<i>170</i>
<i>Publications :.....</i>	<i>170</i>
<i>Brevets :.....</i>	<i>170</i>
VI - Système de formation	170
VI - Potentiel Economique	171
<i>PIB francilien :.....</i>	<i>171</i>
<i>Capacité d'implantation.....</i>	<i>172</i>
Annexe 4 - les travaux préparatoires	173
IV - 1 Travaux en ateliers.....	173
Restitution de l'atelier 1	173
Restitution de l'atelier 2	176
Restitution de l'atelier 3	178
IV - 2 : le questionnaire	182
IV - 3 : Analyse.....	185
<i>Réunion du 13 mai 2002.....</i>	<i>185</i>

Annexe 5 - Analyse critique de la méthode utilisée 204

Préambule

La Section de la Prospective et de la planification tente, depuis sa création, de tracer des chemins pour l'avenir de l'Ile-de-France. Deux rapports ont été plus particulièrement consacrés à cette question¹.

Le rapport « Vivre en Ile-de-France en 2025 » avait pour objectif d'éclairer les responsables politiques et économiques sur le devenir à long terme de la métropole francilienne considérée dans son unité et sa richesse, mais aussi dans sa complexité territoriale et institutionnelle, ses disparités sociales et la diversité de ses activités.

Cinq thèmes constituant des enjeux majeurs, ont été choisis comme trame de ce rapport : la gouvernance, les évolutions démographiques, la fragmentation sociale, l'aménagement du temps et les rythmes de vie, la dynamique économique et culturelle.

L'intérêt porté sur les questions du devenir la région a conduit la Section à compléter la réflexion sur la gouvernance²

Une nouvelle étape dans la décentralisation de l'action publique incite à la mise à jour de ces questionnements. Cette décentralisation concerne la région à double titre. En tant que région politique tout d'abord car elle aura à construire dans de nouveaux espaces et avec de nouveaux Franciliens qu'elle devra accueillir mais aussi en tant que région capitale puisqu'elle héberge la quasi-totalité des pouvoirs de l'Etat français centralisé.

La construction aura indéniablement un effet créateur : l'acquisition et la compréhension de nouveaux espaces d'action imposent un renouveau de la pensée et toute découverte est synonyme de nouvelle richesse. Nul doute que la région en tirera profit compte tenu de la diversité de ses ressources et si, parallèlement, elle sait construire un système adaptable.

Mais dans le même temps, la volonté politique nationale de décentralisation entraînera une perte plus ou moins accusée du positionnement francilien au haut de la pyramide de la République³. Ce changement d'influence aura probablement un effet réducteur.

Qui de l'effet réducteur ou de l'effet créateur aura le plus d'impact ? Nul ne le sait aujourd'hui et c'est la raison pour laquelle la réflexion de la Section porte, non pas sur les seuls aspects du devenir de l'Ile-de-France, mais aussi et surtout sur l'attractivité que cette région exerce, car de cette attractivité naissent les richesses de demain.

¹ *Le devenir de l'Ile-de-France à l'horizon 2025* (rapporteur Anne CANCELLIERI) rapport du 21 septembre 1995 et *Vivre en Ile-de-France en 2025* (rapporteur Louis GUIEYSSE) rapport du 24 juin 1999

² « *Contribuer à une meilleure gouvernance en Ile-de-France : de l'efficacité en démocratie* ». Rapporteur Jean ROBERT- 31 mai 2001

³ Pierre VELTZ parle d'une modification sociale transformant des territoires organisés hiérarchiquement. C'est la conséquence d'une ouverture au monde qui impose à la région Ile-de-France de changer sa relation aux autres territoires : l'impact politique national donnait à la région une position incontournable, ce qui n'est pas significatif d'attractivité.

Pour construire notre réflexion, deux pistes s'ouvraient à nous. Une première méthode consistait à réfléchir individuellement aux hypothèses d'avenir (quelles inconnues ? quelles variables ? comment s'articulent-elles entre elles ?) puis à mettre en commun le résultat de ces réflexions pour, ensuite, définir des scénarios pour le futur. Ces scénarios tracent des pistes qui peuvent être volontaires, mais nécessitent une volonté politique forte si les hypothèses contredisent partiellement et momentanément une tendance. Ils impliquent aussi une politique fondée sur la durée. Cette méthode a longuement porté la stratégie politique nationale à travers les pilotages par le plan.

La seconde méthode portait sur la lecture attentive des ruptures en cours, considérant que c'est dans ces ruptures qu'apparaissent les changements de demain. Cette méthode suppose que les tendances fondamentales sont rémanentes sauf à mettre en œuvre des dispositifs lourds et contraignants. C'est donc dans un temps lent, celui des générations qui se suivent, que l'on vérifiera la réalité des transformations correspondantes. Tout le débat consiste donc à chercher dans le temps présent, les prémices de ces ruptures. Avec la difficulté que chacun connaît : comment dégager, parmi les nombreuses nouveautés liées à des effets de mode, les ruptures durables ?

Nous avons tenté une synthèse entre ces deux écoles, tout d'abord en définissant deux domaines de recherche prioritaires (les entreprises et les Franciliens actifs) parmi les multiples espaces d'action de la Région, puis en imaginant pour chacun d'eux des hypothèses pour l'avenir de ce qui les impacte le plus fortement (les fonctions). Ces dernières sont analysées à partir de déterminants caractéristiques pour lesquels la Section a tenté de discerner les tendances transformatrices lourdes pour mieux souligner les incertitudes (source de dangers) et les ruptures à provoquer (sources de richesse).

Le travail de réflexion a été enfin condensé en trois domaines transverses : les territoires et l'infrastructure, l'économie et la place du travail, la société et l'environnement sociétal avant de proposer des stratégies et des actions fondatrices de l'attractivité .

Le lecteur pourra donc à loisirs soit se concentrer sur les conclusions pour, ensuite, approfondir les propositions, soit s'imprégner des réflexions qui accompagnent fonctions et déterminants, pour enfin mesurer l'intérêt des stratégies prioritaires proposées.

Résumé des travaux préliminaires

Nous ne reviendrons pas sur la définition des travaux de prospective. La revue FUTURIBLE dans son numéro 247 de novembre 1999 a tout dit sur ce sujet. Rappelons toutefois qu'il ne s'agit pas de prédire, comme aurait pu le faire les auspices, mais de construire un avenir ni totalement libre, ni totalement prédéterminé.

Avant la fin de la dernière mandature, la Section avait déjà évoqué l'intérêt d'effectuer un travail sur l'attractivité ou la compétitivité de l'Ile-de-France. En effet, lors des réunions du 25 juin et du 17 septembre 2001, ce sujet avait retenu plus particulièrement l'attention des membres, et pouvait se résumer en une formule "une attractivité renforcée pour une compétitivité retrouvée"⁴. Ce sujet permet de réfléchir aux atouts de l'Ile-de-France dans le cadre de la compétition internationale de plus en plus exacerbée et de relier les dimensions économiques et sociales.

Les questions suivantes avaient été évoquées :

- Quels sont les facteurs qui influent positivement ou négativement sur les migrations des hommes et des entreprises ?
- Comment, en fonction des caractéristiques propres à l'Ile-de-France, les facteurs d'influence vont-ils être amenés à évoluer dans le temps ?
- Quels sont les moyens d'action des gouvernants pour infléchir les évolutions dans tel ou tel sens ?
- Comment se positionne l'Ile-de-France par rapport à la province, aux pays européens et aux puissances mondiales ?
- Quelle est l'influence de la région capitale sur la construction du grand Bassin parisien ?

Ces réflexions, menées en fin de mandature, ont été reprises dès l'installation de la Section en janvier 2002 pour la mandature 2001-2007.

La question de l'attractivité d'un territoire est présente dans de nombreux travaux de chercheurs, d'économistes, d'institutions et révèle ainsi que ce qui était évident il y a 20 ans – la place prédominante de Paris sur la scène nationale et internationale – ne l'est peut être plus aujourd'hui même si beaucoup d'études rappellent que Paris et Londres sont toujours les premières villes citées en Europe par leur dynamisme et leur attractivité⁵. Certains indices laissent à penser que cette situation privilégiée se fragilise et en tout état de cause, les richesses d'aujourd'hui ne préjugent en rien des richesses de demain qu'il nous appartient de construire. Comment faire pour maintenir une position favorable, pour rester dans la compétition mondiale en peloton de tête ? Quelles décisions doivent être prises aujourd'hui pour préparer l'avenir ?

Tout naturellement, la Section s'est intéressée à cette problématique, tant sur les aspects économiques que sociétaux. Pour garder ces deux axes de réflexion dans les futurs travaux, il est très vite décidé de travailler sur « l'attractivité », notion plus large que « compétitivité » qui cantonnerait l'étude aux seuls aspects économiques.

⁴Ce thème répond à l'exigence de transversalité retenue pour les réflexions de la Section qui, rappelons-le, ne doivent pas empiéter sur les compétences des commissions thématiques du CESR mais compléter leurs travaux par une vision prospective

⁵ Jean Paul HUCHON Président de la Région Ile-de-France a rappelé devant le CESR quelle était la place enviable de la Région dans ce domaine (16 avril 2003)

Pourquoi s'arrêter sur la situation de la région en 2025 ?

Ce terme nous a paru suffisamment lointain pour permettre aux mutations de s'opérer et suffisamment proche pour percevoir les effets des décisions prises aujourd'hui. C'est aussi le temps nécessaire à la construction d'une génération de citoyens, c'est la période qui verra sur le marché du travail les enfants nés au début du nouveau siècle.

Mais qu'est ce que l'attractivité ?

Pour qui voulons-nous être attractifs en 2025 et pour quoi faire ?

En nous posant ces questions, il est apparu que le champ de la réflexion était très vaste et que nos possibilités d'investigation ne nous permettraient pas de traiter l'ensemble du champ contenu dans la notion d'attractivité. En effet, il ne s'agissait pas de conduire une étude exhaustive sur l'attractivité de l'Ile-de-France en 2025, mais plutôt d'apporter l'éclairage de la Section du CESR sur tel ou tel aspect de la question. Il était donc indispensable de hiérarchiser collectivement les déterminants principaux de l'attractivité de l'Ile-de-France. Quelques réunions y furent consacrées selon une méthodologie décrite en annexe 4.

L'attractivité de l'Ile-de-France à l'horizon 2025

Comme nous l'avons vu dans le préambule, la région Ile-de-France se trouve confrontée à une décentralisation génératrice de deux effets concomitants importants : un effet créateur d'une part, un effet réducteur d'autre part. Par ailleurs, force est de constater que le développement de la région, développement qui ne faisait pas de doute pour beaucoup de Franciliens et encore plus de provinciaux, ne présente plus les caractéristiques d'inéluctabilité antérieures. En effet, si la région a présenté plus tardivement que d'autres des signes d'essoufflement économique compte tenu, d'une part de la diversité des activités et d'autre part, de la prééminence des activités tertiaires, la reprise économique de la fin des années 90 n'a pas apporté le même dynamisme économique que les reprises précédentes. Ainsi, le territoire francilien, grand gagnant de la phase de croissance 1985-1990, croissance qui s'est accompagnée d'une augmentation des disparités régionales, a vu sa part dans le PIB national décroître durant la phase de croissance suivante (1995-1999)⁶. Fruit d'une politique territoriale favorable à certaines régions et sans apport pour les régions les plus développées, la création d'emplois durant la seconde période a été globalement plus faible dans les régions « riches ». Il en est ainsi des deux régions en tête que sont l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Il sera donc nécessaire de vérifier les causes de ce relatif affaiblissement car s'il n'est pas la conséquence d'une politique de redistribution territoriale nationale, il contredirait assez largement les tenants du laisser-faire qui assurent que les économies d'échelle et les coûts de transaction sont les déterminants primaires du développement. Bien sûr, la proximité de nombreux facteurs de production et d'un grand marché de consommateurs est un facteur puissant de production de richesse, mais si elle ne s'accompagne pas d'une volonté politique, elle ne peut à elle seule corriger les faiblesses du territoire.

Il y a donc urgence à réfléchir à l'avenir de la région capitale et à mettre en place les outils de son développement.

Attractivité et/ou compétitivité ?

Une lecture simplement économique d'un développement territorial considère la compétitivité comme déterminant central de l'attractivité. Mais, contrairement à une idée reçue, la richesse des territoires n'est pas la seule conséquence de la compétitivité de ses entreprises⁷. Ces territoires fonctionnent au rythme de leur efficacité globale. La Section n'a donc pas limité l'attractivité à la seule compétitivité de ses acteurs, même si, à long terme, cette compétitivité fait la richesse du territoire.

L'analyse de la région sous l'angle de l'attractivité « généralisée » comme support de notre lecture de l'avenir est le fruit d'une réflexion globale sur l'idée même de valeur d'un territoire. Cette valeur comprend bien sûr des valeurs strictement économiques sans lesquelles la richesse marchande est sans fondement, mais aussi des éléments non mesurables offerts par le territoire : qualité de vie, recherche et développement, potentiel culturel et autres, tous sujets

⁶ INSEE Première n°800, août 2001)

⁷ Dans ce rapport, l'expression « entreprise » couvre l'ensemble des activités nécessitant une prise de risque. Seront donc concernées : les entreprises industrielles, les commerces –et, plus généralement, tous les services marchands –, les activités de service (y compris les activités de santé si elles ne sont pas rattachées au système de santé publique).

difficiles –pour ne pas dire impossibles- à intégrer dans un tableau de bord économique. Les uns sont fortement teintés de subjectivité, les autres ne sont pas traduisibles en terme de rentabilité, quand bien même nous pourrions les comparer en termes de charges financières. Comment comparer des politiques de recherche ? Par des brevets ? Par des publications ? Par la hauteur des budgets consacrés à cette fin ? Par la mesure des résultats (encore qu'il soit bien difficile de mesurer les résultats de la recherche fondamentale...) ? Bien évidemment la compétitivité est aussi une valeur fondamentale du territoire puisqu'elle détermine la richesse à long terme. Et le débat dans un monde global est désormais permanent. Nous postulons donc que le développement régional ne résulte pas uniquement de lois économiques inéluctables, mais au moins autant de la volonté des hommes et des femmes qui l'animent⁸. Ainsi, l'attractivité est un ensemble hétérogène mesurant autant les facteurs de compétitivité économique purs (le PIB marchand, la richesse moyenne des individus, les coûts et charges,...) que les facteurs sociaux subjectifs. Cette subjectivité est ainsi une donnée fondamentale de l'attractivité et porte les valeurs communes d'une nation. Elle comprend à la fois des valeurs en construction et des valeurs héritées. Ainsi, pour beaucoup de visiteurs, Paris et l'Ile-de-France seraient plus la représentation du passé (qui permet le développement d'un tourisme de haut niveau) que porteur de valeurs d'avenir. Chacun ayant sa propre lecture de l'attractivité, le travail politique doit alors mettre en œuvre les mécanismes qui portent la compétitivité –valeur « objective »- tout en imaginant les éléments qui portent la part subjective de l'attractivité.

Notre travail commun a tenté deux synthèses : la première, nous l'avons vue ci-dessus, consiste à marier les méthodes, la seconde consiste à faire apparaître des domaines mesurables (la production des entreprises, la consommation des Franciliens, la démographie,...) et des données estimées à l'aune de notre subjectivité (le potentiel culturel, la qualité de la vie,...).

Les choix opérés

Parmi les nombreux domaines participant de près ou de loin à l'attractivité du territoire, la Section a choisi d'analyser deux espaces particuliers (voir en annexe la méthode utilisée pour concentrer la recherche sur deux acteurs): les entreprises et les Franciliens actifs. Si pour les premières, la définition ne pose pas trop question (il s'agit là des entreprises au sens large, c'est à dire des ensembles concourant à la production de la région et donc à sa richesse matérielle) , il n'en va de même avec les seconds. En effet, la notion de Francilien actif peut être analysée sous un angle réducteur (les Franciliens en âge de participer à la force productive) ou sous un angle plus général (être actif signifie alors de participer au processus de vie locale qu'il soit industriel ou tout simplement associatif). La Section a choisi une définition assez large afin de couvrir tous les âges de la vie. Ce choix était d'autant plus nécessaire que, comme nous le verrons dans le chapitre démographie, certains espaces de la région ne sont plus dominés par les seuls actifs au sens généralement exprimé.

Ces limites étant fixées, la Section a choisi parmi les multiples fonctions significatives de ces espaces, celles qui portent le mieux les aspirations locales et les futurs possibles. Elles ont été choisies pour mieux cerner les évolutions possibles des domaines et se veulent donc explicatives de leur évolution. Elles se présentent, autant que faire se peut, sous la forme de variables indépendantes.

Pour les entreprises, les fonctions étudiées sont :

- Potentiel de recherche
- Système de formation

⁸ Josée LANDRIEU, parle de « catalyse entre futurs programmés et futurs souhaités. L'espace-temps de cette catalyse [formant] le futur-présent ». *Cinq histoires pour changer le monde* édition de l'Aube

- Potentiel économique
- Marché du travail
- Critères d'implantation
- Qualité de vie
- Réseaux
- Cadre réglementaire et fiscal
- Climat social
- Efficacité des structures administratives et politiques

Pour les Franciliens, les fonctions analysées sont les suivantes :

- Urbanisme et habitat
- Réseaux de communication
- Potentiel culturel, sportif et de loisirs
- (Autres) Equipements collectifs
- Qualité (et coût) de la vie
- Climat (environnement) social
- Marché du travail
- Potentiel économique
- Système de formation

Quelques unes des fonctions se retrouvent dans les deux domaines. Elles pourront donc présenter des divergences selon l'acteur étudié. Cependant, l'un n'existe que par et pour l'autre : on n'imagine pas une région sans habitant et des habitants sans une participation plus ou moins active à la vie régionale. La conclusion devra trouver des réponses équilibrées entre les attentes.

L'analyse détaillée s'est ensuite attachée à exprimer des déterminants significatifs de chacune des fonctions de chacun des acteurs (*Entreprises* puis *Franciliens actifs*) : 3 à 5 déterminants ont été choisis pour leur représentation du domaine étudié et décrits sous trois évolutions possibles : une évolution tendancielle (exprimée à partir de la lecture actuelle), une expression des incertitudes qui pèsent sur le déterminant, compte tenu des changements tant dans les mentalités que dans les systèmes de production, et enfin, une évolution en rupture (généralement souhaitée mais parfois redoutée).

Enfin, la synthèse des travaux proposera des espaces prioritaires d'action (*La construction des hypothèses d'avenir*) pour, enfin déboucher sur une stratégie régionale déclinée dans trois domaines (*Agir aujourd'hui pour construire demain*).

Guide de lecture

Le préambule a défini l'organisation du dossier : un chapitre par acteur (*Entreprises et Franciliens actifs*) et des développements pour chaque fonction choisie dans chacun des chapitres. S'en suivra une synthèse en deux chapitres complémentaires (*La construction des hypothèses d'avenir*, sorte de synthèse rapide des réflexions conduites dans les chapitres précédents, et *Agir aujourd'hui pour construire demain*, proposant des stratégies et décrivant des actions susceptibles d'assurer des résultats à l'horizon 2025)

Les deux premiers chapitres sont construits selon un mode récurrent :

- Une **description de l'acteur** tant dans le proche passé que dans le présent
- Une **description de chacune des fonctions** sur la même période (*quelques données pour situer la question*)
- Une **description de chacun des déterminants** dans une dynamique du temps (en partant de la situation actuelle et en décrivant les tendances et les ruptures positives ou négatives possibles)

Chaque fonction est ensuite résumée dans un tableau présentant pour chaque déterminant quelques idées clefs :

- Les **tendances** : décrites dans le corps du texte
- Les **incertitudes** : ce sont les évolutions possibles mais non voulues et généralement porteuses de déficits.
- Les **ruptures** : celles qui paraissent porteuses d'avenir, il s'agit donc de ruptures positives et volontaires

Selon le modèle suivant

	<i>Tendances</i>	<i>Incertaines</i>	<i>Ruptures</i>
Déterminant 1	Evolutions décrites	Evolutions généralement non souhaitées et porteuses de faiblesses	Evolutions généralement souhaitées et porteuses de richesse
Déterminant 2			
Etc..			

I - Entreprises

I- 1) Préambule

Comme pour la dimension politique, l'ouverture au monde implique un changement dans les rapports intra et inter entreprises. Les contextes géopolitique et social entraînent un affaiblissement de toute pyramide au profit des réseaux et d'une dimension nouvelle : la mobilisation par la négociation⁹. Le maître mot n'est plus : « économie d'échelle », mais « maîtrise de la relation ».

Pour situer la question : Quelques données

Les dynamiques sectorielles et géographiques

En Ile-de-France, la caractéristique la plus notable est la diversité des entreprises. Toutes les branches d'activité sont peu ou prou représentées même si cette représentation a considérablement évolué au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, les activités tertiaires sont dominantes au cœur de la région alors que les activités à faible valeur ajoutée (principalement des activités de production) sont souvent repoussées à la périphérie ou même hors de la région.

La prépondérance accrue du tertiaire en Ile-de-France (et principalement à Paris et en première couronne) se retrouve dans l'emploi. Ainsi, ce secteur regroupe 81,8% de l'emploi régional en 1999 contre 75,8% en 1990, marquant ainsi une croissance de 0,8% par an sur la période (soit une moyenne de plus de 30 000 emplois par an) principalement dans le secteur des services aux entreprises (près de 50% de l'augmentation constatée).

Cette évolution des services aux entreprises est probablement la conséquence du recentrage des activités industrielles. Ainsi, les évolutions récentes de l'industrie l'ont conduite à faire appel à des ressources externes expertes pour des activités hors du cercle de compétence directe de l'entreprise.

Sur le plan géographique, les départements de la seconde couronne ont connu une augmentation plus sensible de l'emploi entre 1990 et 1999 (+1,1% en moyenne par an) alors que la première couronne ne constate qu'une augmentation de 0,1% en moyenne, mais marque un fort accroissement de l'emploi tertiaire. Pour Paris intra muros, l'emploi diminue dans tous les secteurs (à l'exception des services aux particuliers et des secteurs santé, éducation et action sociale)

⁹ Pierre VELTZ

<i>Paris</i>	300963
Hauts-de-Seine	87350
Seine-Saint-Denis	62620
Val-de-Marne	54965
<i>Total 1° couronne</i>	204935
Seine-et-Marne	51127
Yvelines	61583
Essonne	46731
Val-d'Oise	43552
<i>Total 2° couronne</i>	202993
<i>Total général</i>	708891

Répartition des établissements par département au 31 décembre 2001¹⁰

	1999	1990/1999	Croissance annuelle 1990/1999 (%)	
	Part %	Gains/pertes (*1000)	Ile-de-France	Province
Agriculture	0,5	-2	-1,0	-3,4
Industrie	13,1	-226	-3,2	-1,0
<i>Agricoles et alimentaires</i>	1,2	-15	-2,4	0,1
<i>Biens de consommation</i>	3,9	-57	-2,8	-2,3
<i>Automobile</i>	1,0	-18	-3,3	-0,9
<i>Biens d'équipement</i>	3,3	-59	-3,3	-0,7
<i>Biens intermédiaires</i>	2,7	-70	-4,5	-1,0
<i>Energie</i>	1,1	-7	-1,3	-0,9
Construction	4,6	-82	-3,3	-1,4
Tertiaire	81,8	276	0,8	1,5
<i>Commerce</i>	13,0	-25	-0,4	0,2
<i>Transports</i>	5,8	9	0,4	0,9
<i>Activités financières</i>	5,1	-25	-1,0	-0,2
<i>Activités immobilières</i>	2,0	-23	-2,2	-5,4
<i>Services aux entreprises</i>	19,1	116	1,4	3,0
<i>Services aux particuliers</i>	9,3	71	1,8	1,9
<i>Education, santé, action sociale</i>	15,5	81	1,2	2,3
<i>Administration</i>	12,0	72	1,4	2,1

L'emploi par secteur d'activité¹¹

Il se crée environ 10% d'entreprises supplémentaires par an. Cela représente près de 24% des créations en France, conséquence de la densité d'entreprises en Ile-de-France (plus de 700 000

¹⁰ Source : « Chiffes clés de la Région Ile-de-France » Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France

¹¹ Source INSEE région Ile-de-France

au 31 décembre 2001). Cependant, la création d'entreprises s'essouffle depuis quelques années (malgré une bonne dynamique du secteur tertiaire).

Créations d'entreprises	1995	1999
Industrie	5266	4220
Commerce et services	50060	51185
Construction	7544	7460

Création d'entreprises en Ile-de-France¹²

Toutefois, si les créations sont en recul, le niveau des défaillances l'est aussi. Cela peut être lié soit au résultat d'une moindre création, soit au fait que les créations sont mieux suivies dans les premières années de vie. Cependant, il reste que le taux de survie est inférieur à celui de la province (à l'exception des services aux particuliers tels que les cafés, hôtels et restaurants).

Les défaillances représentent, en 1999, moins de 2% du total des entreprises¹³. La dynamique globale reste donc importante même si ces défaillances représentent plus de 27% du total des défaillances d'entreprises en France.

Défaillances d'entreprises	1995	1999
Industrie	2106	1477
Commerce et services	9683	7639
Construction	2548	2046

Défaillances d'entreprises en Ile-de-France¹⁴

Une économie qui s'ouvre en permanence à la nouveauté

Si les types de production industrielle (au sens large) couvrent de nombreux domaines et tout particulièrement les domaines matures correspondant aux compétences diverses et anciennes de l'Europe occidentale, la région Ile-de-France s'ouvre depuis toujours aux productions émergentes. Même si cette ouverture reste à parfaire, elle est bien réelle : depuis la recherche jusqu'aux compétences en audiovisuel (production, diffusion) et en imagerie numérique, il existe peu de domaines émergents que la région n'explore pas.

Une économie importante : le tourisme

Avec plus de 40 millions de touristes annuellement en Ile-de-France¹⁵, la région se taille une part importante du marché mondial. Parmi les 10 sites culturels les plus visités dans le monde, la région Ile-de-France en possède 8. Le tourisme favorise par ailleurs, l'entretien du patrimoine et participe à l'aménagement du territoire.

¹² Source Tableaux économiques régionaux de l'INSEE

¹³ L'Atlas des régions du journal Les Echos (Juin 2002) donne une sinistralité de 0,88% en 2001 avec 10 545 défaillances. Malgré une réduction notable de cette sinistralité (- 1,42 point par rapport à 2000), la région reste en tête dans ce domaine.

¹⁴ Source Tableaux économiques régionaux de l'INSEE

¹⁵ Sont considérés dans ce domaine l'ensemble des visiteurs, qu'ils soient présents pour le loisir ou pour des congrès ou salons. On estime le nombre de voyageurs internationaux arrivant en France à 77 millions sur un total de 700 millions de voyageurs internationaux (valeur 2002, source ACCOR). A l'horizon 2020, le nombre de voyageurs internationaux pourrait plus que doubler (avec un coefficient de 2,3)

Pour accueillir ces visiteurs, l'Ile-de-France offre 135 000 chambres d'hôtel¹⁶. Mais l'offre n'est pas suffisamment attractive pour retenir le visiteur plus de 4,6 jours en moyenne. Sont en cause l'offre hôtelière et la qualité de l'accueil.

Evolution de la valeur ajoutée¹⁷

La région concentre une part importante des créations d'emplois de haut niveau ce qui favorise un niveau élevé de valeur ajoutée. Ainsi, entre 1982 et 1994, cette valeur a toujours augmenté plus que la moyenne nationale (+0,1% entre 1982 et 1986 ; +0,8% entre 1986 et 1990 ; +0,3% entre 1990 et 1994) . Mais, sur la dernière période (1994-1998) elle a sensiblement décru par rapport à cette moyenne (-0,9%). Seule la région PACA a connu dans le même temps un décrochage mais de plus faible ampleur (-0,2%).

Sur la totalité de cette période (1982-1998), l'avantage structurel de la région est le fait des activités tertiaires (finances, services aux entreprises et aux particuliers, immobilier). Les investissements dans l'immobilier jouent favorablement durant la période 1986-1990 alors qu'ils sont défavorisants pour le début de la période (1982-1986) et pour la fin de la période (1994-1998). Les services marchands représentent plus de 66% de cette valeur ajoutée (alors qu'ils représentent 52% de la valeur ajoutée nationale).

Le degré de dépendance des entreprises industrielles

Les entreprises industrielles d'Ile-de-France dépendent à 95% d'un centre de décision installé dans la région, ce qui représente 417 000 salariés sur les 439 000 œuvrant en Ile-de-France¹⁸. Cette dépendance est plus forte que pour la France métropolitaine en général (72% des salariés de France métropolitaine dépendent d'un centre de décision français et 37% de ces mêmes salariés dépendent d'un centre de décision situé en Ile-de-France).

7300 établissements dépendent d'un siège social situé hors de France. Ce nombre a progressé de 15% durant les trois dernières années. L'internationalisation des échanges économiques a donc fortement marqué la région. Et ceci de manière plus notable qu'ailleurs en France puisque près de 46% des établissements dépendant d'un centre de décision hors de France sont situés en Ile-de-France.

Ces entreprises sont plus particulièrement présentes dans les secteurs suivants :

- Services (62%) (et plus généralement dans les Services aux entreprises (29%))
- Commerce de gros et intermédiaires du commerce (27,5%)

De fait, le territoire est plus particulièrement considéré comme lieu de consommation que comme lieu de production (7,5% des établissements ont des activités de production industrielle). Cette spécialisation a un impact sur la structure de l'emploi en Ile-de-France.

Les investissements étrangers (IDE : investissements directs étrangers)

Globalement, la région est attirante pour les investissements étrangers puisque 26% des projets en 2002 (soit 114) ont concerné l'Ile-de-France. Ce qui a eu un impact positif de 3900 emplois¹⁹.

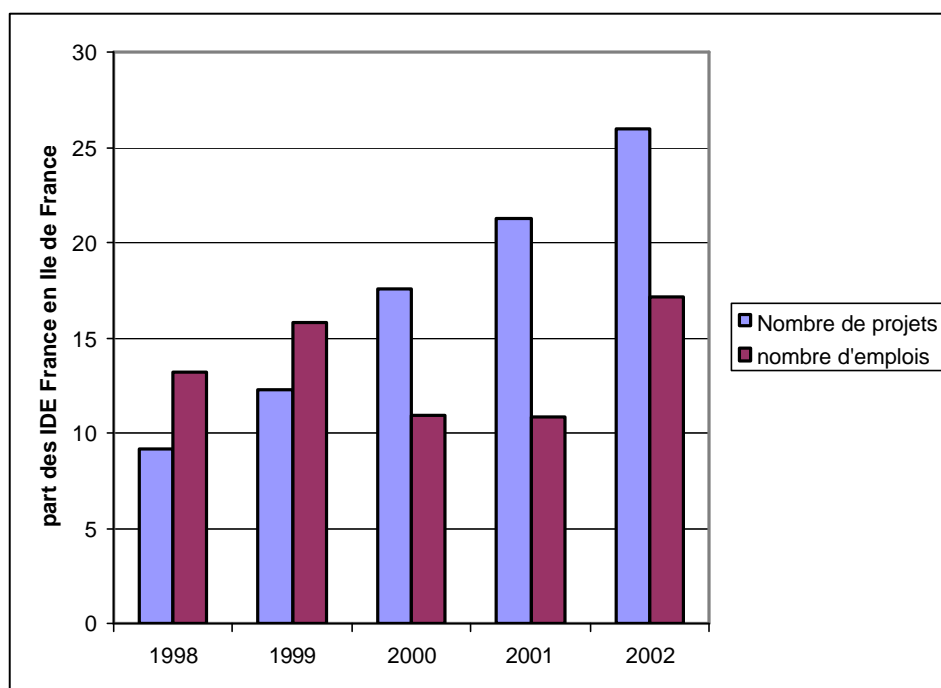
¹⁶ Il y aurait 16 millions de chambres d'hôtel dans le monde dont 4,2 en Europe et 4,2 aux USA.

¹⁷ Dans ce rapport, il sera souvent fait référence à un PIB et à une valeur ajoutée propre à la région Ile-de-France. Ces valeurs ne sont qu'indicatives car il n'existe pas de mesure particulière de ces éléments. Cependant, on fera référence à ces données à chaque fois qu'elles paraîtront relativement explicatives d'un point particulier.

¹⁸ INSEE Tableaux économiques régionaux 2000-2001. Il s'agit des entreprises de plus de 20 salariés.

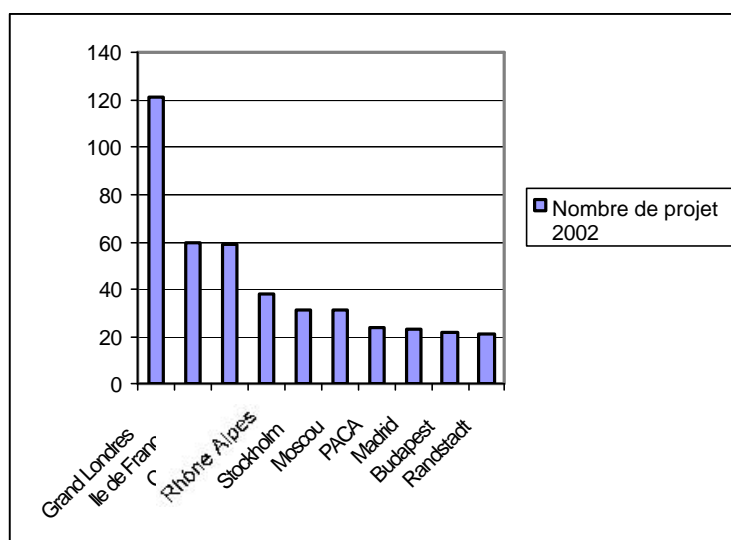
¹⁹ *Argumentaire sur l'attractivité de Paris Ile-de-France en Europe*. ARD, PARIS EUROPLACE et Paris Ile-de-France Capitale Economique

Les projets concernent plutôt des petites structures avec peu d'emplois contrairement à ce qui se passe hors de la région. Ainsi, en 2002 pour une part de 26% d'IDE, les emplois induits directement sont de 17,2%, soit en dessous du rapport démographique Ile-de-France/ France métropolitaine.



Place de l'Ile-de-France dans les IDE en France

En comparant à d'autres régions européennes, le bilan reste flatteur en 2002 : la région Ile-de-France se situe toujours en seconde position pour le nombre de projets implantés mais loin derrière le Grand Londres et suivie de près par la Catalogne et Rhône-Alpes.

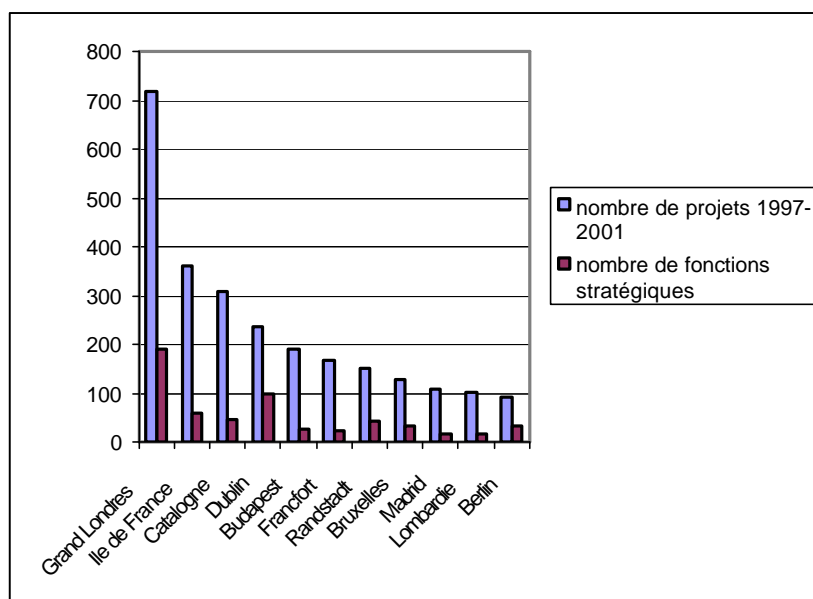


Les 12 régions les plus performantes en IDE en 2002²⁰

Cette dernière comparaison montre que les IDE peuvent correspondre parfois à des investissements d'opportunité. Ainsi certaines régions n'apparaissent qu'épisodiquement. C'est

²⁰ Argumentaire sur l'attractivité de Paris Ile-de-France en Europe. ARD, PARIS EUROPLACE, Paris Ile-de-France Capitale Economique

ainsi que la région Rhône-Alpes a bénéficié en 2002 d'importants investissements (SMT Electronics, Philipps, Motorola) sans que l'on puisse connaître par avance s'il s'agit d'une évolution durable ou d'un accroissement temporaire.



Décisions d'implantation entre 1997 et 2001

Les régions de Londres, de l'Ile-de-France et de la Catalogne occupent les trois premières places quelle que soit la période retenue (Etude GEMACA²¹)²².

La prédominance londonienne marque le retour du Great London sur la scène économique avec les changements d'orientation économique de la Grande Bretagne dans les années 80.

En pratique, il faut souligner que les investisseurs considèrent la place de Paris comme importante pour leurs décisions d'investissement, mais ne semblent pas s'attacher trop fortement puisque 43% des dirigeants d'entreprises états-uniennes envisageraient de déplacer leurs activités situées en France vers d'autres pays européens²³, et ce, malgré une notation économique favorable des agences internationales (FitchRatings, Moody's, Standard & Poor's)

²¹ Projet GEMACA II Group for European Metropolitan Area Comparative Analysis, Second Project. Groupe composé de IAURIF (Ile-de-France), LES (London School of Economics and Political Survey), DIT (Dublin Institute of Technologies), ILS (Institut für Länder-und-Stadtentwicklungsforschung) des régions Nordrhein-et Westfalen.

²² Cependant, l'étude GEMACA selon un classement combinant population, emploi, PIB et chômage place Paris et sa région en 4^o position en Europe pour les régions de plus de 3 millions d'habitants. Les premières régions seraient, selon ce classement original : Randstad, Londres (qui confirme la position prépondérante dans les IDE), Bruxelles.

²³ Etude Ernst et Young 2002

I- 2) Fonctions et déterminants de l'acteur *Entreprises*

Définition et état des lieux - Analyse par fonction

Rappelons que selon la méthodologie rappelée au début du rapport, les choix opérés ont conduit à fractionner l'analyse à travers les 10 fonctions suivantes :

- Potentiel de recherche
- Système de formation
- Potentiel économique
- Marché du travail
- Critères d'implantation (moyens immobiliers)
- Qualité de vie
- Réseaux (au sens large)
- Cadre réglementaire et fiscal
- Climat social
- Efficacité des structures administratives et politiques

Chacune de ces fonctions porte en elle une part importante de l'évolution des entreprises dans le contexte économique de la région.

I- 3) Potentiel de recherche

La recherche, activité essentielle, nécessite de nombreuses années d'accumulation de savoirs avant de déboucher sur un développement visible. Il s'agit donc d'un travail au service des générations futures supporté par les générations actuelles. De fait, l'innovation porte la croissance : elle génère de nouveaux procédés et/ou de nouveaux rapports sociaux (tant dans les entreprises que dans les relations de marché) et concourt à l'obsolescence des technologies existantes. Elle est par essence génératrice d'inégalités entre les pays puisqu'elle est directement dépendante du capital accumulé de savoirs et de son évolution. L'implication d'un pays dans ce domaine participe donc des inégalités internationales de demain : soit le pays s'inscrit dans la compétition technologique et participe en première ligne au système, soit il reste à un niveau second devenant de fait dépendant des pays innovants.

La région Ile-de-France²⁴ largement intégrée dans le processus mondial de production aura donc un avenir marqué par les efforts de recherche et d'innovation d'aujourd'hui.

Quelques données pour situer la question²⁵

Ce domaine tant au niveau national que francilien a fait l'objet de nombreuses analyses (rapport Poyer, rapport REXECODE et Paris Europlace pour ne citer que les plus récents).

La recherche nationale a connu une forte croissance à partir des années 60 et ce, jusqu'aux années 90 (2,42% du PIB). Depuis, le niveau relatif de dépenses consacré à la recherche se réduit pour atteindre 2,17% du PIB en 1999. Bien que proche de la moyenne européenne (1,9%), cette valeur nous situe derrière les USA, l'Allemagne et le Japon. Dans le même temps, la recherche publique (0,95% du PIB en 1999) est rejointe puis dépassée par la recherche en entreprises (1,22% du PIB en 1999). Mais, force est de constater la faiblesse relative de la recherche privée en France (54% du total contre 66% en Allemagne, 72% au Japon). Cette faiblesse est généralement reconnue comme à l'origine d'un affaiblissement du contenu innovant de la production et du décalage dans l'évolution de la valeur ajoutée²⁶.

En France, en 2001, près de 330 000 personnes -dont 54% de chercheurs- travaillaient dans la recherche soit une progression de 13% depuis 1992 (en 1992, l'effectif global était de 291 500 dont 47% de chercheurs)²⁷. Cette augmentation est essentiellement le fait des entreprises qui, entre 1992 et 2001, ont accru leur nombre de chercheurs de 24 000²⁸. La recherche publique, en charge plus particulièrement de la recherche fondamentale et du domaine cognitif, n'a pas suivi le même rythme d'accroissement.

²⁴ Le lien entre recherche implantée régionalement et recherche nationale est difficilement scindable, les analyses faites pour l'une sont souvent valables pour l'autre. Notre regard porte donc tout autant sur la recherche francilienne si un cadre distinctif est possible que sur la recherche nationale dans le cas contraire.

²⁵ Pour cette fonction, on lira avec intérêt le rapport de Jacques POYER : « l'Ile-de-France place internationale de l'innovation, des sciences de la vie, du droit, de l'enseignement militaire ». Avril 2003 et le rapport IAURIF « Les grandes régions scientifiques et technologiques dans le monde » Février 2000

²⁶ Au cours de la première moitié des années 90, la croissance de Valeur Ajoutée était d'un peu plus de 1% par an en France contre 2,35% aux Etats Unis.

²⁷ Chiffres du Ministère de l'Education Nationale

²⁸ La modification du statut de certaines entreprises publiques n'a pas fait l'objet d'analyses complémentaires. Ces informations sont donc à confirmer en tenant compte de ces changements(en particulier de France Telecom).

Comparée au reste du territoire français, la recherche en Ile-de-France montre une capacité certaine. En effet, la recherche publique en 2000 était concentrée à 37,5% en Ile-de-France et la recherche privée représentait à la même date plus de 37 500 chercheurs à temps plein²⁹.

Les publications

La part mondiale des publications scientifiques françaises a connu une croissance régulière jusqu'en 1995 pour se stabiliser depuis autour de 5,2% des publications mondiales. La France se place ainsi dans les premiers rangs dans le monde (3^e pays européen en matière de publications scientifiques dans les sciences dures alors que le Royaume Uni prend la première place avec 8,2% et l'Allemagne la seconde avec 6,8%³⁰). La comparaison entre les régions européennes confirme la prédominance des régions de Londres et de Paris. En Europe, c'est toujours l'une ou l'autre de ces régions qui se situe en tête des publications. Seules deux matières font exception pour Londres : physique et mathématique d'une part, sciences de l'Univers d'autre part. Mais ces positions dominantes s'érodent régulièrement. Par exemple, la recherche en chimie, où l'Ile-de-France occupait la première place en 1990 avec 5,7% des publications, ne bénéficie plus que de 4,9% des publications régionales européennes en 1998. Les régions en tête sont toujours les mêmes, mais d'autres régions européennes (par exemple en Italie et en Espagne qui ont globalement gagné un point) sont de plus en plus présentes sur la scène mondiale et talonnent les positions acquises. Enfin, au-delà du nombre de publications, le facteur d'impact³¹ de la recherche française régresse. Il est passé de 1 en 1985 à 0,95 en 1997 et se stabilise depuis.

Les brevets

Si l'on compare les performances nationales, l'Allemagne se situe en première position avec 41,9% des brevets européens déposés en 2001. La France malgré sa seconde position dépose trois fois moins de brevets (14,1% en 2001).

Au total régional des brevets déposés, la Bavière se situe en seconde position européenne avec 5,5% des brevets déposés. La région Ile-de-France se situe dans ce domaine à la première place avec 5,6%³² des brevets déposés en Europe. Cependant, cette position favorable est probablement la conséquence de la concentration de la recherche française et des sièges sociaux en Ile-de-France³³.

²⁹ Source : Chiffres clés de la région Ile-de-France Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France. Edition 2003. Le rapport 2002 de l'Observatoire des Sciences et Techniques –OST- donne 45,6% des dépenses nationales et 40,8% de l'emploi.

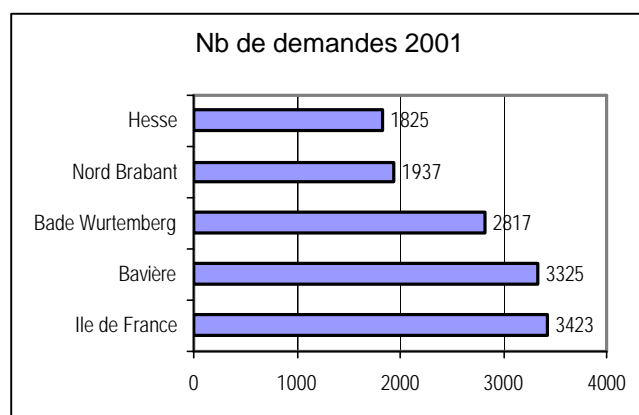
³⁰ Chiffres clés de la Science et de la Technologie (OST édition 2001-2002)

³¹ « Impact Factor » : index sélectif sur la notoriété des revues scientifiques. Il est calculé en tenant compte du nombre de fois où un article publié par cette revue est cité dans les revues scientifiques les plus prisées dans le monde.

³² Valeur 2001 retenues par l'IRPI (3423 brevets). Par comparaison, en 1999, la France a déposé 6,5% des brevets mondiaux et 15,2% de l'Union Européenne et en 1989 : 8,6% des brevets mondiaux et 17,4% des brevets européens. La position globale de la France semble donc s'affaiblir depuis plusieurs années.

³³ Juillet 2003 : « le dépôt d'un brevet pour une invention réalisée hors région IDF s'effectue bien souvent par le service spécialisé du siège social » IRPI

Valeurs 2001	Nb de demandes	Part européenne en %
Ile-de-France	3423	5.6
Bavière	3325	5.5
Bade Wurtemberg	2817	4.6
Nord Brabant	1937	3.2
Hesse	1825	3.0
Total UE 15	60890	



Pour les nouvelles disciplines telles que celles issues des technologies de l'information, les régions européennes sont faiblement représentées (moins de 5000 demandes de brevets). Elles se situent entre elles de la façon suivante :

	Total brevets haute technologie 2001	Equipements automatisés	Technologie de communication	Lasers	Génie génétique	Semi-Conducteurs
Bavière	1138	26,5	47,8	1,6	6,2	16,5
Ile-de-France	886	27,8	53,4	2,2	10,9	4,2
Nord Brabant	805	27,6	57,7	0,1	1	13,5
Stockolm	444	21,6	68,1	1,6	5,1	3,3
Uusimaa (FIN)	395	15,4	80	0	3,5	1,1

Toutefois si l'on compare la créativité de la recherche et sa capacité d'innovation, la comparaison ne peut porter que sur des positionnements intra-nationaux à partir des valeurs éditées par l'ANVAR³⁴. De ce point de vue, la recherche francilienne ne semble pas apporter autant d'innovation que la recherche en province. En effet, si l'on prend comme référence³⁵ les dossiers présentés en 2003 dans le cadre du concours sur l'innovation organisé par l'ANVAR, la région Ile-de-France n'a présenté que 20% des projets alors qu'elle concentre la moitié des moyens.

Les positions respectives des régions les plus représentées sont les suivantes :

³⁴ Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche

³⁵ Cette référence n'est pas absolue car la présentation de dossier ne couvre probablement pas toute les innovations, mais elle donne une tendance.

Ile-de-France	20,20%
Rhône Alpes	17,60%
Languedoc Roussillon	7,30%
Midi Pyrénées	6,70%
Provence Alpes Cote d'Azur	5,70%
Nord Pas de Calais	5,20%

Hors Ile-de-France, les régions les mieux situées sont celles qui bénéficient par ailleurs d'un effet migratoire fort.

Une gestion marquée par la lourdeur de la comptabilité publique

La prédominance de la recherche française en Ile-de-France (24 000 chercheurs dans le public et près de 38 000 dans les entreprises) se retrouve dans les programmes cadres de la recherche et du développement de l'Union européenne (PCRD). 15% des crédits proposés par l'Union ont bénéficié à la France dont près de la moitié (48%) est allée à la région Ile-de-France. Ce qui situe le pays au second rang en Europe derrière l'Allemagne (18,6% des crédits). L'évolution généralisée vers des contrats pour des projets structurants pourrait être accentuée en vue de conforter le rapprochement entre la recherche publique et la recherche en entreprises. Cette évolution devrait favoriser les laboratoires rompus aux questions de gestion, ce qui, aujourd'hui, n'est pas le cas de tous les laboratoires publics français soumis aux rigueurs de la gestion publique et donc de la comptabilité publique. Il est possible de contourner cette difficulté en s'appuyant sur des laboratoires organisés financièrement pour répondre à l'offre européenne, mais dans ce cas, le leadership risque d'être transféré au gestionnaire de la ressource.

Par ailleurs, la gestion économique des laboratoires anglo-saxons est très différente de celle des laboratoires publics français. Il reste à déterminer si cette gestion participe fortement de la réussite de ces laboratoires avant d'entamer des évolutions trop profondes.

Quel avenir pour la recherche ?

Pour cette fonction centrale dans le développement des entreprises, nous avons distingué 6 déterminants ayant une influence primordiale sur le potentiel de recherche. Ces déterminants sont les suivants :

- Potentiel humain
- Financement
- Champ couvert
- Indépendance
- Ouverture
- Valorisation

Potentiel humain

Dans ce déterminant nous nous intéresserons tant au nombre de chercheurs qu'à leurs compétences et à la pyramide des âges de cette profession.

La compétence, directement liée à la qualité de la formation supérieure³⁶, est assise sur un système reconnu et complété par de fréquents échanges avec l'étranger comme l'atteste le nombre toujours croissant de jeunes qui s'expatrient. Nombre d'entre eux reviennent en France après une période plus ou moins longue.

³⁶ Voir le rapport CAE « Education et croissance » Philippe Aghion et Elie Cohen 2004

La tendance actuelle est marquée par une pyramide des âges déformée (beaucoup de chercheurs âgés du public quitteront leur fonction dans les toutes prochaines années et il n'est pas certain que leur héritage puisse être transmis aux nouvelles générations) et par un fort décalage de rémunération avec les autres professions (principalement dans la recherche publique). Cet écart entraîne une désaffection croissante pour cette profession en France. De nombreux jeunes chercheurs ont, semble-t-il, le désir de quitter la région pour bénéficier des richesses de laboratoires hors de France³⁷. Toutefois beaucoup ont le désir de retrouver à terme un emploi en France³⁸, et notamment dans la recherche publique. Par ailleurs, l'institution a favorisé le placement des jeunes chercheurs en province au début de leur carrière, ce qui entraîne une accentuation du vieillissement des chercheurs en Ile-de-France.

Saurons-nous anticiper les flux, assurer les remplacements dans les bons délais, favoriser les échanges et les mobilités ? Tout ceci constituerait une vraie rupture avec le passé et pourrait conduire à une meilleure gestion des ressources.

Financement

Il ne s'agit pas là de la simple équation mathématique conduisant à augmenter les ressources, mais aussi et surtout à introduire une forte évolution dans la gestion de la recherche (adéquation moyens financiers et humains). Comme nous l'avons vu ci-dessus, la gestion financière n'est pas aisée dans le monde de la comptabilité publique, ce qui ne favorise pas l'appel à des fonds européens et concentre les efforts dans l'appel à des financements nationaux et régionaux.

Tendanciellement, la région Ile-de-France intervient peu dans ce domaine à quelques exceptions près comme dans le cas du projet SOLEIL. La présence forte des états majors de la recherche nationale sur le territoire régional est probablement à l'origine de cette relative désaffection. Mais si l'on regarde d'autres régions (Midi-Pyrénées ou Rhône-Alpes par exemple), on mesure combien la recherche est devenue pour celles-ci un champ privilégié d'intervention.

Il y aurait **rupture** si la région intervenait activement dans ces financements (en accompagnement d'une relance du financement public). Cependant, cela ne va pas sans une réforme du mode de gestion des laboratoires. La nécessaire cohérence entre recherche et besoins rapprochera inéluctablement les laboratoires publics et les laboratoires d'entreprises comme cela commence à se réaliser dans les laboratoires mixtes. Dans ce cadre, et afin de développer les capacités de recherche, mais aussi de gestion, il pourrait devenir nécessaire d'imposer systématiquement une part minimale de ressources obtenues auprès des entreprises par les laboratoires publics. Ce rapprochement pourrait créer une **incertitude** en ce qui concerne le partage des responsabilités et la gestion des ressources, sauf si l'appel à des financements externes se faisait dans le cadre de contrats de type commercial.

Champ couvert

La **tendance** actuelle est à la diversité des domaines de recherche. Globalement, on sait que cette diversité ne pourra être maintenue dans tous les domaines. Et cela génère une forte incertitude : comment va évoluer la recherche dans un monde où la spécialisation domine ? Saurons-nous travailler dans la diversité européenne par une mise en réseau des partenaires concernés ? Saurons-nous travailler sur les chemins de demain et préparer l'avenir ³⁹?

³⁷ Formés par un système largement pris en charge par la communauté, ils entrent en concurrence avec des chercheurs qui généralement ont financé leurs études.

³⁸ voir à ce sujet Le Monde du 12 mars 2003.

³⁹ Le rapport GEMACA/IAURIF sur la comparaison entre les grandes métropoles souligne le retard de la région dans cet exercice. Cette faiblesse n'est d'ailleurs pas uniquement francilienne mais française comme le souligne le rapport du Conseil d'Analyse Economique de 2003.

Indépendance

Le souhait tendanciel est aujourd'hui d'un maintien de l'autonomie apparente des laboratoires publics. Il reste cependant à trouver des indicateurs aussi objectifs que possible de l'efficacité de ces laboratoires. Toutefois, si les financements croisés entre public et entreprises s'amplifient, il y aura obligatoirement une perte partielle d'indépendance au profit d'une finalité plus visible (et donc plus communicable) de la recherche. Il reste que les motivations des laboratoires de recherche non finalisées (où le temps se mesure en années au pluriel) sont forcément différentes de celles des industriels pour lesquels un résultat rapide est attendu, et surtout un résultat « industrialisable ». Mais les premiers sont indispensables aux seconds et les seconds valorisent le travail des premiers à court ou à moyen terme.

Ouverture

Il y a une réelle volonté d'échanger entre les laboratoires afin de mieux développer les capacités de recherche. Mais reste l'incertitude de l'attractivité des laboratoires franciliens et de leur volonté de s'ouvrir plus largement à des compétences non nationales afin de croiser les lectures. Une large ouverture constituerait une réelle **rupture** à l'instar des laboratoires états-uniens marqués par une diversité des origines et des cultures. A partir de cette ouverture humaine, pourraient se construire de nouvelles relations entre les laboratoires mondiaux.

Par ailleurs, les collaborations intra régionales, réelles en ce qui concerne les laboratoires publics du CNRS et les grandes écoles, restent à parfaire en ce qui concerne les Universités⁴⁰. Le travail réalisé par l'Université Pierre et Marie Curie (et d'autres, sans doute) pourrait servir d'exemple pour l'ouverture des Universités.

Valorisation

Outre les éclairages que les recherches en sciences humaines et sociales apportent dans leurs champs spécifiques, la valorisation de la recherche pour ce qui concerne les sciences dures (chimie, physique, biologie) se mesure aussi par leur capacité à transférer leurs résultats dans des applications et ce, quelque soit le secteur de l'économie : industrie, agriculture, commerce. Les liens économie /recherche ont été en France plus faibles que dans d'autres pays industrialisés alors qu'ils sont un facteur essentiel dans l'innovation et la création au service de la compétitivité des entreprises.

Une meilleure réussite des laboratoires dans la valorisation de ces résultats conduirait à une reconnaissance plus large et donc permettrait l'accès à des récompenses faciles à médiatiser et donc à faire connaître au grand public.

Le rapprochement, dans le cadre d'une indépendance efficace, des organismes de recherche et des entreprises est essentiel pour cette valorisation. Ce rapprochement dépend autant de la compétence développée en recherche fondamentale que du regroupement de disciplines proches dans des structures intégrées constituant des pôles de référence pour les équipes de recherche appliquée. Dans ce sens, le plateau de Saclay présente une caractéristique reproductible.

Les établissements de recherche publique ont généralement créé un service de valorisation de la recherche pour aider les chercheurs à s'orienter dans cette voie et renforcer systématiquement les liaisons avec les entreprises des secteurs concernés. De son côté, l'ANVAR intervient comme appui à la création (voir à ce sujet les apports à la diffusion de l'innovation) et comme coordonnateur des soutiens en provenance des programmes européens.

⁴⁰ Voir à ce sujet le rapport CHARZAT 2001

La France, avec la loi du 12 juillet 1999, s'est dotée d'une organisation facilitant la valorisation de la recherche en particulier en favorisant les échanges entre la recherche publique et les entreprises (par exemple par la possibilité d'essaimer pour valoriser la création⁴¹). La Région pourrait utilement mesurer l'impact de ces nouvelles règles sur la création et travailler à son amplification.

Comme la visibilité internationale de la recherche est indispensable à sa valorisation, il apparaît de plus en plus nécessaire de favoriser la présentation des écoles et universités sous une bannière commune de communication. Cela renforcerait la visibilité internationale de notre recherche alors que, d'après le Shangai Institute, les premiers centres apparaissent aujourd'hui après la 50ème position.

La région Ile-de-France peut alors apparaître comme le creuset de toutes les expérimentations :

- En renforçant le climat de compréhension mutuelle et de coopération entre activités de recherche et activités économiques ;
- En favorisant une coopération dans le cadre d'une indépendance utile de la recherche fondamentale ;
- En construisant des outils d'aide à la valorisation tout particulièrement à destination des PME (CRITT, pépinières d'entreprises, incubateurs, fonds d'amorçage, aides au transfert, apports de l'ANVAR,...) ;
- En stimulant toutes les implantations d'acteurs étrangers, les congrès et rencontres, les réseaux informels,... ;
- En favorisant une valorisation commune des laboratoires de recherche.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Potentiel humain	Risques sur la pyramide des âges, décalages de rémunération	Gestion anticipée des flux Rajeunissement rapide de la recherche francilienne	Gestion de la pyramide des âges, ouverture à des cultures externes
Financement	La Région intervient exceptionnellement et depuis peu (par opposition à d'autres Régions).	Devenir du financement public, Renforcement des échanges et des liens entre recherche publique et entreprises	Volonté de chercher des ressources extérieures (et des projets). Financement régional dans le cadre d'une relance du financement public Réforme de la gestion des laboratoires.

⁴¹ Voir lettres 18 et 22 de l'ANVAR

Champ couvert	Diversité	Partage de la recherche en Europe. Spécialisation	Spécialisation (jusqu' où ? comment ?) Excellence
Indépendance	Indépendance apparente	Système de mesure de l'efficacité	Répondre à l'attente de la Société à travers les réponses aux besoins des entreprises. Inventer demain. Accepter et reconnaître les échecs
Ouverture	Relations inter laboratoires Relations recherche industrie	Attractivité des laboratoires franciliens	Accueil large des chercheurs non nationaux comme dans les labos de pointe. Forte intégration NTIC entre chercheurs
Valorisation	Ouverture progressive vers l'économie Création de pôles spécifiques Jugement par les pairs	Lourdeur et inefficacité des procédures	Développement de structures spécifiques communes Développement rapide de TPE et PME innovantes

I- 4) Système de formation

Quelques données pour situer la question

Globalement, la qualité de la formation initiale dispensée en France et donc en Ile-de-France favorise une culture scientifique enrichie d'une culture générale de haut niveau. Le système de détection fondé sur la culture mathématique a permis de qualifier le système de formation dans les domaines techniques. A ce jour, au niveau national si on se réfère aux données de l'OCDE pour 2000, 28% des diplômés français dans les formations supérieures relèvent du secteur scientifique alors que cela n'est vrai que pour 22% des diplômés européens et 16% des diplômés états-uniens. Mais cet avantage semble aujourd'hui s'affaiblir.

Sur les ressources

Le rapport OCDE 2003 souligne l'importance des dépenses consacrées aux enseignements primaires et secondaires (4,3% du PIB pour une moyenne OCDE de 3,6%). Le niveau de dépenses par élève est supérieur de 5,4% à la moyenne avec une scolarisation généralement plus longue (15 ans contre 12 ans en moyenne dans la majorité des pays). Mais ce haut niveau de dépense ne donne pas de meilleurs résultats : l'évaluation internationale conduite dans le cadre du programme PISA affiche un niveau plutôt moyen pour nos écoliers, voire inférieur à la moyenne⁴².

Le niveau des ressources consacrées à l'enseignement post-bac est inférieur à la moyenne de l'OCDE (1,1% du PIB pour une moyenne de 1,3%). Cet écart est encore plus important si l'on se compare aux seuls Etats-Unis (2,7% du PIB). Cette faiblesse des moyens, l'absence d'orientation, l'obligation d'égalité formelle entre les Universités ont pour conséquence un fort taux d'échec (le taux d'obtention d'un premier diplôme universitaire, 25% d'une classe d'âge, est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE).

Sur le nombre d'élèves

Le nombre d'élèves scolarisés est la conséquence de la démographie d'une part et de l'évolution sociale d'autre part. Le nombre d'élèves dans le secondaire est en baisse depuis 1994 (-2,8% pour le premier degré et -6,5% pour le second degré). Seule l'académie de Versailles enregistre (à la rentrée 1999) une augmentation des effectifs à la fois dans le premier et le second degrés.

Pour le second degré on note que, pour la période 1994/2000, le nombre de lycées d'enseignement général passe de 572 à 563. Cette baisse est liée à une forte réduction de la présence de l'enseignement privé (de 254 à 232) partiellement compensée par une augmentation des lycées publics (de 318 à 331). Cependant dans le même temps, le nombre de lycées professionnels s'est fortement réduit tant dans le public (de 164 à 148) que dans le privé (de 81 à 68).

Pour ce qui concerne les collèges, et sur la même période, le nombre passe de 1067 à 1091 (dans le public de 821 à 836 et dans le privé de 246 à 255)⁴³ alors que le nombre d'élèves s'est réduit dans le cycle secondaire.

⁴² Ces références tant en dépense qu'en niveau de connaissance ne sont pas absolues. Cependant, elles indiquent une tendance globale plutôt négative.

⁴³ Les *Chiffres clés de l'Ile-de-France* édités par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie donnent pour l'année scolaire 2001-2002, 842 collèges publics et 253 collèges privés d'une part et 339 lycées publics

Par rapport à la France, le nombre de collèges représente 17% des collèges publics et 14,2% des collèges privés. Pour les lycées, ces nombres deviennent respectivement 23% et 20,9%. La région est donc globalement bien pourvue en lycées (plus que la représentation de la population francilienne dans la population nationale) et moins bien en collèges. Cette sous représentation apparente est probablement, en partie, la conséquence de la concentration de l'habitat. Par ailleurs, l'équipement en lycées professionnels est largement déficitaire par rapport à la moyenne nationale (12,9% des lycées publics et 10,1% des lycées privés).

Au niveau du baccalauréat, le taux de réussite en Ile-de-France est généralement inférieur à celui de la France. Par exemple, pour le baccalauréat général, en 1996, le taux de réussite régional est de 74,3% pour un taux national de 74,5% ; en 2000, le taux francilien était de 75,9% pour un taux national de 78,6%. L'écart non seulement se maintient mais s'agrandit sur les dernières années. Cette différence est encore plus marquée pour les baccalauréats technologiques (avec un taux local de 75,9% pour un taux national de 78,9%). Il en est de même pour le baccalauréat professionnel (Ile-de-France 71,9%, national 78%).

	1994-1995	1999-2000	2003-2004
Premier degré	1 257 000	1 232 000	1 222 000
Second degré	1 080 000	1 020 000	1 010 000

Evolution des effectifs scolarisés en Ile-de-France

L'offre dans l'enseignement secondaire tient peu compte des nouvelles mobilités. Ainsi la région Ile-de-France ne répond pas totalement aux attentes des cadres impatriés en matière de scolarisation de leurs enfants. L'existence d'un seul lycée international à l'ouest de la région s'appuie sur une lecture globale de la région, celle-ci étant considérée comme une seule entité urbaine. Si la création de tels lycées présente des difficultés d'ordre politique (en particulier par la lourdeur du conventionnement international), rien n'empêche d'inventer un concept intermédiaire entre le lycée d'enseignement français et le lycée international reconnu, par exemple par la création de sections internationales à l'intérieur de lycées existants. Il serait possible d'imaginer de telles sections répondant aussi à l'attente des immigrants et favorisant leur intégration dans la République.

Dans l'enseignement supérieur

Pour l'enseignement supérieur (généralement avec un fort impact sur les migrations des jeunes), on note la présence de 566 000 élèves en 1996 et de 555 000 en 2000. En 2000, le nombre d'étudiants en Ile-de-France représentait 26,5% du nombre d'étudiants en France.

Par ailleurs, la prédominance de l'Ile-de-France pour les écoles d'ingénieurs et de Commerce se maintient (18 307 élèves en 96 et 18 590 en 2000). En 2002, les écoles d'ingénieurs de la région drainaient un tiers des étudiants ingénieurs. Globalement, la région reçoit plus d'élèves que ne le prévoit la représentation de sa population rapportée à la population nationale.

et 225 lycées privés d'autre part. Ces valeurs tendent à confirmer l'augmentation des lycées et collèges publics et la réduction des lycées et collèges privés.

Académie	Universités	Ecoles d'ingénieurs	Classes préparatoires	Sections de techniciens supérieurs
Créteil	79716	2168	2367	11914
Paris	181562	9790	13126	17998
Versailles	87859	8974	6541	13635
Total	349137	20932	22034	43547

Effectifs de l'enseignement supérieur en Ile-de-France. Année scolaire 2001-2002⁴⁴

Cependant, il n'y a guère eu de changement dans les dix dernières années (pas de nouvelles formations d'ingénieurs, peu ou pas de changements dans les Universités).

Cette stabilisation du système supérieur se retrouve dans le partage intra Ile-de-France : les formations les plus anciennes (Universités et Ecoles) sont fortement représentées à Paris alors que les formations les plus récentes (sections de techniciens supérieurs) sont représentées à égalité entre les trois académies.

La région offre toutes les formations possibles pour l'après bac. Comme pour le niveau national, l'orientation post bac favorise le transfert des élèves les plus aptes aux études abstraites vers les études à présélection comme les classes préparatoires aux grandes écoles ou certaines sections de techniciens supérieurs. Ils sont, de fait, généralement orientés à la fin de leurs études vers des activités industrielles au détriment des activités de recherche.

Le grand nombre d'Universités, d'écoles et de sections de techniciens supérieurs, ainsi que leur distribution sur le territoire régional, favorise le contraste entre des formations de masse et des formations élitistes sans que la distinction soit réellement affichée. Le système éducatif supérieur reste officiellement figé sur les positions définies au milieu du XX^e siècle : une Université ouverte à tous les bacheliers sans accompagnement complémentaire (orientation, adéquation compétences études, besoins de la Société,...), des lycées supérieurs et des écoles – ingénieurs, commerce, ...- observant un strict numerus clausus conduisant à un accès fortement encadré (sur dossier ou sur concours). Cette position des Universités repose sur le principe d'un baccalauréat réservé à quelques uns. La large ouverture des formations pré-bac et leur équivalence devant l'accès à l'Université (s'appuyant sur un universalisme républicain et démocratique), reporte de fait le contrôle d'accès à la fin du premier cycle. Le fort taux d'échec constaté alors n'est pas sans conséquence sur le rayonnement de l'Université. Ce rayonnement n'est pas compensé par l'ouverture des écoles à un large public étranger qui accepterait les contraintes d'un système à accès contrôlé.

Sur l'origine des étudiants post-bac

Entre 1996 et 2001, on observe une baisse sensible chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (-19%), cadres et professions libérales (-9%), professions intermédiaires (-7%) et ouvriers (-6%). La catégorie des employés augmente faiblement et celle des inactifs très fortement (multipliée par 2,5 en 5 ans). Ces évolutions sont étonnantes et difficiles à expliquer. Toutefois la baisse des cadres (alors que leur part s'accroît dans l'ensemble des ménages) et le maintien des autres catégories (dont la part dans l'ensemble des ménages baisse sur la période)

⁴⁴ Source : ministère de l'Education Nationale

peuvent être interprétés comme le signe d'un accès plus démocratique à l'enseignement supérieur⁴⁵.

Le nombre d'étudiants étrangers est de 160 000 pour la métropole avec une prédominance d'étudiants venant d'Afrique (et tout particulièrement du Maroc : 26 000). Les grands bassins démographiques tels que l'Inde et la Chine sont sous représentés (5500 chinois alors que l'Allemagne en accueille 12 000 et la Grande Bretagne 30 000). Les études privilégiées sont les études littéraires, les étudiants ayant une préférence pour les Universités anglo-saxonnes dès que leur souhait va à des études scientifiques ou économiques⁴⁶. Le choix prioritaire d'étudiants africains (continent sous équipé culturellement) et d'études littéraires (pas de déficit reconnu dans ce domaine en France) ne permet pas l'intégration de ces étudiants à la fin de leurs études. A l'avenir, il faudra augmenter le nombre d'étudiants provenant des grands bassins démographiques (Inde et Chine).

L'Ile-de-France draine, en 3^e cycle, 35% des effectifs étrangers qui représentent 20% des effectifs de ce niveau. Cependant, la prédominance des Universités franciliennes pourrait être battue en brèche par le dynamisme des Universités de province elles-mêmes en recherche permanente de compléments d'effectifs (les effectifs de certaines de ces Universités sont en baisse). Elles offrent par ailleurs des conditions d'accueil et d'hébergement que ne peuvent obtenir les Universités franciliennes (voir à ce sujet le chapitre Franciliens actifs)

Formation continue

Pour ce qui concerne la formation continue, peu d'informations sont disponibles sur le sujet en Ile-de-France. Ce domaine est généralement confondu avec l'apprentissage et, plus généralement, avec les formations en alternance. En 1999, près de 87 000 emplois bénéficiaient de ce qualificatif. L'existence de nombreux lieux de compétences largement ouverts à tous (Cité des Sciences, Palais de la découverte, musées concernant à peu près tous les métiers) favorise la formation personnelle tout au long de la vie. L'accord interprofessionnel de septembre 2003 va dans ce sens. Il ne concerne toutefois que les actifs salariés.

L'idée de formation tout au long de la vie, dans ou hors du cadre professionnel, s'imposera d'elle-même compte tenu du déficit prévisible de demande d'emploi (déficit déjà visible pour certaines professions) : la tension sur le marché du travail devrait inciter les offreurs à organiser un transfert précoce des étudiants vers la production et donc amplifiera les besoins en formation continue.

La résultante

En terme de formation, la résultante mesurable est le niveau des diplômes obtenus par les Franciliens. Globalement, les Franciliens (à l'exception des habitants de la Seine-Saint-Denis) sont plus diplômés que les Français. La concentration des sièges sociaux en Ile-de-France et la prédominance des fonctions tertiaires en sont probablement la cause.

⁴⁵ Source Inspection Générale de la Région Ile-de-France. Cependant, le rapport « Education et croissance » du Conseil d'Analyse Economique (Janvier 2004) rappelle que cette démocratisation est apparente principalement dans le système qui « produit » les élites. En effet, l'origine des jeunes reste décisive en matière de choix d'une filière. Ainsi, dans les classes préparatoires aux grandes écoles, les enfants d'ouvriers et d'agriculteurs constituent moins de 20% du total alors que les enfants des cadres supérieurs, des industriels et des membres des professions libérales constituent plus de la moitié des élèves.

⁴⁶ Source EDUFRANCE

	Sans diplôme	CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, brevet professionnel	Bac+2	Diplômes supérieurs
Paris	13,0	17,6	11,5	14,1	11,9	31,9
Hauts-de-Seine	13,5	19,7	17,5	14,1	12,1	23,0
Seine-Saint-Denis	24,5	24,7	23,4	12,4	7,8	7,2
Val-de-Marne	16,5	24,0	21,2	14,1	10,8	13,4
Seine-et-Marne	17,7	24,1	26,9	13,8	9,6	7,8
Yvelines	13,8	20,1	22,1	14,5	12,0	17,6
Essonne	14,8	23,0	24,5	14,4	11,4	11,9
Val-d'Oise	18,4	22,6	26,1	13,8	9,8	9,3
Total Ile-de-France	16,2	22,4	20,5	13,9	10,8	17,1
France métropolitaine	19,9	21,5	24,8	12,2	8,5	9,1

Population en 1999 selon le diplôme obtenu⁴⁷

Quel avenir pour le système de formation ?

Nous avons retenu 4 déterminants pour cette fonction :

- Orientation
- Participation des entreprises
- Formation continue
- Liens avec l'Université

Orientation

Cela concerne en premier lieu l'orientation des jeunes tout au long de leur processus d'acquisition. Cette question fait l'objet de nombreux débats sans que l'on puisse en déduire une proposition simple. Tout d'abord se pose la question de l'âge de l'orientation, puis de la compréhension de tous (pour ne pas dire consensus) sur cette orientation et enfin de l'adéquation entre les formations offertes et les besoins de la Société. Cette orientation est d'autant plus délicate que la démographie ne corrige plus les erreurs de départ.

L'orientation aujourd'hui est plus souvent affaire d'échecs successifs que de choix raisonnés. La connaissance des besoins réels à moyen et long termes reste hésitante et le système apparaît pour beaucoup opaque et difficile à comprendre. Comme la formation reste un outil de promotion sociale, une orientation vers des fonctions considérées comme dévalorisantes est

⁴⁷ Source INSEE suite au recensement 1999 sauf personnes ayant déclaré des études en cours. Concerne les 15 ans et plus.

encore plus problématique. Ainsi, compte tenu de la faiblesse du système d'orientation, la tendance actuelle est à la dévalorisation de la formation manuelle.

La plus forte **incertitude** réside dans la connaissance des métiers de demain et dans les capacités d'accompagnement des mobilités sociales.

Quelques **ruptures** pourraient enrichir la région :

- Favoriser la mobilité sociale et professionnelle (gérer les migrations intra et inter professionnelles). C'est le rôle du service public de l'emploi.
- Redonner aux métiers de tous types un rôle de promotion sociale car le système de formation a toujours été à la pointe de l'intégration sociale des migrants (intra ou extra nationaux).
- Construire un système d'orientation permanent.
- Se refuser à spécialiser trop fort et trop vite pour retrouver le rythme des adolescents.
- Favoriser les échanges école /apprentissage /création d'entreprises /activités marchandes / activités non marchandes afin de valoriser les métiers manuels à travers l'ouverture vers une autonomie personnelle (certaines des activités où l'offre ne trouve pas preneur pourraient être reprises dans le cadre d'un développement autonome).

Participation des entreprises

Cette participation doit favoriser le passage de la vie d'apprentissage théorique à la vie professionnelle. Le lien entre formation et métier doit retrouver sa place dans les relations sociales. De fait, les entreprises sont un lieu privilégié de formation et d'intégration. Elles sont des « créatrices de connaissance » si elles construisent des organisations facilitant la cognition (à l'intersection entre les trois concepts fondamentaux pour le développement : connaissance, organisation et activité). Elles sont enfin, les premières utilisatrices des compétences acquises par la Société.

La **tendance** actuelle montre une accentuation réelle des partenariats entreprise / monde scolaire. Toutefois, des résistances persistent principalement lorsqu'il s'agit de définir en commun une finalité à la formation et de lui donner une valeur économique trop forte. De leur côté, les entreprises s'inscrivent difficilement dans un processus d'apprentissage alternant. L'appel à ce mode de formation est encore souvent le résultat d'une opportunité financière. Dans ce domaine, les écarts entre demande et offre s'accroissant avec le déficit démographique devraient rapidement modifier les mentalités.

Ce rapprochement saura-t-il se maintenir et se développer à l'avenir ? Une implication forte des entreprises formerait une **rupture** ainsi que la création d'objets de formation par le monde de la production (même si cela est déjà vrai pour certaines activités telles que le cinéma).

Formation continue

Elle est le creuset du renouvellement, ou même parfois du maintien des compétences dans un monde en perpétuel mouvement. Près de la moitié des actifs sont affectés à des emplois dépourvus de liens avec leur formation initiale, et plus de 40% n'ont pas fait d'études au-delà du CAP et du BEP. Ce qui implique un effort pour faire entrer les entreprises franciliennes dans le XXI^e siècle.

Aujourd'hui, cette formation continue n'est pas ouverte aux actifs de plus de 50 ans alors même que la tendance est à la prolongation de la durée de vie au travail. De plus, pour ces mêmes salariés, le renouvellement des compétences se fait au détriment de leur emploi.

Reste que nous ne connaissons pas vraiment les métiers de demain à forte valeur ajoutée (ce que nous avons vu avec les questions sur l'orientation dans le système éducatif).

En **rupture** avec les habitudes actuelles, nous pourrions imaginer une gestion plus harmonieuse des « fins de carrière » et le maintien de la formation à tous les âges de la vie. Pour tous les actifs, il y aurait alors un contact permanent avec la formation. Ainsi, au lieu de tout fonder sur une période préalable longue en études théoriques, les actifs pourraient construire leur compétence sur la totalité de leur vie active en profitant notamment du temps libéré par la réduction du temps de travail. Toutefois, pour ce faire, il faudrait imaginer une autre rupture dans le concept managérial actuel : les destinées professionnelles sont définies a priori à partir de la capacité conceptuelle (et la capacité d'abstraction) des jeunes au sortir de l'adolescence et ne donnent pas place aux personnes ayant acquis des compétences tardivement. Enfin, les habitudes acquises favorisent l'offre de formation continue à ceux qui ont le niveau d'origine le plus élevé⁴⁸.

Liens avec l'Université

Ce lien entreprise/Université a déjà été évoqué lors de l'analyse du potentiel de recherche en Ile-de-France. Il est un outil utile et complémentaire au financement des Universités. Actuellement, les entreprises sont présentes dans les réflexions universitaires, ce qui se retrouve dans le développement de diplômes de praticiens (ingénieurs, commerciaux, gestionnaires) au sein de celles-ci et plus généralement dans les formations post bac à dominante scientifique ou commerciale. Elles doivent s'intégrer plus largement dans l'acquisition des connaissances individuelles soit dans le cadre de l'alternance, soit dans le cadre de l'acquisition des langages d'entreprises. Ces échanges sont une source complémentaire de modernisation de l'entreprise.

En ce qui concerne les **ruptures**, nous retrouvons celles évoquées dans les questions d'orientation et de participation des entreprises (accompagner la mobilité sociale, s'impliquer dans les orientations des Universités). Enfin, et sans entrer dans un débat sur la finalité de la formation, il reste à imaginer un système d'évaluation des formations et de leur pilotage.

⁴⁸ Voir Henri MICHAUDON : « Investir dans la formation continue » INSEE Première février 2000

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Orientation	Formation manuelle dévalorisée, opacité du système	Métiers de demain	Retrouver la notion de promotion sociale et favoriser les migrations inter et intra professionnelles
Participation des entreprises	Partenariat accentué mais quelques résistances	Défiance des Universités	Implication forte des entreprises jusque dans la création d'objets de formation
Formation continue	Peu de formation au-delà de 50 ans	Métiers de demain Vitesse de transformation des métiers	Liaison permanente avec la formation tout au long de la vie professionnelle
Liens avec l'Université	Création de diplômes de praticiens dans les Universités Ouverture partielle	Evaluation des formations dispensées	Accompagner les mobilités sociales, participer aux politiques des universités S'appuyer sur les étudiants pour une germination intellectuelle dans l'entreprise.

I- 5) Potentiel économique

Quelques réflexions et données pour situer la question

Si la mondialisation est un fait majeur de notre société du XXI^e siècle, il serait erroné d'en faire le seul moyen de développement d'un territoire. Bien évidemment, la région Ile-de-France est probablement la région française la plus exposée aux heurts de l'économie mondiale, mais la richesse locale ne tient pas à sa seule capacité à produire des biens et des services compétitifs sur le marché mondial⁴⁹. Les économies locales, telles que les services aux personnes ou une part importante de l'artisanat (en particulier dans le bâtiment), doivent au moins autant au système redistributif français qu'au rayonnement international de la région. Notre lecture du potentiel économique devra donc s'intéresser aussi bien aux secteurs concurrencés par les autres pays qu'aux secteurs purement locaux.

Nous nous retrouvons donc entre deux concepts. Pour le premier, cher aux tenants de l'économie néoclassique, c'est la compétitivité, et non la demande, qui favorise la croissance. A l'inverse, l'approche keynésienne met l'accent sur la demande, ce qui n'est réellement possible qu'en marché fermé. Il est probable que la réalité économique se situe quelque part entre les deux concepts. La région Ile-de-France, ouverte sur le monde⁵⁰, est très marquée par une nécessaire compétitivité. Mais les transferts de revenus (les prestations sociales et les revenus publics) représentent à peu près le même montant que les revenus issus du secteur productif⁵¹. Cependant, dans la redistribution, la région Ile-de-France semble être un contributeur positif net (15 Milliards d'€ en 1999⁵²) ce qui la rend relativement plus vulnérable aux impacts des économies mondiales. La région Ile-de-France, contrairement à beaucoup de régions françaises, assurera son développement en captant des facteurs de production mobile compte tenu de l'exode des revenus de ses salariés. La région, fortement impactée en tant que territoire de production mondialisée (donc en concurrence) et moins en tant que territoire de consommation (il n'y a pas de réelle concurrence mondiale sur la consommation d'un territoire), même si cette dernière économie est dominante, forme un potentiel économique équilibré et ouvert⁵³.

Si l'on regarde le potentiel économique avec le prisme du PIB (qui ne donne pas la valeur précise de la richesse d'un territoire puisque certains revenus distribués par ce PIB sont transférés hors de l'Ile-de-France), la phase de croissance 1985-1990 avait favorisé l'Ile-de-France, mais la seconde moitié des années 90 a opéré un effet inverse : la part de l'Ile-de-France dans le PIB national a régressé⁵⁴. L'économie francilienne ne fonctionne donc pas exactement comme les économies des autres régions. Le potentiel économique est largement

⁴⁹ Selon l'expression de Laurent DAVEZIES lors des entretiens de la Caisse des dépôts – Paris, 3 octobre 2000.

⁵⁰ L'Ile-de-France est inscrite dans un marché de 150 000 000 d'habitants et se trouve au centre d'un réseau de transport en étoile qui facilite les relations avec ce marché.

⁵¹ Avec l'Alsace, l'Ile-de-France est la seule région où les revenus du secteur productif sont inférieurs à la somme des revenus publics et des prestations sociales. Globalement, en France ces deux dernières sources de revenus représentent 45% du revenu total des ménages (Source DGI)

⁵² source Préfecture Ile-de-France. Cependant, il reste à déterminer le niveau des ressources portées par les fonctions régaliennes de l'Etat et qui bénéficient directement au marché francilien.

⁵³ On pourrait imaginer le ralentissement des transferts par exemple avec une politique décentralisatrice faisant fi des redistributions. Mais ce serait limiter les échanges et appauvrir les territoires et finalement réduire l'attractivité du site France dont bénéficie en retour la région Ile-de-France.

⁵⁴ Source INSEE Première- Août 2001

ouvert sur le monde et se nourrit des échanges. Mais il doit modifier en permanence la structure de ses activités pour qu'il s'adapte aux effets de cette ouverture.

La lecture du PIB montre que la richesse dégagée par les emplois en Ile-de-France est supérieure de près de 50% à celle dégagée en France. Cette valeur était de 76% en 1992. Les écarts entre la province et la région parisienne ont donc tendance à se réduire. La comparaison avec d'autres régions européennes place l'Ile-de-France en haut du tableau (avec un PIB par habitant supérieur de 50% à la moyenne européenne)⁵⁵. IMD⁵⁶ place la région dans les premières en ce qui concerne la performance économique (PIB par tête, flux d'investissements) mais dans la deuxième partie du tableau pour la croissance. Ainsi cette position tend plutôt à se dégrader (moyenne 95-97 : 156, moyenne 97 : 153 sur une base 100 pour l'Europe).

Quant à la valeur ajoutée brute, le rapport Ile-de-France / France était de 28% en 1998 et de 29% en 1992. Cependant, cette situation favorable intra nationale cache une véritable faiblesse en matière d'innovation des entreprises favorisant les prédateurs à la recherche de nouveaux marchés. C'est ainsi que les entreprises françaises sont contrôlées partiellement par des capitaux non français (28% de l'emploi industriel français porté par des entreprises de plus de 500 salariés contre 18% en Grande Bretagne et 6% en Allemagne).

Conséquence d'une économie de consommation, la région est importatrice avec un taux de couverture aux alentours de 0,7 (valeur 96). Ce taux est en progression depuis 1990 (0,6 en 1990). Les échanges s'exercent sur des produits à haute valeur ajoutée (les importations représentent environ 8% des importations françaises en volume pour 30% en valeur, de même les exportations représentent 5% en volume pour 20% en valeur).

	IDF/France %	
	Importations	Exportations
Habillement	32,6	43,2
Edition	52,2	50,6
Pharmacie, parfumerie	24,1	29,5
Equipement du foyer	43,0	25,5
Industrie automobile	47,4	32,9
Construction navale, aéronautique, ferroviaire	42,1	18,0
Equipement électrique et électronique	51,0	29,5
Composants électrique et électronique	28,5	23,8
Produits divers	72,4	61,5

Les produits les plus représentés dans les échanges en Ile-de-France

Ces échanges sont en majorité tournés vers l'Europe (60% des échanges en valeur). L'ouverture européenne à l'est, pourrait donc entraîner un déclin relatif des échanges avec l'Europe continentale de l'ouest. Pour atteindre ces marchés en émergence, Berlin ou Varsovie sont des compétiteurs nouveaux.

⁵⁵ source INSEE - Tableaux Economiques Régionaux 2000-2001

⁵⁶ International Institute for Management Development –pour le World Economic Forum-. Voir IMD Competitiveness Yearbook 2003

Enfin, la structure de la production confirme la poursuite de la désindustrialisation de l'Ile-de-France. Cette évolution est déjà fortement marquée à Paris. Elle est la conséquence d'un partage des activités entre les divers territoires tenant compte à la fois des coûts d'installation et des coûts de fonctionnement. Cette transformation (que l'on reconnaît dans la plupart des zones centres des pays industrialisés) doit nous conduire à revisiter notre vision du monde économique : notre culture est fortement marquée par l'idée d'industrie alors que l'attente est plutôt marquée par la demande de services (voir à ce sujet le préambule *Entreprises*). De plus, cette évolution entraîne une augmentation des échanges et donc un besoin accru de transports. Quelques pays émergents (l'Inde, la Chine, la Russie, le Brésil, l'Indonésie, les Philippines, pour ne citer que les plus connus) passent eux aussi à une économie de service. Quelques actions ont beaucoup marqué les esprits, comme le transfert d'activités informatiques, le déplacement de centres d'appel, la création de bases nouvelles pour les entreprises de conseil. Il n'existe donc plus de domaines réservés aux pays industrialisés et ils sont dans l'obligation de courir en tête (formation, recherche) pour garder un avantage structurel et maintenir le niveau de richesse. Cette montée permanente dans la chaîne de valeurs s'impose à toutes les entreprises en concurrence mondiale. Cette obligation reste à partager avec une population dont moins de 25% vit en permanence avec ce risque économique⁵⁷ et dont beaucoup pensaient que « ça marche tout seul » et n'ont pas anticipé la chute de 200 000 emplois sur la seule ville de Paris⁵⁸.

Par ailleurs, la faiblesse du système d'innovation a un effet direct sur le processus économique : à terme, notre économie risque de se cantonner dans une économie d'imitation et non dans une économie avancée technologiquement. Dans ce sens, la concurrence ne se développerait pas sur des domaines émergents mais sur des productions à base de main d'œuvre. Toutes proportions gardées, nous nous retrouverions dans une situation assez semblable à celle qu'ont connue les pays lors de l'invention de la machine à vapeur ou de l'électricité, innovations qui ont transformé le processus de production. Aujourd'hui, ce sont les nouvelles technologies qui modifient sensiblement le processus de production et notre région, pour avancée qu'elle soit, n'a pas encore terminé son processus d'essai /erreur nécessaire à toute adaptation. C'est particulièrement sensible dans l'offre des services publics non marchands.

Quel potentiel économique pour demain ?

Trois déterminants ont été retenus :

- Extension des marchés
- Filières amont et aval
- Fonction R&D , Innovation

Extension des marchés

Deux éléments portent l'évolution des marchés : les consommations intra-régionales et les liens avec le reste du pays. La position centrale de la région lui donne un avantage dans les échanges et la place en point d'entrée pour le pays (voir à ce sujet la structure des échanges internationaux). **Tendanciellement**, si la région reste le premier lieu de consommation en France, le ralentissement relatif de la démographie tend à transférer l'augmentation de cette consommation vers le reste du pays. Les transferts financiers opérés dans le cadre d'une politique de redistribution et par « l'évasion-loisirs » des Franciliens accentuent cette évolution. Il n'est pas envisageable d'imaginer une modification substantielle de cette politique de redistribution compte tenu de l'héritage culturel national et « l'évasion-loisirs » ne s'équilibrera qu'avec une Ile-de-France fortement attractive.

⁵⁷ Voir à ce sujet le chapitre « Climat Social »

⁵⁸ INSEE Tableaux Economiques Régionaux 2003

Reste que les **incertitudes**, si elles ne portent pas sur les transferts à court et moyen termes, ne manquent pas : quels seront les besoins de demain ? Saurons-nous les imaginer à temps pour que le système réponde à l'attente des utilisateurs ?

Enfin, en **rupture**, nous imaginerons une accentuation de la spécialisation mondiale avec une place nouvelle de la région dans des produits à haute valeur ajoutée. La région gagnerait à maintenir et développer une économie de production (biens et services tout particulièrement dans les logiciels, domaine où l'Ile-de-France reste un marché d'importation) s'opposant à une économie trop exclusivement tournée vers la distribution de biens. Cette position est accessible si la Région favorise une approche plus ciblée de la recherche appliquée, en particulier dans les technologies de l'information.

Filières amont et aval

Ces filières sont d'autant plus riches que l'on maintient la diversité de la production. Elles nécessitent de multiples compétences (et donc sont directement concernées par le système de formation). Au-delà de la notion de filières de type productif (façon XIX^e siècle), il faut intégrer ici les éléments de service : conseils, institutions, services financiers. Cette transformation de la notion de filière a été assez mal anticipée par l'économie française, trop longtemps attachée à un système de production purement industriel. Par exemple, le système financier n'a pas pu s'adapter et anticiper un fonctionnement mondial permanent : compte tenu des décalages horaires, le monde a besoin de trois sites principaux fournisseurs de services financiers. Les trois sites ayant émergé prioritairement en réponse à cette demande ont été Londres, New-York et Tokyo. Les autres sites n'ont pour l'instant que des positions secondes.

La **tendance** constatée depuis plusieurs années est à la désindustrialisation de la région et à la division internationale du travail. Cette tendance ne peut guère être modifiée (elle ne dépend pas d'une action politique nationale et encore moins régionale, mais de la demande des consommateurs pour obtenir dans des délais brefs, des produits de plus en plus sophistiqués et de moins en moins coûteux), mais elle peut être anticipée par un environnement favorable.

Deux **incertitudes** apparaissent : quelles seront les nouvelles industries (au sens large) et quel sera l'impact de l'ouverture de l'Europe à l'est, ouverture qui place désormais la région aux marges de l'Europe et ne lui confère plus un rôle central naturel et concerne souvent des publics jeunes attirés par la culture anglo-saxonne.

Enfin, en **rupture**, nous retrouverons un appui efficace⁵⁹ aux entreprises et tout particulièrement aux plus petites (les plus remarquées tant en emploi qu'en nombre). Cet appui, comprenant conseil et financement, nécessiterait un changement radical dans notre lecture des échanges financiers transformant la ressource financière en produit participant, parmi d'autres, à la création de richesse et non en élément externe au système productif.

Fonction R&D, Innovation

Ce déterminant est directement connecté à la fonction «Potentiel de Recherche» étudiée précédemment. Il a toutefois une valeur pratique plus marquée et se situe, dans la fonction que nous analysons ici, en aval du potentiel de recherche proprement dit. Ce déterminant est principalement porté par les entreprises. Il se mesure par le nombre de brevets déposés et par la spécialisation. La France, et donc la région Ile-de-France, se situe en moyenne position pour le développement de produits de haute technologie. Tout se passe comme si nous avions acquis des positions favorables au milieu du XX^e siècle et que nous ayons conservé les productions correspondantes. De ce fait, la région Ile-de-France, est une région de moyenne /haute technologie (c'est le cas de l'automobile, de la construction aéronautique, de

⁵⁹ L'efficacité retrouvée dans le conseil aux entreprises passe par la désinstitutionnalisation de l'appui. Ce qui nécessite de revoir le concept même d'appui.

l'électronique classique,... par exemple). L'accentuation de l'effort dans la recherche appliquée (mais aussi la nécessaire remise en question des finalités productives) est un moyen de retrouver une position favorable dans les produits qui génèreront la richesse de demain. Actuellement, ce sont les Etats Unis qui contribuent massivement au solde manufacturier des produits de haute technologie (5% de l'ensemble alors que la France contribue pour 0,4%⁶⁰). La région Ile-de-France est particulièrement bien placée pour occuper ce nouvel espace : un système de formation de bon niveau (même si, comme pour la technologie, il nécessite une rénovation permanente), une recherche fondamentale fortement représentée, tous éléments qui définissent un tissu de compétences unique, lui-même générateur de nouveaux savoirs.

La **tendance** d'aujourd'hui est donc plutôt centrée sur le moyen /haut de gamme technologique et l'innovation reste à parfaire. D'après le Cercle des Economistes, en réponse au rapport du Conseil d'Analyse Economique, la France se place en dessous de la moyenne des pays les plus industrialisés pour 6 indicateurs d'innovation (sur 13 indicateurs) et 7 indicateurs de nouvelles technologies (sur 9)⁶¹. Il est toutefois patent que les laboratoires d'Université (au sens large comprenant les laboratoires d'écoles d'ingénieurs) travaillent de plus en plus avec l'industrie. Il y a peu **d'incertitudes** dans ce domaine si ce n'est la connaissance à temps du haut de gamme technologique de demain (quelles seront les NTIC de demain?). Enfin, en **rupture**, on trouvera une mise en réseau des laboratoires publics afin d'offrir un large panel de compétences aux industriels.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Extension des marchés	Transfert partiel de la ressource	Besoins de demain	Accentuation de la spécialisation mondiale IDF dans la haute valeur ajoutée Développement d'une économie de production
Filières amont et aval	Désindustrialisation et division internationale du travail	Nouvelles industries Ouverture à l'est	Appui aux petites et moyennes entreprises. Coopération intra-filières Place de la finance
Fonction R&D, Innovation⁶²	Moyen haut de gamme technologique Liens industrie Université	Haut de gamme technologique pour demain	Mise en réseau des laboratoires et des centres de recherche et d'innovation (publics et entreprises)

⁶⁰ Source OCDE rapportée par le rapport annuel 2003 du CAE (Conseil d'analyse économique) L'indicateur de spécialisation est celui du CEPII.

⁶¹ d'après M. DIDIER, S. DUCHASSAIN, D. FERRAND, G. MAAREK et M. MARTINEZ in *Former et attirer les talents, un enjeu majeur pour la place financière et la compétitivité françaises*, Cercle des Economistes, Juin 2003

⁶² Voir aussi « Potentiel de recherche »

I- 6) Marché du travail

Quelques réflexions et données pour situer la question⁶³

L'analyse démographique l'a montré : la population de l'Ile-de-France est jeune. En Europe, hormis Dublin, il n'existe pas de région pour lesquelles le rapport entre la population des moins de 25 ans et la population des plus de 65 ans est plus élevé⁶⁴. A ce fait s'ajoute un excellent niveau de formation (au troisième rang en Europe après Londres et Bruxelles⁶⁵). Enfin, la région est la 3^e région en matière d'emploi (avec près de 5 millions d'actifs, après Londres – 6,3 – et Rhin Rhur – 5,1 –). Cependant, compte tenu en particulier du niveau du chômage et de la durée actuelle de la vie active, le taux d'emploi⁶⁶ (64,4) est inférieur à celui de Londres (71,3) et à celui de la Hollande du Nord (Randstad 65,5), tout en restant au-dessus de la moyenne européenne (62,1). Plusieurs éléments participent de ce résultat, en particulier le fait que la croissance en Ile-de-France est faiblement créatrice d'emploi. Les politiques régionales en faveur de l'emploi ont aussi une part de responsabilité dans cette faible croissance. En France, les régions les plus développées ont moins créé d'emplois dans la période 1995-1999 que dans la période 1985-1990 (la région Nord-Pas-de-Calais en crise a créé près de 50 000 emplois de plus, la région Ile-de-France 5 000 emplois de moins et la région Rhône-Alpes, 45 000 emplois de moins).

De plus, la tendance nationale à une égalisation des salaires à qualification identique défavorise les régions les plus développées et ne joue plus le rôle de régulateur économique interrégional. Le dilemme entre égalisation sociale des salaires et égalisation spatiale du développement économique est actuellement tranché en faveur de la première.

Des emplois de haut niveau

Les emplois d'Ile-de-France sont largement tournés vers la spécialisation dans le commandement du système productif, l'expertise et l'intermédiation comme l'ont montré BECKOUCHE et GROSBRAS⁶⁷. L'emploi en Ile-de-France est à forte composante de cadres parallèlement à une forte augmentation de productivité dans les autres activités. La part de diplômés de l'enseignement supérieur situe la région au 3^e rang en Europe derrière Londres et Bruxelles⁶⁸.

Il en ressort deux conséquences : la première est la grande capacité du marché à répondre à des sollicitations pour des activités à haute valeur ajoutée, la seconde est la difficulté d'offrir à des populations moins formées des emplois répondant à leurs savoir-faire. Toutefois, les emplois du secteur domestique influencés par une demande liée à l'accroissement des emplois cadres et

⁶³ Pour une analyse incluant les données nationales et européennes, lire le rapport du Conseil Economique et Social d'Octobre 2001 : « *Dynamique de la population active et emploi, la gestion prévisionnelle des âges à l'horizon 2010* »

⁶⁴ Etude GEMACA. Le rapport donne 32,9/9,6

⁶⁵ IAURIF Bilan du SDRIF Note rapide juillet 2002

⁶⁶ le taux d'emploi est le rapport entre la population ayant un emploi et la population en âge de travailler (de 15 à 65 ans)

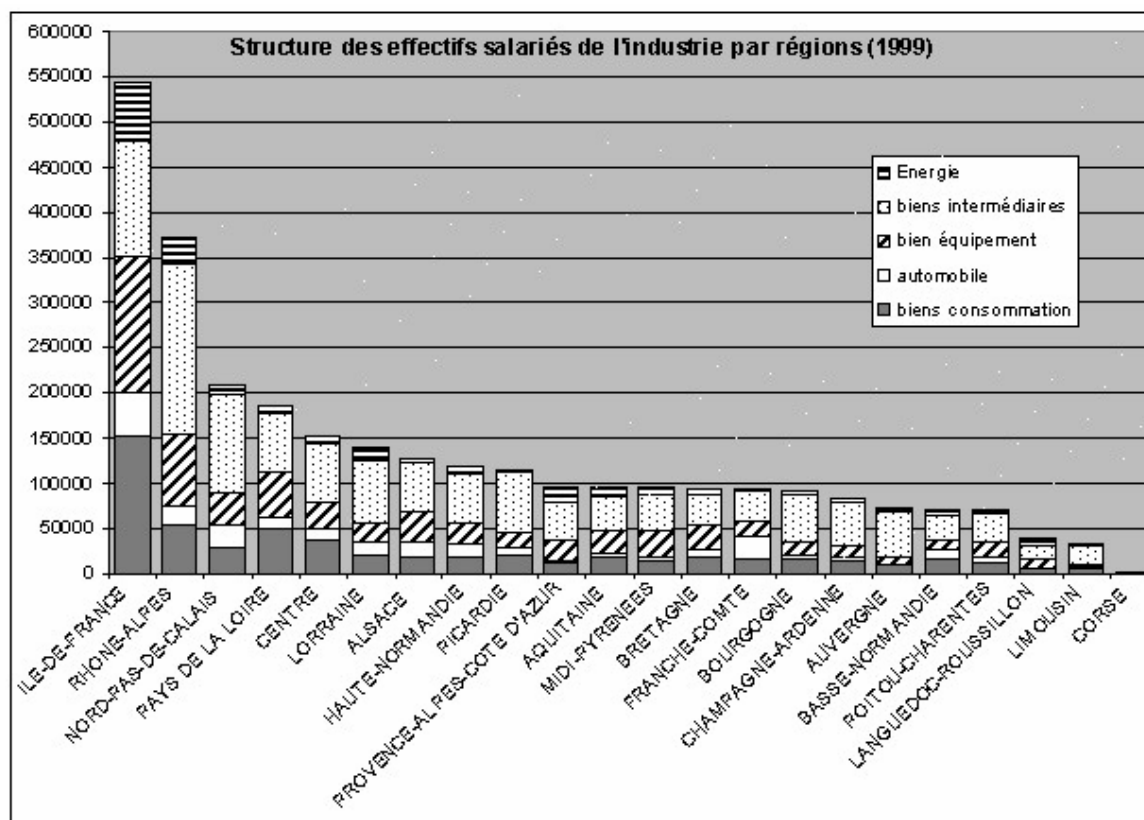
⁶⁷ Beckouche et Grosbras dans « Diagnostic socio-économique de l'Ile-de-France et du Bassin Parisien ». Rapport au Préfet de l'Ile-de-France pour la préparation du CIADT.

⁶⁸ Etude GEMACA. Mais pour d'autres sources, le niveau de qualification en Ile-de-France ne situerait celle-ci que dans la moyenne des grandes métropoles mondiales.

par la bi-activité familiale restent à un niveau élevé⁶⁹. Il n'existe pas de tension officielle sur ce type d'emploi⁷⁰ sauf en ce qui concerne les départements de la seconde couronne. Si ces emplois ne sont directement menacés ni par la mondialisation, ni par l'augmentation de la productivité, ils en sont une conséquence de second ordre. Mais la culture industrielle issue du XIX^e siècle ne favorise pas la migration des activités vers ces emplois du secteur domestique.

Le glissement vers l'emploi tertiaire⁷¹, constaté depuis plusieurs années dans le cadre d'une spécialisation accrue du travail, s'est confirmé au cours de la décennie 90. Ainsi, entre 1989 et 1999 les secteurs non tertiaires ont perdu près de 30% de leurs emplois (industrie -32%, construction -33%, et dans une moindre mesure agriculture -10%) alors que le secteur tertiaire gagnait 8%. Cette baisse se retrouve dans une moindre mesure hors région Ile-de-France (-10% pour l'industrie, -14% pour la construction et -34% pour l'agriculture). Le tertiaire en province gagnait dans le même temps 15%. Pour l'industrie, on retrouve la prédominance de la région dans les techniques nouvelles.

Comme beaucoup de régions fortement industrialisées au début du XX^e siècle, l'Ile-de-France est présente sur les domaines porteurs mûrs (automobiles, aéronautique, composants électroniques) et moins présente sur les domaines industriels en émergence (informatique, communication).



⁶⁹ INSEE Première juillet 2001 : les emplois de ce type ont beaucoup régressé au milieu du XX^e siècle. Mais depuis 2001, ils ont retrouvé leur niveau de 1982. Ils conservent un même poids dans l'emploi total depuis 1990.

⁷⁰ Mais de tels emplois de service à la personne échappent généralement aux statistiques du service public de l'emploi et le marché est plutôt un marché de voisinage.

⁷¹ Le découpage actuel entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire ne permet pas d'analyser finement les spécialisations émergentes. Dans ce rapport, sont considérées comme tertiaires, d'une part les activités qui ne concourent pas directement à la production de biens, d'autre part, les activités de service à la personne (plus particulièrement dans le domaine de la santé).

Un marché du travail qui se transforme

L'emploi féminin a gagné du terrain : le taux d'activité des femmes est passé de 41,8% en 1982 à 54,9% en 2000⁷². En 1999, l'emploi féminin représentait 47,8% du total des emplois (45,3% pour le niveau national).

Le type d'emploi s'est modifié puisque l'emploi public (agents des trois fonctions publiques : Etat, territoriale, hospitalière) représente 23,6% de l'emploi total (1 006 000 emplois à fin 1997- dont le tiers à Paris intra muros- avec près de 60% de femmes)⁷³. Dans le même temps, les conditions d'emploi dans les autres secteurs évoluaient vers de nouvelles formes contractuelles. Ainsi de 1990 à 1999, le taux d'emploi hors CDI est passé de 4,5% à 7% (316 000 emplois). Enfin, en 1999, plus de 370 000 personnes bénéficiaient d'une aide directe (dont 39 000 actions de formation et 56 000 actions de reconversion) ce qui représente environ 7% de l'emploi total.

Globalement, compte tenu de son ouverture internationale, la région Ile-de-France réagit différemment de la province aux variations de la demande. La crise économique des années 90 a entraîné une réduction nette d'emplois et il a fallu attendre 1998 pour que le nombre d'emplois retrouve sa valeur du début de la décennie et cela malgré un fort accroissement de l'emploi public. Dans le même temps, des créations nettes d'emplois étaient constatées ailleurs en France (durant la même crise, le niveau d'emploi total national est toujours resté au-dessus de sa valeur de 1990). Le marché du travail n'est pas aujourd'hui aussi dynamique que dans d'autres régions françaises ou européennes. L'évolution du nombre d'emplois à Paris est limité à 0,8% par an alors que Dublin atteint 6,5% et le Randstadt, 3%. Si l'on compare les métropoles du nord ouest européen, la région urbaine fonctionnelle de Paris est au bas du tableau en ce qui concerne l'évolution du chômage (étude GEMACA). En conséquence, la région a un taux d'occupation relativement faible (voir ci-dessus).

Un chômage qui s'aggrave

Le taux de chômage reste toujours meilleur qu'au niveau national (7,7% en décembre 2000 contre 9,4% en province) mais, tendanciellement, il s'en rapproche (9,5% en Ile-de-France au second trimestre 2003 contre 9,6% au niveau national)⁷⁴. Deux zones sont plus largement sensibles : Paris et le département de la Seine-St-Denis (respectivement 9,8% et 11,4% en décembre 2000). Il apparaît donc des poches de chômage récurrent à l'intérieur de la région. Au total plus de 413 000 demandeurs d'emplois étaient comptabilisés en région Ile-de-France en décembre 2000. Plus de 40% habitaient les deux départements les plus en difficultés (Paris et la Seine-St-Denis). Si l'on analyse en détail la situation professionnelle des demandeurs, plus de la moitié sont désignés sous le vocable « employés » alors que cette catégorie ne représente que 33% de la population salariée. A l'opposé, le taux de chômage des cadres est de 13,5% alors qu'ils représentent près de 29% de l'emploi salarié.

Les facilités de mobilité offertes par les transports en commun sont probablement un facteur d'adaptation au marché.

Une forte productivité

En ce qui concerne le nombre d'heures travaillées, avant la mise en place des 35 h, les cadres et ouvriers de la région (respectivement 44h et 39,3h⁷⁵) dépassent le nombre d'heures travaillées de la province (respectivement 43h et 38,8h). Pour les autres catégories socio-professionnelles,

⁷² INSEE tableaux économiques régionaux 1990 et 2000-2001

⁷³ Source INSEE Tableaux Economiques Régionaux 2000-2001. Si l'on compare à 1992, la fonction publique d'Etat s'est accrue de 50% et la fonction publique territoriale est restée quasiment stable.

⁷⁴ Source CCIP

⁷⁵ INSEE Tableaux Economiques Régionaux 2000-2001. Durées mesurées en 1999.

le niveau est assez équivalent. La mise en place des 35 heures n'a probablement pas modifié sensiblement ces écarts relatifs.

Si l'on regarde la question des salaires, le niveau moyen des salaires de la région est supérieur à celui de la province quelle que soit la catégorie socio-professionnelle considérée⁷⁶. L'écart va de 27% pour les cadres féminins à 3,7% pour les employés. L'écart est donc sensiblement corrélé à la rareté des potentiels (les cadres masculins bénéficient d'un écart de 25%). Cependant, il n'y a pas correspondance totale entre les types d'emploi : la région Ile-de-France concentre plus de sièges sociaux que la province, ce qui, naturellement, favorise les salaires les plus élevés. Sur les dernières années, l'écart s'est légèrement amplifié : les salaires moyens de la région ont augmenté de 2,7% en moyenne entre 97 et 98 alors que dans le même temps, les salaires moyens de province augmentaient de 2,1%.

Vu de l'IMD, les forces du marché du travail francilien sont dans la productivité globale (2° rang sur 29 économies régionales explorées), la forte présence féminine (4° rang), le coût du travail dans le secteur manufacturier (mais ce secteur est en déclin). A l'opposé, les faiblesses sont dans la durée moyenne du travail (28° rang sur 29 économies comparées), la faible flexibilité du monde du travail (rang 27) et la faible compétence internationale des managers (rang 24)⁷⁷. Enfin, la charge financière sociale par emploi situe la région au 27° rang.

Les secteurs d'activité sont diversifiés mais plus de 80% des actifs œuvrent dans le secteur tertiaire.

Un marché très variable selon les métiers exercés

Si le niveau de chômage de la région atteint près de 10% (9,5% au second trimestre 2003), il reste des métiers pour lesquels une tension existe. C'est ainsi que les activités de service de type hôtellerie restauration, de distribution et de vente, dans le domaine social et culturel, les enquêteurs à domicile, les conseillers clientèle, ne sont pas couvertes en totalité. Dans ces métiers, il n'est pas rare de voir des niveaux de tension supérieurs à 1,4 et même supérieurs à 4 pour les métiers de l'hôtellerie. Enfin, même si le niveau de tension est plus faible, il est aussi présent dans les métiers du bâtiment et de la maintenance.

Il y a donc une assez large inadéquation entre les demandes et les offres. Tous ces métiers ont pour point commun une réelle pénibilité que ne compense pas le niveau des rémunérations. Il est significatif que les emplois de bureau (assistante, secrétaire polyvalente,...) ou dans un milieu protégé (agent des collectivités, cadres administratifs,...) soient, au contraire, très demandés.⁷⁸

Quel avenir pour le marché du travail ?

Quatre déterminants ont été retenus :

- Ampleur du marché du travail
- Coût de la main d'œuvre
- Qualification
- Climat social

⁷⁶ Rappel : si le salaire moyen est supérieur en Ile-de-France, l'écart se réduit pour le salaire à qualification identique.

⁷⁷ World Competitiveness Yearbook 2003 : 29 économies régionales sont comparées. Le classement est déterminé par différence avec la moyenne de ces 29 économies

⁷⁸ source ANPE Ile-de-France Juin 2003. Entre la fin de 2001 et la fin de 2002, le taux de tension général en Ile-de-France est passé de 0,9 à 0,65. Le taux de tension correspond au rapport entre offre et demande, ce qui signifie qu'en général à la fin de 2002, le service public de l'emploi enregistrait environ 65 offres pour 100 demandes.

Ce dernier déterminant est par ailleurs une fonction analysée directement. Il ne sera donc pas développé ici.

Ampleur du marché du travail

Diversifiée, et largement tournée vers les activités tertiaires, l'offre professionnelle peut aujourd'hui répondre à toutes les sollicitations. Mais la mobilité professionnelle (ainsi que la capacité de comparaison avec d'autres modèles) reste faible. Le secteur domestique maintient son niveau et pourrait compenser la perte d'emplois industriels.

La **tendance** actuelle est à la tertiarisation de l'activité et à la réduction de la demande en production. La féminisation, largement liée à l'emploi public, approche de son apogée (50% de l'emploi total). La mondialisation modifie la structure de l'emploi sans avoir en Ile-de-France une influence notable sur le niveau de l'emploi. **L'incertitude** réside donc dans la mobilité des facteurs de production (dans ce cadre, le système de formation est un facteur favorisant). On peut imaginer en **rupture** une réduction des disparités intra régionales.

Coût de la main d'œuvre

Deux éléments dominent la réflexion :

- Une forte tendance à l'égalisation des salaires avec la province à fonction égale ou équivalente ce qui entraîne de facto une désaffectation grandissante des Franciliens pour leur région et pourrait générer une migration des emplois et une dissociation grandissante entre offre et souhaits.
- Le coût moyen de la main d'œuvre en France : en ce qui concerne les charges assises sur les salaires, IMD situe la région Ile-de-France en fin de tableau parmi les grandes régions économiques mondiales. La tendance actuelle est à une volonté de stabilisation. Mais le risque de dérive demeure.

Les **incertitudes** portent sur cette évolution et sur la capacité politique de maintenir, voire de réduire, ces coûts à charge finale du consommateur. Une **rupture** forte (indispensable pour un meilleur équilibre spatial de l'activité tant inter régions qu'intra région) serait obtenue en acceptant des différentiations salariales entre province et Ile-de-France. Mais cette rupture ne dépend pas de la seule région Ile-de-France.

Qualification

Le niveau de qualification en Ile de France est élevé. Reste à mesurer l'adéquation de ce haut niveau de qualification avec l'offre et l'adéquation entre le contenu des formations et les besoins. De plus, la nécessaire mobilité et les inévitables ruptures professionnelles (volontaires ou imposées) doivent s'accompagner d'une réévaluation de la qualification tout au long de la vie professionnelle. Enfin, la qualification du niveau cadre ne va pas sans une certaine connaissance des autres modes de pensée, donc sans une ouverture vers d'autres économies. Cette ouverture, mais aussi la différence de traitement des éléments de haut niveau, conduit à une expatriation surtout dans les premières années de la vie professionnelle. Même si cette expatriation est souvent suivie d'un retour en France, il apparaît un déficit important au meilleur moment de la compétence non compensé par une impatriation de même niveau. Par exemple, parmi les personnes récemment expatriées, 9% ont un doctorat (soit 4 fois le taux moyen national) alors que parmi les immigrés récents, moins de 14% ont un diplôme supérieur (près de 41% en Grande Bretagne et plus de 45% aux Etats Unis)⁷⁹. L'Ile-de-France compte tenu du rayonnement de la capitale, devrait faciliter le redressement de cette situation.

⁷⁹ d'après M. DIDIER, S. DUCHASSAIN, D. FERRAND, G. MAAREK et M. MARTINEZ ouvrage cité plus haut.

La **tendance** reste à un maintien de la qualification moyenne (après deux décennies de montée en puissance du nombre de bacheliers) et à une formation professionnelle continue limitée aux grandes entreprises ou administrations qui ne profite qu'assez peu aux emplois des PME et TPE. Les **incertitudes** sont essentiellement concentrées sur l'avenir de la formation professionnelle et sur la capacité à mettre en œuvre une formation sur toute la vie. Cependant, il reste aux entreprises à définir leur rôle dans cette formation : quel est leur souhait, bénéficier d'un personnel immédiatement opérationnel (donc spécialiste) ou de généralistes qu'il conviendrait d'adapter à une activité ? Si la première demande répond à un besoin immédiat, la seconde position permet d'adapter la compétence en fonction des évolutions techniques. Enfin, la **rupture** imaginée porte sur la mobilité des hommes comme moyen d'améliorer leur qualification.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertaines</i>	<i>Ruptures</i>
Ampleur du marché du travail	Tertiarisation Spécialisation intra-régionale Variété de la main d'œuvre	Mobilité des facteurs de production	Réduction des disparités intra régionales
Coût de la main d'œuvre	Stabilisation des coûts annexes	Capacité de réduire ces coûts annexes	Différentiation salariale acceptée
Qualification	Maintien de la qualification moyenne	Avenir de la formation professionnelle Souhait des entreprises ?	Qualification par la mobilité professionnelle (y compris dans sa dimension géographique)
Climat social	Voir la fonction I-10 « Climat social »		

I- 7) Critères d'implantation

Quelques données pour situer la question

Les entreprises sont grégaires et tendent à se regrouper géographiquement par finalité industrielle ce qui permet le changement de taille, la facilité d'accès au marché et le bénéfice de services de plus en plus professionnalisés. D'autre part, si la technologie permet de transférer l'information à la vitesse de la lumière, elle n'efface pas le face à face nécessaire à toute transaction. Toute activité tend donc à se concentrer sur des espaces relativement étroits. Le cas de l'audiovisuel, largement marqué par les nouvelles technologies, prouve s'il en était nécessaire, l'intérêt de la concentration : depuis quelques années, cette activité se concentre, entre autres, sur Issy les Moulineaux et sur Boulogne. Plus généralement, les entreprises se regroupent sur des pôles caractérisés par leur excellence. Ainsi, il n'y aura pas de développement tertiaire partout (de la même manière qu'il n'y a pas eu de développement industriel partout). Cette évolution tend à créer des espaces mono-professionnels de plus en plus grands et donc à spécialiser les territoires.

La compétitivité des villes au début du XXI^e siècle porte sur la diversité, la durabilité et le dynamisme des régions. La gouvernance et l'image de marque viennent compléter cette image globale. Dans ce sens, les investisseurs non nationaux lisent la région à travers plusieurs prismes et en particulier à travers l'offre immobilière⁸⁰ et le réseau d'infrastructures.

L'accueil des entreprises passe donc par un parc immobilier tertiaire, par des entrepôts adaptés et par un parc de logements ajusté. Le marché de l'immobilier professionnel est très différent selon que l'on se trouve à Paris (taux de vacance 6,4% en 2003) ou en seconde couronne (taux de vacance >10%). Les difficultés économiques recentrent le marché –surtout dans le domaine tertiaire- ce qui conduit les investisseurs à réduire les risques en se limitant au centre de la région. Nous retrouvons ainsi les 3 déterminants de la fonction dont les deux premiers ont une réactivité suffisamment importante pour n'être que secondaires à l'horizon de notre étude.

Locaux industriels et entrepôts

Le parc de locaux à usage industriel ou mixte s'élève à 30 millions de m². Ces locaux sont à destination aussi bien industrielle (basique, haute technologie, services) que recherche. Chaque année, la surface disponible en grands locaux est estimée à environ 1,5 million de m². Cependant, cette offre suit la disponibilité des sols et s'éloigne progressivement du centre (Paris) pour une implantation excentrée (Roissy, Montmorency, Sénart, Massy/ Saclay/ Courtaboeuf). Le coût du foncier est déterminant pour ce type de bâtiments de grande taille. Mais les questions de transport peuvent affaiblir la qualité de l'offre.

Pour les petites entreprises, il sera plus facile de les envisager en première couronne (boucle nord de la Seine, Plaine Saint-Denis, Plaine de France).

Avec 20 millions de m² d'entrepôts opérationnels, la région s'est adaptée aux activités logistiques. La surface offerte s'est accrue de 30% depuis 1994. Deux types d'entrepôts coexistent : des entrepôts de grande taille (au moins 20 000 m²) en seconde couronne principalement, pour la logistique amont, et pour la logistique aval des possibilités en première couronne (boucles de la Seine, Orly, Rungis, Plaine Saint-Denis,...). Les loyers s'élèvent à

⁸⁰ M. KELLY, conférence GEMACA du 7 février 2003

60 €/an/m²⁸¹. Cette offre nécessitée principalement par l'approvisionnement de la région (et donc non concernée par une concurrence inter régions) reste à un prix inférieur à ceux couramment pratiqués dans d'autres métropoles. La captation du marché de stockage inter régions entraînerait une surcharge du système de transport intra région.

La **tendance** reste au transfert de ces activités en seconde couronne et au renforcement des contraintes réglementaires. Dans ce sens, le maintien de l'agrément constructeur et l'existence d'une taxe spécifique limitent les capacités de construction et surenchérissent les coûts. Il subsiste une **incertitude** forte en ce qui concerne la réglementation environnementale, principalement européenne. Enfin, une **rupture** pourrait apparaître avec la volonté de reporter les questions logistiques hors d'Ile-de-France, avec un impact fort sur les questions de transport et sur l'occupation du domaine routier.

Locaux tertiaires

La bulle spéculative du début des années 90 a été résorbée et l'offre de bureaux s'appuie désormais sur un parc de plus de 45 millions de m²⁸². Environ 6% de ce marché est disponible immédiatement (ce qui représente 2 ans de commercialisation au taux de placement de 2002). L'offre est située principalement dans les quartiers d'affaires : Paris intra muros, La Défense, Val-de-Seine, Versailles et ses environs. De nouveaux espaces immobiliers voient le jour avec La Plaine Saint-Denis, les quartiers Nord de Paris, les villes de l'Est parisien et le quartier Rive Gauche. Le niveau des loyers supporte avantageusement la comparaison avec d'autres métropoles européennes (de 120 à 762 €/m²/an, soit la moitié du niveau de Londres en particulier pour les meilleurs produits). Cependant, le niveau de loyer est aussi un élément de mesure de l'attractivité d'un territoire et tant que cet écart sera important, on pourra en déduire que la métropole parisienne est moins attractive pour les bureaux que sa voisine anglaise. Il n'est d'ailleurs pas sûr que le niveau des loyers soit un élément décisionnel de première importance (les choix sont souvent dictés par des questions d'image en particulier pour les sièges sociaux).

La **tendance** actuelle est à l'augmentation de la concentration ce qui accentue la spécialisation des territoires et les migrations alternantes. Cette spécialisation est d'autant plus prégnante sur les questions de transport que les habitants cherchent généralement un lieu de vie stable. Il y aurait donc **rupture** avec les habitudes si la mobilité résidentielle intra régionale s'accroissait.

Le logement et la vie sociale

Avec 4 500 000 logements occupés et près de 575 000 logements inoccupés, la région a vu son parc de logements augmenter de près de la moitié depuis 1962. Cet accroissement a surtout été le fait des années 70. Depuis, le niveau d'accroissement marque le pas et se concentre principalement dans les villes nouvelles. Le nombre de logements inoccupés s'est accru dans le même temps de plus du double.

Le parc de logements est dominé par l'habitat collectif (plus de 7 logements sur 10), il est situé généralement à moins de 30 km de Paris. Il est plutôt ancien, même si cet élément varie fortement avec la zone d'habitat (20% des logements ont plus d'un siècle –à Paris, ces logements représentent près de la moitié du parc total- et 9% ont moins de 10 ans).

La taille des logements reste modeste (34% des logements ont une ou deux pièces avec un taux de 58% dans Paris) mais avec une tendance nette à l'accroissement. Cet accroissement est le fait de la construction neuve aux franges de la région et du regroupement de petits logements

⁸¹ Source ARD, « visite interactive du parc immobilier de la région Ile-de-France ». CD ROM édité par l'ARD juin 2003

⁸² Source ARD, « visite interactive du parc immobilier de la région Ile-de-France ». Situation début 2003.

dans Paris. Les récentes dispositions fiscales ont favorisé la construction de studios dans la partie est de Paris et dans la première couronne.

L'offre globale et plus particulièrement l'offre aux cadres impatriés n'est pas toujours à la mesure de la demande (de grands logements proches des lieux de vie les plus prisés). Cette question demeure pour l'ensemble du parc à construire comme nous le verrons au chapitre *Franciliens actifs*.

Le confort des logements s'est fortement accru au cours des dernières années, mais 11% du parc sont dépourvus de WC intérieurs. La réduction du nombre de logements à faible niveau de confort réduit parallèlement le nombre de logements « sociaux de fait », sans qu'ils soient pour autant remplacés.

A la location, le prix des logements est sensible à la dimension (les grands logements au centre de Paris sont rares et très demandés), la qualité, l'âge et le type d'habitat. Il varie de 450 à 4500€/m²/an. Pour les logements les plus demandés par les cadres impatriés, le coût est inférieur à ce qu'il est dans d'autres métropoles européennes (et tout particulièrement Londres).

Pour ces cadres, la **tendance** est à la concentration sur quelques lieux de vie (Paris ouest et Hauts-de-Seine) en particulier pour les facilités scolaires (lycée international de Saint-Germain en Laye). La diversité de l'offre sociale (comme dans le domaine de la formation) reste **incertaine** au sein de la région. La récente modification du statut fiscal de l'impatrié est de nature à favoriser son attrait pour la région⁸³.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Locaux industriels et entrepôts	Concentration en seconde couronne et renforcement des contraintes réglementaires Fiscalité spécifique	Réglementation environnementale européenne Création en proximité de locaux de moyenne dimension	Eloignement des grands centres logistiques (hors de l'Ile-de-France) Voir aussi le chapitre « Réseaux »
Locaux tertiaires (bureaux et sièges sociaux)	Accroissement de la spécialisation territoriale et des distances parcourues		Mobilité intra régionale des Franciliens
Logement et vie sociale des cadres impatriés	Concentration sur Paris et première couronne ouest	Diversité de l'offre scolaire	Adaptation du parc logement (apport de grands logements)

⁸³ Cependant, les recruteurs internationaux rappellent que le niveau des charges assises sur les salaires reste globalement élevé.

I- 8) Qualité de vie

Quelques éléments pour situer la question

Vu des entreprises, la qualité de vie est analysée sous l'angle de l'environnement social des salariés. Vu des Franciliens eux-mêmes, la notion de qualité de vie portera autant sur cet environnement social que sur le milieu dans lequel ils se meuvent. Elle est la résultante d'un équilibre délicat entre des attentes diversifiées, individuelles et parfois irrationnelles. Peu de chercheurs sont mobilisés sur cette question ce qui limite le nombre d'informations de qualité.

La qualité de vie est autant la conséquence de l'activité économique que le résultat des décisions individuelles et collectives des citoyens. Comme conséquence de l'activité économique, on peut estimer que la qualité de vie vue des entreprises correspond aux effets de deux piliers du développement durable : l'équité sociale et le respect de l'environnement. Dès lors que l'entreprise veut participer aux actions de développement durable, elle s'inscrit dans des objectifs de cohésion sociale tant au sein de sa propre structure que chez ses sous traitants éventuels et chez ses fournisseurs. Elle intervient donc comme facteur de développement tant dans la culture que dans la santé. Côté environnement, l'entreprise inscrite dans une volonté de développement durable, préserve et valorise le milieu dont elle bénéficie sur le long terme.

Déjà un certain nombre d'entreprises d'Ile-de-France se sont inscrites dans un tel schéma en préparant leur propre Agenda 21 (Programme issu de la conférence de Rio). Mais pour l'heure, seuls les grands groupes ont pu mettre sur pied une telle action. Pourtant pour 51% des Franciliens, les chefs d'entreprise ont un rôle important à jouer dans cette action. Ils sont autant à penser la même chose du rôle des consommateurs, preuve que la question est portée largement⁸⁴.

Tous ces éléments sont significatifs d'une éventuelle attractivité. La Section a donc dégagé 3 déterminants pour cette fonction :

- Responsabilité sociale des entreprises
- Intégration sociale
- Intégration économique

Responsabilité sociale des entreprises

Il peut paraître paradoxal d'afficher cette responsabilité comme facteur d'attractivité. Mais le flux de nouvelles entreprises, s'il crée la richesse de demain, n'est qu'un élément de faible dimension au regard des entreprises existantes. Ces dernières ont donc un impact sur l'image de la région tant en terme de recherche de consensus qu'en offre professionnelle. La responsabilité « sociale » des entreprises, s'inscrit dans une responsabilité plus large intégrant d'autres dimensions de la vie sociale et tout particulièrement la question environnementale.

« La responsabilité sociale est un outil qui contribue au développement durable. Elle a pour objectif d'amener progressivement les entreprises à rendre des comptes sur les dimensions environnementales et sociales de leurs activités. »⁸⁵

Ce sujet fait l'objet de développements importants au niveau des politiques communautaires . C'est ainsi qu'à la suite du livre vert de la Commission Européenne du 18 Juillet 2001, l'Observatoire européen des PME a publié une enquête sur la responsabilité sociale des PME.

⁸⁴ Enquête CREDOC « Conditions de vie et Aspirations des Français ». 2002

⁸⁵ Gaby BONNAND Secrétaire nationale CFDT in « La revue de la CFDT » Mars avril 2003.

Cette responsabilité sociale ou plutôt « sociétale », intègre deux dimensions :

- La *responsabilité sociale interne* qui porte sur les rapports qu'entretient l'entreprise avec ses salariés : formation continue, santé, sécurité, amélioration de l'équilibre entre travail, famille et loisirs, application du principe d'équité pour les rémunérations quel que soit le sexe, perspectives de carrière, participation aux bénéfices et formules de distribution du capital social
- La *responsabilité sociale externe*. Cette dimension concerne tous les rapports que l'entreprise entretient avec le monde extérieur. Outre la protection de l'environnement, l'approche extériorisée s'inscrit dans une perspective plus large ; elle intéresse tout ce qui touche aux relations qu'a l'entreprise avec l'extérieur, dont les fournisseurs, les riverains, les autorités publiques, ...

La migration du terme "social" vers celui de "sociétal" doit donc se comprendre comme une responsabilité dépassant la seule dimension sociale pour y inclure une dimension externe.

A l'interne, la **tendance** reste à des prises de position tranchées souvent destinées au public et sans rapport avec les échanges réels. Cette habitude nuit au dialogue social et parfois à la pérennité de l'entreprise dans le bassin d'emploi. La France, et donc la région, souffrent d'un réel déficit de négociation et chacun des acteurs (entreprises, salariés, élus) en porte une part de responsabilité. Des exemples abondent en ce sens : la fermeture brutale d'entreprises, des conditions de travail difficiles, une administration qui refuse le partage des responsabilités dans les conflits, des partenaires sociaux qui campent trop souvent sur leurs positions créant de ce fait des situations de blocage. Ce partage des responsabilités facilite le rejet sur les autres des conflits sociaux.

Mais les esprits changent et les réformes profondes du monde industriel dans les années 80 ont modifié l'approche des questions sociétales. Quelques positions sont bien sûr affichées de manière radicale et certains se réfugient dans la négation bruyante. On peut donc légitimement se demander si les évolutions récentes seront maintenues dans la durée.

Enfin, deux **ruptures** sont possibles : la mise en avant d'une certaine radicalité figeant les rapports des uns et des autres ou l'évolution vers un système favorisant le contrat à l'intérieur de règles générales de vie inscrites dans la loi.

Côté externe, force est de constater que les consommateurs manifestent une prise de conscience de plus en plus aiguë des aspects sociaux et environnementaux. La reconnaissance progressive des labels "éthiques" qui fixent des garanties sur l'approvisionnement et sur les normes de travail (commerce équitable, produits du terroir, labels "écologiques") sont des facteurs progressivement pris en compte par l'opinion et le comportement d'une entreprise qui n'assumerait pas correctement sa responsabilité « sociétale » peut affecter ses débouchés en raison d'une appréciation négative du consommateur. Il reste toutefois à vérifier que ce comportement n'est pas signe d'une époque et qu'il se maintiendra dans les années à venir.

Intégration sociale

Nous verrons que la qualité de vie vue des Franciliens est marquée par les questions de logement, de scolarisation, de transport et de sécurité. Les entreprises interviennent dans le premier et le 3ème concept à travers des obligations légales (fond du 1%, taxe sur les salaires pour les transports, indemnité de transport pour les salariés). Elles ont donc indirectement un impact sur l'environnement social dans lequel elles baignent. Enfin, leurs besoins à venir en matière de compétence trouveront leur réponse dans le système scolaire (voir supra).

On peut donc se demander si la **tendance** actuelle – taxation sans accès aux décisions – pourrait évoluer et créer une **rupture** en faisant participer les entreprises (de près ou de loin)

aux décisions locales touchant à la vie des citoyens. Reste **l'incertitude** concernant l'évolution des compréhensions (et incompréhensions) mutuelles entre les citoyens et les entreprises.

Intégration économique

Nous verrons plus loin (fonction « Cadre réglementaire et fiscal ») que ce déterminant – qui pourrait se traduire en matière de fiscalité et de formalités administratives – est de loin le plus avancé par les entreprises. Cette intégration pourrait être lue sous l'angle de la capacité d'échanges de proximité (voir à ce sujet la fonction « Réseaux »)

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Responsabilité sociale	Peu ou pas de dispositif contractuel	Evolution vers un système partagé Devenir des comportements « éthiques »	Compléter la règle générale par le contrat Evolution vers une responsabilité sociétale.
Intégration sociale	Taxation sans intervention des entreprises	Citoyens en et hors entreprises	Participation des entreprises aux projets sociaux Gouvernance
Intégration économique	Voir les fonctions « Cadre réglementaire et fiscal » et « Réseaux »		

I- 9) Réseaux

Quelques éléments pour situer la question

Les réseaux sont composés de l'ensemble des moyens matériels et immatériels qui permettent aux entreprises d'exister et d'échanger avec leur environnement. Dans cette fonction sont réunis les transports (personnes et marchandises), les services d'intérêt général (eau, énergie, gestion des rejets), les services de communication de données. Les réseaux immatériels tels que les réseaux non techniques (grappes d'entreprises par exemple) participent de ce domaine. Ces réseaux sont essentiels tant pour les entreprises (liens clients/fournisseurs) que pour les habitants de la région.

Les transports de personnes : les transports intra-régionaux

Les entreprises franciliennes peuvent mobiliser un grand bassin de main d'œuvre en particulier grâce à un réseau de transports collectifs dense favorisant les déplacements. Ce réseau comprend près de 2000 km de voies ferrées, et 18 000 km de réseau bus (600 km de réseau bus dans Paris intra muros, près de 2400 km de réseau RATP en banlieue, le reste en réseau privé)⁸⁶. Enfin, plus de 17500 taxis (principalement à Paris et dans 80 villes limitrophes) complètent cette offre.

Le système organise le transport de plus de 3,4 milliards de voyageurs par an⁸⁷. Ce nombre est en accroissement depuis 1996 (13%, alors que l'offre s'est accrue de 8,2% dans la même période).

Année	Nombre de voyageurs*kilomètres (en millions par an)
1990	21 500
1996	21 263
2001	23 984

Malgré cette offre unique en Europe et jugée globalement satisfaisante par les Franciliens, le transport de personnes est, pour moitié, réalisé au moyen d'un véhicule personnel (environ 46% du total des déplacements en 1997⁸⁸). L'usage de ce moyen est en progression (43% en 1991) principalement dans les zones périphériques⁸⁹ car la ville s'étend plus vite que les moyens de transport collectif et que l'automobile est porteuse d'une forte charge symbolique (liberté,

⁸⁶ Source Préfecture de région. Chiffres de 1997

⁸⁷ Source syndicat des transports d'Ile-de-France. Chiffres 2001

⁸⁸ Voir le plan de déplacement urbain « L'évolution des motifs de déplacement des Franciliens » DRE/IAURIF Juillet 2001

⁸⁹ Les transports en commun assurent 61,5% des déplacements dans Paris, 54% des transferts Paris / 1^o Couronne, 21% à l'intérieur de la 1^o couronne, 64,5% entre Paris et la seconde couronne et 9,5% à l'intérieur de cette dernière (Enquête Transport 1997 citée dans « L'évolution des motifs de déplacements » IAURIF)

propriété, mobilité). Il en résulte une forte congestion, pendant une grande partie de la journée, de certains axes routiers⁹⁰ et une augmentation sensible des nuisances environnementales.

Le retard dans le développement de l'intermodalité est un frein au développement de l'usage des transports en commun. Par ailleurs, et bien que de réelles améliorations soient apparues, les transports collectifs sont assez mal adaptés au transport des familles (et tout particulièrement des jeunes enfants). Malgré ces difficultés, le transport public bénéficie d'un accroissement annuel de fréquentation de 1,5 à 2%. La marche reste un moyen très usité (34% des déplacements en 1997, valeur stable).

En revanche, la région Ile-de-France est plutôt mal équipée pour les déplacements en deux-roues alors que 52% des déplacements sont inférieurs à 3 km.

Tendanciellement, l'usage du véhicule individuel dans les déplacements urbains semble prendre le pas sur tout autre moyen. A tel point que pour quelques aménageurs, « il est impossible de penser l'urbain autrement que structuré par l'usage de la voiture »⁹¹.

Le lien automobile/organisation urbaine marquera donc pour longtemps encore l'espace francilien, surtout en périphérie. Quelle sera la capacité politique sur le moyen terme pour modifier cette lecture de l'avenir⁹²? Dans le contexte actuel, il semble difficile voire impossible de répondre à la demande croissante de mobilité par une acceptation du seul report sur les moyens personnels. Comme d'autres métropoles, les autorités franciliennes incitent à la modération de l'usage du véhicule personnel en améliorant, certes lentement, l'offre de transport en commun (nouvelles infrastructures périphériques, amélioration de la qualité, nouvelles facilités pour la circulation dite douce). Ces décisions sont consignées dans le plan de déplacement urbain (PDU, décembre 2000) et leur mise en œuvre est prévue dans le contrat de plan Etat Région 2000-2006. Il s'agit d'assurer en Ile-de-France des déplacements fluides tout en limitant l'impact sur la qualité de vie urbaine.

Il n'existe pas de réussite avérée dans les tentatives de rapprocher le domicile du lieu de travail (ou l'inverse dans le cadre d'une politique de mobilité de courte distance). Toutes les politiques ayant tenté ce rapprochement se sont heurtées d'une part aux volontés des habitants (être propriétaire, jouir d'un environnement favorable,..), d'autre part aux nécessités économiques (le rapprochement présuppose soit la pérennité des entreprises soit la pluralité de celles-ci pour accueillir toutes les demandes sur un territoire restreint). Il ne peut donc être envisagé de **ruptures** réelles que dans la mise en place d'un système de transport collectif dense d'une part (donc avec des intermodalités nombreuses et aisées), couplé, d'autre part, avec un ralentissement de l'accès à l'usage de l'espace public par les moyens individuels motorisés (ce qui nécessite de trouver des solutions adéquates, car toute restriction à l'usage de l'automobile a comme conséquence le report vers d'autres lieux – ou d'autres moyens – des offres d'approvisionnement).

Les **incertitudes** sont majoritairement liées aux capacités de financement public des transports en commun. De même, la mise au point des projets, la concertation nécessaire et les délais de prise de décision risquent de compromettre le mouvement global initié par le PDU. Le transfert vers la Région de la responsabilité réelle de l'organisation du système de transport collectif sera un atout à condition qu'il soit couplé avec des capacités de financement nouvelles

⁹⁰ Dans une étude de W.A.MERCER citée par Enjeux Ile-de-France, la région est située au 30^e rang des métropoles dans le monde pour la facilité des déplacements, mais cette étude est plutôt contredite par des analyses de l'IAURIF. Elle reste probablement valable pour ce qui concerne les transports de surface.

⁹¹ KAUFMANN, JEMELIN, GUIDEZ in « Automobiles et modes de vie urbain : quel degré de liberté ? ». La Documentation Française 2001

⁹² Voir à ce sujet les évolutions de Strasbourg et de Berne.

pour répondre à une demande de plus en plus forte (doublement d'ici à 2020)⁹³. Cela nécessite une prise en compte dans la gouvernance locale comme l'ont souligné deux rapports récents de la Section de la Prospective et de la Planification du CESR⁹⁴.

Les transports de personnes : les transports interrégionaux et internationaux

Là encore, les facilités de déplacement sont essentielles pour les entreprises. Le centralisme organisationnel de la nation française a doté le pays d'un réseau de transport (route, rail, air) tissé autour de la capitale, privilégiant les liaisons en étoile à partir de Paris. Le poids démographique de l'Ile-de-France conforte ce privilège. Les quelques corrections routières apportées dans les décisions de la dernière décennie ne modifient pas sensiblement cette situation. Ces aménagements restent en devenir pour le système ferroviaire.

La partie radiale du réseau de transports de personnes (principalement dans sa composante TGV) doit se compléter d'une internationalisation des lignes pour favoriser les déplacements entre les métropoles européennes proches. Enfin, si ce dernier réseau répond aux attentes des utilisateurs en matière de qualité, il faudra assurer une amélioration globale de celle des autres lignes.

Avec deux grandes plate-formes aéroportuaires, la région dispose d'un des principaux ensembles d'Europe. La création à ROISSY d'un hub européen (favorisant ainsi une offre large pour toutes les destinations européennes et mondiales) et la présence de toutes les grandes compagnies mondiales sont des atouts majeurs pour le rayonnement de la région.

Il reste cependant une grande **incertitude** quant à la capacité d'anticiper de nouveaux besoins aéroportuaires dans des délais compatibles avec les indispensables concertations publiques. De plus, la congestion routière de certains axes et tout particulièrement de celui reliant la capitale à son principal aéroport implique la création de nouvelles voies d'accès. Dans ce sens, le projet d'une liaison ferroviaire spécialisée entre l'aéroport et le système de transport régional devrait répondre à la question.

Les transports de marchandises

La région n'étant que peu ou faiblement productrice de biens d'équipement, les transports de marchandises sont marqués essentiellement par les besoins locaux et donc sont organisés principalement dans le sens externe/interne (31% dont 10% pour l'import) et interne/interne (51% du trafic). Le transport interne/externe représente 18% des flux dont 4% à l'export. Globalement, environ 288 Mt de marchandises circulent chaque année dans la région⁹⁵ hors transit et déchets ménagers. L'organisation des transports pour les entreprises est de plus en plus confiée à des professionnels dans le cadre d'une externalisation des fonctions logistiques. Les stockages sur le lieu de consommation sont de plus en plus réduits pour optimiser les surfaces de production, et pour répondre à la réduction des surfaces utilisables à domicile, ce qui reporte vers l'amont la nécessité de stocker les marchandises⁹⁶. Cette spécialisation influe sur les choix du mode de transport, le coût des ruptures modales étant désormais intégré dans le coût du service.

Cinq modes de transport sont utilisés : la route, le chemin de fer, les voies d'eau, les oléoducs et la voie aérienne. La répartition des flux s'organise prioritairement par la route (79% sur des

⁹³ Voir à ce sujet le rapport du CESR : « Le financement des transports collectifs de la région Ile-de-France ; Perspectives à moyen terme » mars 2003.

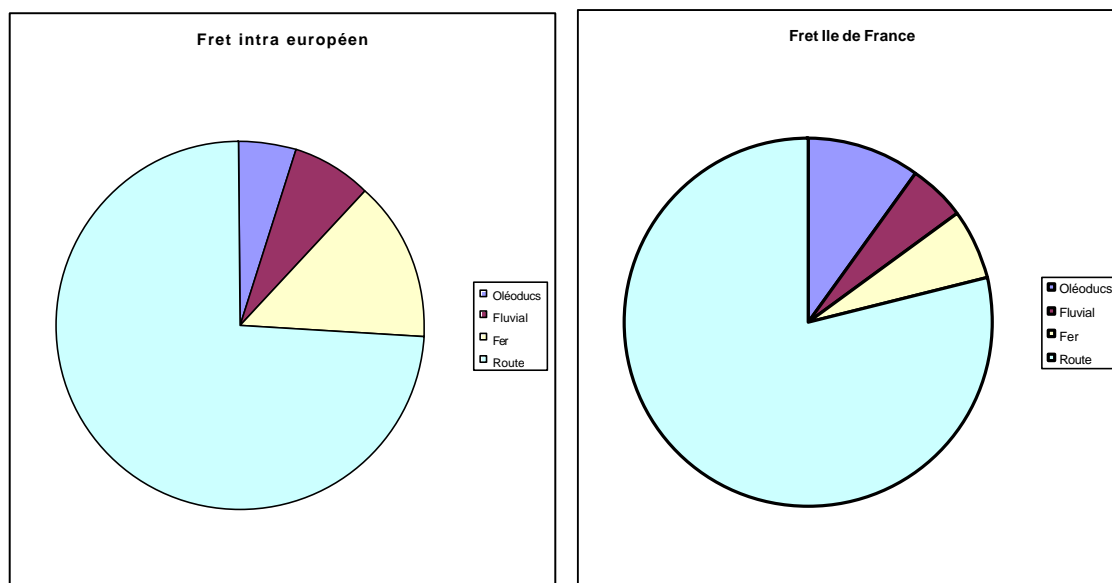
⁹⁴ Voir les rapports « Vivre en Ile-de-France en 2025 » juin 99 et « Contribuer à une meilleure gouvernance en Ile-de-France » mai 2001.

⁹⁵ Source SITRAM 2000

⁹⁶ Voir à ce sujet le chapitre « Critères d'implantation »

trajets généralement courts : 85% font moins de 200 km et bénéficient d'un réseau gratuit à l'intérieur de l'agglomération) suivi des oléoducs (10%) et du réseau ferré (6%). Les voies d'eau représentent 5% du total et sont utilisées pour le transport des pondéreux et, encore faiblement, des conteneurs. Le transport aérien représente un pourcentage faible en tonnage, mais significatif en valeur.

A l'intérieur de l'agglomération, le besoin de transport de marchandises entre souvent en conflit avec le transport des personnes. Cela se ressent en particulier pour les livraisons aux petits commerces. La quantité de produits qui leur est livrée régresse⁹⁷. Il reste à trouver un modus vivendi entre les utilisateurs (usage privé, transport de marchandises et transport public) du domaine routier.



Mode de transport de marchandises en Europe et en Ile-de-France

Les voies routières (utilisées en commun par les voitures particulières, les transports collectifs et les transports de marchandises) comprennent 15000 km de voies (dont 1000 km d'autoroute ou voies rapides, 1100 km de routes nationales et 8500 km de routes départementales). Structuré à l'origine pour ramener vers Paris toute l'activité économique nationale, ce réseau supporte une part non négligeable de fret en transit. De nouvelles voies à l'est (autoroute nord sud par la Champagne) et à l'ouest (autoroute des estuaires) limitent ce flux.

Les autres voies sont généralement héritées du passé et n'ont pas fait l'objet d'investissements importants. Le réseau ferré est largement utilisé pour les transports de personnes et sa saturation ne laisse pas entrevoir de possibilités d'extension de son usage. Toutefois, la réhabilitation de certaines emprises, autrefois dévolues au transport et désormais inutilisées, pourrait élargir les moyens ferrés affectés au transport de marchandise, par exemple pour les liaisons entre les grands stockages externes à l'agglomération et les dépôts de proximité.

Une réflexion est en cours (le projet ECOFRET) pour favoriser le contournement de l'Ile-de-France pour les marchandises en transit (principalement pour accompagner le développement du port du Havre). Enfin, le développement du transport combiné (qui est la meilleure réponse à l'engorgement des voies de transit) nécessite des investissements importants, investissements que ne peut réaliser seule la puissance publique. Il faudra donc innover en matière de flux financier.

⁹⁷ Le lien entre difficulté de livraisons et régression du volume livré n'est pas directement établi, l'impact des grandes surfaces de distribution pour lesquelles le trafic est en augmentation pouvant être déterminant.

Les oléoducs sont affectés au transport de produits énergétiques liquides ou gazeux. Ils font l'objet d'un financement hors public et s'adaptent à une demande croissante. Ils contribuent à désengorger les transports de surface.

Les voies d'eau (représentées en Ile-de-France par la Seine et l'Oise principalement) sont un moyen de transport à forte capacité potentielle, insuffisamment utilisé en France et où les investissements sont faibles. Pourtant, le recours à ce mode pourrait réduire la pollution et les saturations du système de transport routier.

La conteneurisation des marchandises permet l'usage de tous les modes de transport et la proximité du port du Havre (qui s'équipe pour faciliter le transit des marchandises conteneurisées avec le projet Port 2000) ainsi que le développement de ports fluviaux adaptés pour en faire des points de massification (Gennevilliers, Bonneuil) devraient accentuer cet usage. Ainsi, cette ouverture vers le monde maritime est un sérieux atout pour l'Ile-de-France.

Le fret aérien, indispensable complément au développement des produits à très haute valeur technologique, augmente régulièrement de 5 à 7% par an. Cette évolution posera à terme des problèmes d'environnement.

Ces dernières années, la **tendance** a été à l'accroissement de la part du transport routier ainsi qu'à l'accroissement du tonnage global de marchandises (y compris relativement au PIB et au nombre de consommateurs.

Souhaitant réduire la congestion du réseau routier et les nuisances environnementales, le PDU s'est fixé des objectifs ambitieux accentuant la part réservée au ferroviaire et au fluvial. Les substitutions attendues porteront probablement sur une part limitée des tonnages transportés, mais elles sont indispensables au maintien des capacités d'accueil franciliennes. Dans ce sens et en ce qui concerne la voie fluviale, des signes de reprise sont apparus.

Les **incertitudes** portent essentiellement sur la capacité des nouveaux opérateurs (fer et eau) à devenir compétitifs tant en coût qu'en temps total de transport (l'usage de la route pour la totalité d'un trajet de transport bénéficie d'une infrastructure routière importante à bas prix et réduit les ruptures de charges). Compte tenu de ces changements imposés de mode de transport, ces deux systèmes devraient trouver leur place dans le transport à moyenne et longue distances, surtout si, dans le fluvial, se développent des axes complémentaires. La liaison Seine Nord à grand gabarit est le premier des nouveaux axes attendus.⁹⁸

Il y aurait **rupture** dans ce domaine si le transport par voie d'eau atteignait 8% soit près du double de ce qu'il est actuellement⁹⁹ et si l'on imaginait de nouveaux modes de financement du développement ferroviaire. Enfin, les conflits d'usage de la route ne pourront être allégés que par une réflexion commune de l'ensemble de la profession (transporteurs, transitaires, logisticiens) sur les besoins à 20 ans et sur les voies et moyens pour les satisfaire.

Services d'intérêt général

Il s'agit principalement de la mise à disposition d'énergie et d'eau ainsi que de la capacité à évacuer les déchets et rejets industriels.

Pour ce qui concerne l'énergie, la région est au centre d'un vaste réseau (électricité, gaz, produits pétroliers,..) qui satisfait, aujourd'hui, largement à la demande. La tendance est actuellement à considérer que ces offres sont suffisantes et qu'elles ne posent pas de question d'avenir. Cependant les difficultés liées à un hiver rude ou à un été chaud sont à prendre en

⁹⁸ Cependant elle favorise les relations avec les ports du nord de l'Europe et donc peut entraîner quelques difficultés pour les ports normands.

⁹⁹ Avec cette valeur nous resterions loin des volumes transportés sur les canaux à fort gabarit de l'Europe du Nord : 42% du flux aux Pays Bas, 13% en Allemagne, 12% en Belgique.

considération. Le passage d'une organisation basée sur la planification technique de l'offre à une organisation basée sur le marché et donc sur la demande, ainsi que les tensions induites dans la production par les oppositions en matière énergétique peuvent provoquer des ruptures d'approvisionnement comme on a pu le constater dans le nord du continent américain au cours de l'été 2003. Enfin, le refus généralisé de voir la construction d'ouvrages en particulier électriques dans son environnement pourrait à terme entraîner des ruptures de livraison comme nous l'avons vu récemment en Italie.

Pour ce qui concerne l'eau, elle-même en abondance, les **incertitudes** portent sur les conséquences de la directive cadre de décembre 2000 (en particulier sur les effets de l'obligation de résultat pour le maintien de la qualité de l'eau compte tenu des pollutions d'origine agricole des eaux superficielles et profondes). Des **ruptures** sont probables avec la raréfaction attendue de la ressource.

Pour les services autres (par exemple les eaux usées et les déchets industriels), les offres actuelles répondent aux attentes, mais le transport de telles marchandises ainsi que leur élimination génèrent des oppositions qui rendent incertaines les capacités de traitement à venir.

Communication de données

L'utilisation des techniques numériques de traitement de l'information implique l'existence d'un réseau dense reliant utilisateurs et offreurs de service. La région Ile-de-France bénéficie d'un tel réseau. Mais malgré cela, le nombre d'utilisateurs d'Internet place la région au 21^e rang (sur 29 régions étudiées¹⁰⁰). Globalement, la région n'est pas considérée comme pionnière dans ce domaine, même si les dernières années ont vu une transformation radicale du nombre d'utilisateurs. Cette image n'est probablement pas fidèle et les entreprises sont largement utilisatrices des nouveaux moyens de communication (57% des entreprises de plus de 10 salariés sont connectées). La région est considérée comme la seconde «e-place» en Europe derrière Londres¹⁰¹. Mais l'administration peu ou pas équipée – tout particulièrement en ce qui concerne la relation avec les usagers – exerce un facteur négatif sur cette image.

La **tendance** est à l'équipement large de la région (en particulier les réseaux à haut débit accessibles dès aujourd'hui par plus de 64% de la population : 20% des entreprises de plus de 10 salariés sont connectées à ce réseau) et à la création d'entreprises dans ce domaine (plus particulièrement à Paris qui concentre 25% des créations nationales). Les **incertitudes** concernent la capacité à suivre le marché et à s'adapter rapidement à des produits toujours changeants en particulier dans le très haut débit.

Réseaux non techniques

Des réseaux de proximité, soutiens à l'échange et aux innovations de toutes sortes, sont souvent à l'origine des systèmes productifs locaux les plus dynamiques. Ces réseaux relient des entreprises grandes ou petites, des laboratoires publics et privés, des pépinières d'entreprises, générant de fait une interdisciplinarité.

La région Ile-de-France, avec sa forte densité d'entreprises et d'établissements de recherche est une place favorable au développement de tels réseaux. Mais compte tenu de sa dimension et des difficultés de transport elle doit réinventer les réseaux sur des espaces géographiques réduits autour de pôles existants ou à inventer.

La **tendance** actuelle est à une faible croissance des réseaux d'entreprises. Quelques initiatives de grands groupes tendent à faire émerger des liens inter PME en proximité. Il existe aussi sur ce point un réel travail de proximité soutenu par les Chambres de Commerce. Le soutien

¹⁰⁰ IMD World Competitiveness Yearbook 2003

¹⁰¹ Enjeux Ile-de-France CROCIS mai 2002

régional à la constitution de CRITT va dans ce sens. Les **incertitudes** portent sur la capacité à compléter des liens formels par des relations informelles à imaginer et à renouveler sans cesse. S'agissant d'un domaine très particulier et fondé sur l'héritage culturel d'une région, il ne peut être envisagé de ruptures.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Transport de personnes	Accroissement de l'usage du véhicule individuel, même limité par les contraintes du PDU	Capacités de financement public et délais de mise en œuvre. Anticipation des nouveaux besoins, notamment aéroportuaires	Transfert complet à l'exécutif régional de l'organisation des transports régionaux avec possibilité de délégation à des autorités organisatrices de second rang pour des services locaux.
Transport de marchandises	Accroissement du transport par route Emergence du transport combiné rail/route.	Possibilité de restaurer la compétitivité des modes ferroviaire et fluvial (qualité et coûts)	Mise en œuvre du PDU (report sur le ferré et le fluvial) Nouveaux financements du ferroviaire (hub, intermodalité,..)
Services d'intérêt général	Offres suffisantes	Impact du passage d'une économie planifiée à une économie de marché Capacité à accepter de nouvelles installations	Plans concertés d'élimination des déchets
Communication de données	Equipement de la région	Adaptation au marché	
Réseaux non techniques	Croissance modérée et inégale des réseaux d'entreprises	Passage du formel à l'informel Accueil des nouveaux entrants	

I- 10) Cadre réglementaire et fiscal

Quelques éléments pour situer la question

Il est habituel de porter un jugement plutôt mitigé sur le cadre réglementaire français. IMD, dans son rapport 2003, indique d'ailleurs que ce cadre est discriminatoire vis-à-vis des entreprises étrangères (dans le rapport, l'Ile-de-France occupe le 28° rang sur 29 régions étudiées).

Une part de ces critiques est justifiée, une autre part tient plus dans l'image colportée tant par les Français –généralement critiques devant la règle- que par les médias internationaux plus enclins à défendre une culture anglo-saxonne libérale qu'une culture latine écrite.

Souvent, l'administration favorise la relation asymétrique (tournée vers la satisfaction de ses propres besoins) par opposition à une relation symétrique (l'utilisateur client est reconnu comme finalité de l'action).

Un des objectifs du cadre réglementaire français est de favoriser la redistribution spatiale. Mais, à l'intérieur d'une économie ouverte, il entre en concurrence avec les autres, même sur les fonctions à priori totalement régaliennes : norme juridique, collecte des taxes,... Ce qui entraîne de fait, une évolution permanente (mais lente) du cadre réglementaire. Cependant, dans un Etat centralisé, les transformations du système ressortent à priori du centre et échappent à la région, qui, ainsi, ne peut répondre d'elle-même à ce type de concurrence. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'ici l'intérêt des utilisateurs rencontre celui des prescripteurs. Enfin, l'impact des emplois publics sur le marché du travail local (23,6% de l'emploi total) impose une certaine prudence dans les évolutions des métiers correspondants.

Cinq déterminants ont été retenus dans notre étude :

- La niveau de fiscalité
- La politique d'aménagement et d'urbanisme
- La complexité de la réglementation
- La nature de la norme juridique
- L'efficacité

Niveau de fiscalité

Une part importante de la fiscalité est liée aux fonctions régaliennes de l'Etat. Nous nous intéresserons principalement aux taxes imposées aux entreprises par des décisions locales : la taxe professionnelle et la taxe foncière. D'autres taxes marquent les entreprises, (comme l'impôt sur les sociétés dont la variabilité est très élevée : 6 changements entre 1995 et 2002), mais sortent du champ de notre analyse¹⁰².

La taxe professionnelle fait l'objet d'une littérature abondante et une récente réglementation vient de la faire évoluer en limitant son montant. Elle reste cependant une taxe fondée sur la masse salariale et sur les immobilisations sachant que la première assise est en voie de disparition. Elle est dépendante des politiques locales et sert plutôt d'élément différenciateur entre les communes. C'est donc un outil de concurrence. D'autres taxes sont spécifiques à la région : la taxe sur les bureaux et sur les entrepôts, taxe héritée d'une volonté de transfert des entreprises en province, la taxe sur les transports (mais celle-ci est appliquée dans toutes les

¹⁰² Le lecteur pourra utilement se rapprocher du rapport 2003 du Conseil d'Analyse Economique pour approfondir la question.

grandes agglomérations, seul le niveau diffère, il est plus élevé en Ile-de-France, contrepartie d'un système de transport élargissant le bassin d'emploi).

Globalement, la fiscalité pesant sur les entreprises se fait au détriment du travail peu qualifié et peu ou pas délocalisable : elle réduit donc l'offre pour les publics les plus en difficultés¹⁰³.

La **tendance** actuelle est à une volonté de réforme de la taxe professionnelle. Le regroupement communal dans des communautés de villes, tend à réduire l'impact de cette taxe sur la concurrence locale. **L'incertitude** porte sur les capacités de transformation de la taxe professionnelle et sur la couverture des besoins financiers du pouvoir régional.

On peut imaginer, par exemple, en **rupture**, la fixation a priori du montant des ressources régionales (avec une évolution fondée sur la richesse locale ou sur tout autre indicateur indépendant des décisions politiques). A partir de ce montant, il appartiendrait à la Région de définir ses axes d'action, ce qui impliquerait des choix et des explications vers les électeurs.

Politique d'aménagement et d'urbanisme

De nombreuses règles concernent l'aménagement et l'urbanisme : PDU, SDAU, SCOT, PLU sont des sigles souvent incompréhensibles par les industriels étrangers. La réforme des règles d'aménagement (mise en place de la loi SRU) cherche à la fois à réduire la complexité de l'outil mais aussi à réduire les disparités intercommunales. Une telle volonté appliquée à toute la nation ne peut jamais tenir compte des disparités territoriales héritées ou créées. Le cadre ainsi défini doit pouvoir être régionalisé afin de répondre aux questions spécifiques générées par la densité de population. Une telle décentralisation faciliterait l'appropriation de la règle par les services locaux et donc son explication aux industriels qui pourraient co-construire la déclinaison de la règle.

Les **incertitudes** résident dans la qualité de compréhension respective des deux mondes : les industriels et les régulateurs. La mise en avant de la notion de contrat au sein d'un cadre légal national de type « Résultat » (comme nous l'avons vu dans la fonction « marché du travail ») en lieu et place d'une réglementation de « moyens » serait de nature à créer une **rupture** dans les usages.

Complexité

La tendance est aujourd'hui au maintien du système redistributeur qui favorise les ajustements productifs (mais défavorise les investissements sur les métiers mûrs et impose une mise à jour permanente des compétences)¹⁰⁴. Ce système redistributeur agit de façon verticale (transfert organisé par le pouvoir central du national au local) et de façon horizontale (transfert entre les collectivités). Il est un facteur de complexité tout en restant un des ciments de la société française¹⁰⁵. Le cadre réglementaire ne peut donc se transformer. Mais il pourrait opportunément transformer son objectif en modifiant son regard sur les entreprises et se simplifier en construisant un corpus de règles simples et pérennes.

Quelques **incertitudes** pèsent sur la mise en œuvre de liens interactifs entre les entreprises et l'administration (à l'image du dossier fiscal entreprise ou des possibilités de déclaration fiscale par Internet). En **rupture** on peut souhaiter la mise en place de règles générales simples complétées par des contrats adaptés aux besoins locaux.

¹⁰³ Voir le rapport de Michel CHARZAT « Renforcer l'attractivité du territoire français » 2002

¹⁰⁴ Voir à ce sujet le cas de la Lombardie cité par L. DAVEZIES « Les inégalités territoriales, la lutte du pot de terre contre le pot de fer ? ». Dans *L'aménagement durable : défi et politique*. Collectif sous la direction de S. WATCHER 2003

¹⁰⁵ Le système de péréquation inter collectivités est un bon exemple de complexité.

Nature de la norme juridique : à la recherche d'une stabilité

Les entreprises cherchent en permanence à transformer un avenir forcément incertain en objet quasi-certain. L'incertitude économique est souvent réduite par transfert assurantiel à l'initiative des entreprises. Ces dernières ont donc besoin d'un cadre réglementaire plutôt stable et indépendant des événements de court terme. La norme juridique doit répondre à cette attente et le décideur politique doit savoir repousser les règlements de circonstance et refuser les règles rétroactives qui perturbent les entreprises et créent un sentiment de défiance.

La **tendance** reste encore à une réglementation souvent dictée par des événements de court terme, même si le sujet nécessite réellement une nouvelle règle (voir à ce sujet la réglementation sur la sécurité industrielle). Cette méthode conforte le citoyen dans l'idée que la décision politique n'est pas au service du long terme. De fait les règles de long terme ne sont pas comprises lorsqu'elles sont en débat.

L'incertitude principale porte sur la volonté de travailler sur le long terme pour construire un cadre réglementaire de référence. La traduction de ce cadre dans la pratique se réaliserait dans le cadre contractuel.

Efficacité

Si la complexité de la règle demeure pour longtemps encore, il faut imaginer des systèmes intermédiaires entre l'entreprise et l'application de la règle. Les médiateurs sont donc nécessaires. Ce rôle est souvent pris en charge par les Chambres consulaires. Cependant, celles-ci sont partie intégrante de l'Institution et donc leur capacité d'adaptation rapide est limitée.

La **tendance** est à la création d'intermédiaires institutionnels, avec le risque de générer à terme un nouveau niveau d'intermédiation et donc de rendre illisible l'organisation (comme cela est sensible dans les Sciences de la Vie¹⁰⁶).

Toute évolution dans cette efficacité nécessite une évolution de la gouvernance régionale et cette évolution porte en elle-même son **incertitude**.

On peut imaginer en rupture l'apparition d'un véritable marché de l'intermédiation comme cela existe dans les pays anglo-saxons. Chacun payant son coût réel, l'institution ne mobilise plus de ressources.

¹⁰⁶ Voir le rapport de Jacques POYER avril 2003 déjà cité

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Niveau de fiscalité	Réduction de la concurrence intra régionale par l'intercommunalité	Evolution des taxes à finalité économique et couverture des besoins	Détermination de la ressource à partir d'indicateurs indépendants
Politique d'aménagement et d'urbanisme	Réglementation nationale uniforme mais aussi décentralisation	Capacités d'échanges entre entrepreneurs et autorités régulatrices	Mise en avant du contrat dans le cadre de la loi.
Complexité	Système redistributif générant de la complexité	Liens interactifs administration/ entreprises	Des règles nationales générales complétées par des contrats locaux Changer le regard sur le producteur
Nature de la norme juridique	Réglementation de circonstance. Défiance	Travail sur le long terme et sur des cadres généraux	Application de la règle par contrat. Confiance
Efficacité	Multiplicité des intervenants pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre de la règle	Evolution de la gouvernance régionale	Développement d'intermédiaires privés.

I- 11) Climat social

Quelques éléments pour situer la question

La seconde partie du XX^e siècle a vu une transformation profonde du pouvoir : les hiérarchies ont été largement bousculées par le relâchement des contraintes et par le développement des libertés individuelles. Les entreprises sont passées d'un modèle «fordiste» à une référence «services», et, en parallèle, ont transformé leurs inter relations pour s'inscrire le plus souvent dans des réseaux. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés par cette évolution : la consommation, les loisirs, mais aussi et surtout les rapports sociaux au travail et hors travail. Désormais on doit pouvoir dire «non» sans risque grave sur son activité professionnelle de salarié. Cette possibilité contraste avec les pays émergents dont la richesse n'est pas suffisamment partagée pour permettre cette liberté. Il ne peut être question de remettre en cause cette évolution, même récente. La comparaison dans ce domaine est donc à faire avec les pays ayant la même culture.

Les tendances lourdes de la société portent sur la tertiarisation (sachant que ce mot recouvre des activités aux contenus très différents) et une production en réseau avec des organisations aux contours souples entraînant une grande diversité dans les rapports sociaux.

Cinq déterminants ont été retenus. Beaucoup prennent comme référent la culture du nord de l'Europe.

- Négociation et partenariat
- Mouvement syndical
- Pouvoirs publics
- Valeur sociale du travail
- Représentation des manifestations

Certains de ces déterminants font appel à une culture du contrat et de la négociation plutôt étrangère à la culture française éprise d'écrit et d'égalitarisme même apparent. D'autre part, chacun de ces déterminants (à l'exception du dernier plus spécifique à Paris) sont valables pour toute la France et sont donc assez peu discriminants.

Négociation et partenariat

Les médias nous renvoient une assez grande faiblesse dans ce domaine. IMD dans son rapport 2003 le souligne et place la région à la dernière place pour la qualité des relations dans le travail (en indiquant que ces relations sont généralement hostiles). Cette valeur est probablement à relativiser et découle de la prééminence des conflits dans les organismes d'Etat. D'autre part, la faible mobilité des Franciliens (voir supra : Marché du travail) et la croyance en la durée éternelle des entreprises entraînent une appréhension devant les changements professionnels. Enfin, les dirigeants d'entreprises restent peu enclins au débat interne.

Le niveau de conflictualité reste cependant stable (si l'on excepte deux années – 1990 et 1995 -, le nombre de journées perdues varie de 50 000 à 60 000 par an) avec une prédominance des entreprises publiques et de la fonction publique.

La **tendance** reste donc à une approche conflictuelle des entreprises. Chacun campe sur ses positions et refuse l'écoute de l'autre.

Mais quelques évolutions récentes (voir à ce sujet le travail fait à la RATP sur la prévention des conflits) permettent d'imaginer des fêlures dans cette approche conflictuelle.

Enfin, la transformation du monde industriel conduisant à l'abandon des repères du XIX^e siècle génèrerait une **rupture** forte dans les relations sociales.

Mouvement syndical

Si dans les pays du nord de l'Europe la représentation syndicale est forte (en partie parce que l'emploi passe souvent par l'inscription à un syndicat, mais aussi parce que le syndicat offre des avantages matériels à ses membres), la représentation syndicale en France, en dehors des organismes et entreprises contrôlés par l'Etat, est très faible. Le niveau de syndicalisation est proche de 5% alors qu'il est estimé à 13% aux Etats-Unis, à 30% en Grande-Bretagne et à plus de 90% en Suède.

Les relations sociales sont marquées par une approche des conflits de part et d'autre, basée sur le rapport de force et non sur la concertation alors que dans d'autres pays, l'approche est mieux partagée¹⁰⁷.

Il n'existe pas de mesure d'impact de la conflictualité sur les décisions de créations d'entreprises ou sur le niveau de l'investissement étranger. Pour ces investisseurs étrangers, on peut estimer que leur décision tient compte de l'appréciation relative du climat social comparé à celui qu'ils rencontrent dans leur propre pays. Dans ce cadre, certains investisseurs ne regardent que le niveau de conflictualité, alors que d'autres peuvent s'intéresser à l'existence d'un système de négociation et d'une capacité de représentation syndicale.

La **tendance** aujourd'hui est à une nouvelle forme de compréhension des rapports sociaux. L'écart avec les pays anglo-saxons reste toutefois large. **L'incertitude** porte sur la tenue dans la durée de cette évolution. Enfin, dans ce domaine, il ne peut être envisagé de ruptures réalistes.

Pouvoirs publics

En Ile-de-France comme en France en général, toute question attend une réponse politique centrale. Mais globalement, le monde de l'entreprise et le monde politique sont dans des espaces distincts ce qui ne favorise pas la compréhension mutuelle. Le rôle médiateur de la dimension politique croise la lecture sociologique des syndicats. Sans recul sur cette lecture, le risque est grand de ne pas regarder les questions dans leur globalité.

La **tendance** depuis plusieurs années est à l'intervention des pouvoirs publics dans les conflits du travail. Ce qui implique une certaine distanciation des acteurs politiques, distanciation qui reste quelquefois à parfaire. Enfin, cette difficulté entrave la pérennité des positions prises par les uns et les autres.

La découverte réciproque permanente des mondes industriels et politiques pourrait créer une **rupture** et favoriser une lecture à double sens des conflits. Les **incertitudes** portent essentiellement sur la pérennité des positions des uns et des autres.

Valeur sociale du travail

Pendant plus d'un siècle, la France a tenté de conserver une organisation pré-capitaliste marquée par une économie paysanne et protectionniste s'appuyant sur un système productif gouverné par l'Etat¹⁰⁸. Cette vision de la société industrielle la distinguait des pays voisins qui avaient intégré une économie capitaliste. Les transformations profondes vécues au cours des

¹⁰⁷ Voir « Université de tous les savoirs ». "Marqués par une approche anarcho-syndicaliste, [les syndicats] ont adopté des positions millénaristes (mythe de la fin du prolétariat). Alors que dans les pays voisins, le syndicalisme est considéré comme moyen de défense collective (il peut soutenir une action avec son propre financement) mais aussi garantie de partage (ce qui est facilité par la culture de contrat), il est considéré en France comme l'incarnation religieuse de l'ensemble de la classe ouvrière". Conférence de François GAUDU. 17 mai 2000.

¹⁰⁸ Voir H MENDRAS : « La France que je vois » Editions AUTREMENT Janvier 2002

années 80 ont fait émerger des lectures différenciées du monde industriel. La valeur sociale du travail en est profondément transformée et ce changement génère un large spectre de regards sur le travail.

La valeur sociale est d'autant plus intégrée à la vie quotidienne que le producteur a la possibilité d'influer ou non sur le cours de sa production. Plus le pouvoir d'influence est faible –ce qui représente un nombre importants de Franciliens-, plus la séparation formelle entre vie personnelle et travail est forte. Pour ceux qui ont une influence sur le cours de leur activité (producteurs hautement qualifiés, cadres, artisans,...) les nouvelles technologies ont, au contraire, réduit les barrières entre vie professionnelle et vie personnelle. L'utilisation des technologies mobiles amplifiée par le développement des « wi-fi », la généralisation de la messagerie électronique favorisent l'immixtion de l'une dans l'autre. Il y a donc déjà rupture entre les modes anciens et modernes concernant ces populations. Une nouvelle rupture semble bien improbable et les **incertitudes** portent plutôt sur le rythme d'extension de ce mode à l'ensemble de cette population.

Pour ceux qui n'ont que peu de pouvoir d'influence, la **tendance** est au maintien de la séparation formelle. Mais dans le cadre d'une recherche de compréhension mutuelle et par l'élévation du niveau de connaissance, on peut imaginer en **rupture** un accès plus généralisé à l'influence et donc moins de séparation entre les deux vies.

Représentation¹⁰⁹ (et impact) des manifestations

Chaque jour, Paris est le théâtre d'au moins trois manifestations¹¹⁰. Tous les types de mouvements sont possibles : mouvements de type ouvrier concernant un corps professionnel ou une entreprise, mouvements sociétaux traversant toutes les populations.

Conséquence du regroupement en un seul lieu de la capitale politique et de la capitale économique, cette multiplicité de mouvements peut conduire l'investisseur à ne voir l'Ile-de-France que comme lieu de consommation. Dans ce cadre, les investissements sont limités aux seuls besoin du commercialisable.

Pour certains, on pourrait imaginer un système moins dispendieux en temps et en ressources en négociant des manifestations dans des espaces spécialisés et à des heures les plus propices à leur diffusion et les moins pénalisantes pour le transport des personnes et des marchandises. Mais une telle évolution ne paraît pas réaliste à l'horizon de notre étude. Enfin, le niveau de violence, réel ou perçu inhérent à toute structure urbaine dense, crée une incertitude pour l'avenir.

¹⁰⁹ Pris ici au sens de « perception »

¹¹⁰ Source Préfecture de Police

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Négociation et partenariat	Approche conflictuelle	Transformation lente des rapports sociaux	Abandon des repères de l'industrialisation
Mouvement syndical	Nouvelle compréhension des rapports sociaux	Transformation maintenue dans la durée	
Pouvoirs publics	Interventions sans distanciation	Pérennité des positions	Découverte réciproque des mondes politiques et industriels
Valeur sociale du travail	Séparation formelle vie personnelle / travail ou immixtion selon le degré d'influence	Rythme d'extension aux populations plus âgées	Le travail comme facteur d'expression et de créativité
Représentation des manifestations	Manifestations multiples	Niveau de violence	Organisation négociée sur des espaces privilégiés.

I- 12) Efficacité des structures administratives et politiques

Quelques éléments pour situer la question

Cette fonction recouvre l'ensemble des offres du secteur non marchand : administration, système de décision politique,...

Cette question a déjà longuement été étudiée par la Section de la Prospective et de la Planification dans les mandatures précédentes. Deux rapports ont proposé des évolutions : « Vivre en Ile-de-France en 2025 » de Louis GUIEYSSE (juin 1999) et « Contribuer à une meilleure gouvernance en Ile-de-France » de Jean ROBERT (mai 2001). Le lecteur pourra utilement se reporter à ces ouvrages pour compléter sa connaissance de la question.

Cela reste une donnée essentielle dans l'attractivité d'un territoire. L'exemple de DUBLIN vient confirmer ce besoin. Dans cette ville, les positions étaient catastrophiques au cours des années 80. Plusieurs décisions ont permis un changement complet de l'image de la ville. Des actions directes (investissements publics, incitation à entreprendre, aides diverses) ou indirectes (environnement favorable, urbanisation, formation et apprentissage, infrastructures de communication, régulation, environnement social, ressources financières,...) ont permis le bond en avant de cette région.

A la lumière de cet exemple, trois déterminants ont été retenus :

- Culture de l'efficacité
- Compétence des acteurs
- Accès au service

Culture de l'efficacité

Cette culture de l'efficacité doit être une réponse à la complexité et à l'opacité du système. Elle impose un état d'esprit proche de celui qui maintient en vie les entreprises. Elle est facilitée par une participation des citoyens à l'action (s'intéresser aux questions formant Société, suivre leur évolution, conseiller les élus à travers les associations,...). Elle est un pôle important dans le gouvernement de la région.

La tendance actuelle est à un élargissement des domaines d'intervention de la Région. Cet élargissement s'accompagne d'un échange entre les associations et le pouvoir régional. Les incertitudes portent sur l'impact de l'introduction de la productivité dans la mesure de l'efficacité d'une équipe. Enfin, il y aurait rupture si l'on intégrait des démarches type « qualité » (avec leur corollaire évaluation¹¹¹) dans les services publics.

D'autre part, les entreprises cherchent des lieux qui les accueillent et veillent à leur stabilité (environnement social, liaisons avec le reste de la communauté,...). Dans ce sens, les décideurs en place ont un rôle irremplaçable dans le choix d'implantation des entreprises (que ce soit des investisseurs –étrangers ou non- ou des créateurs d'entreprises). L'existence d'un réseau informel¹¹² (voir le chapitre « Réseaux »), la présence de décideurs politiques accueillants, le respect réciproque sont autant d'atouts pour une entreprise en recherche d'implantation.

¹¹¹ La notion d'évaluation apparaît de plus en plus dans la suite des décisions politiques. Reste que la quantité de textes et leur degré de détail ne permettent pas une évaluation permanente sur la totalité du domaine réglementaire. D'autre part, toute évaluation doit se traduire dans des changements et des réorientations. Cette démarche reste à faire.

¹¹² Audition de M. SANTINI, maire d'Issy les Moulineaux, 3 février 2003

Compétence des acteurs

Cette question rejoint la question de la compétence en général. Cependant, compte tenu de la faible mobilité des acteurs de la chose publique, elle revêt une importance particulière car elle favorise ou défavorise l'adaptation nécessaire sur toute une vie professionnelle.

La tendance actuelle est au maintien des positions acquises et à une certaine inertie devant les changements. L'incertitude repose plutôt sur la capacité du système à répondre au défi de la pluri-activité (dans le même emploi ou dans les emplois exercés successivement tout au long de la vie professionnelle). Enfin, la rupture est à trouver dans les conséquences d'une mise en démarche qualité de l'activité du service public (connexion avec le déterminant précédent).

Accès au service

Toute structure a pour objet final un service à un utilisateur (que ce soit un consommateur, un client ou un usager). Dans le cadre de l'organisation politico-administrative d'une région, le service offert doit répondre à deux demandes qui peuvent être contradictoires : l'intérêt général de la Société (généralement lisible à long terme et qui ne peut aisément être perçu par les citoyens) d'une part et le souhait individuel à court terme du citoyen ou de l'entreprise d'autre part.

L'équilibre entre les demandes est décidé par le politique qui, ainsi, définit le niveau et le contenu du service à rendre et les services qui n'ont plus cours. La structure administrative s'organise alors pour que le service ainsi décidé soit rendu dans les meilleures conditions. Il lui appartient de s'organiser en tenant compte de deux impératifs : qualité du service rendu et coût. Une gestion de type « entreprise » intégrant la totalité des coûts favoriserait les arbitrages entre les diverses solutions possibles. Deux écueils peuvent surgir : la non remise en cause d'un service devenu non performant et l'empilement des fonctions à chaque génération d'un nouveau service.

La **tendance** actuelle (tendance que l'on ne peut considérer comme générale) est encore marquée par l'immobilisme et l'empilement des fonctions. Le service reste alors tourné vers lui-même satisfaisant principalement le moyen plus que le résultat.

Les **incertitudes** sont concentrées sur la capacité de l'encadrement à mettre en cause les organisations actuelles, à les rendre souples et à les orienter vers l'utilisateur. Enfin, il y aurait **rupture** si le citoyen bénéficiait d'un service clair et compréhensible. Dans ce cadre, l'utilisateur pourrait mieux comprendre comment d'éventuelles contraintes limitant sa satisfaction répondent à un besoin de l'intérêt général.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Culture de l'efficacité	Décentralisation	Mise en œuvre de l'expérimentation	Intégration des démarches « qualité » (évaluation) Accueil des nouveaux entrants
Compétence des acteurs	Lenteur des changements	Capacité du système à répondre au défi de la pluri-activité	Bénéfices de la démarche qualité
Accès au service	Diversité de situations : des services autocentrés d'une part et des services ouverts d'autre part.	Capacité de l'encadrement à faire évoluer les organisations	Service tourné vers l'utilisateur.

II – Les Franciliens (actifs)

II- 1) Préambule

Les territoires ont une « âme » : les hommes et les femmes qui l'habitent. Ils construisent ensemble une communauté, support de l'activité économique. Selon le mot de Dominique LECOMTE (IAURIF), l'attractivité, dans son sens de compétitivité, peut se définir comme « la capacité à améliorer durablement le niveau de vie, le niveau d'emploi et la cohésion sociale ». Toutefois, si l'on quitte le domaine purement économique, l'attractivité se mesure à l'image que chaque candidat potentiel se fait du niveau de vie offert, de la diversité des emplois, de l'offre de logements, de la qualité de la vie en général présentée par la région. Les Franciliens sont porteurs de cette image en construisant en commun des valeurs qui leur sont propres (culture, habitat,...), en offrant des compétences acquises au fil du temps, en portant des ambitions traduites en projets d'avenir. Longtemps, le « Parisien » avait sa propre langue et se reconnaissait partout en France. Même si cette caractéristique s'estompe, en évoluant lentement au chronomètre des générations, quelques caractéristiques sont toujours présentes.

Une définition large des Franciliens actifs.

S'éloignant de la définition administrative des « actifs », dans notre rapport, sont actifs tous les habitants œuvrant dans la cité et apportant compétences et savoir-faire à la collectivité. Sont concernés tous ceux qui construisent des strates d'échanges et les font vivre. Il ne s'agit donc pas d'un choix limité aux seuls actifs au sens de la définition administrative, mais de tous ceux qui se meuvent dans l'espace régional : acteur associatif, politique, industriel,... Il s'agit donc d'un sous ensemble large des Franciliens.

Une société multiple construite par et pour les Franciliens actifs.

Les Franciliens actifs construisent ensemble une Société changeante, mariant individu et collectivité. Dans ce sens, elle apparaît moderne (par opposition à une Société héritée) puisqu'elle est individuelle (et non collective comme dans le monde agricole initial), rationnelle (pour marier collectivité et individu) et différenciée (pour valoriser l'individualité). Chaque Francilien peut appartenir à plusieurs sous ensembles de cette société multiple et diverse. C'est l'appartenance à ces sous ensembles qui définit la position de l'individu. Appartenir à peu de groupes, comme cela apparaît dans les quartiers les plus déshérités, est signe de pauvreté (au sens sociétal et non seulement économique). Cette multiplicité de contacts possibles conduit le Francilien à faire des arbitrages en continu pour accroître son espace-temps (car la valeur temps est un déterminant spécifique des Franciliens) et consolider son autonomie tout en

participant à des actions collectives, ou non, nombreuses et variées (économique, culturelle, de loisirs,...). Il se caractérise donc par un agenda de vie complexe et serré, engendrant de multiples déplacements¹¹³ ce qui donne un rapport au temps plus prégnant que sur d'autres territoires.

Le Francilien actif participe totalement au développement de sa région. Mais s'il se reconnaît généralement dans sa commune, éventuellement dans son bassin de vie, il n'a pas une conscience réelle d'appartenir à une communauté régionale. C'est ainsi que lors d'un récent sondage¹¹⁴, il se distingue de ses collègues provinciaux par son manque de tropisme régional. De fait, la Région, entité administrative, ne semble pas appartenir à l'inconscient collectif alors que le Francilien reste un acteur majeur de la richesse régionale, mais dans un cadre plus réduit dans l'espace (appartenance à un lieu) et dans le temps (le flux migratoire intra national des jeunes, s'est souvent conclu par un retour aux sources après la vie active).

Une attente diversifiée pour des sous ensembles nombreux et variés.

Il est patent que les territoires sont d'autant plus attractifs pour leurs membres que l'offre est diversifiée en activités et en ressources et que les relations sont, en puissance, multiples. L'aspiration à un élargissement des choix possibles marque de manière croissante la demande sociale. Dans ce cadre, le Francilien appartient à une société très diverse où il peut arbitrer en permanence entre ses obligations professionnelles et sociales et ses désirs. Ces derniers dépendent autant de l'âge du Francilien que de son niveau de culture et de ses revenus.

La question centrale porte donc sur le maintien de cette diversité et sur le développement de la richesse régionale pour conserver et même amplifier l'attractivité du territoire. Même si la demande sociale diversifiée n'est pas traduite en permanence par les actes, elle reste prégnante et s'oppose de fait à l'égalitarisme par l'offre unique.

Une attractivité portée par le développement et l'innovation.

Vu de ses habitants, le problème d'un territoire n'est pas d'être attractif dans l'absolu (les habitants sont déjà présents et subissent des forces centripètes –l'activité économique, les offres culturelles, la ville continue, une commutativité forte- et des forces centrifuges – la sensibilité à l'environnement principalement vis à vis des enfants, la conflictualité inhérente aux grandes métropoles), mais d'induire un processus de développement continu et de construire les relations entre les populations. Si l'on imagine des actions non cohérentes avec la sensibilité des habitants, elles n'offriront pas de satisfaction de long terme et seront rapidement en opposition avec les occupants du lieu. Il n'y aurait donc pas d'intégration profonde. Toutes les richesses obtenues dans la durée sont fondées sur cette mise en cohérence : le lieu produit des biens que les hommes et les femmes reconnaissent.

Par ailleurs, il ne peut y avoir de richesse nouvelle sans innovation et cette nécessité met la recherche au cœur de l'attractivité à long terme. Cette idée développée dans le chapitre *Entreprises* reste essentielle dans le cadre d'une attractivité à finalité humaine.

¹¹³ M.GODARD Université de Marne la Vallée. Bilan Stratégique du SDRIF séance du 10 octobre 2003

¹¹⁴ Sondage TNS Sofres réalisé les 27 et 28 août 2003 pour « Le Moniteur »

Pour situer la question :

.....quelques données territoriales

Fortement urbanisée à l'intérieur un pays dont la densité est particulièrement faible en comparaison de nos grands voisins, l'Ile-de-France est à la fois terre de richesse et terre de pauvreté. Si la pauvreté n'est pas significative de l'Ile-de-France, c'est la disparité des revenus qui la rend plus visible. La présence sur un territoire restreint de niveaux de revenus très différents accroît l'affichage des inégalités dans un spectre qui n'est pas aussi directement visible en province.

Il est habituel de définir territorialement les zones de pauvreté – elles existent plus généralement dans les territoires qui ont porté l'industrialisation de la région - en les situant plutôt dans la périphérie et dans un quart nord est de la région. Mais cela ne signifie nullement qu'elle soit absente dans les autres espaces et toute politique ciblant l'action selon des définitions territoriales nécessitera une prise en compte locale afin de s'adapter aux géographies de la pauvreté. A contrario, une politique « vue d'en haut » ne peut que s'intéresser aux poches visibles et peut-être accentuer le risque de décrochement de certains sous territoires.

Enfin, les sous territoires sont particulièrement interdépendants : la spécialisation des espaces de travail implique la création concomitante d'espaces de vie et donc génère des déplacements nombreux. L'actuel système de rémunération des collectivités locales par les entreprises n'est donc probablement plus adapté à un territoire où l'interdépendance fait loi.

.....quelques données démographiques

Le dernier recensement de 1999 a donné lieu à de multiples explications et commentaires sur l'évolution démographique de l'Ile-de-France. Sans reprendre le détail de ces études, le présent rapport tente de donner une synthèse de ces écrits. Par ailleurs, le lecteur pourra porter son attention sur le rapport du CESR traitant de la question¹¹⁵ et sur les rapports de l'IAURIF¹¹⁶.

En 2001, l'Ile-de-France avait une population estimée à 11 025 000 habitants soit 1% de plus qu'en 1999 (selon le recensement 1999 : 10 952 011 Franciliens). Si l'on s'appuie sur les données de l'état civil directement ou à partir de l'évolution estimée pour la France, la population de l'Ile-de-France est estimée à 11 114 600 au 1er janvier 2002¹¹⁷.

Un solde migratoire qui s'accélère

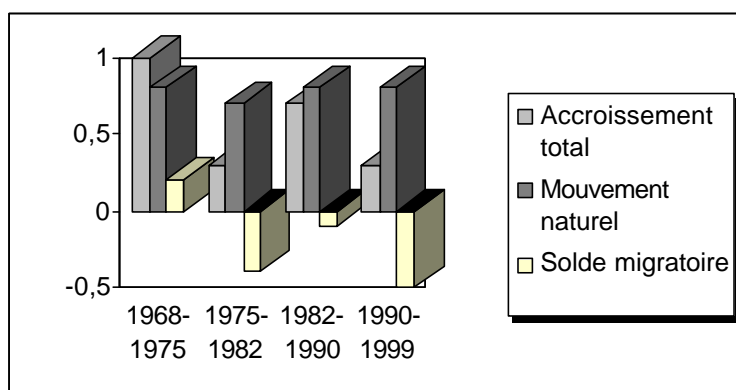
La variation du nombre d'habitants, comme pour toutes les régions, est le résultat d'un accroissement naturel (naissances - décès) et d'un solde migratoire (entrants - sortants). Pendant plusieurs décennies, ces deux éléments se combinaient positivement et entraînaient un accroissement net de la population. On a craint alors un affaiblissement de la population provinciale au bénéfice de la région capitale. A la fois pour des raisons de rééquilibrage économique générant des décisions décentralisatrices et pour des raisons individuelles (la dimension de la région capitale est tout autant synonyme de risques que d'opportunités), cette tendance s'est inversée depuis le milieu des années 70.

¹¹⁵ Michel LANGLOIS « Communication sur la situation démographique en Ile-de-France, Actualisation 2003 » Avril 2003

¹¹⁶ Voir Atlas des Franciliens IAURIF et INSEE Tome 1 « Territoires et Populations ». 2000

¹¹⁷ Voir IAURIF Note rapide 322 de février 2003.

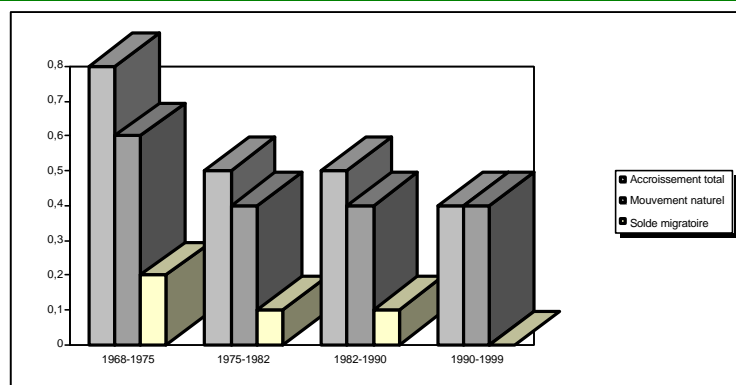
	Accroissement de la population %	Dû au mouvement naturel	Dû au solde migratoire
1968-1975	1,0	0,8	0,2
1975-1982	0,3	0,7	-0,4
1982-1990	0,7	0,8	-0,1
1990-1999	0,3	0,8	-0,5



Accroissement de la population en Ile-de-France

Cette évolution, comparée à celle de la France durant la même période, fait apparaître un réel décalage.

	Accroissement de la population %	Dû au mouvement naturel	Dû au solde migratoire
1968-1975	0,8	0,6	0,2
1975-1982	0,5	0,4	0,1
1982-1990	0,5	0,4	0,1
1990-1999	0,4	0,4	0,0



Accroissement de la population en France

Ainsi, le solde migratoire, qui a porté durant plusieurs siècles le développement de la région capitale, apparaît désormais comme un facteur d'affaiblissement. Ceci peut être considéré comme une opportunité (le développement de la zone urbaine ne peut être infini) ou comme une menace (le développement de la population est facteur d'enrichissement). Il reste

cependant que le solde migratoire intra-national correspond probablement à la réalité (le recensement permet de vérifier que les départs d'Ile-de-France correspondent à des arrivées en province), mais que le solde avec l'extérieur est probablement sous estimé. En effet, selon l'Office des Migrations Internationales, le solde français avec l'étranger devrait correspondre à 60 000 personnes par an en lieu et place des 7000 estimés. Comme une part importante de ce flux migratoire international concerne l'Ile-de-France, il est possible que le recensement sous estime la réalité¹¹⁸.

Une répartition variable sur le territoire

La répartition géographique de la population à l'intérieur de la région montre une grande différence de densité entre le centre et la périphérie. Cette différence s'amenuise au fur et à mesure du desserrement du centre et de l'augmentation de la population en périphérie. Cette évolution s'accompagne d'une extension progressive et continue de la surface urbanisée tant pour répondre aux demandes de logement que pour accompagner l'accroissement économique. Parmi les départements de la première couronne, la Seine-Saint-Denis qui a, par ailleurs, un taux de natalité élevé (16,5% soit le taux le plus élevé de la région) se distingue par la quasi stagnation apparente de la population. Cette stagnation globale est probablement le résultat d'un accroissement du solde migratoire négatif des populations (-1% par an depuis 1990 pour ce département, alors que la moyenne était de -0,51% pour la totalité de la région¹¹⁹). Dans la seconde couronne, seul le département de la Seine-et-Marne garde un solde positif.

	Population 1990	Population 1999	Taux de variation annuel	Densité en 1999 (hab/km ²)
Paris	2 152 423	2 125 246	-0,14	20 164
Hauts-de-Seine	1 391 658	1 428 881	0,29	8 137
Seine St-Denis	1 381 197	1 382 861	0,01	5 855
Val-de-Marne	1 215 538	1 227 250	0,11	5 009
Val-d'Oise	1 049 598	1 105 464	0,58	887
Essonne	1 084 824	1 134 238	0,50	629
Yvelines	1 307 150	1 354 304	0,39	593
Seine-et-Marne	1 078 166	1 193 767	1,14	202
Ile-de-France	10 660 554	10 952 011	0,30	912

Densité de population¹²⁰

La densité régionale moyenne (avec de grands écarts entre centre et périphérie) est comparable aux densités relevées dans d'autres agglomérations européennes. En périphérie, la densité est semblable à celle des cœurs d'agglomérations provinciales. Cependant, pour le reste de la France, les densités sont généralement plus faibles que pour les régions européennes (densité généralement inférieure à 120 en France pour une densité généralement supérieure à 120 ailleurs), ce qui amplifie l'écart visible entre l'Ile-de-France et le reste du pays.

Un excédent naturel qui distingue la région

Au-delà de cette analyse brute en termes de quantité, il est intéressant de noter que les caractéristiques de cette population diffèrent assez sensiblement de celles de la nation. Ainsi, en ce qui concerne la répartition par âge, la population francilienne est plus jeune que la moyenne nationale.

¹¹⁸ Voir IAURIF Note rapide 322 de février 2003

¹¹⁹ Atlas des Franciliens Tome 1 p.64.

¹²⁰ In Chiffres clés de la Région Ile-de-France Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris -Ile-de-France 2003

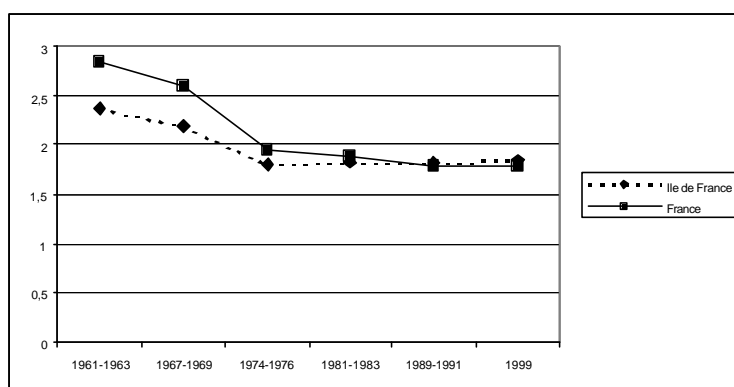
Age	0 à 14	15 à 24	25 à 49	50 à 59	60 à 74	75 et +
Ile-de-France	18,8	13,1	39,5	11,9	10,8	5,8
France métropolitaine	19,0	13,1	36,5	11,0	13,5	6,9

Structure de la population en 1999 (en %)¹²¹

Cette différence est accentuée par un taux de fécondité, longtemps plus faible dans les zones urbaines que dans les zones rurales et désormais plus favorable en Ile-de-France comme le montre le tableau suivant.

Il n'en reste pas moins vrai que le taux de fécondité n'est pas une donnée immuable et qu'il peut évoluer fortement avec le temps soit sous l'impact d'une grande crise soit sous l'effet d'un changement profond de comportement.

Nombre moyen d'enfants par femme	Ile-de-France	France
1961-1963	2,38	2,83
1967-1969	2,19	2,59
1974-1976	1,81	1,95
1981-1983	1,82	1,88
1989-1991	1,82	1,78
1999	1,85	1,78



Evolution du nombre d'enfants par femme entre 1961 et 1999

Cette évolution est plus le fait des familles récemment immigrées que des familles installées (pour les premières, durant la période 1998-2000, le taux s'est élevé à 3,15 alors que, dans le même temps, pour les secondes, le taux atteignait 1,69). Cette différence est accentuée par une représentation de la population étrangère plus élevée en Ile-de-France qu'en France (près de 40% de la population non nationale vivant en France est établie en Ile-de-France). Cette accentuation est présente dans toutes les tranches d'âge et plus particulièrement dans la tranche en âge de travailler. Dans tous les cas et avec le temps, la fécondité des familles immigrées semble se rapprocher de celle des familles installées¹²². Le taux constaté (porté par les taux des habitants en place et par celui des immigrants récents) en Ile-de-France sera donc impacté par une évolution de la politique d'immigration.

¹²¹ In Chiffres clés de la Région Ile-de-France Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris -Ile-de-France 2003

¹²² INSEE Première n° 898 mai 2003

Tranche d'âge	Ile-de-France	Ile-de-France / France
		%
-20 ans	236 887	38,8
20 à 59 ans	904 529	42,7
60 ans et plus	159 970	29,8
Ensemble	1 301 386	39,9

Population étrangère en Ile-de-France en 1999

Enfin, comme nous le verrons ci-après, l'âge moyen des décès continue de reculer : entre 1990 et 1999, l'âge moyen des hommes s'est accru de 2,3 années et celui des femmes de 1,6 ans.

Quelle situation en fin du XX^e siècle ?

Globalement, la dernière décennie du siècle a confirmé un ralentissement de la croissance démographique malgré une augmentation du solde naturel. Cela confirme-t-il une désaffection pour l'Ile-de-France s'accompagnant d'un solde migratoire de plus en plus déficitaire ? Ce dernier est passé de -6100 personnes par an à - 55 000 (valeur peut-être à corriger, voir supra). Pour les seules relations avec la province, le déficit migratoire est estimé à - 63 000 personnes par an entre 1999 et 2001. Maigre consolation, il atteignait -92 000 entre 1993 et 1995. Peut-être doit-on voir dans ces évolutions, un moindre désir des provinciaux de s'établir à Paris pour toute une vie professionnelle (lors du recensement de 1999, 1 438 000 personnes demeurant en province ont déclaré avoir habité en Ile-de-France en 1990 alors que dans le même temps, 871 000 Franciliens déclaraient avoir habité en province en 1990). Cette position vis à vis de la région capitale semble le fait d'une part jeune de la population et elle s'accroît. L'héliotropisme reste une valeur sûre principalement au moment des retours d'automne. Il semble toutefois tempéré par les cycles économiques au moins autant que par les cycles de vie. L'impact de ce dernier amplifie un phénomène déjà présent préalablement : les célibataires géographiques. Ces derniers travaillent en Ile-de-France, mais vivent en province y important leurs ressources. Enfin, ce « desserrement » vers la province semble jouer à contre-courant du desserrement préalablement constaté entre le centre et la périphérie de l'Ile-de-France (y compris en ce qui concerne plus généralement le bassin parisien).

Si cette volonté de « retourner en province » concerne plus généralement des cadres de 40 ans ayant le désir de consacrer une part importante de leurs ressources au confort et à la qualité de vie de leur famille, elle n'est pas la seule cause de désaffection. Même pour les plus jeunes, le mouvement naturel lié aux études ne semble plus déterminant (mais peut-être doit-on aussi voir dans cette évolution le résultat du développement de l'enseignement universitaire en région). Ainsi, alors qu'entre 1982 et 1990, 26 000 jeunes en âge d'étudier (20-29 ans) constituaient le solde positif de nouveaux étudiants Franciliens, ils ne sont plus que 18 600 entre 1990 et 1999.

En revanche, compte tenu probablement de l'équipement particulièrement performant des établissements de santé en Ile-de-France (voir le tableau suivant), le nombre de départs au moment de la retraite s'est légèrement tassé (le solde est passé de - 23 600 à - 22 700).

Espérance de vie	Période		Ile-de-France	France
A la naissance	1989-1991	Hommes	73,2	72,6
		Femmes	81,0	80,8
	1997	Hommes	75,9	74,7
		Femmes	82,7	82,3
A 60 ans	1997	Hommes	20,9	20,0
		Femmes	25,6	25,1

Espérance de vie comparée France / Ile-de-France

Enfin, le taux de mortalité global est plus favorable à l'Ile-de-France alors que le taux de mortalité infantile semble plus favorable en province.

Taux de mortalité global	Ile-de-France	France
1997	6,8	9,0
1998	6,7	9,0

Taux de mortalité infantile	Ile-de-France	France
1997	5,2	4,7
1998	4,9	4,6

Taux de mortalité comparés France / Ile-de-France.

En conclusion

Globalement, il faut noter une extrême volatilité de la démographie francilienne avec une grande sensibilité aux facteurs économiques et sociétaux¹²³ :

- Le taux de fécondité a eu des variations inattendues, même si ces variations sont de moindre ampleur que dans d'autres pays européens. Il en résulte de grandes incertitudes pour l'avenir ;
- Le déficit migratoire est très sensible aux conditions économiques, mais pas uniquement à celles-ci : il s'est creusé entre 1975 et 1982 (période de faible croissance) puis s'est comblé entre 1982 et 1990. Les évolutions durant les années 90 sont en partie dues à la faible croissance du début de période. Il faudra vérifier l'évolution de ce déficit pour la période de croissance de la fin des années 90 ;
- Le nombre de ménages ne suit pas la croissance de la population. Entre 1990 et 1999, il a augmenté deux fois plus vite (0,7% par an pour un accroissement de la population de 0,3% par an)¹²⁴

Les évolutions futures de la démographie

Selon le BIPE

L'étude actuellement la plus complète est celle du BIPE (« Les migrations résidentielles en France à l'horizon 2010 »). Cette étude prend pour hypothèse le maintien d'un taux de fécondité élevé (1,9) et d'un solde migratoire externe de 100 000 par an à partir de 2010. A cette date, le solde ne devrait plus être impacté par les afflux probables d'européens d'Europe

¹²³ Audition de Philippe LOUCHARD IAURIF 10 mars 2004 devant la commission Aménagement du Territoire

¹²⁴ On pourrait en déduire un accroissement de la demande de logements de petite dimension. Mais la composition des familles et des cohabitations de plus en plus nombreuses et complexes semblent conduire à un accroissement de la taille des logements, indépendamment de la taille des ménages.

centrale. Ces deux hypothèses resteront à confirmer tout au long de la prochaine décennie car rien n'indique que l'Ile-de-France sera attractive pour ces nouveaux européens (la jeune génération éduquée à contre-courant des politiques précédentes est empreinte de libéralisme et trouvera une meilleure réponse à ses attentes dans les pays du nord de l'Europe et surtout aux Etats Unis¹²⁵) et que le taux de fécondité, marqué aujourd'hui par la prééminence des populations récemment immigrées, restera durablement élevé (nous avons vu qu'avec le temps ces populations ont un taux de fécondité qui se réduit) et ne subira pas le contrecoup des évolutions inhérentes aux populations occidentales (voir à ce sujet le cas de l'Italie et de la Suède).

Dans le schéma imaginé par le BIPE, seule la tranche des 15-24 ans aurait un solde positif alors que ce solde deviendrait négatif pour toutes les autres tranches d'âge. Dans le même temps, il y aurait maintien du nombre de personnes seules et un départ plus marqué des familles avec enfants (départ vers le sud ou vers l'ouest).

Globalement, au niveau national, le dépeuplement du nord est se confirmerait au profit du sud et de l'ouest. Plus précisément, la région Ile-de-France perdrait environ 92 500 personnes par an avant 2010 soit un déficit en fin de décennie estimé à près de 1 million de personnes.

C'est ainsi, que le BIPE estime la population de l'Ile-de-France à 11 160 000 personnes à fin 2010¹²⁶ (en France 61 500 000 personnes à la même date). Le taux d'accroissement serait donc de + 0,18% par an en Ile-de-France (+ 0,46% en France). Selon la tranche d'âge, ce taux s'établirait comme suit :

	<i>Ile-de-France</i>	<i>France</i>
25-39 ans	-1,2%	- 0,7%
55- 64	+2,2%	+3,3%

Taux d'accroissement annuel par classe d'âge 1999-2010

Dans cette étude, les ménages affichent à terme un repli en poids relatif en Ile-de-France et leur taille diminue (en particulier suite aux divorces et à l'augmentation des personnes âgées). Cette taille passe de 2,42 en 1999 à 2,29 en 2010. Dans le même temps, les ménages avec un seul parent augmente (la durée de vie solo est accentuée par le vieillissement de la population en général). Compte tenu de ces données et d'une estimation de 25 000 départs de ménages par an, le taux d'accroissement de ces derniers s'établit à 1% par an avant 2010. Malgré cela, l'Ile-de-France reste la région la plus jeune à l'horizon 2010. Et cela se confirme à l'horizon 2030 avec une moyenne d'âge inférieure à 40 ans.

¹²⁵ Cette position est semble-t-il partagée par les jeunes Français (voir les études du CREDOC) sans que l'on sache ce qu'il adviendra de cette idée dans 20 ans.

¹²⁶ Mais ces valeurs sont à prendre avec précaution car, par ailleurs, l'INSEE estime la population au 1er janvier 2002 à près de 11 115 000 (voir supra)

Age	Ile-de-France		France métropolitaine			
	1999	2030	1999	2030	1999	2030
	Population	Part en %	Population	Part en %	Part en %	Part en %
0-19	2 877 639	26,3	2 896 448	23,9	25,7	21,3
20-59	6 322 040	57,8	6 394 650	52,9	53,8	47,6
60 et +	1 738 797	15,9	2 804 921	23,2	20,6	31,1
dont						
69-79	1 421 015	13	2 090 075	17,3	16,9	23,2
80 et +	317 782	2,9	714 846	5,9	3,7	7,9
Total	10 938 476	100	12 096 019	100		

Population France et Ile-de-France à l'horizon 2030¹²⁷

Ces projections à l'horizon 2030 tiennent compte des hypothèses suivantes : maintien du taux de fécondité observé en 1999 (1,8), baisse continue de la mortalité, reconduction des quotients migratoires calculés pour 1982-1999 (solde négatif de 45 000 par an). Cela conduirait à une augmentation annuelle moyenne du nombre d'habitants de 0,3% (soit 10% sur la période 1999-2030). En fin de période, les moins de 20 ans représenteraient 24% de la population et les plus de 60, 23%. Mais globalement l'accroissement des plus de 60 ans représenterait 92% des gains de population de la région. De ce fait l'âge médian passerait de 33,9 ans en 1999 à 37,7 ans en 2030 (respectivement 36,3 et 43,6 pour la France métropolitaine). On constaterait donc une baisse du poids des actifs puisque leur accroissement ne serait plus que de 1% entre 1999 et 2030 (alors qu'il était de 2% entre 1990 et 1999). Ainsi, il ne serait plus que de 53% de la population en 2030 (58% en 1999). Dans le même temps, le rapport « population âgée / population en âge de travailler » passerait de 27,5% à 43,9% entre 1999 et 2030.

Tranche d'âge	Variation 1999-2030
20 ans et -	↗
25-39 ans	↘
45-54 ans	↘
55-59 ans	↗↗
60 ans et +	↗↗↗

Variations relatives de la population d'Ile-de-France par tranches d'âge

En conclusion

Dans tous les scénarios, le fort accroissement de la population la plus âgée est attendu, ce qui conduira à développer une stratégie spécifique indépendamment des actions nationales¹²⁸.

¹²⁷ In « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements à l'horizon 2030 » INSEE

¹²⁸ Voir Le Monde juillet 2003 rapportant les travaux du World Cities Project exposés lors d'un colloque le 13 juin à Paris.

Bien évidemment, ces valeurs sont fortement corrélées à l'estimation des populations immigrantes. Selon que l'on estime à 7000 ou à 60 000 en moyenne annuelle (comme le préconise l'OMI) le solde migratoire avec l'étranger, le résultat pour l'Ile-de-France est sensiblement différent. Ces immigrants sont à la fois source de complémentarité pour une population dont la démographie ne permet pas d'assurer, à terme, le remplacement des emplois libérés par le vieillissement de la population, et source de richesse car, contrairement aux idées reçues, ils accroissent la valeur ajoutée totale sans pour autant consommer la totalité de ce complément de valeur ajoutée¹²⁹. La région devra donc suivre avec attention cette évolution, directement corrélé avec l'attractivité du territoire, autant pour connaître les besoins de demain que pour répondre à l'attente de ces populations.

Le maintien du nombre d'habitants peut satisfaire les tenants de la stabilité, mais un accroissement démographique est toujours synonyme de développement et permet de résoudre plus facilement les difficultés. La stagnation, si elle permet le maintien des positions acquises et évite les investissements publics, est souvent synonyme de léthargie à terme¹³⁰. Ainsi à une modification substantielle du rapport entre les groupes d'âge¹³¹ (principalement dans Paris) viendraient s'ajouter une spécialisation des forces productives et une accélération des spécialisations territoriales.

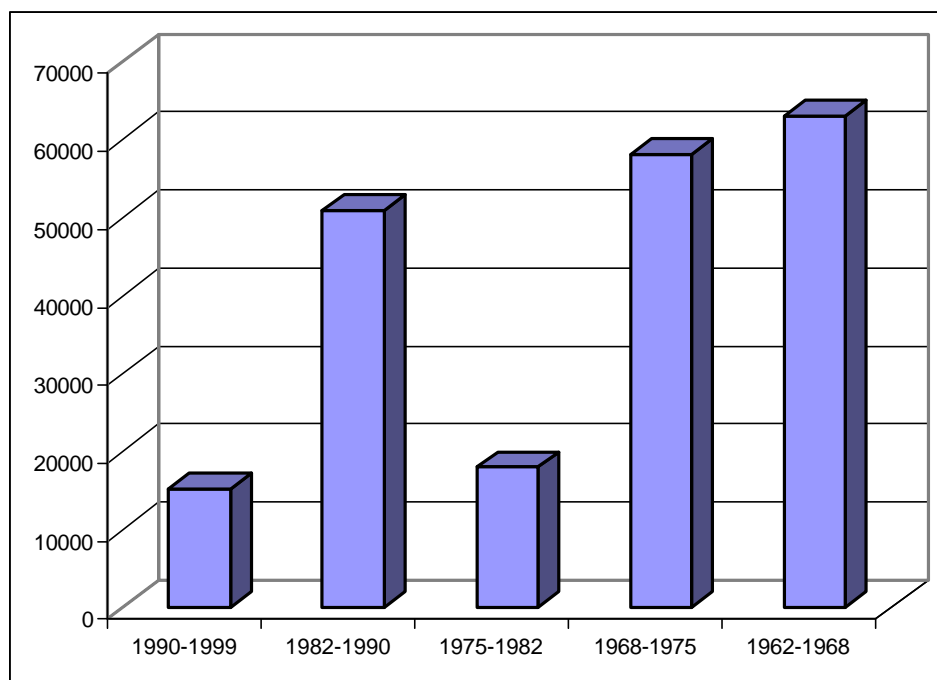
¹²⁹ Voir à ce sujet le rapport du Conseil Economique et Social : « Les défis de l'immigration en France ». Décembre 2003

¹³⁰ D'après Pierre VELTZ, le souhait d'un maintien de la démographie s'accompagnerait d'une spécialisation sur les fonctions de haut niveau, ce qui entraînerait un nouvel élitisme.

¹³¹ Une étude récente de Alfred DITTGEN citée par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) estime qu'à l'horizon 2020 le rapport entre les groupes d'âge se modifierait sensiblement (de -5% à -7% pour les moins de 40 ans et de +4% à +5% pour les plus de 40 ans)

.....quelques données sous l'angle de l'emploi¹³²

L'évolution démographique exposée précédemment a un impact sensible sur le nombre d'actifs. Ainsi, la croissance de ce nombre d'actifs (+15 200 en moyenne par an entre 1990 et 1999) a ralenti par rapport aux périodes précédentes. La crise économique des années 90 a, pour la première fois depuis 30 ans, inversé le nombre d'emplois créés : de +50 000 par an pendant les années 60, l'évolution annuelle des emplois est passée à -4000 dans les années 90.



Variation annuelle moyenne de la population active

La variation du nombre d'actifs est le résultat

- d'un effet démographique favorable (+ 27 400 en moyenne par an entre 1990 et 1999)
- d'un effet migratoire défavorable
- d'une réduction de la durée de vie active.

Cet impact négatif de l'effet migratoire et du taux d'activité est le premier enregistré en Ile-de-France. Il marque un retournement de la tendance de fond. Toutefois, cet effet migratoire reste positif pour les classes d'âge les plus jeunes. C'est une constante depuis 1962 mais qui a tendance à se réduire. De même, si les taux d'activité se réduisent régulièrement en moyenne pour toute la population, ce n'est pas le cas pour la population féminine âgée de 25 à 49 ans. En conséquence, l'accroissement de la population active entre 1990 et 1999 résulte d'un effet démographique positif pour les hommes et les femmes adultes (surtout entre 45 et 55 ans), d'un effet migratoire positif pour les jeunes et de l'accentuation du taux d'activité pour les femmes adultes.

Si l'on regarde ces actifs sous l'angle socioprofessionnel, on note une transformation assez nette de cette structure au cours des 20 dernières années. Si les cadres ont sensiblement accru

¹³² Informations reprises de l'INSEE

leur présence, les ouvriers sont en nette diminution au point de devenir moins importants que les cadres et professions intermédiaires¹³³. L'augmentation du nombre de cadres (et du nombre de professions intermédiaires qui comprennent entre autres les agents de maîtrise d'entreprises) provient probablement de deux causes principales : la transformation du système industriel (passage de production à recherche et management) d'une part et l'évolution des contenus des métiers (élévation du niveau de compétences) d'autre part. Cette évolution défavorise les actifs qui n'ont pas ou peu accès à la connaissance.

	Indépendants	cadres et prof. Intel. Sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
1982	300860	725796	998116	1605696	1233100
1990	313125	1018944	1184726	1586977	1184007
1999	285045	1156908	1350976	1635726	984452

Evolution de la population active par catégories socioprofessionnelles¹³⁴

Parmi les actifs on peut distinguer trois types : les titulaires d'un emploi à durée indéterminée, les titulaires d'emplois à durée déterminée et les chômeurs. En analysant plus finement les résultats, on constate que, globalement, la proportion de salariés hors CDI et de chômeurs augmente plus vite entre deux périodes inter-censitaires que la proportion de salariés en CDI.

Les types d'emploi : une spécificité francilienne

Globalement, en France, la fonction cadre¹³⁵ ne cesse de croître. C'est une réponse aux besoins accrus de compétence sur le territoire. La région Ile-de-France concentrait, à elle seule, plus de un million de cadres en 1999 soit près de 40% de l'effectif total des cadres en France métropolitaine. Ainsi, plus de 22% de l'emploi local est représenté par des cadres. Mais l'amélioration du niveau d'encadrement en province (principalement dans les grandes métropoles comme Lyon, Marseille ou Toulouse) opère un rééquilibrage. Malgré tout, pour les 11 fonctions métropolitaines supérieures reconnues par l'INSEE, la zone urbaine de Paris conserve sa prééminence (14,3% de l'emploi total¹³⁶). Cependant cette première place s'appuie sur une « agglomération » Ile-de-France une et indivisible ce que l'on ne considère pas pour les autres régions administratives (dans ce cadre, la seule région Rhône Alpes présente 5 zones urbaines dans les 20 premières zones ayant des fonctions métropolitaines supérieures). Comme souvent dans les réflexions économiques ou sociologiques, la région est assimilée à une agglomération alors qu'elle présente de nombreux pôles économiques de poids individuels comparables à ceux de province.

¹³³ Edmond PRETECEILLE « *La division sociale de l'espace francilien* » - Observatoire Sociologique du Changement 2003

¹³⁴ Op Cit. Rappelons toutefois que le type d'activité déclaré par les recensés correspond soit à leur emploi actuel soit à leur dernier emploi si, à la date du recensement, l'interviewé est sans emploi.

¹³⁵ Selon la définition de l'INSEE : cadres commerciaux, cadres administratifs, ingénieurs, cadres techniciens, professeurs, professions scientifiques, cadres de la fonction publique, professions libérales, professions de l'information, des arts et des spectacles

¹³⁶ Sont considérées comme fonctions métropolitaines supérieures, « les fonctions dont le contenu décisionnel est élevé, ou qui contribuent à l'image de marque de la ville où elles s'exercent ». INSEE Première Mars 2002

	Total	Part dans l'emploi régional		Part nationale	
	1999	1990	1999	1990	1999
Total cadres	1 138 754		22,6		38,0
Cadres administratifs et commerciaux	360 970	34,2	31,7	48,7	48,8
Ingénieurs et cadres techniques	310 604	26,7	27,3	47,2	45,3
Professeurs et professions scientifiques	159 333	13,8	14,0	25,5	24,2
Cadres de la fonction publique	118 660	9,6	10,4	34,3	32,3
Professions libérales	92 456	7,9	8,1	26,2	26,9
Professions de l'information des arts et des spectacles	96 731	7,8	8,5	52,4	47,9

Les emplois cadres en Ile-de-France en 1999

La mobilité professionnelle

Si cette mobilité est largement reconnue comme déterminant de la compétence et donc de la qualité professionnelle, force est de constater qu'au niveau national français (nous ne disposons pas de données spécifiques franciliennes) deux types de mobilité coexistent : une mobilité, souvent contrainte et subie des professionnels les plus fragiles et une mobilité voulue des autres. Pour les premiers, le déterminant de la mobilité est l'alternance chômage / emplois précaires : l'horizon temporel des entreprises s'étant largement raccourci durant les trente dernières années, l'ajustement des moyens aux besoins se réalise par des emplois précaires et par un « marché interne » actif.

C'est ainsi que le taux de mobilité des ouvriers et employés peu ou pas qualifiés (24%) est le double de celui des cadres et professions intermédiaires (12%) et même de celui des ouvriers et employés qualifiés (15%). La mobilité signifie donc souvent « instabilité de l'emploi » alors qu'elle devrait être une variable co-gérée d'ajustement professionnel.

Cette difficulté touche tous les publics fragiles. Les jeunes non ou peu qualifiés voient leur processus d'insertion professionnelle s'allonger et les plus qualifiés, répondant mieux à des besoins croissants de technicité des firmes, sont plus avantagés que leurs aînés¹³⁷.

¹³⁷ Voir à ce sujet le rapport du Commissariat du plan : « Les mobilités professionnelles : de l'instabilité dans l'emploi à la gestion des trajectoires » Rapport du groupe présidé par Jean-François GERME. Février 2003

II- 2) Fonctions et déterminants de l'acteur *Franciliens actifs*

Parmi toutes les fonctions qui portent les décisions des Franciliens actifs, nous avons retenu 10 fonctions caractéristiques. Mais la proximité des fonctions « Qualité de la vie » et « Coût de la vie » a conduit la Section à les regrouper en une seule : « Qualité (et coût) de la vie ». Comme pour les Entreprises, chaque fonction sera étudiée sous l'angle des éléments les plus déterminants dont on dégagera les tendances. Seront ensuite proposés en rupture, les évolutions les plus prometteuses pour une région attractive et en incertitudes, les éléments de connotation négative. (Voir plus de détails dans le guide de lecture).

Les choix opérés selon la méthodologie déjà exposée ont conduit à s'intéresser de plus près aux fonctions suivantes :

- Urbanisme et habitat
- Réseaux de communication
- Potentiel culturel, sportif et de loisirs
- (Autres) équipements collectifs
- Qualité (et coût) de la vie
- Climat (environnement) social
- Marché du travail
- Potentiel économique
- Système de formation

II- 3) Urbanisme et habitat

Quelques éléments pour situer la question

L'état actuel de l'habitat et de l'urbanisme de la région Ile-de-France n'est pas la conséquence directe et unique des situations économiques les plus récentes et de leurs crises mais il se déduit largement de l'histoire et de son héritage. La structure spatiale de l'Ile-de-France n'a pas réellement changé entre les derniers recensements donc sur une période de 10 ans marquée par une des plus grandes crises économique du XX^e siècle¹³⁸. Il en résulte de fait une spécialisation des territoires¹³⁹ qui peut tendre vers une certaine ségrégation. Même si l'usage de ce mot peut paraître abusif (il n'y a pas de volonté réelle de spécialiser les espaces) l'absence d'actes pour réduire la spécialisation peut faire office de volonté pratique.

Accentuée par la dimension de la région et donc par la dimension des espaces ségrégués, cette spécialisation réduit les possibilités d'une mixité sociale en constante évolution. A l'intérieur des zones ségréguées, la spécialisation se complète par un rapprochement ethnique indispensable pour les primo-arrivants. Ce rapprochement, regardé parfois comme le premier développement du communautarisme, peut être considéré comme un risque (le risque du communautarisme s'opposant à la relation égalitaire républicaine) ou comme une opportunité (le communautarisme comme moyen d'accueillir les immigrants est une porte d'entrée dans la République).

La spécialisation du territoire francilien est réelle depuis de nombreuses décennies et ne présente pas un caractère particulier si on compare le territoire dans son ensemble avec les autres grandes agglomérations mondiales. Elle résulte le plus souvent d'une opposition structurante entre les catégories de personnes : celles dont la mobilité est possible (les catégories « supérieures ») et celles dont la mobilité est difficile ou imposée (les catégories « ouvrières » incluant toutes les catégories dont les revenus sont trop faibles pour choisir leur lieu d'habitation)¹⁴⁰. Elle est donc plus la conséquence du choix des premiers (volonté de rester « entre soi » et de mettre en avant une adresse comme affichage de son identité sociale) que le résultat d'une volonté réelle des seconds. La paupérisation de certains territoires (dès que leurs ressources le permettent les habitants les mieux lotis du territoire en paupérisation – généralement avec un emploi - quittent le lieu pour se rapprocher des territoires qui leur paraissent donner une meilleure image) en est la conséquence avec les impacts cumulatifs négatifs inévitables. Cette paupérisation continue marque les esprits et il est difficile d'en ralentir les effets.

Il n'est toutefois pas possible de déterminer des frontières nettes entre les territoires et l'on retrouve, dans l'espace francilien, un continuum de situations sans que l'on puisse afficher des oppositions nettes. Les oppositions réelles sont visibles sur des territoires disjoints.

¹³⁸ Edmond PRETECEILLE .La Société Française d'aujourd'hui (Les cahiers Français n° 314)

¹³⁹ Même si, comme nous l'avons vu en introduction, il existe des sous espaces variables (avec des juxtapositions de situations très différenciées).

¹⁴⁰ Il existe une mobilité de paupérisation (pour Patrick BRAOUEZEC, ce sont les plus fragiles qui bougent le plus), ce qui nécessite « de travailler sur le bassin de vie pour suivre les parcours résidentiels » (audition du 2 décembre 2002).

L'habitat

La construction de logements varie sensiblement d'une période à l'autre, mais depuis quelques années, elle reste inférieure à 40 000 par an (38 000 en 1997, 38 094 en 1998 et 36 000 en 1999¹⁴¹) ce qui représente moins de 0,7% du total de logements (5 100 000 logements dont 4 500 000 résidences principales en 1999¹⁴²). Peu de ces nouveaux logements correspondent à des remplacements de logements anciens (le parc s'est accru de 0,7% entre 1990 et 1999).

Le stock de logements comprend 1 000 000 de logements HLM. Mais la part de ces logements dans le parc total, après une augmentation forte dans les années 70 avec la construction de grands ensembles, s'est réduite. La construction actuelle se concentre plutôt sur des ensembles de taille modeste répondant à une nouvelle lecture de l'urbanisme. Mais en contrepartie, la pénurie de logements sociaux s'aggrave dans la région. Cette pénurie liée à une augmentation des loyers dans le secteur non social pénalise les populations les moins mobiles et favorise le départ de certains habitants dont la situation personnelle s'améliore, accentuant là aussi la paupérisation de certains quartiers. Ce déficit est ancien et perdure. L'accélération de la construction de logement social se heurte à un déficit foncier dans Paris et dans la première couronne. Il existe cependant des espaces à libérer dans le cadre d'une politique volontaire. C'est le cas des friches industrielles appartenant à des entreprises publiques qui, par ailleurs, bénéficient d'appuis substantiels de la part des collectivités (nationales ou régionales).

Le type de logements est plutôt caractérisé par l'appartement dans un immeuble collectif (7 logements sur 10). Entre 1982 et 1990, 31% (38% en France) des nouveaux logements avaient 5 pièces et plus. Ils n'étaient plus que 29% (33% en France) entre 1990 et 1999. Cependant le parc de grands logements augmente dans l'existant par fusion de petits appartements (14,6% du parc était composé de logements de 5 pièces et plus en 1982, 19,5% en 1999)¹⁴³. Comparativement à d'autres métropoles européennes, les logements à Paris sont plutôt petits. Paris est donc accessible aux ménages de petite taille (la taille moyenne des ménages à Paris est la plus faible de France avec 1,87). Paris offre 1,3 million de logements dont la moitié est occupée par une seule personne (un tiers il y a 20 ans) et 15% sont vacants ou considérés comme résidence secondaire¹⁴⁴. A contrario, la moyenne de la taille des ménages dans la seconde couronne (Val-d'Oise et Seine-et-Marne) est la plus grande de France ce qui a entraîné le regroupement à ce niveau des logements les plus grands (plus de 2,70 personnes par logement). Mais cela a un impact sur les questions de transport et les gains sur le coût du logement sont grevés par des surcoûts de transport.

Le niveau de qualité des logements s'est amélioré avec des résidences principales de plus en plus confortables. Le parc de logements inconfortables¹⁴⁵ est passé de 1 million en 1975 à environ 236 000 en 1999¹⁴⁶. Paris concentre 47% de ces logements et la première couronne 17%. Cependant ces logements forment un « parc social de fait » occupés par les plus démunis (51% d'inactifs et de chômeurs –dont un grand nombre de retraités-, 25% d'étrangers). Le nombre d'habitants ainsi concerné s'élève à 423 000 personnes. L'élévation « légale » de la qualité des logements entraîne la disparition non compensée de ces logements sociaux « de fait » alors qu'ils répondent à un besoin de la société. Donc toute élévation obligatoire de la

¹⁴¹ Source INSEE

¹⁴² Source Atlas des Franciliens Tome 2 2001

¹⁴³ Source IAURIF Supplément Habitat n°34

¹⁴⁴ Atelier Parisien d'Urbanisme citant une étude du centre de recherche de l'institut de démographie de PARIS I

¹⁴⁵ Les logements dits confortables ont accès à un confort minimum c'est à dire avec WC et au moins une salle d'eau. Les logements inconfortables sont dépourvus d'au moins un de ces deux éléments.

¹⁴⁶ Rapport CESR sur le logement de septembre 2002 : 350 000 Franciliens sont très mal logés

qualité doit s'accompagner d'un accroissement des ressources affectées aux logements des plus pauvres. C'est un défi auquel notre Société a beaucoup de mal à répondre.

Hors parc HLM, 61% des habitants sont locataires. Le pourcentage de propriétaires augmente avec l'éloignement du centre (17% à Paris et 50% en Val-d'Oise). Une politique active en matière d'accession à la propriété a fait apparaître avec le temps des poches de pauvreté regroupant des propriétaires de moins en moins capables d'assurer le minimum d'entretien de leur copropriété. La paupérisation qui en découle a fait émerger de nouveaux espaces d'habitat inconfortable, même si, en apparence, tous les ingrédients du confort y sont réunis. Si ces immeubles coexistent avec un habitat de qualité, les conflits s'accroissent¹⁴⁷. La persistance de telles zones d'habitat paupérisé entraînera inévitablement des risques pour la santé de leurs habitants, risques auxquels les communes ne pourront pas faire face toutes seules.

Les logements confortables concernent près de 95% des habitants. Cependant, ces logements ne sont pas particulièrement récents puisque 72% d'entre eux ont été construits avant 1949.

Si la construction, au cours des 50 dernières années, a été marquée par le développement des énergies fossiles à bon marché, il est probable qu'à l'horizon de notre étude, ce type d'énergie deviendra plus rare, ce qui entraînera son renchérissement. Le code de construction sera donc probablement modifié en conséquence. Il restera toutefois une majorité de logements construits selon un modèle lié à une énergie bon marché. Ce qui devrait encore accentuer le coût global du logement dans la région.

Enfin, les prix des logements –même s'ils marquent parfois une pause- sont plutôt orientés à la hausse dans le cœur et le centre (Paris et la première couronne) sous l'effet combiné de la demande et de la rareté du produit¹⁴⁸. Globalement, les prix sont de 30 à 100% supérieurs à ce que l'on trouve dans les grandes agglomérations de province mais restent très inférieurs à ceux de Londres. Cette forte évolution des prix dans Paris, par ailleurs la ville la mieux dotée en transports collectifs, favorise l'accroissement du nombre d'habitants plus âgés avec des revenus plus élevés¹⁴⁹. Elle participe concomitamment à la désaffection de certains de ses habitants qui, dès lors que leur revenu ne leur permet plus de suivre la courbe des prix de l'immobilier peuvent préférer quitter la région que de chercher un logement dans la première ou la seconde couronne¹⁵⁰.

L'urbanisme

Les attentes

Les Franciliens ne sont pas demandeurs d'un urbanisme unique, mais d'une diversité inscrivant les offres dans les âges de la vie et dans les choix de chacun. Ils s'intègrent dans des lieux de vie en équilibre entre leurs divers besoins : culture, formation, famille (en particulier pour bénéficier de l'aide familiale), travail, loisirs. Souvent, la patine du temps modifie la lecture d'un territoire par ses habitants.

¹⁴⁷ Audition de Patrick BRAOUEZEC 2 décembre 2002

¹⁴⁸ les prix ont augmenté à Paris de 45% depuis 1997. Le Bulletin Economique EULER-SFAC n° 1071 de décembre 2002.

¹⁴⁹ Alfred DITTGEN chercheur à PARIS I

¹⁵⁰ La chambre des notaires de Paris et de l'Ile-de-France parle de migration de la demande pour expliquer le retrait du marché parisien en 2002 (-1,5%) alors que la première et la seconde couronnes voient leur marché s'accélérer (respectivement +2,1% et +3,6%). Mais pour les populations qui ont la possibilité de migrer (et dont les revenus sont cependant trop faibles pour suivre le marché francilien (essentiellement des seniors)), cette désaffection se traduit par un départ vers la province.

Jusque dans des années récentes la notion de quartier offrait un lieu d'intégration sociale. Aujourd'hui, le quartier ne joue plus ce rôle et, en perdant ses fonctions de proximité, il perd de son intensité sociale. Les habitants ne vivent pas là où ils travaillent et la question des transports modélise l'urbanisme vécu par les Franciliens. S'y ajoute un risque de fragmentation sur des critères économiques, sociaux, ethniques ou religieux amplifié par la volonté des habitants en place¹⁵¹. La ville de demain, lieu d'échange et de découverte de l'autre reste donc à réinventer et l'équilibre évoqué ci-dessus n'étant plus réalisable, la hiérarchisation entre les attentes (le Francilien met en tête son cadre de vie familial) favorise le déplacement des familles vers la seconde couronne. Ainsi, les classes moyennes désertent certaines villes de banlieue (accentuant de facto leur paupérisation) pour rejoindre des villes pavillonnaires déconnectées de tout. Peut-être, dès lors, devrait-on imaginer une extension de la notion de quartier pour intégrer la relation inter-Franciliens à l'intérieur d'un bassin de vie, sous-ensemble de la région, par exemple constitué par de nouvelles intercommunalités (pour recréer ce qui fait l'attractivité de la province : des lieux de vie à la dimension de l'individu) impliquant de repenser l'extension de l'habitat dans une nouvelle organisation de l'espace intégrant de nouvelles mobilités (transport individuel ou collectif).

Etat des lieux

La région est traversée par plusieurs courants urbanistiques qui ont marqué sa vie et portent la richesse actuelle. Sans remonter au Moyen-Age remis en valeur au XIX^e siècle, les principaux courants actuellement visibles portent leurs dates : XIX^e siècle avec Haussmann, XX^e avec ses multiples courants (principalement dans la première moitié). Cependant, la ville vivante actuelle se meut dans les espaces définis au cours des années 60 et 70¹⁵². Cette époque a laissé les grands ensembles et tenté de desserrer Paris et son environnement immédiat avec la création des villes nouvelles. Celles-ci n'ont généralement pas réussi totalement¹⁵³ le pari du rééquilibrage régional¹⁵⁴ et nombreux sont les Franciliens à rêver d'un environnement campagnard¹⁵⁵ générant de fait un fort développement péri-urbain. Les années 90 marquent un retour à un urbanisme de proximité en particulier en ce qui concerne le commerce.

Cette opposition entre un centre surtout marqué par le XIX^e et une périphérie marquée par des essais urbanistiques plus ou moins heureux, est à la fois une force et une faiblesse de la région. Compte tenu du faible taux de renouvellement du parc (moins de 0,5% par an, ce qui signifie que les villes de 2025 sont construites à 90%), toute décision urbanistique doit tenir compte d'un lien entre le neuf et l'ancien, celui-ci restant prééminent dans le paysage. La

¹⁵¹ François ASCHER, professeur à l'Institut Français d'Urbanisme « Il faut maîtriser la fragmentation des villes ». L'Humanité Juin 1999.

¹⁵² Deux courants ont prévalu durant cette courte période (les transformations de la ville se sont accélérées au cours du dernier siècle) : le courant « dalle » séparant spatialement les fonctions (déplacement, travail, habitat) et le courant « retour au sol » cherchant à faire vivre sur le même lieu les diverses fonctions. Ce dernier courant repousse le transport mécanisé vers l'extérieur.

¹⁵³ Laurent DAVEZIES (Université Paris 12) rappelle que depuis leur création, les villes nouvelles hébergent près de 750 000 habitants pour 350 000 emplois. Ces évolutions moyennes cachent cependant une grande diversité de réussite. Celle-ci semble d'autant plus forte que l'emploi public est présent. Le relatif échec de ces villes tient à la composition de ses habitants qui reflète, sans les corriger, les distributions spatiales de leur environnement départemental et sont largement dépourvues de services à la personne. Note de mai 2003

¹⁵⁴ Voir à ce sujet le rapport du CESR sur les territoires prioritaires du contrat de plan Etat Région. Juin 2003.

¹⁵⁵ Un sondage SOFRES réalisé en août 2003 (pour Le Monde) montre que 47% des Français souhaitent vivre à la campagne – ce qui contredit les faits puisque les villes de moins de 30000 habitants s'affaiblissent-. Cet espoir est repris par les Franciliens qui souhaitent vivre à la campagne (pour 31%) ou dans une ville moyenne (27%).

montée en puissance de l'intercommunalité¹⁵⁶ peut favoriser un urbanisme inventif autour de pôles nouveaux.

Le risque existe de vouloir conserver un centre pour des seules fins touristiques (l'unité architecturale de Paris favorise cette vision) ou pour répondre à la demande de ses propres habitants (voir à ce sujet l'évolution négative de Florence marquée par le décalage entre l'identité historique et les besoins de ses habitants) reléguant à l'extérieur tout ce qui n'est pas de nature à porter le tourisme. Mais par ailleurs, l'image qui porte le tourisme participe activement à l'attractivité globale. Il y a donc nécessité de trouver en permanence un équilibre entre les divers usages de la ville.

Evolution

Il n'est pas aisé d'imaginer des changements profonds de l'image de la région. Mais celle-ci peut varier considérablement et bénéficier d'effets d'annonce ou de décisions constructives. L'exemple de Bilbao est, dans ce sens, intéressant. C'est une agglomération qui a eu quelques difficultés à digérer un passé très industriel avec son cortège de friches. L'installation du musée Guggenheim a transformé son image, même aux yeux de ses habitants. Il en va de même pour l'est francilien avec la création du parc Eurodisney et il sera intéressant de voir l'évolution de l'image de la proche banlieue nord de Paris avec l'impact du stade de France et de ses satellites économiques et l'émergence possible d'un nouveau centre de vie.

Les distances de transport acceptées par les Franciliens (l'amélioration des transports accroît la distance parcourue dans un temps donné) tendent à étendre les franges de la zone urbanisée. Mais si le retour vers Paris, d'une part, et la mobilité interrégionale (par exemple pour répondre à une attente forte en matière de vie près de la nature¹⁵⁷) d'autre part se confirment, il faudra se demander comment gérer des friches intermédiaires naissantes et comment contrôler l'étalement urbain. La tendance actuelle est la résultante –encore incertaine– de pressions contradictoires : l'une exprimant des désirs individuels (le retour vers la nature, l'accès à des logements moins onéreux et plus vastes), l'autre répondant à la nécessité de préserver l'avenir (maîtrise du mitage, préservation des espaces verts et de l'activité agricole, densification raisonnée et hiérarchisée certains espaces, maîtrise de la consommation d'énergie)¹⁵⁸

Enfin, il est nécessaire d'évoquer le déséquilibre intra régional avec un urbanisme souvent fragile à l'est et au nord et un habitat de population généralement aisée à l'ouest et au centre. Le sud de la région se caractérise par une meilleure répartition des populations sans que les déséquilibres soient tous réduits. Il en ressort une différenciation forte de revenus entre les villes différenciation qui s'accroît avec le temps (70% des Franciliens résident dans une commune dont le revenu a soit fortement augmenté, soit fortement baissé depuis 20 ans¹⁵⁹). Il reste à trouver un urbanisme mariant les attentes même si l'on sait que la notion de mixité sociale est plus du domaine du rêve que du domaine du possible (il sera toujours difficile de faire accepter cette mixité là où les Franciliens ont investi pour y échapper et il sera délicat de faire le choix des familles à intégrer dans les quartiers les moins déshérités). Pendant plusieurs années, Paris a été protégé et les actions ont surtout conduit les décideurs à exporter leurs difficultés vers la première couronne (voir le développement de constructions sur des friches

¹⁵⁶ 31% des Franciliens sont concernés par cette intercommunalité. Mais le retard reste fort avec le reste du territoire : 80% des Français sont aujourd'hui inscrits dans une intercommunalité (Le Moniteur des Travaux Publics 19 septembre 2003)

¹⁵⁷ Une telle attente pourrait être comblée en développant les zones vertes intra-régionales. Une étude de l'ONF (direction régionale de l'agriculture) montre que la fréquentation des zones forestières décroît avec la distance d'accès. Elle est forte pour les habitants installés à une distance inférieure à 5 km. Aujourd'hui, cette qualité est surtout réservée aux lieux d'habitation les plus prisés et donc les plus chers (par exemple Hauts-de-Seine Sud, Yvelines)

¹⁵⁸ Interview de François ASCHER 1^o décembre 2003.

¹⁵⁹ Le Nouvel Observateur 16 octobre 2003 reprenant une étude de l'IAURIF

industrielles comme à La Courneuve ou à Saint-Denis). Toute nouvelle organisation de l'espace ne peut plus s'envisager sans une certaine harmonisation. Les ruptures ne pourront plus être la règle entre un centre (ou des centres) qui se protègent et des franges abandonnées.

Les déterminants retenus

Ils sont au nombre de 4 :

- Diversité
- Polycentralité
- Prix
- Qualité

Diversité

Pour une attractivité reconnue, il faut que les logements et l'environnement urbain correspondent aux besoins et aux demandes. La région présente plusieurs zones d'habitat, chacune ayant ses spécificités.

La **tendance** est à la spécialisation spatiale accélérée et à une amélioration du confort des logements. Enfin, la surface par habitant augmente alors que les surfaces des logements en construction diminuent.

Beaucoup de Franciliens sont, aujourd'hui, demandeurs d'un habitat intégrant les qualités des villes moyennes. Ce qui peut être en partie résolu par la polycentralité vue ci-après. Mais ce comportement sera-t-il pérenne ? Le souhait des Franciliens est-il partagé par tous et en particulier par les plus jeunes ? De ces **incertitudes** naîtra la ville de demain.

La **rupture** pourrait provenir d'une modification de l'urbanisme transformant la construction actuelle concentrée et verticale en une combinaison collectif/individuel : densification dans les zones les mieux équipées et organisation de l'extension dans le péri-urbain (organisation fondée sur l'optimisation des ressources prises en charge par la collectivité). Il s'agit alors de faire évoluer l'urbanisme pour favoriser le développement familial (par la proximité des équipements et la dimension des logements) et l'organisation des journées (par la proximité avec les ressources de base : commerce journalier, transport, services publics,..).

Polycentralité

La densification de l'habitat et des activités dans les zones périphériques, nécessaire pour contenir l'étalement urbain, doit s'inscrire dans une organisation polycentrique visant un meilleur équilibre entre habitat, emploi et services. Cet urbanisme opère un rapprochement autour de pôles structurants (en particulier des pôles multimodaux de transport) des diverses formes d'activité (emplois, services publics). Cette volonté est présente dans toutes les stratégies régionales (schémas directeurs de 1965, de 1974, de 1994) s'appuyant sur des centres d'envergure européenne (La Défense, Roissy, Marne la Vallée, Orsay/Saclay/Massy/Orly) et sur les villes nouvelles. D'autres secteurs (appelés pôles « restructurateurs ») en première et seconde couronne et certaines villes anciennes en périphérie complètent ce dispositif polycentrique. Le mouvement est donc engagé ce qui est confirmé par la dernière enquête sur la mobilité (accroissement des déplacements de courte portée autour des centres choisis) mais reste largement à compléter.

Cette évolution vers le polycentrisme doit être complétée en utilisant l'expérience acquise. De nouvelles entités commerciales inventent une forme particulière de centralité, souvent déconnectées de la zone d'habitat et favorisant la spécialisation spatiale. Elles pourraient s'intégrer à la stratégie d'ensemble si on les complète par des services collectifs (transport, administration, commerces diversifiés).

Si les expériences de la Défense et des villes nouvelles ne sont pas reproductibles, il reste à suivre celle de la Plaine Saint-Denis qui tente de faire fonctionner sur un espace de friches industrielles, habitat, emplois tertiaires, loisirs, technopôle, enseignement, tout en restant connectée au reste de la société francilienne et même nationale (en particulier par la présence du stade de France). D'éventuelles grandes manifestations (comme par exemple l'arrivée des Jeux Olympiques) peuvent être un moyen au service de la rénovation de l'urbanisme dans une stratégie régionale de long terme.

Ce polycentrisme ne doit bien évidemment pas se parer d'égalitarisme. Tous les centres ne présenteront pas les mêmes caractéristiques. Certaines offres rares (l'Opéra, le Louvre, une grande densité de tertiaire, de larges espaces verts,...) ne seront présents que dans l'un ou l'autre centre. Le polycentrisme doit donc être hiérarchisé et présenter un socle commun minimal (l'intermodalité des transports en commun, des services publics non marchands, des commerces de proximité) sur lequel viennent s'appuyer des services supplémentaires spécialisés (culture, emplois particuliers,...)

Enfin, en **rupture** l'utilisation des friches industrielles peut entraîner une réelle modification des tendances vers la ville compacte concentrique. Cette utilisation pourrait être renforcée en mettant en œuvre une politique contraignante à l'image de ce qui se fait aux Pays-Bas et en considérant que le logement (comme l'énergie et les télécommunications) participent de fait à l'intérêt intra régional et nécessite une régulation forte. Le polycentrisme devra accompagner toute nouvelle extension¹⁶⁰ de la zone urbaine pour conserver des temps de déplacement acceptables.

Prix

La tension entre l'offre et la demande est une mesure de l'attractivité d'un territoire. La région, si elle attire, devra accepter une augmentation inéluctable des prix et donc une variabilité des salaires.

Pour une part importante du territoire la tendance actuelle est à une augmentation des prix en partie liée à la raréfaction des surfaces disponibles répondant à la diversité de la demande.

Il n'y a pas de réelle **incertitude** dans ce domaine sauf à accepter l'idée d'une non attractivité du territoire. Ce qui aurait inmanquablement un impact sur les prix hors Paris, ce dernier restant de toute façon attractif sur la durée de l'étude notamment par sa dimension culturelle.

La **tendance** demeure à une déconnexion entre lieu de travail et lieu de vie en particulier parce que la modification constante du monde économique ne permet plus de lien à long terme entre travail et domicile¹⁶¹. Le logement, nécessité reconnue, est au carrefour des stratégies politiques et oscille entre marché et dirigisme. Pour l'heure, le prix semble être le seul déterminant commun. Quelle sera la capacité de la région à maintenir un équilibre entre les deux méthodes ?

Une **rupture** est possible dans les prix en dissociant la propriété du bâti et du sol. Cela n'aurait un impact que si le sol est propriété publique, ce qui ne va pas dans le sens de la culture libérale actuelle et ne réduirait pas la tension sur la demande. Cependant, le contrôle de l'usage de la part foncière disponible dans la partie la plus dense (les propriétaires de ces surfaces sont souvent contrôlés par la collectivité) peut peser sur le marché. Le choix des bénéficiaires des meilleurs emplacements resterait cependant toujours difficile.

¹⁶⁰ De telles extensions doivent tenir compte des nécessités de protection de l'environnement et d'économie d'énergie.

¹⁶¹ Le concept des années 60 (« métro-boulot-dodo ») n'est plus aussi présent dans les esprits puisque les transports de liaison domicile/travail ne représentent plus que 40% des déplacements.

Qualité

Le niveau de qualité des logements en Ile-de-France s'est fortement amélioré durant le dernier demi-siècle. Seule la dimension de ceux-ci demeure inférieure aux besoins avérés. La rénovation entraîne souvent la disparition de logements privés vétustes mais qui, de fait, organisent un marché du logement social se substituant au manque de logements sociaux adaptés à la population concernée. Il y aurait **rupture** avec une reprise de la construction du logement social. Mais la question du financement demeure et les pressions à la baisse sur le coût de tels logements ne sont pas de nature à attirer des investisseurs. Toutefois, cette reprise doit concerner tous les types de logement, car l'attente concerne l'ensemble du parc.

La qualité des logements est tout d'abord affaire de construction : qualité architecturale, qualité du bâti, agrément de l'environnement immédiat, proximité des commerces et des services, cohésion sociale. Elle dépend évidemment de la densité de logements et d'activités. Une part non négligeable de cet environnement (en particulier la lutte contre le bruit et la mise en place d'aménités « publiques ») est financée par la collectivité, ce qui conforte l'idée d'un développement globalement contrôlé par la puissance publique.

Si l'on considère la densité combinée entre habitants et emplois, il existe un véritable écart entre le centre et la périphérie. Au centre, les valeurs sont extrêmement élevées, mais elles se réduisent rapidement dès que l'on s'éloigne vers la périphérie. Globalement, la densité hors Paris est assez comparable à celle que l'on retrouve dans les centres des villes de province. Elle n'est donc pas particulièrement élevée. D'ailleurs, une faible densité n'est pas significative d'attractivité : elle est particulièrement faible pour les grands ensembles (avec un coefficient de densité de 0,5) et malgré tout ceux-ci n'ont pas trouvé leur propre attractivité. C'est la complexité urbaine et la mixité image/emplois/services qui font la base de l'attractivité¹⁶².

Enfin, un regard global sur la région doit préserver des espaces de respiration, peut-être au prix d'un étalement urbain contrôlé, de manière à intégrer ces espaces dans la part urbaine plutôt que de les concentrer à l'extérieur de cette zone au risque d'accentuer les migrations.

¹⁶² Interview de François NOISSETTE Direction Régionale de l'Équipement 22 octobre 2003

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Diversité	<p>Spécialisation spatiale.</p> <p>Augmentation de la surface par habitant et diminution de la surface des logements.</p> <p>Disparition partielle de logements sociaux de fait</p>	<p>Accentuation d'un souhait de vivre en ville moyenne.</p> <p>« Sanctuarisation » de Paris</p>	<p>Urbanisme harmonisant individuel (avec une organisation du péri urbain) et collectif (densification des centres).</p> <p>Relance du logement social et plus généralement de la construction de logements.</p>
Polycentralité	<p>Volonté partiellement aboutie du SDRIF.</p> <p>Centralités nouvelles autour des pôles commerciaux.</p>	<p>Possibilité de mettre à jour un projet urbanistique régional.</p>	<p>Réutilisation des friches industrielles.</p> <p>Spatialisation organisée.</p>
Prix	<p>Accroissement principalement dans Paris.</p>	<p>Capacité de répondre aux augmentations des prix (première résultante de l'attractivité).</p>	<p>Accroissement du nombre de logements sociaux.</p>
Qualité	<p>Amélioration de la qualité, rénovation de logements anciens.</p>	<p>Capacité à faire évoluer le logement social de fait sans pénaliser la population correspondante.</p> <p>Capacité à réduire les nuisances.</p>	<p>Relance du logement social.</p> <p>Mixité sociale accrue.</p> <p>Intégration permanente dans l'environnement.</p>

II- 4) Réseaux de communication

Quelques données

Deux types de réseau sont particulièrement concernés : les réseaux de télécommunications et les réseaux de transports de personnes. Le transport de fret qui intéresse au second rang les Franciliens a été analysé dans le chapitre Entreprises.

Télécommunications

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la région (comme le pays dans sa totalité) a vu la transformation complète de son réseau de télécommunications. En l'espace de 20 ans, le paysage a totalement changé et il n'existe plus de lieu qui ne puisse accéder à la télécommunication vocale. Cependant, l'utilisation de ce réseau de télécommunications s'est élargie au fil du temps à la transmission de données et d'images. Dans ce domaine, la région Ile-de-France, largement développée dans la zone centre, est en cours d'équipement dans la zone périphérique. Cependant ce développement reste en retard pour ce qui concerne le très haut débit. Par ailleurs, l'usage de cet outil est en retrait si on le compare à d'autres métropoles de niveau mondial. L'élargissement de cet emploi est surtout affaire de contenu (informations, connaissances, messagerie...) ou de confiance (commerce).

A l'horizon de notre étude le transport de données et d'images ne sera plus considéré comme une nouveauté : les adolescents d'aujourd'hui sont largement familiarisés avec ces outils¹⁶³. L'équipement régional devra donc anticiper les besoins ainsi générés.

Transports de personnes

Dans ce domaine, le réseau est particulièrement développé. Ainsi, sur 2,2% du territoire national, on trouve environ 15 000 kilomètres de voies routières (dont près de 1000 km de voies rapides) et 1850 km de voies ferrées (soit près de 6% du total national)¹⁶⁴. Ce réseau permet aux Franciliens et aux visiteurs d'opérer quelque 37 millions de déplacements par jour ouvrable (valeur de 1997) selon plusieurs modes ¹⁶⁵:

- un tiers à pied
- deux tiers par un mode mécanisé dont 68% en voiture particulière, 28% par les transports en commun, 4% par un autre moyen (deux roues, taxi,...)

La mobilité des Franciliens s'est fortement accrue au cours du demi siècle précédent. C'est ainsi que pour les seuls déplacements motorisés, les Franciliens ont opéré 25 millions de déplacements journaliers en 2002 alors que ce nombre était de 10 millions en 1960.

Dans cette mobilité motorisée, l'utilisation du véhicule individuel prend une place prépondérante (70% des déplacements en 2000 contre 35% en 1960)¹⁶⁶.

Le déplacement dans l'espace d'une population fortement mobile est un déterminant de l'attractivité. Ainsi, le comportement des automobilistes, l'existence ou non d'embouteillages, la

¹⁶³ Voir « Consommation et mode de vie » Bulletin du CREDOC n°172 de janvier 2004.

¹⁶⁴ Ces voies ferrées régionales sont essentiellement utilisées pour le transport des voyageurs (plus de 1 600 km)

¹⁶⁵ Voir le rapport CESR de Jean-Michel PAUMIER sur le financement des transports en commun en Ile-de-France.

¹⁶⁶ IAURIF 40 ans en Ile-de-France Rétrospective 1960 2000

possibilité de garer son véhicule, le niveau de sécurité, les possibilités de déplacement pour les personnes à mobilité réduite, sont autant d'éléments intégrés dans la lecture de l'attractivité.

La place des transports publics

Près de 6 000 points d'arrêt marquent le réseau de transport des voyageurs. 73 millions de voyageurs ont transité dans les gares principales de Paris en 1999 et plus de 2,5 milliards de voyageurs ont emprunté le réseau RATP. Le système de paiement particulier (ticket unique pour l'utilisateur fréquent : « coupon orange ») a conduit à la vente de 26,5 millions de coupons¹⁶⁷. L'introduction d'une carte spécifique pour les jeunes (Imagine « R ») a entraîné un accroissement de plus de 15% du nombre de coupons vendus. Le système de transport est donc largement utilisé tant pour les usages domicile/travail que pour l'usage loisir. Grâce à cette densité (principalement dans la zone centre -Paris et une partie de la première couronne- comme nous le verrons ci-après), la part des transports en commun s'est stabilisée depuis quelques années.

La répartition modale est cependant largement différente entre Paris et la périphérie. Ainsi les habitants de la seconde couronne (et même parfois de la première) sont souvent dans l'obligation d'utiliser un véhicule personnel faute d'une présence suffisante des transports en commun. La dispersion de l'habitat (conséquence d'un manque d'organisation de l'espace) ne favorise pas la mise en place d'un tel réseau à des coûts supportables par la collectivité.

Le Plan de Développement Urbain (PDU) rappelle les attentes des Franciliens :

- développement des transports hors Paris
- augmentation de la qualité perçue (régularité, fréquence, amplitude, confort, accessibilité)

D'autres attentes sont soulignées :

- la sécurité
- un accès de même niveau sur toute la région et non pas dans la seule ville de Paris
- des temps de parcours les plus faibles possibles

Toutes ces demandes sont génératrices de coûts et donc nécessitent des financements supplémentaires importants. Elles sont reprises dans le contrat de Plan Etat/ Région 2000-2006 et conduisent à un accroissement des projets en première et seconde couronnes (développement du réseau, accroissement de la qualité de service). Dans ce cadre, les investissements routiers restent importants¹⁶⁸.

Il reste toutefois patent que la région Ile-de-France se distingue des autres régions métropolitaines dans le monde par l'existence d'un tel réseau de transport public dense et de qualité.

Les autres moyens de transport

Si le véhicule individuel reste le moyen le plus répandu, d'autres modes émergent depuis quelques temps : les « deux-roues » non motorisés tout d'abord (les « deux-roues »²² motorisés sont assimilés au véhicule individuel) dont le développement nécessite des investissements ciblés, la marche à pied largement répandue dans la région (ne serait-ce que pour rejoindre un transport), les rollers (qui nécessitent aussi des investissements adaptés). Ce dernier mode,

¹⁶⁷ Les coupons annuels sont comptés pour 12. Source INSEE. Tableaux économiques régionaux 2000-2001

¹⁶⁸ Le développement du réseau routier est autant la conséquence de l'augmentation du trafic que la cause de cette augmentation. L'engouement pour le véhicule individuel conduit le Franciliens (c'est une situation que l'on retrouve dans beaucoup de grandes agglomérations) à favoriser ce mode de transport dès lors que le réseau routier le permet (en qualité mais surtout en temps global)

particulier à la région Ile-de-France, prend une place de plus en plus notable surtout au cœur de la région.

Quant à la voiture individuelle, son statut s'est largement modifié : elle a fait l'objet de tous les soins, avant de devenir une gêne au point que l'on puisse créer des obstacles à son usage (la création de nouveaux couloirs de bus aurait entraîné une baisse de 10% du trafic intra Paris en 3 ans). Mais elle reste un élément important dans les déplacements et l'entrave ici est compensée par un accroissement des difficultés ailleurs : ainsi, les opérations ayant pour objectif de réduire la circulation dans Paris ont un impact sur la périphérie s'il n'existe pas de moyen alternatif de transport. Une politique de limitation de ces transports, politique qui ne peut se développer que dans un cadre général régional, trouverait son apogée avec une facturation spécifique à la hauteur des coûts engendrés par cet usage.

Globalement, l'individu veut rester libre de son choix alors que spatialement, il est largement limité. Mais il est probable qu'à l'horizon de notre analyse, la question du coût et de la rareté des énergies fossiles modifiera de facto les habitudes de transport.

Deux déterminants ont été retenus

- Diversité
- Qualité et excellence

Diversité

Les Franciliens ont accès à une diversité de choix pour peu qu'ils soient dans Paris ou dans sa proche périphérie. La prééminence du transport individuel dans l'esprit des Franciliens les conduit à privilégier ce moyen pour accompagner leurs loisirs hors de Paris. Le transport en commun est donc fortement lié aux nécessités professionnelles. Par ailleurs, l'offre - conséquence ou cause de la désaffection ?- est réduite hors des périodes actives (fin de semaine, fin de journée, été,...).

Compte tenu de la large palette de modes de transport, les Franciliens arbitrent en permanence entre coût, temps, facilité,... mais favorisent le transport individuel dans deux situations principales : le manque local d'offre de transport en commun, d'une part, et la nécessité de transporter des objets, d'autre part. La première raison peut être contrebalancée par une offre adaptée de transport en commun en particulier lors des ruptures. Les évolutions des réserves en énergie fossile pourrait imposer des solutions radicales en ce qui concerne les transports individuels.

Toutefois, même si chacun reconnaît la nécessité de développer le réseau de transport en commun dans la périphérie, les plus grands investissements récents ont porté sur des lignes de Paris intra muros confortant sa position centrale. Quelques investissements ont été réalisés hors Paris : tramway Saint-Denis et rénovation du réseau ouest avec le tramway Issy Plaine/ La Défense se substituant à une ligne existante. La diversité en périphérie reste donc à parfaire.

Toute réflexion d'ensemble sur le transport en Ile-de-France doit donc conduire au confortement de la diversité des modes là où elle existe, et à sa création là où elle est nécessaire et possible, ce qui implique d'organiser régionalement l'espace francilien, et de développer une inter-modalité effective (entre tous les modes de transport : individuel mécanisé, deux-roues, marche à pied¹⁶⁹, transports en commun,...) tant pour répondre aux exigences de mobilité professionnelle que pour accompagner la demande de loisirs. Une telle inter-modalité nécessite la construction d'une polycentralité indispensable pour que la ville offre à ses habitants les services de base attendus. Enfin, une tarification adaptée (à l'instar de la carte orange

¹⁶⁹ Compte tenu de la distance parcourue moyenne, la marche à pied ou le vélo sont des modes intéressants. Ils sont regroupés sous la dénomination « modes doux » et présentent un caractère alternatif reconnu.

essentiellement utilisée pendant la semaine, mais intégrant la notion de famille) pourrait entraîner un usage plus intensif des transports en commun le week-end.

L'incertitude porte sur l'acceptation ou non de la part réservée au transport individuel, grand consommateur d'espace, et en partie responsable de la qualité de vie en région (voir infra). Du choix stratégique de la région dépendra l'affectation des financements : investissements en infrastructure pour le transport collectif ou investissements routiers favorisant le transport individuel. Ce choix ne peut être fait qu'au niveau régional tant les déplacements des Franciliens s'affranchissent des décisions prises localement.

Une stratégie régionale¹⁷⁰ claire pour entraîner une inversion de tendance entre individuel et collectif constituerait une **rupture** que pourrait accompagner une politique volontariste dans le développement des infrastructures (passer de l'accompagnement de la demande à la création de la demande¹⁷¹) tant en transports en commun qu'en aménagements¹⁷² pour l'utilisation du vélo ou la marche à pied. Enfin, l'organisation actuelle favorise les moyens collectifs importants (transport de plus de 50 voyageurs dans le même outil). Il reste à trouver des systèmes plus adaptés à des transports de proximité (rapprochement dans la polycentralité, taxis collectifs, covoiturage,...).

Qualité et excellence

Le réseau de transport favorise la disponibilité de la ville dans le temps et dans l'espace. Il est donc une composante essentielle de l'attractivité d'un territoire. Il bénéficie autant au transport des marchandises qu'au transport des personnes. Dans le chapitre *Entreprises*, nous avons regardé le réseau de transport sous la question de la disponibilité. Mais le regard des Franciliens est moins quantitatif que qualitatif. Il attend beaucoup de son réseau de transport : qualité, régularité, confort, sécurité, accès aux services¹⁷³,...

Les véhicules individuels répondent partiellement à la question (liberté de choix, confort intérieur, voirie de qualité) mais leur coût et la durée des déplacements limitent leur usage. On peut donc estimer que le Francilien opterait plus volontiers pour un mode commun si certaines des qualités du véhicule individuel lui étaient offertes dans les transports collectifs, sachant toutefois que la région ne pourra pas indéfiniment améliorer ce réseau de transport pour répondre collectivement à la diversité des attentes individuelles. L'usage du transport individuel est cependant rendu indispensable là où les transports en commun sont inexistantes : dans les espaces non couverts ou durant les périodes de non fonctionnement (en particulier la nuit). Selon que la voiture reste ou non au centre des choix du Francilien, il pourrait apparaître un besoin dans ces périodes et en ces lieux. Mais, préalablement, pour satisfaire ces deux attentes, il faut répondre à deux questions : la sécurité des voyageurs d'une part et le mode de financement d'autre part.

Les besoins du Francilien vis-à-vis des transports en commun est essentiellement de deux ordres : une attente immédiate en régularité et en qualité et une attente prospective en disponibilité continue car il n'est pas certain que l'idée de possession permanente d'un véhicule individuel perdure dans les années à venir. Une réponse à cette seconde attente (correspondant à l'horizon de notre étude) fonderait une réelle **rupture** pour la région. Elle est déjà à l'œuvre dans de grandes villes comme New York ou Hong-Kong. Reste à vérifier si elles ont répondu à

¹⁷⁰ Stratégie qui pourrait s'appuyer sur un PDU glissant

¹⁷¹ Voir à ce sujet le livre « Automobile et modes de vie urbain : quel degré de liberté » Vincent KAUFMANN, Christophe JEMELIN, JM GUIDEZ. La documentation Française (2001)

¹⁷² ce qui pourrait réduire les possibilités d'usage du véhicule individuel et réduirait dans le même temps les conflits d'usage de la voirie entre transports collectifs, transport de marchandises et utilisation individuelle.

¹⁷³ Un service en plein développement est la livraison à domicile, surtout dans le cadre d'une évolution favorable du e-commerce. Ce développement pose la question de la présence du client lors de la livraison, ce qui n'est pas compatible avec le développement du travail du couple.

une demande ou si elles ont généré la demande. Par ailleurs, les fonctions attendues, telles que régularité et fréquence nécessitent la recherche de nouvelles ressources que le voyageur ne voudra peut-être pas assumer.

La **tendance** aujourd'hui reste au maintien d'un fonctionnement diurne interrompu durant les heures de nuit (à l'exception de quelques moyens limités à Paris) et à une amélioration lente mais effective de la qualité dans une organisation du transport qui favorise pour longtemps Paris¹⁷⁴. **L'incertitude** sur la capacité à changer les modes d'organisation pèse sur la possibilité de modifier les amplitudes de fonctionnement. La maîtrise, formant **rupture**, de l'étalement urbain, pourra seule modifier les tendances actuelles privilégiant les infrastructures (nécessaires pour suivre, même modestement, l'étalement urbain) surtout si l'on imagine une difficulté de plus en plus grande à se mouvoir en véhicule individuel dans les espaces fortement urbanisés. Enfin, une réflexion sur l'intermodalité ne peut s'appuyer que sur une stratégie régionale –faite d'écoute, de débats, mais aussi de décisions- ce qui milite pour une gouvernance nouvelle en région.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Diversité	Accroissement de la mobilité. Demande d'un choix modal.	Maintien des parts respectives collectif/individuel. Devenir du véhicule individuel en urbain. Devenir des énergies fossiles.	Inverser les tendances collectif/individuel. Générer la demande.
Qualité Excellence	Centralité tournée vers Paris. Amélioration continue de la qualité des transports.	Maintenir la consommation d'espace. Capacité à changer les modes d'organisation.	Stratégie pour une inter-modalité. Favoriser l'usage des TC le week-end. Financement des investissements structurels dans une stratégie régionale.

¹⁷⁴ On peut dès lors se demander si la liaison Roissy Express (Roissy CDG/ Gare de l'Est) qui conforte la ville centre entre dans une telle stratégie. Par ailleurs, le tramway sud de Paris peut entrer en conflit avec les échanges banlieue/Paris en créant une barrière supplémentaire

II- 5) Potentiel culturel, sportif et de loisirs

Définition et éléments de base

Dans ce domaine, sont intégrés

- les équipements sportifs (stades, piscines, salles de sport,...),
- les équipements culturels (théâtres, musées, cinéma, salles de spectacles...) et l'offre culturelle correspondante (édition, arts, ..),
- les espaces de loisirs (forêts et parcs, offre ludique),
- les sites historiques (églises, châteaux, demeures et jardins).

En raison du rôle historique de Paris et de son rayonnement, toutes les disciplines artistiques et culturelles sont représentées et souvent avec une grande qualité. De même, les activités ludiques orientées vers la grande consommation se sont amplifiées au cours des dernières années¹⁷⁵. Il y a donc, à Paris, une offre de qualité mondiale reconnue qui participe largement à la fois au développement touristique et à la qualité de vie en Ile-de-France.

Cependant l'Ile-de-France, même si beaucoup font l'amalgame, n'est pas Paris et l'offre de la ville centre n'est pas facilement accessible pour un public situé en première ou deuxième couronne. De nombreuses communes ont développé une offre locale souvent limitée à une population restreinte et donc peu connue des publics franciliens. Cette méconnaissance est amplifiée par la couverture médiatique faisant la part belle aux réalisations parisiennes.

Les déterminants choisis sont au nombre de trois :

- Création et diversité des contenus
- Equipement
- Financement

Création

Il s'agit là, en premier lieu, de conforter une création **culturelle et artistique** déjà largement présente en Ile-de-France et principalement à Paris. Un tel confortement n'est réalisable que dans la mesure où il existe une réelle demande culturelle par les habitants. Cette demande est aujourd'hui inégalement répartie tant socialement que géographiquement.

En France, le système d'enseignement n'insiste pas ou peu sur la connaissance artistique : le développement de ces compétences est réalisé en dehors du système scolaire obligatoire dans des institutions locales d'accès libre. Ainsi, la transmission culturelle est fonction de la compétence culturelle des aînés. L'attractivité à long terme nécessite donc en premier lieu de générer rapidement la demande en développant, dans le cadre du système éducatif, un bon niveau de connaissance de base dans l'un ou l'autre des domaines : arts plastiques, musique, théâtre, danse. Au-delà de cette connaissance de base, chacun aurait loisir à compléter ou non ses connaissances par l'intermédiaire des systèmes de formation optionnels (en particulier, écoles de musique, écoles de danse, cours d'art dramatique..), le tout accompagné par une offre culturelle par les médias (radio, télévision grand public, journaux populaires, internet).

La demande étant ainsi initiée, la création trouvera son public. Une stimulation par des apports extérieurs, comme ce fut le cas aux XIX^e siècle et au début du XX^e, compléterait l'ensemble. Sans penser revenir au rayonnement que Paris a connu à cette époque –le monde global dans

¹⁷⁵ Voir à ce sujet le rapport du CESR « Vivre en Ile-de-France en 2025 » qui donne un aperçu complet des offres régionales.

lequel baigne la création artistique ne peut plus se contenter d'une seule capitale- le cosmopolitisme qui s'en déduit accompagnerait une large politique d'accueil des immigrants.

Le **sport** (comme toutes les activités à caractère ludique concernant le corps), dans toutes ses dimensions –populaire, haut niveau, local, mondial- participe de la vie sociale régionale. Il accompagne la vie des associations et favorise les échanges inter-personnels. La création de nouveaux sports n'est plus l'apanage des européens (les évolutions des disciplines sportives sont, depuis quelques années, toutes issues des continents américains et australiens). La région peut trouver dans ce domaine de nouveaux espaces d'action en libérant les initiatives et en accompagnant les découvreurs de sports et les initiateurs de loisirs.

Une **rupture** dans le domaine sportif pourrait s'appuyer sur la mise en place d'une manifestation d'ampleur internationale¹⁷⁶.

Equipements

Les équipements pour **activité récréative et sportive** sont au nombre de 22 800. Pour la plupart des sports, la région Ile-de-France présente un taux de licenciés supérieur à la moyenne nationale principalement dans les disciplines à coût élevé et à forte consommation d'espace (21% des licenciés français en tennis ou 29% en golf). Cependant, si le nombre de licenciés augmente, sa représentation par rapport au niveau national est en baisse pour certaines disciplines si l'on se compare à 1992 (par exemple pour le tennis un peu plus de 27% en 1992 et pour le golf plus de la moitié des licenciés étaient Franciliens en 1992). Cependant, les grandes manifestations sportives ont un fort impact sur l'évolution du nombre de licenciés. La distribution sur la région est assez homogène, les communes hors Paris (tout particulièrement les communes populaires) ayant généralement beaucoup investi dans ce domaine. Cependant, en seconde couronne, les équipements peinent à suivre un développement croissant. Quelques équipements (principalement stades de plein air et stades couverts) sont aptes à accueillir des manifestations d'ampleur internationale mais restent à développer pour certains sports (natation par exemple bien que le nombre de piscines soit élevé).

Le potentiel **culturel** est plutôt concentré sur Paris. Ainsi, le cinéma a bénéficié de plus de 48 millions de visiteurs en 1998, dont 27 millions à Paris (soit plus de 56%) malgré une offre plus importante en banlieue avec plus de 112 000 fauteuils soit 59%. Les théâtres sont eux aussi concentrés sur Paris (et même sur une partie de Paris, car l'offre n'y est pas homogène). Quelques communes périphériques possèdent des centres reconnus d'art dramatique créés dans le cadre d'une décentralisation de l'activité culturelle.

Cependant, à l'exception de ces quelques centres et contrairement à des agglomérations provinciales de même dimension, les communes et groupement de communes autour de Paris n'offrent pas la même qualité de spectacles¹⁷⁷. Ainsi, les concurrences intra-nationales se font au détriment des villes moyennes de la région. Dans ce cadre, chacun considère qu'il peut bénéficier de la grande qualité de l'offre parisienne mais les difficultés de transport (distance et surtout durée) rendent délicat l'accès pour les habitants hors Paris. L'idée d'une région unique ouverte à tous et bénéficiant à tous reste une donnée fondamentale de l'image globale mais apparaît de plus en plus comme une idée reçue.

¹⁷⁶ L'organisation de la coupe du monde de football a permis la construction d'un stade de niveau international. Pour d'autres manifestations, leur «capacité d'entraînement» tient autant à leur qualité qu'à leur notoriété. Une politique de communication est alors indispensable pour des actions de haut niveau surtout si elles n'ont pas de pouvoir engouement populaire.

¹⁷⁷ Pratiquement toutes les agglomérations de 100 à 200 000 habitants ont un auditorium et une salle de type ZENITH pouvant accueillir les plus grands spectacles alors que rares sont les bassins de vie de la couronne parisienne de même dimension capables d'offrir ce même niveau de spectacle. Pour les salles les plus connues l'offre est principalement tournée vers un public averti et habitué aux spectacles de la ville centre.

Enfin si, globalement, on peut considérer que la demande des Franciliens recoupe celle des Français en général, il n'y a pas de pression sociale pour développer ces objets collectifs. En effet, seuls 19% des Français¹⁷⁸ considèrent que l'offre culturelle et sportive est un élément déterminant du choix de la résidence.

Financement

Parmi toutes les activités évoquées, quelques unes sont prises en charge financièrement par le consommateur. C'est le cas de certaines activités théâtrales et de certains spectacles, des parcs de loisirs, des activités ludiques, de quelques manifestations sportives. Mais globalement, rares sont les manifestations totalement prises en charge par l'utilisateur. La région, avec Paris, est le premier destinataire de l'investissement public national (la présence à Paris d'une offre de renommée internationale comme le théâtre classique, l'opéra, la danse et plus généralement la musique classique implique un apport particulier de l'Etat pour le maintien de ces domaines). Pour les autres offres, la région s'appuie sur un financement particulier des collectivités locales chacune dans leur domaine de prédilection (il n'y a pas de partage formel entre les diverses sources publiques de financement). Le mécénat d'entreprise reste marginal pour le financement de cette offre culturelle. Il est le fait de quelques entreprises de niveau national et international.

Il apparaît donc trois sources de financement : les collectivités, le consommateur, le mécénat. Mais quelle que soit la source, les capacités de financement sont directement liées aux capacités économiques et financières de la Société. Il ne peut donc y avoir de prospérité dans ce domaine que dans le cadre d'un arrière plan économique dynamique. Les plus grandes époques de rayonnement (culturel principalement) ont toujours bénéficié d'une économie dynamique et prospère. Même si ce lien dynamique économique/ création culturelle reste permanent, le système devra trouver au moins partiellement des sources de financement pérennes en particulier en s'appuyant sur une demande forte entraînant, de fait, un intérêt des entreprises pour ajouter leur nom à ces actions culturelles et/ou sportives. Ceci est d'autant plus important que certaines entreprises bénéficient largement de l'essor économique généré par de telles actions (en particulier les entreprises du secteur touristique) et d'autres peuvent s'appuyer sur une telle diversité d'offre culturelle et/ou sportive pour faciliter l'appel à des compétences pointues.

¹⁷⁸ Sondage SOFRES Août 2003 repris par Le Moniteur

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Création	<p>Cosmopolitisme culturel.</p> <p>Développement de tous les sports matures.</p>	<p>Création stimulée par les apports mondiaux.</p>	<p>Formation scolaire de base à la connaissance des arts.</p> <p>Génération de nouveaux sports.</p> <p>Manifestation sportive internationale.</p>
Equipements	<p>Distribution culturelle non homogène.</p> <p>De nombreux équipements sportifs.</p> <p>Des équipements de loisirs situés souvent en seconde couronne.</p>	<p>Attente réelle des Franciliens.</p> <p>Déséquilibre centre/périphérie accentué.</p>	<p>Remodelage de l'offre pour s'intégrer dans les nouveaux bassins de vie.</p>
Financement	<p>Partage en équilibre instable public/usager/privé.</p>	<p>Dépendance économique forte et arrière plan défavorable.</p>	<p>une coordination régionale des interventions des collectivités locales.</p> <p>Accentuation de la notion de mécénat culturel (entreprises, personnes privées).</p>

II- 6) (Autres) Equipements collectifs

Les équipements considérés dans ce chapitre participent généralement du service public non marchand : maisons de proximité (justice, administration, ..), système de santé, maisons de retraite, crèches, ... Il reste à inventer les services marchands ou non marchands de demain.

Comme en ce qui concerne les équipements culturels, sportifs et de loisirs, les équipements visés dans ce chapitre sont d'autant plus présents que la commune qui les héberge organise une centralité particulière. A ce fait s'ajoute l'ancienneté de l'urbanisation¹⁷⁹. Une analyse globale comme celle-ci ne peut donc dégager que des tendances moyennes et ne donne pas une idée précise de la répartition des offres sur le territoire. Cependant, on peut noter deux caractéristiques : le meilleur équipement est inscrit dans Paris (avec, il est, vrai des variabilités fortes selon les arrondissements¹⁸⁰) avec un écart élevé avec les villes les mieux équipées de la banlieue. Dans les banlieues, ce sont les communes à dominante populaire qui offrent le meilleur équipement. En émergence, apparaissent les maisons de service de proximité qui complètent la relation client/commerçant.

Quelques éléments pour situer la question

Pour ce qui concerne la santé, le nombre de lits disponibles était d'environ 77 000 (dont environ 55 000 lits pour les courts séjours) en 1996. En 1999, il était supérieur à 80 000 (avec près de 54 000 lits pour les courts séjours). La densité régionale n'est pas un facteur de réduction du nombre de médecins par habitants : avec plus de 42 000 (en augmentation de près de 5% depuis le 1^{er} janvier 1995 pour les médecins généralistes et de 2% pour les spécialistes qui représentent 55% de la totalité), il y avait près de 4 médecins pour 1000 habitants au 1^{er} janvier 1999, ce qui représente plus de 24% de l'offre nationale. Cependant, le nombre total de professionnels de santé est assez similaire à ce que l'on constate sur le territoire national (le nombre total représentait 20,9% de l'offre nationale au 1^{er} janvier 1999).

Pour l'accueil des personnes âgées, l'Ile-de-France offre près de 72 000 lits (ou places) principalement en banlieue, soit moins de 13% de la capacité nationale (alors que les personnes âgées de plus de 60 ans en Ile-de-France représentent environ 14,6% du nombre de personnes de plus de 60 ans en France). Le nombre de Franciliens âgés de 75 ans et plus, était de près de 600 000 en 2000. Ils seront le double en 2030¹⁸¹. Si l'on compare la région avec Tokyo ou Londres, on constate que Paris héberge un plus grand nombre de personnes âgées de 85 ans et plus. C'est probablement la conséquence de deux éléments antagonistes : d'une part la possibilité pour certains de pouvoir pratiquer la double résidence et d'autre part, l'impossibilité pour d'autres d'accompagner la migration des classes moyennes vers la banlieue¹⁸². Paris a donc une population particulière de personnes âgées alors que l'équipement en maisons adaptées est insuffisant.

A l'opposé, le nombre de places pour l'accueil des enfants (crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants, assistantes maternelles) représente plus de 36% de la capacité nationale (près de 104 000 places au 1^{er} janvier 1999 à comparer à environ 480 000 enfants de 3 ans et moins). Ce nombre est en augmentation de 3% par rapport à 1994¹⁸³.

¹⁷⁹ Voir. Edmond PRETECEILLE dans Paris Projet n° 34-35

¹⁸⁰ C'est par exemple le 5^o arrondissement qui est le mieux pourvu en crèche et les 10^o et 18^o qui sont les moins bien équipés.

¹⁸¹ Source ORS Janvier 2003

¹⁸² Colloque « Vieillir dans quatre mégapoles » Juin 2003. World Cities Project.

¹⁸³ Source : Tableaux économiques régionaux – INSEE 2000-2001

L'accueil des handicapés est moins pourvu qu'en province (l'accueil des adultes représente moins de 13% des capacités nationales et l'accueil des jeunes se limite à 14%) alors que les aménagements de voirie sont plus nombreux. Toutefois, l'offre de réadaptation bénéficie de l'exceptionnel équipement sanitaire de la région : elle représente 28% de l'offre nationale.

Enfin, le nombre de communes favorise une large présence des services d'administration locale. Il reste cependant à organiser une meilleure répartition géographique des services d'administration nationale (transfert de lieux d'accueil pour les rapprocher des nouveaux lieux de vie). Pour l'essentiel, les offres de type services publics (hors offre communale) sont concentrées sur Paris. Elles sont les héritières d'une organisation ancienne (voir le cas des services de secours ou des services de sécurité organisés selon un découpage administratif ancien qui a été profondément modifié à la fin des années 60). La densité du réseau de transport dans Paris favorise l'accès à ces services. Mais, a contrario, le réseau hors première couronne, est trop faible pour permettre l'accès à ces services. Il ne favorise pas, par ailleurs, la relation avec les services déconcentrés de l'Etat.

Quatre déterminants ont été retenus :

- Complémentarité et diversité
- Densité
- Accessibilité
- Qualité

Complémentarité et diversité

La région est fortement équipée en établissements de santé mais avec une distribution privilégiant le centre de la région. C'est la résultante de la centralisation française et donc un héritage du passé. Ils sont d'ailleurs concentrés à l'intérieur de la première couronne (et même assez largement dans Paris). Pour les établissements dont l'intérêt n'est apparu que lors des dernières décennies (lits médicalisés pour personnes âgées et établissements d'accueil pour handicapés), la région accuse un retard important.

Par ailleurs, une distribution homogène (et/ou des facilités de transport) des services déconcentrés de l'Etat pourrait faciliter la vie des citoyens situés en périphérie. Un effort sur les outils modernes de gestion serait de nature à compenser partiellement les difficultés liées à l'éloignement (la tendance actuelle est à l'allègement des structures et à une recherche de simplification de la relation Francilien/ administration). Les évolutions correspondantes sont cependant trop lentes pour être perçues favorablement par les usagers.

Les **incertitudes** portent principalement sur la capacité de rénovation des méthodes de travail, en particulier par l'apparition de moyens informatiques nouveaux et par la création de nouveaux modes de relations citoyen/ administration intégrant notamment une simplification du langage et des procédures. A titre d'exemple, les méthodes mises en place par la ville d'Issy-les-Moulineaux ou par le ministère des Finances pourraient servir de référents pour bâtir de nouvelles relations et limiter les déplacements inutiles.

En **rupture**, il est possible d'imaginer pour l'avenir une combinaison entre une proximité plus forte et des outils modernes. La proximité favorise la relation avec la population la plus fragile et les outils modernes réduisent les déplacements pour les actifs. Le mariage des deux à l'intérieur de maisons polyvalentes de proximité faciliterait la plurifonctionnalité des accueillants et l'orientation efficace des utilisateurs.

Densité

La région est confrontée à un double défi : un taux de fécondité supérieur au taux national et une augmentation sensible des personnes âgées. Pour répondre à l'attente suscitée par le maintien du taux de fécondité (environ 161 000 naissances par an avec une variation de $\pm 1 000$

depuis 1993 à comparer à la valeur atteinte en 1991 : 169 000) et pour tenir compte de l'augmentation du travail féminin en Ile-de-France (voir à ce sujet le chapitre « Marché du travail »), le nombre de lieux d'accueil pour la petite enfance a nécessité une attention particulière, mais une distribution plus homogène reste à construire.

Par ailleurs, l'accroissement de l'espérance de vie devrait faire passer le nombre de Franciliens dépendants de 89 000 en 2000 à 123 000 en 2030 soit une augmentation de 30%.

Pour les personnes âgées, la région offre 40 000 places médicalisées soit près de 1 place pour 2 personnes de plus de 75 ans dépendantes. La mise en place des EHPAD (établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes) entraîne une augmentation systématique de la capacité médicalisée des établissements. Enfin, les réformes récentes (prestation unique dès 1997, prestation spécifique dépendance puis Allocation Personnalisée d'Autonomie en 2002) ont entraîné une augmentation forte du nombre de demandes de prise en charge de la dépendance à domicile et en établissement (ce nombre a été multiplié par six depuis la mise en place de ces réformes¹⁸⁴).

Les **incertitudes** portent, d'une part, sur le maintien ou non du taux de fécondité (il se maintient depuis un quart de siècle autour de 1,8), et d'autre part, sur le maintien en région Ile-de-France des personnes âgées. Pour ces dernières, plusieurs facteurs influent de façon contradictoire : la proximité des lieux de soin et de la famille, l'attachement à un lieu de vie favorisent le maintien ou le retour en Ile-de-France, alors que la difficulté de vie en milieu urbain (difficulté de déplacements, bruits, confort, coûts) entraîne le départ de l'Ile-de-France. Selon les hypothèses retenues, le nombre de personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans pourrait osciller entre 133 000 et 169 000 en 2030 (dont 103 000 à 139 000 de plus de 75 ans)¹⁸⁵. L'accroissement pourrait ne concerner que la seconde couronne de la région (et la première dans une plus faible mesure : respectivement +88% et +19%)

En **rupture** : en plus de l'augmentation régulière et inéluctable des offres médicalisées (16 000 à 36 000 places en 2030), on peut imaginer une augmentation significative de l'offre de soins à domicile (doublement de l'offre en 30 ans soit 11 000 à 18 000 places et une croissance de 1 à 2% par an sur la période)¹⁸⁶.

Accessibilité

Cette nécessaire accessibilité est la résultante de la densité, de la complémentarité et de la modernité de l'offre locale. Les tendances et ruptures sont donc directement liées aux questions visées ci-dessus.

Pour la **tendance**, on retrouve les centralisations administratives issues d'organisations anciennes. Les accessibilités sont donc souvent figées. Pour les **incertitudes**, la question de la modernisation des outils de travail reste posée (l'accessibilité est tout autant affaire de distance physique que de distance fonctionnelle). Pour la **rupture**, la question des maisons de proximité déjà évoquées, mariant habilement plurifonctionnalité, conseil, orientation et outils de communication, reste fondamentale.

En ce qui concerne la santé (hospitalisation, personnes âgées dépendantes, ...), le niveau d'équipement de la région reste marqué par son centralisme d'une part (hospitalisation) et par le poids de la seconde couronne (lieux d'accueil pour les personnes âgées) d'autre part. Les accessibilités par les transports en commun de ces établissements restent tributaires de leur

¹⁸⁴ Données partielles DRASS au 30 septembre 2002 (5 départements d'Ile-de-France) recueillies par l'ORS (Observatoire Régional de la Santé)

¹⁸⁵ Sources INSEE (enquêtes HID 1998 et 1999) et projections démographiques BONTOUT, COLIN, KERJOSSE : « Personnes âgées dépendantes et aidants potentiels : une projection à l'horizon 2040 » in DRESS, Etudes et résultats, n° 160, février 2002

¹⁸⁶ Source ORS

situation géographique : aisées en ville centre et difficiles en seconde couronne. Les évolutions sont dépendantes de l'évolution générale des systèmes de transport et de leur conception (voir infra).

Enfin, un effort tout particulier des communes permet à la région de bénéficier d'un réseau dense correspondant aux besoins de la petite enfance. La seule continuation de la **tendance** actuelle couplée avec un maintien du taux de naissance devrait correspondre globalement aux besoins. Reste à construire une répartition spatiale équitable.

La **rupture** pourrait provenir d'une organisation combinée transport/maisons médicalisées pour les personnes âgées. Mais cela n'aura d'intérêt que dans le cas où ces transports seront adaptés à la clientèle et notamment aux personnes à mobilité réduite, ce qui pourrait résulter d'une accélération des actions conduites dans le cadre de l'accessibilité de tous les transports et des établissements recevant du public.

Qualité

Pour les relations courantes avec l'administration, la qualité dépend autant de la rapidité d'accès à l'information que de la qualité de la réponse.

Pour le contenu, la tendance est à la répétition des processus et des offres. Les moyens à mettre en œuvre importent plus que la finalité de l'acte demandé. La capacité à favoriser l'initiative constitue l'**incertitude** majeure de l'offre des services publics. Une **rupture** pourrait naître de la mise en place de nouvelles relations fondées sur les techniques nouvelles de communication. Ces techniques ne remplacent pas la relation dans sa totalité, mais permettent de réduire les attentes pour les actes les plus simples et de concentrer l'effort sur les questions les plus complexes.

Côté santé, la **tendance** est à l'amélioration continue de l'offre de soin. L'**incertitude** est surtout affaire de ressources financières, la question de la limite de capacité de financement par la Société restant majeure. La **rupture** pourrait provenir d'une meilleure capacité à choisir une offre adaptée à ces mêmes ressources. Par ailleurs, un nouveau regard sur l'hôpital (gratuité des soins en hôpital, soins payants en régime libéral) conduit certains Franciliens à préférer l'attente dans les services d'urgence à une visite en cabinet libéral. Ce nouvel usage du système d'urgence obère sensiblement la qualité de son fonctionnement. Une organisation à deux niveaux (par exemple sur le modèle mis en œuvre en Suisse avec les maisons médicalisées de quartier) permettrait de concentrer les moyens sur les besoins réels urgenciers.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Complémentarité et Diversité	Allègement des structures. Simplification de la relation	Rénovation des méthodes de travail.	Maisons polyvalentes de proximité. Maisons polyservices.
Densité	Limitation des nouvelles offres pour la petite enfance. Augmentation de l'offre médicalisée pour les personnes âgées.	Maintien du taux de fécondité. Evolution du nombre de personnes âgées.	Augmentation significative de l'offre de soins à domicile. Rééquilibrage régional.
Accessibilité	Situations figées. Peu de coordination transport/lieux de vie (personnes âgées). Amélioration lente des moyens de transport collectif (personnes âgées, petite enfance). Forte densité de lieux pour la petite enfance mais avec une répartition imparfaite.	Modernisation de l'outil de travail et des méthodes.	Coordination transport /lieux de vie.
Qualité	Prééminence des moyens sur le résultat. Travail sur la solution plutôt que sur le problème. Amélioration continue de l'offre de soins mais dégradation du système d'urgence.	Capacité à favoriser l'initiative. Capacité de financement (choix de priorité).	Développement de la communication électronique. Mieux offre de soins et coût. Installer des maisons médicalisées de proximité.

II- 7) Qualité (et coût) de la vie

Quelques éléments pour situer la question

Le système de valeur qui prédétermine la qualité de la vie évolue avec le temps : il y eut un temps pour croire en la réussite par le travail, puis un intérêt pour l'environnement. Peut-être sommes-nous à l'aube d'une nouvelle ère construisant une relation nouvelle de l'individu avec la Société, une ère post-matérialiste dans laquelle la croissance, même en partageant équitablement ses fruits, n'est plus suffisante pour donner un surplus de bien-être ? En effet, si le niveau de vie des citoyens des pays développés a réellement augmenté¹⁸⁷ au cours du dernier demi-siècle alors qu'il était resté pratiquement inchangé au cours des siècles précédents¹⁸⁸, le niveau de satisfaction semble décroître.

Et pourtant, si l'on en croit un sondage récent de la SOFRES, les souhaits à court terme des Français (et donc des Franciliens) portent essentiellement sur des besoins matériels et individuels (l'argent, l'emploi et la santé) reléguant les valeurs humanistes en 4^e position. Mais qu'en sera-t-il dans 20 ans ? Quelle est la permanence de l'attente ? Est-il possible d'imaginer les attentes alors même qu'elles sont changeantes ?¹⁸⁹ Peut-être sont-elles directement la conséquence de l'environnement économique du moment ?

Par ailleurs, depuis quelques années et de manière récurrente, la qualité de vie vue des Franciliens est aussi prédéterminée par le sentiment de sécurité : sécurité dans les transports, sécurité dans les lieux de loisirs et, même, sécurité sur le lieu de travail. Même si cette question est en partie alimentée par une peur irrationnelle et quelques faits réels mais amplifiés, elle est souvent au centre de la préoccupation des habitants.

L'analyse du BIPE, évoquée en début de chapitre, montre une érosion significative de l'attractivité de l'Ile-de-France pour les Franciliens. Seuls les 15/24 ans échappent à cette « volonté collective » de quitter la région. C'est ainsi que, globalement et principalement pour les jeunes couples avec enfant, le solde pourrait être fortement déficitaire dans les 10 années à venir. Ceux-ci privilégient : le logement, la vie privée, le cadre de vie, la nature, la possibilité d'élever les enfants dans de bonnes conditions, les temps de transport et la diminution du stress. Les écarts qu'ils estiment entre leurs attentes et les offres régionales portent à près de 60% les désirs de mobilité dont plus de 90% en vue de quitter la région. Cette demande n'est pas aussi marquée pour les « seniors » puisque sur les 47% de partants potentiels, seuls 58% désirent quitter la région. Mais globalement, le constat reste le même : la région est moins attirante pour les actifs¹⁹⁰ ce qui pourrait déstabiliser le marché du travail et le besoin en équipements collectifs. Reste donc à la région à mettre en avant ses nombreux atouts et à les prolonger dans une offre intégrant les principes du développement durable.

Quatre déterminants ont été soulignés pour cette fonction :

- Diversité
- Cadre social de vie

¹⁸⁷ Mais la pauvreté a crû en Ile-de-France sur les dernières années contrairement à ce qui s'est passé dans les territoires les plus pénalisés économiquement.

¹⁸⁸ Voir JM KEYNES Essais sur la monnaie et l'économie. Payot 1971

¹⁸⁹ En 1968, les désirs des jeunes les rapprochaient plus d'une société non matérialiste, mais ce désir évolue peut-être au cours de la vie pour se concentrer sur des souhaits pratiques.

¹⁹⁰ Cependant, il n'est pas possible de déterminer les raisons profondes des migrations intra nationales qui ont permis le développement de la région. Peut-être n'étaient-elles, pour une grande part, que des migrations économiques ?

- Accessibilité
- Gestion du temps

Diversité

Pour satisfaire le plus grand nombre, l'offre doit tenter de couvrir une grande variété d'attentes répondant ainsi au désir d'accomplissement individuel. La variabilité de l'attente nécessitera toujours plus d'adaptation et de flexibilité. La tendance actuelle est à l'offre groupée et les plus grandes réussites sont sans conteste les manifestations de grande ampleur. Mais cela ne remet pas en cause le goût individuel, car le groupe se comportant comme un miroir, reste le porteur du souhait de l'individu, de son autonomie et de son accomplissement¹⁹¹.

L'incertitude réside dans la capacité de financement des actions collectivo-individuelles alors que tout le système est actuellement fondé sur la satisfaction moyenne du plus grand nombre.

Il y aurait **rupture** si la région mettait en œuvre une forte capacité d'adaptation et d'anticipation de la demande, fondement de la réussite de l'action.

Cadre social de vie

Si le logement et l'environnement définissent le cadre physique de vie et d'activité, la santé, la sécurité, la formation tout au long de la vie, la qualité de l'eau et de l'air sont la base du cadre social de vie. Tous sont présents dans les esprits, mais sont, bien évidemment, hiérarchisés dans les attentes, mais qu'un seul manque et le résultat est largement obéré.

La **tendance** actuelle est à plus de santé et plus de sécurité. Côté santé, l'espérance de vie progresse comme l'a rappelé le préambule de ce chapitre sur les Franciliens. Ainsi, en 1997, à la naissance, l'espérance de vie était de 75,9 ans pour les hommes et de 82,7 ans pour les femmes. Ces valeurs étaient meilleures que pour la France (74,7 ans pour les hommes et 82,3 ans pour les femmes). Si la mortalité est un peu plus faible qu'au niveau national, la région reste toutefois la plus touchée par le sida (89 nouveaux cas par million d'habitants et par an alors que cette valeur atteint 38 pour la France entière) et par la toxicomanie¹⁹². Côté sécurité, les Franciliens s'enferment de plus en plus (développement des portes à code et des portiers électroniques). Les quartiers fermés sont encore rares, mais l'exigence de sécurité renforce l'attente d'une politique sécuritaire et donc d'une action répressive. L'inégalité des Franciliens devant le bénéfice de la croissance est une des causes de l'émergence de ce sentiment.

Il en est de même pour la qualité de l'enseignement. Les exigences d'une carte scolaire peut induire des changements de positionnement géographique amplifiés par la question des représentations personnelles –construites ou estimées - d'un lieu.

L'incertitude la plus forte concerne la qualité de l'air et de l'eau. Pour cette dernière, la qualité est reportée sur l'exploitant et le Francilien n'est que peu acteur dans ce domaine. Mais pour la qualité de l'air, l'habitant reste un des principaux générateurs de pollution alors que toute mesure heurte son désir d'individu (contraintes individuelles pour un intérêt collectif). De même en ce qui concerne la pollution par le bruit : générée par les habitants, elle évolue avec le mode de vie. Elle peut difficilement régresser et notre capacité à la limiter reste incertaine.

La **rupture** pourrait provenir d'un discours équilibré replaçant le citoyen au centre de l'action. Il deviendrait donc opérateur principal de son cadre social de vie et co-responsable de la mise en œuvre des concepts de développement durable.

¹⁹¹ Audition de Didier ROBERT ATD Quart Monde le 28 octobre 2002

¹⁹² ORS Tableau de bord régional.

Accessibilité

Elle peut être financière (comme on l'a vu, les Franciliens posent largement l'argent comme référent pour la qualité de vie) ou géographique. La gratuité directe (mais le paiement est alors indirect) reste une attente forte, mais l'équilibre entre charge directe (donnant à chacun une idée du coût de l'offre) et charge indirecte est difficile à obtenir. Les tensions électorales poussent à la seconde et les réalités financières, à la première.

Géographiquement, la qualité de vie n'est pas mesurée avec les mêmes attentes au centre de la région et à la périphérie. Elle ne sera donc pas ressentie de la même façon et une offre décalée pourrait ne pas rencontrer d'attente. Mais la spécialisation porte en elle les germes de l'attente non servie (une offre dans Paris peut générer une attente en périphérie et vice et versa).

La **tendance** générale est à l'offre publique à coût réparti et à l'offre privée à charge individuelle. Par ailleurs, le système de transport (en particulier individuel par l'usage de voies rapides) facilite les échanges entre centre et périphérie. Toute offre complémentaire en matière de transport (réseau, vitesse des véhicules) favorise l'extension de la zone urbaine ce qui peut faire penser que la qualité de la vie en Ile-de-France pourrait trouver son accomplissement sur un territoire assez vaste.

Les **incertitudes** demeurent dans la connaissance des prix que pourraient payer les utilisateurs. En **rupture**, on peut imaginer des offres mariant le local et le régional.

Gestion du temps

La forte réduction du temps consacré au travail libère du temps pour mesurer la qualité de vie et pour participer aux offres. Cette réduction couvre toutes les périodes : diurnes, hebdomadaires, mensuelles, annuelles. Pour certains, ce temps est mis à profit pour partager ou pour apprendre. Pour d'autres, l'usage du temps est encore à découvrir. La qualité de vie peut donc s'en ressentir si la région n'offre pas la possibilité d'un apprentissage du temps libre.

Actuellement, le temps est consommé sans analyse particulière ¹⁹³. L'offre de formation à l'usage du temps (par le biais d'associations par exemple) pourrait constituer une **rupture** et donner à chacun le sentiment qu'il existe en tant qu'individu. Les associations sont un outil précieux pour donner de la valeur individuelle au temps libéré.

¹⁹³ Audition de Didier ROBERT ATD Quart Monde le 28 octobre 2002

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Diversité	Offre groupée et répondant à un spectre moyen d'attente.	Capacité de génération d'offres à la fois individuelles et collectives.	Adaptation rapide et anticipation.
Cadre social de vie	Attente toujours plus forte en sécurité et santé.	Participation du Francilien aux actions concernant la qualité de l'air et le niveau de bruit.	Discours équilibré entre Pouvoirs Publics et citoyens.
Accessibilité	Offre publique gratuite, offre privée payante. Facilité de déplacement.	Combien l'utilisateur est-il prêt à payer ?	Marier local et régional
Gestion du temps	Utilisation pragmatique.		Offre de formation à l'usage du temps.

II- 8) Climat (environnement) social

A propos de cette fonction

Le climat social participe de l'attractivité ou du rejet tant pour les Franciliens que pour les entreprises (voir le chapitre *Entreprises*). Cependant, si certains éléments se retrouvent pour les deux acteurs (en particulier sur la présence à Paris d'images de conflits qui ne la concernent pas directement ou qui ne sont pas de son seul fait), d'autres sont spécifiques à chacun. Il en va ainsi des questions sur le lien social et sur la relation sociétale.

Si l'on regarde l'origine des revenus des Franciliens, force est de constater que moins du quart de ceux-ci provient d'une activité soumise à la concurrence globale. Pour les autres, une part importante (plus de la moitié du total) bénéficie d'une ressource publique (salaires publics, retraites, prestations sociales) et le reste d'une ressource privée provenant d'entreprises qui ne sont pas confrontées à la concurrence internationale (elles sont confrontées à une économie locale fonctionnant sur la demande). La lecture des risques économiques et de leur impact sur le quotidien, est donc loin des représentations habituelles de la majorité des Franciliens. La compréhension des relations sociétales s'en ressent.

Trois déterminants ont été retenus :

- Conflit
- Tolérance
- Lien social

Conflits

Ce déterminant a été analysé dans le chapitre *Entreprises*.

Rappelons que IMD, dans son rapport 2003 aborde le niveau de conflictualité et place la région à la dernière place pour la qualité des relations dans le travail (en soulignant que ces relations sont généralement hostiles).

La **tendance** reste à une diversité d'appréciation sur le rôle des entreprises. Enfin, la transformation du monde industriel et l'abandon des repères du XIX^e siècle (voir le chapitre « Entreprise » fonction « Climat social ») génèreraient une **rupture** forte dans les relations sociales. Cette rupture pourrait être amplifiée avec la montée en puissance du pouvoir européen. Dans ce cas, l'image conflictuelle de la région (porte parole national) pourrait diminuer sensiblement.

Trois types de conflits sont présents : ceux liés aux entreprises, ceux générés par les relations inter-ethniques et enfin, ceux qui pèsent sur les relations intergénérationnelles.

Les conflits intra-entreprises sont marqués en Ile-de-France par un transfert de l'activité des grandes entreprises (fortement structurées syndicalement) vers des organisations plus petites fondées sur des relations individuelles et donc échappant aux appuis collectifs. Cette nouvelle organisation économique est-elle le ferment d'une nouvelle forme d'économie collective ? Ou la désunion sociale, conséquence de l'individualisme, sera-t-elle la forme élaborée future des relations professionnelles ?

Les conflits inter-ethniques sont-ils la conséquence du communautarisme ? Ce n'est pas certain. C'est plus probablement la résultante d'une exclusion du monde du travail, de l'expression des minorités, du regard des autres –le corps social rejette souvent la multiplicité des différences alors qu'il pourrait bénéficier de cette multiplicité pour construire la pluri-

culturalité de demain-. Ceci entraîne un affaiblissement de la socialisation et une marginalisation de fait. Par opposition, comme nous l'avons vu, le communautarisme peut fonder une sorte de primo-lien social. C'est l'évolution de ce lien qui peut poser problème s'il fonde une opposition aux règles républicaines fondatrices.

Enfin, le conflit inter-génération n'est pas à mesurer dans le seul sens de la solitude des plus anciens. Ceux-ci ont souvent bénéficié d'avantages (la position des personnes âgées dans la société actuelle n'a rien à voir avec ce qu'elle était avant 1970) alors que les jeunes sont souvent exclus du système¹⁹⁴. La trajectoire professionnelle souvent erratique de ces derniers générera des difficultés lors de leur sortie de l'activité professionnelle (en 2025, ces jeunes formeront la génération en fin d'activité).

Tolérance

Cette question est à relier à la question plus générale d'intégration des immigrants et à l'acceptation de l'existence de l'autre. L'anonymat, que nous verrons ci-après, est combattu dans ces milieux par une montée du communautarisme. Si ce dernier n'est pas un danger en soi, il constitue une faiblesse dans la volonté d'intégration républicaine

La vie actuelle, forte de son goût pour l'individualisme, ne favorise pas la mise en œuvre des préceptes égalitaristes républicains car ceux-ci ne conduisent à l'égalité qu'après acceptation du modèle collectif proposé. Les **incertitudes** concernent le retour d'un esprit républicain dans l'ensemble de la population. Cet esprit doit être mis en avant pour toute décision concernant les individus. En **rupture**, on pourrait accepter une certaine forme de communautarisme, comme antichambre de l'intégration.

Lien social

C'est ce qui tisse les relations entre les habitants d'un territoire. Il résulte à la fois d'une volonté de partage et d'un désir d'écoute. A l'horizon 2025, ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui tisseront ces liens.

Pour l'heure, les jeunes se caractérisent par leur acceptation globale du phénomène mondialiste sans que l'on sache si ce choix se maintiendra au fil du temps. Ils sont, aujourd'hui, solidaires s'ils peuvent traduire cette solidarité dans des actions concrètes sans pour autant oublier leur projet personnel. Il reste toutefois une minorité en décalage, minorité très militante. Ces minorités sont-elles l'émergence des valeurs de demain ou un épiphénomène sans lendemain ?

A l'horizon 2025, si des correctifs ne sont pas appliqués, le déséquilibre à l'origine du communautarisme, deviendra le problème central. Par ailleurs, plus l'habitat est dense et plus l'anonymat se pose en règle de vie et plus les rencontres sont difficiles.

La région n'échappe pas à cette analyse générale. La vie associative est un moyen d'échapper à l'isolement. Elle réussit si deux volontés se retrouvent dans le cadre d'une organisation spatiale multipliant les lieux de rencontre¹⁹⁵ : dans le département, dans le bassin de vie ou d'emploi, dans la commune ou dans les groupements de communes. Cette nécessité rejoint celle de la multiplication des lieux culturels dans un polycentrisme réfléchi. Elle peut être accentuée si le système politique favorise une forme de démocratie directe réduisant les distances et intégrant les populations sur des projets¹⁹⁶, et si elle ne recrée pas de ce fait une nouvelle institution. Par ailleurs, la construction d'un lien intergénérationnel familial est de nature à favoriser la solidarité dans la région.

¹⁹⁴ Voir à ce sujet Louis CHAUVEL. Le destin des générations. PUF

¹⁹⁵ Rencontre avec Denis CARRE. Université de Nanterre 25 mars 2003

¹⁹⁶ La ville de Saint-Denis a initié une certaine démocratie directe en générant des associations sous le pilotage d'un élu et en intégrant les populations étrangères –qui représentent de 27 à 28% de la population totale alors que 60% ont un aïeul non Français.

Les nombreuses associations locales sont d'autant plus ouvertes et actives que le tissu est moins dense, alors qu'elles semblent d'autant plus nombreuses que la densité est grande. Dans Paris, la capacité de ces associations à intégrer d'autres Franciliens reste une incertitude.

Enfin, la montée des solitudes marque la région : les deux tiers des plus de 60 ans n'ont pas ou peu de contacts familiaux. Cette solitude entraîne une « déliaison sociale », elle est en contradiction avec le socle de valeurs qui a fondé le pays.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Conflit	Des entreprises ressenties comme un mal nécessaire. Des conflits à visages multiples (intra-entreprises, inter-générationnels, inter-ethniques).	Acceptation de la multiculturalité.	Montée en puissance du pouvoir européen.
Tolérance	Contestation du modèle proposé.	Oubli des préceptes républicains.	Partir du communautarisme pour réussir les démarches d'intégration.
Lien social	Des associations d'autant plus ouvertes que le tissu est moins dense.	Capacité associative pour intégrer les nouveaux habitants.	Polycentrisme pour multiplier les lieux d'échange.

II- 9) Marché du travail.

Quelques éléments de réflexion

Le marché du travail a été analysé dans le chapitre *Entreprises* et l'on se reportera à ce chapitre pour mieux cerner la réalité de ce domaine.

Vu des Franciliens, le marché du travail peut recouvrir plusieurs formes d'emploi : ceux habituels du secteur marchand ou du secteur public, mais aussi les emplois relevant de l'économie sociale et solidaire. Ceux-ci concernent plusieurs dizaines de métiers et représentent, probablement, de 10 à 15% de l'emploi total. Ils sont indispensables pour maintenir, et parfois recréer, le lien social.

Le marché du travail est lié aux évolutions de la démographie. D'un côté, les habitants participent de la consommation et génèrent de l'activité par leur seule présence, de l'autre, cette activité de consommation ainsi que les activités de production génèrent de l'emploi. Mais il est difficile d'imaginer quelle est l'élasticité emploi/habitants et donc de déterminer quel sera l'effet d'une éventuelle réduction de la démographie à long terme. Dans une première hypothèse, il y aura déficit de demande, dans une seconde hypothèse, il pourrait y avoir déficit d'offre. L'économie de la région étant largement de type consommation (voir à ce sujet le chapitre *Entreprises*), le risque est grand de générer des évolutions conformes à la seconde hypothèse.

Cependant, dans un avenir plus proche (5 à 10 ans), il faut plutôt craindre une pénurie de compétences en particulier sur les compétences rares¹⁹⁷ (management, développement de la connaissance, développement local...) ou sur les compétences liées à des métiers pénibles (hôtellerie, restaurations, et plus généralement les métiers de bouche¹⁹⁸, distribution et vente,...). Pour ces derniers, l'écart entre demandes classiques d'emploi et besoins génère un nouveau marché du travail des activités pénibles s'appuyant sur une nécessité de promotion sociale des nouveaux entrants et tout particulièrement des populations immigrantes issues des pays pauvres. Beaucoup admettent que la compétence, génératrice de productivité, elle-même source de croissance, d'emploi et de prospérité est à l'origine de l'évolution économique que connaissent les Etats Unis depuis plusieurs années alors même qu'elle est languissante en Europe. Une prospective du marché du travail doit donc s'intéresser prioritairement à ces deux pôles extrêmes en construisant (et en captant) les compétences d'une part et en revalorisant les activités à base de main d'œuvre.

Trois déterminants ont été retenus :

- Dimension du bassin d'emploi
- Salaires
- Diversité des entreprises

Dimension du bassin d'emploi

La taille d'un bassin d'emploi est caractéristique de sa diversité et de la possibilité d'offrir des connexions tant internes qu'externes. Pour l'Île-de-France, le bassin d'emploi n'est pas limité à la seule région administrative, mais couvre la quasi-totalité du bassin géographique. Le rapport

¹⁹⁷ Roger MARTIN «La guerre des talents » in Harvard Business Review ou Les Echos du 16 septembre 2003 : « Partout dans le monde, les business-schools s'arrachent les professeurs »

¹⁹⁸ GARP Dossier Ile-de-France juin 2003

GEMACA a d'ailleurs étendu la région à une « région urbaine fonctionnelle » plus large que la région administrative. Le bassin d'attractivité est défini par les facilités de transport depuis ces franges extérieures. C'est la conséquence des politiques de transport même si la mise à niveau des coûts réels reste à faire. Dans ce cadre, il existe une offre d'emploi combinant les attractivités externes (coût du logement, qualité de l'environnement) et les capacités économiques de la région Ile-de-France.

Cependant, le bassin d'emploi ne peut être étudié dans sa globalité car cela reviendrait à dire que la mobilité est infinie et que des entreprises, en tous points de la région, peuvent bénéficier de la compétence de tous et inversement. Une analyse efficace devrait cerner le marché en fonction de sous territoires jointifs. Ainsi, la dimension du bassin dépend de la catégorie professionnelle de rattachement : il couvre l'ensemble de la région pour l'encadrement supérieur et se rétrécit de plus en plus au fur et à mesure que l'on s'éloigne des fonctions supérieures (par exemple, le bassin ne dépasse pas 10 km pour les ouvriers). S'ajoute à cette dispersion une hiérarchisation dans les choix qui intègre les effets d'image des territoires.

Depuis le début de l'ère industrielle (et même largement avant), la région Ile-de-France et au premier rang la ville de Paris, ont offert la plus grande diversité et quantité d'emplois en France. Dans ce sens, Paris a fait office d'ascenseur social. L'extension du bassin semble jouer à contresens et le nombre de jeunes attirés par un emploi dans la région (mais aussi par des études) est en diminution. D'ailleurs, toujours selon l'étude GEMACA, à évolution comparable avec Londres, la région Ile-de-France devrait offrir 500 000 emplois de plus. L'écart est la conséquence d'un taux de croissance plus faible (moins de 1% pour 3% atteints dans le Randstadt).

Le niveau d'activité est devenu largement tributaire de l'activité économique mondiale (voir potentiel économique : la région est très exposée à la concurrence). Dans un contexte généralisé de crise accompagné d'un système assurantiel important pesant sur les coûts collectifs, la région Ile-de-France verrait s'accroître le désintérêt de la part des immigrants (nationaux ou internationaux). En **rupture**, la mise en contrainte économique de la totalité du territoire, pourrait, à l'opposé, favoriser l'attractivité pour des professionnels acceptant un certain niveau de risque (en particulier de jeunes entrepreneurs). Cette rupture pourrait être provoquée en s'appuyant sur des professionnels issus des grands bassins d'emploi (en particulier en Asie).

A cette dimension géographique, s'ajoute une dimension professionnelle : la diversité des emplois offerts. Si l'activité « tertiaire » est dominante (sachant, de plus, que cette dénomination recouvre des emplois très différents), elle s'accompagne d'une activité « services à la personne » encore plus marquée dans une région à forte densité de cadres et d'emplois de haut niveau. Dans ce domaine, la **tendance** porte au développement continu de tels emplois. Une **incertitude** demeure : la capacité à maintenir une demande sachant que les niveaux de rémunération de ces emplois (lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par la collectivité) ne permettent pas toujours d'accéder à un logement décent en tout point du territoire et en particulier là où l'offre est forte (même si les mobilités géographiques inscrivent ces emplois dans un cercle de plus en plus grand). Mais les besoins de demain sont élevés et peuvent se regrouper en trois types :

- là où les créations d'emplois sont dominantes (informatique, recherche, études, assistant maternel, agent d'entretien) et les demandes actuelles faibles,
- là où les départs en retraite sont nombreux (fonction publique, enseignement, banque, juridiques,...) et pour lesquels la compétence existe (en particulier parce que les métiers correspondant sont généralement connus et plutôt anciens),
- là où les transformations industrielles imposent un surcroît de compétences techniques (gestion d'entreprises, relations clients, entretien,...).

Une bonne préparation de la région (en particulier par la mise en tension du système de formation) serait de nature à générer une rupture.

Salaires

Le salaire moyen en Ile-de-France est plus élevé qu'en province. C'est la conséquence d'une offre plus importante d'emplois de haut niveau. En revanche, à fonction égale, les salaires sont quasi-équivalents entre la région Ile-de-France et les autres régions à dynamique économique comparable. Cette équivalence ne joue pas en faveur de l'Ile-de-France compte tenu des autres coûts domestiques (logement, transport). La tension sur le marché du travail devrait normalement favoriser des offres salariales plus généreuses en Ile-de-France. Reste toutefois la question de l'égalité salariale spatiale dans la fonction publique et dans les entreprises publiques.

Diversité des entreprises

La diversité des entreprises franciliennes demeure une caractéristique essentielle de la région. Cette diversité a permis de conserver le même niveau d'offre pour les emplois peu ou pas qualifiés (en prenant comme référence 1982), ce qui est la conséquence d'une compensation entre divers secteurs : ceux qui ont perdu de tels emplois –par la concurrence mondiale- et ceux –souvent les services de proximité hors de cette concurrence - qui en ont gagné. Cependant, à la fois pour des raisons politiques (compenser la faiblesse du territoire national hors région capitale par des transferts d'activité) et pour des raisons économiques (coût des installations, réglementation sur les rejets industriels), cette diversité tend à se réduire et les emplois de type industriel sont en constante régression. La montée en puissance des emplois tertiaires compense en nombre, mais pas en qualification, la disparition d'emplois industriels. Il n'est pas envisageable de modifier cette **tendance** puisque la désindustrialisation semble inéluctable, mais il reste possible de développer des emplois de type industriel dans les services à la personne ou aux entreprises (entretien des installations techniques, bâtiment,..). Le développement de telles activités constituerait une **rupture** avec la tendance générale et favoriserait une élévation des compétences et une amélioration de la qualité des produits ainsi offerts.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Dimension du bassin d'emploi	<p>Désaffection des jeunes.</p> <p>Bassin plus large que la région.</p> <p>Développement des services à la personne.</p>	<p>Niveau économique local.</p> <p>Possibilité de se loger près des besoins (en particulier pour répondre aux services à la personne).</p>	<p>Attirer les compétences des grands bassins d'emploi.</p> <p>Se préparer pour répondre aux besoins de demain.</p>
Salaires	<p>Nivellement national à compétences égales.</p>	<p>Egalité salariale dans les entreprises d'Etat.</p>	<p>Tension sur le marché du travail entraînant un ajustement des écarts de salaire Ile-de-France /Province.</p>
Diversité des entreprises	<p>Raréfaction des emplois industriels.</p> <p>Extension des emplois tertiaires.</p>		<p>Favoriser l'accès à des emplois de service industriel (entretien, réparation, bâtiment) et l'émergence d'entreprises de services à la personne.</p>

II- 10) Potentiel économique

Ce sujet a été évoqué dans le chapitre *Entreprise*. Les conclusions montrent :

- une région importatrice avec un taux de couverture aux alentours de 0,7 (valeur 1996 pour 0,6 en 1990). Les échanges s'exercent sur des produits à haute valeur ajoutée (les importations représentent environ 8% des importations françaises en volume pour 30% en valeur, de même les exportations représentent 5% en volume pour 20% en valeur).
- la désindustrialisation de l'Ile-de-France. Cette évolution est déjà fortement marquée à Paris. Elle est la conséquence d'un partage des activités entre les divers territoires tenant compte à la fois des coûts d'installation et des coûts de fonctionnement.
- une accentuation de l'internationalisation : la région est de plus en plus soumise aux aléas économiques mondiaux tant dans son import que dans son export.

Même si, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre sur le Climat Social, les revenus des Franciliens sont relativement peu connectés à des activités en but à la concurrence mondiale. Le potentiel économique, lui-même fortement lié à la consommation des ménages, bénéficie donc de revenus assurés à court terme. En revanche, à moyen terme, ce potentiel est marqué par la dynamique démographique et à long terme par la capacité du territoire à répondre aux défis économiques mondiaux.

Quatre déterminants ont été retenus :

- Ouverture internationale
- Dynamisme
- Marché
- Sièges sociaux

Le marché et les sièges sociaux ont été développés tant dans le chapitre *Entreprises* que dans le chapitre *Franciliens* (voir Marché du travail). Ils ne seront donc pas repris dans l'étude de la fonction Potentiel Economique de l'acteur « Francilien actif »

Ouverture internationale

La région est désormais inscrite dans le contexte général d'ouverture internationale. Mais cette inscription s'est faite tardivement comparée à d'autres pays européens (par exemple les Pays-Bas ouverts sur le monde du commerce international ou la Grande Bretagne qui a su passer d'une ouverture sur un empire à une ouverture sur la finance). Les esprits ne sont pas encore suffisamment marqués par cette nécessaire ouverture et certains pensent que nous pouvons développer notre économie sans faire de liens trop forts avec notre voisinage proche ou lointain. Toutes ces raisons font que la région ne joue pas le rôle espéré dans le schéma international¹⁹⁹.

Dans ce concert international, Paris pourrait devenir le pôle européen dans des domaines tels que la haute technologie, les communications et les transports et ainsi redonner une place centrale à la région. Cela nécessite de se construire un mode de pensée plus européen pour que les solutions mises en avant dans ce changement soient aisément transposables à d'autres cités.

¹⁹⁹ Le fonctionnement en continu du monde financier implique la mise en réseau des villes pour y répondre. Trois villes sont actuellement «pilotes» dans ce fonctionnement : Tokyo, Londres et New-York. Dans ce domaine, d'après Saskia Sassen, les autres villes sont sur un plan secondaire par rapport à ces villes. Reste cependant à mesurer dans la durée la réalité de ces positionnements et à déterminer si cette idée s'applique à d'autres domaines économiques au-delà du strict domaine financier.

Il reste cependant une incertitude formant risque sur la capacité à maintenir Paris dans une position de ville globale au sens de Saskia Sassen. Parallèlement, la fracture sociale peut s'amplifier avec des écarts de compréhension vis à vis de cette ouverture internationale

Dynamisme

L'étude GEMACA démontre un essoufflement depuis une décennie si l'on compare la région aux autres régions de l'étude (les agglomérations du nord ouest européen). Il s'ensuit une moindre créativité qui entraîne un affaiblissement des activités et donc des échanges.

Cette position est typiquement celle des entreprises ayant atteint un certain degré de maturité et n'ayant plus de désir de changement²⁰⁰. Elle s'accompagne d'un apparent bien-être, et n'investit plus pour l'avenir. Il y a en réalité dualité des aspirations : les unes vers la stabilité et dans ce sens, la situation leur sied, les autres vers le mouvement et la création. Généralement, la première position est celle de l'âge mûr et la seconde, celle de la jeunesse. Le déséquilibre démographique favorise les premiers.

Il n'en reste pas moins que quelques secteurs montrent un réel dynamisme (techniques de l'information, activités de communication, activités culturelles bénéficiant d'un protectionnisme) alors que d'autres secteurs ont déçu les espérances (en particulier la finance car elle ne se rattachait pas à une volonté générale, mais restait l'apanage de quelques spécialistes détachés de l'esprit local).

Le risque principal est aujourd'hui au décrochement des générations et des modes de pensée : les uns profitant de la rénovation industrielle (soit générée localement, soit par retombée secondaire), les autres, plutôt attachés à une représentation obsolète du monde économique, aboutissant à moyen terme à une perte de repères.

Une hypothèse, a contrario, fondée sur l'explication et la compétence, donnerait envie aux Franciliens de « bouger » en affrontant les risques. Des appels sélectifs à des apports extérieurs devraient favoriser cette évolution et contribuer au réveil du dynamisme.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Ouverture internationale	Rôle limité.	Capacité à maintenir la position de ville globale. Accentuation des fractures sociales.	Mettre Paris en pôle européen sur certains sujets.
Dynamisme	Essoufflement. Des réussites et des échecs.	Refus de nouveaux modes de pensée.	Information sur la réalité du monde externe et acceptation collective des risques.
Marché	Voir les chapitres <i>Franciliens</i> et <i>Entreprises</i> (fonction Marché du travail).		
Sièges sociaux			

²⁰⁰ Voir l'approche du Boston Consulting Group

II- 11) Système de formation

Quelques données

Voir aussi le chapitre *Entreprises*.

En 2001, l'Ile-de-France comptait 930 000 jeunes poursuivant leurs études dont 560 000 étudiants²⁰¹, pour une population de 2,2 millions ayant entre 16 et 29 ans.

Côté enseignement scolaire, comme nous l'avons vu, la question de la carte scolaire défavorise les écoles les plus sensibles au flux migratoire international même s'il n'existe pas de lien direct entre nombre d'immigrés dans une classe et échec scolaire²⁰². Seule la question des primo-arrivants est facteur d'affaiblissement. Cette question pourrait être résolue de façon simple pour peu que l'on accepte de changer d'approche et que l'on porte attention sur les questions de francophonie avant tout (voir à ce sujet la méthode utilisée par la Nouvelle Zélande pour intégrer 150 afghans entre 2001 et 2002). Variable selon la région, cette difficulté ne trouvera de réponses que dans un traitement de proximité reflétant les options stratégiques d'un territoire.

Le constat général est au raccourcissement des études²⁰³ : les jeunes étudiants ayant le désir de sortir plus tôt des études supérieures. Cette volonté de bénéficier d'études plus courtes trouve probablement son origine dans l'attrait des études professionnalisantes par opposition aux études universitaires dont les débouchés restent flous. De plus, le déficit à venir des 30/50 ans devrait favoriser le retour des études comme ascenseur social. Par ailleurs, l'accès au 3^e cycle (en particulier au DESS) reste très difficile (il n'est pas rare de constater 800 demandes pour 40 places²⁰⁴) ce qui confirme le souhaité d'intégrer une formation favorisant l'entrée dans le marché du travail et réduit la portée d'une formation totalement indépendante des attentes du monde économique.

Au début des années 80, l'action gouvernementale tendait à accroître le nombre de jeunes accédant au niveau du baccalauréat, lui conférant ainsi un rôle de diplôme final. Il est probable que les idées sous-jacentes portaient à la fois sur la nécessité d'offrir une compétence élargie au plus grand nombre mais aussi d'accroître le capital humain global de la nation et, partant, d'accroître la richesse économique nationale²⁰⁵. En réalité, cet accroissement réalisé rapidement a reporté la sélection au niveau de l'Université (le baccalauréat étant demeuré examen d'entrée à l'Université, l'accroissement du nombre de bacheliers a conduit plus d'élèves en Université). Ainsi, le taux d'échec au niveau du DEUG varie selon les Universités mais reste très fort (variation de 0% à plus de 50% après 3 ans d'études)²⁰⁶. Depuis 1997, l'espérance de scolarisation en terme de durée a cessé d'augmenter, et diminue même légèrement, et le taux de scolarisation des 18-21 ans a baissé de 3 à 5 points.-

Globalement, le secteur de l'enseignement supérieur s'ouvre à l'ensemble de la population, même si, à la fin des études, les enfants d'employés des services aux particuliers, et d'ouvriers non qualifiés ne représentent que 20% des diplômés de l'enseignement supérieur. Les enfants

²⁰¹ 555 445 pour l'année scolaire 1998-1999. Source INSEE

²⁰² Si leur revenu le permet, les Franciliens choisissent un établissement scolaire adapté à des objectifs de carrière et ce choix influence le choix du logement dès l'entrée au lycée.

²⁰³ Contredisant ainsi les propositions de Becker (1964) liant le choix de prolonger ou non ses études au surcroît de salaire attendu (théorie du capital humain). Voir à ce sujet le rapport du Conseil d'Analyse Economique : « Education et croissance » déjà cité.

²⁰⁴ Source Inspection Générale de la Région Ile-de-France

²⁰⁵ Mankiw, Romer et Weil : "A contribution to the empirics growth". *Quarterly Journal of economics*.

²⁰⁶ Ainsi, à Paris VIII, le taux de réussite est de 22% en 2 ans et à Paris IX de plus de 80%.

d'ouvriers ont une probabilité 7 fois moins grande que ceux de milieux plus favorisés d'obtenir le bac. Toutes filières confondues, 1 nouvel étudiant sur 4 a des parents cadres ou exerçant une profession libérale (ensemble, ils représentent un actif sur 3, donc ces populations cherchent des formations dans d'autres espaces), près de 1 sur 3 dans les formations universitaires longues (comme dans leur représentation parmi les actifs), plus de 1 sur 2 en Classe préparatoire aux grandes écoles (voir à ce sujet le chapitre Entreprises).

Seul ce dernier mode d'études est plus difficilement accessible aux jeunes dont les parents ne sont ni cadres ni de profession libérale. Une orientation déficiente au niveau des lycées ne peut qu'accentuer l'écart entre les divers groupes socio-professionnels.

Mobilité des étudiants

Pendant de nombreuses années, le tropisme de l'Ile-de-France a joué en faveur des Universités parisiennes. Dans un certain nombre de cas, ce tropisme a alimenté un flux migratoire positif. Autant pour des questions de qualité de vie que comme conséquence du développement universitaire de la province, ce tropisme semble faiblir. C'est ainsi que le nombre d'étudiants en Université est passé de 359 000 en 1996 à 349 000 en 2001 (dont 60 000 étrangers bénéficiant pour 50% d'un enseignement dans l'académie de Paris). Dans le même temps, Paris a perdu 19 000 étudiants et la couronne parisienne en a gagné 9 000.

Les flux migratoires ainsi taris, il apparaît un risque fort de changement de système de valeur défavorisant le flux universitaire.

Les universités installées dans Paris apparaissent plus attractives que celles installées en périphérie pour des étudiants non originaires de l'Ile-de-France : 22% des inscrits à Paris ont des parents résidant hors région (étudiants étrangers compris) contre 15% en périphérie. Entre 1997 et 2001, le nombre des étudiants dont les parents résident hors de la région aurait diminué de 34 500 (-34%), ce qui confirme la baisse d'attractivité des universités franciliennes pour les étudiants de province ou de l'étranger.

La mobilité est forte entre les différents secteurs de l'Ile-de-France et confirme la dimension régionale de l'offre de formation. Ainsi, les universités parisiennes comptent 18% d'inscrits dont les parents résident en grande couronne et les universités de couronne 13% d'inscrits dont les parents habitent Paris.

Moins d'un quart des étudiants franciliens résident et étudient dans la même commune, un tiers doit parcourir plus de 10 km pour se rendre sur le lieu d'étude ; cette situation se rencontre plus fréquemment en Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, secteurs moins pourvus que d'autres en établissements.

Près de 42% de la population francilienne déclare être en possession d'un diplôme (dont 26% avec un diplôme équivalent au premier cycle universitaire) alors que seuls 27% des provinciaux déclarent la même chose²⁰⁷. C'est dans la population des moins de trente ans que l'on retrouve le plus de diplômés et la population migrante (principalement intra-nationale) augmente le nombre de diplômés du 3^e cycle (il y aurait 14,4% de tels diplômés sans population migrante alors que ce nombre s'élève à 16,2% avec la population migrante).

Les moyens

Dans ce chapitre, nous regrouperons les services offerts aux étudiants post-bac : logement, moyens d'enseignement, moyens d'accueil et transport. Ces éléments sont déterminants dans le choix des étudiants étrangers et des étudiants venant de province.

Comme le souligne le rapport 2003 de l'OCDE, les moyens d'enseignement sont généralement moins bien développés en France que dans la moyenne des pays adhérents. L'extrême diversité

²⁰⁷ Recensement de 1999

des Universités et la création de nombreux pôles de formation n'ont pas favorisé le regroupement des outils pédagogiques. L'évolution vers un enseignement en 3 phases (Licence, Maîtrise, Doctorat) s'accompagnera probablement d'une mutualisation des moyens et d'une spécialisation pour les formations de très haut niveau (3^e cycle par exemple).

L'évaluation des besoins en logement n'est pas aisée. Le CROUS comptabilise 60 000 demandes de logement (50 000 pour une résidence d'étudiants, 10 000 pour un logement en ville) pour 15 400 places. Pour la DREIF, il faudrait construire entre 35 000 et 70 000 logements en 10 ans, l'Éducation nationale chiffre les besoins à 84 000, l'IAURIF à 20 000, la Mutuelle des étudiants à 120 000. Pour les apprentis l'incertitude est du même ordre.

L'offre est de 15 400 places par le CROUS et 9 500 places dans les résidences privées, soit un ratio de 4,5 places pour 100 étudiants²⁰⁸. Or, selon un ratio utilisé habituellement, on considère que les besoins sont couverts lorsque le nombre de places offertes est de 15 pour 100 étudiants.

Depuis plusieurs années, la notion de logement étudiant s'est confondue avec le logement en général. En Ile-de-France, 14% des studios sont occupés par des étudiants. Ce type d'appartement d'une pièce a tendance à se réduire au fil des ans alors que durant la dernière décennie, profitant d'une offre fiscale particulièrement attractive, le nombre de petits logements neufs représentait 15% des constructions en cours. Plus récemment, ce type de logement ne représentait plus que 8% de la construction neuve²⁰⁹. Ce phénomène est particulièrement sensible à Paris alors qu'elle offre le plus d'Universités (voir ci-dessus). La Région participe à l'effort concernant le logement des plus démunis depuis 1980. En 1991 elle a créé une aide en faveur du logement des étudiants et des apprentis, la délibération de l'époque a été modifiée en 1995 puis en 2001. En 2001, l'aide financière accompagne la création et la réhabilitation des résidences pour étudiants et apprentis, et la création de résidences sociales.

Au cours des 3 dernières années, 4601 logements ont été aidés par la Région (dont 405 logements réhabilités). Les engagements pour le premier semestre 2003 sont de 809.

Enfin, la concentration des établissements à Paris, impose un temps important dans les transports. Une meilleure distribution sur le territoire pourrait limiter les problèmes de déplacements aux seuls enseignants.

Les conditions d'accueil ne font pas l'objet de publications. Il est donc difficile d'en cerner les caractéristiques principales. Ces conditions ne sont, semble-t-il, pas différentes des conditions offertes à tout immigrant. Elles sont particulièrement dégradées en ce qui concerne les étudiants étrangers qui subissent des procédures administratives tatillonnes et inadaptées au monde moderne.

3 déterminants ont été retenus :

- Diversité
- Qualité post-bac
- Formation continue

Diversité

L'offre francilienne de formation est la plus complète et la plus large du système français. Cependant, la comparaison intra nationale n'est plus suffisante aujourd'hui et le système offert

²⁰⁸ Les seules places offertes par le CROUS correspondent à 2,8% du nombre d'étudiants avec un minimum de 0,5% à Paris et un maximum de 7,7% dans l'académie de Versailles (source rapport au Conseil Régional avril 2001)

²⁰⁹ Voir à ce sujet l'Atlas des Franciliens tome 2 Logements IAURIF et INSEE.

en Ile-de-France n'est pas facilement adapté à une Europe intégrée. Il demeure aussi des écarts importants à l'intérieur même du territoire régional.

La **tendance** actuelle est au développement du tout-tertiaire au détriment des formations plus pratiques telles que celles conduisant, par exemple, aux métiers du bâtiment. L'image externe des métiers définit un niveau de considération et favorise les métiers tertiaires. La différenciation par les salaires n'est pas encore suffisante pour modifier cette image.

Une telle évolution salariale, reconnaissant l'intérêt des métiers manuels, serait de nature à créer une **rupture** dans la pensée générale. Le changement de représentation serait favorisé par une intégration plus importante des actifs sur les métiers manuels dans le système de décision.

Deux **risques** apparaissent : le premier concerne l'adaptation du système scolaire à une pluralité de publics (ce qui peut aller à l'encontre de l'égalité républicaine apparente). Le second risque lié à l'apparente égalité républicaine (qui conduit à réduire les flexibilités souhaitées par ailleurs) introduit une inégalité des chances, elle-même amplifiée par la sectorisation et ses effets pervers.

Qualité post bac

La région bénéficie d'une forte présence de grandes écoles (écoles d'ingénieurs, de commerce, de management, ...). Les formations universitaires, même largement diversifiées, bénéficient d'un corps professoral reconnu (qui participe aussi à l'essor des universités provinciales mais de plus loin). Sous l'aspect démographique, les questions de recrutement d'enseignants (environ 3500 au niveau national chaque année) vont nécessiter une attention particulière au cours des années à venir : le nombre de départs en inactivité passera de 1900 par an en 1990 à 2800 en 2008, soit un accroissement de près d'un tiers alors même que ces carrières semblent peu attractives²¹⁰.

Actuellement, la demande est forte pour des formations supérieures courtes avec possibilité de passerelles à tout niveau. Tout se passe comme si le risque était à tout instant minimisé : on investit au fur et à mesure en fonction de son propre état d'avancement. Cette tendance au raccourcissement pourrait être amplifiée par les besoins des entreprises cherchant à compenser les nombreux départs en retraite à court terme par le recrutement et la promotion interne²¹¹ (s'appuyant sur la formation continue).

Mais l'ouverture mondiale (et principalement européenne) met en concurrence le système de formation générale post bac et favorise des formations plus professionnalisantes au détriment du pluralisme et donc de la mobilité professionnelle ultérieure (que l'on pourra compenser par de la formation continue).

Cependant, une nouvelle génération d'étudiants apparaît : les enfants immigrés de seconde génération. Leur culture devrait enrichir le regard de tous sur la formation. Leur intégration au plus haut niveau du système scolaire formerait **rupture**.

Formation continue

Les grandes entreprises ont initié un mouvement de ré-internalisation de la formation continue, ce qui peut affaiblir l'offre partageable. Pour l'heure, cette formation continue est orientée généralement vers les cadres moyens et supérieurs. Elle est peu ou pas orientée vers les métiers manuels qui privilégient la formation au geste du métier au détriment de la

²¹⁰ Rémi BARRE directeur de l'OST devant la commission des finances du Sénat 30 octobre 2001.

²¹¹ Voir le rapport du groupe « Les mobilités professionnelles : de l'instabilité dans l'emploi à la gestion des trajectoires » dans le cadre de la réflexion sur « La prospective des métiers et qualifications » du Commissariat général du Plan. La Documentation Française Février 2003

formation au pourquoi du geste. La réduction du temps de travail n'a pas profité au développement de la formation continue.

L'accès à l'emploi est directement lié au niveau de compétence offert. La compensation des déficits de primo-formation pourrait donc favoriser l'accès à l'emploi pour les plus défavorisés. Cependant, l'organisation actuelle de la formation continue, largement financée par les entreprises, oriente celle-ci vers les salariés les plus qualifiés et les plus stables de l'entreprise. Dans ce cadre, elle apparaît comme un complément à une formation initiale de diplômés. A contrario, cette méthode n'augmente pas le nombre de qualifiés, alors que toutes les analyses concluent à un rendement élevé de la formation destinée aux moins qualifiés. Le système actuel doit donc être réorienté pour accompagner les situations les plus fragiles et construire des outils d'acquisition de qualifications complétant une organisation intra entreprise favorisant l'adaptation pratique à l'emploi. Parallèlement à la formation interne aux entreprises, formation qui leur apporte un supplément de capacité, la Région doit développer une formation pour les publics les moins formés en s'appuyant sur les moyens existants (en particulier les locaux d'enseignement non utilisés pendant de longues périodes) et en utilisant par exemple les temps laissés libres par la réduction du temps de travail. Le passage d'une organisation où la formation est quasi définitivement acquise au sortir de la primo formation à une organisation construisant la compétence tout au long de la vie serait de nature à créer une **rupture** avec les tendances actuelles.

Quelques mots-clefs

	<i>Tendances</i>	<i>Incertitudes</i>	<i>Ruptures</i>
Diversité	Tentation du tout tertiaire, représentation négative des métiers manuels.	Adaptation du système à une pluralité de publics. Inégalités territoriales des chances.	Rémunération des métiers manuels et changement du mode de représentation.
Qualité post bac	Demande de formations plus courtes : minimisation du risque.	Adaptabilité du système aux demandes européennes. Promotion professionnelle ou embauche externe ?	Intégration au plus haut niveau de la seconde génération immigrée.
Formation continue	Formation de haut niveau. Peu ou pas de formation aux métiers manuels.	Action de l'intermédiation sur le marché du travail : construction des qualifications ou sélections ?	Société intégrant la formation tout au long de la vie. Organisation nouvelle pour l'acquisition de qualifications transférables.

III-La construction des hypothèses d'avenir

Choisir des hypothèses

La prospective se voulant lecture des futurs possibles, toute recherche dans ce domaine suppose des hypothèses nouvelles pour toutes les données de base. Cet a priori implique de mesurer l'impact de nombreuses variations sur de nombreuses variables. Il est donc dans la nature du prospectiviste de réduire les variables en mouvement. Notre analyse n'échappe pas à cette simplification et nous posons comme hypothèse, sur la période à venir, du maintien de quelques éléments de Société.

Dans ce cadre, les grandes lignes de force de nature politique et économique, voire environnementale, se maintiennent ou restent voisines de ce que nous connaissons aujourd'hui.

Tout d'abord, la notion même d'**économie ouverte** (et même de plus en plus ouverte) est prolongée tout au long de l'étude. Dans le même état d'esprit, les idées de liberté d'entreprendre et de se mouvoir sur un espace de plus en plus large sont conservées. Par ailleurs, **les villes accentuent leur rôle central** dans la création de richesse et dans le développement des échanges de tous ordres. Enfin, la Société fonctionne aujourd'hui sur un pacte : la redistribution partielle des richesses par un système largement marqué par la péréquation, la gratuité d'éléments considérés comme la base de la construction de l'individu – santé, formation,.... On peut estimer que ce **pacte social est maintenu** et qu'il n'évolue qu'à la marge.

Mais, nous vivons dans un monde marqué par l'explosion des **mobilités** de toutes sortes. Le modèle économique dans lequel nous nous installons suscitera des contre-réactions –en particulier par ses effets sur la planète- et de nouveaux modèles, dont le contenu est difficile à imaginer, émergeront.

Construire une attractivité dans la durée....

Beaucoup d'études portent sur l'attractivité tant de la France en général que sur celle de la région Ile-de-France en particulier. Souvent elles portent sur de courtes durées et font penser que l'on peut changer l'attractivité d'un territoire par de simples décisions à court terme. Il est vrai que certaines actions viennent corriger ponctuellement des situations mal perçues ou trop désavantageuses dans le concert des offres territoriales –comme par exemple le statut des impatriés-. Mais l'attractivité de long terme est le résultat d'un mélange subtil entre décisions économiques, capacité d'accueil, compréhensions mutuelles, degré d'ouverture d'un territoire. Elle est donc portée par les règlements, par les décideurs, par les habitants,...

..... à partir de variables significatives

L'analyse par acteur fait apparaître de nombreux espaces de travail en région. Une recherche par acteur (et par fonction pour chacun d'eux) pourrait privilégier l'un ou l'autre et ne pas retirer de la réflexion la totalité de la substance ainsi accumulée. Pourtant l'un n'existe que pour, et par, l'autre : on n'imagine pas une région sans habitant et des habitants sans une participation plus ou moins active à la vie régionale. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple de la qualité de vie, toute décision doit tenir compte des attentes de l'un et de l'autre. Ce qui peut entraîner parfois des arbitrages tant les attentes peuvent être diverses (entre les acteurs mais aussi parmi les acteurs). Enfin, la région ne développera pas ses atouts sans une référence aux évolutions globales de la société française, européenne et mondiale. Ouverte sur le monde, intégrée dans la culture européenne, elle ne peut s'imaginer –sans un retournement qui ne paraît pas réaliste- hors du contexte global. Il est fort probable par ailleurs que les nombreuses

exceptions mises en avant s'amourriront soit parce que la région se rapprochera des idées développées par ailleurs, soit parce que la société globale intégrera les propositions françaises dans sa propre analyse.

Un essai de prospective sur la Ville : quelles villes pour demain ?²¹²

Ce texte n'a pas été élaboré par la Section Prospective. Celle-ci considère néanmoins utile de l'intégrer dans le rapport comme illustration des scénarios urbains possibles.

La ville d'hier s'est généralement développée par apports successifs (habitants, cultures). Lieu de brassage, ses orientations répondaient principalement à la nécessité d'offrir logement et confort urbain à ses habitants. Pour répondre aux premiers, la ville des années 70 a généré le concept de ville nouvelle (répondre à l'accroissement du nombre d'habitants, imaginer de nouveaux urbanismes, afficher une modernité). Que sera la ville de demain ? quels seront ses défis ? Probablement devra-t-elle intégrer des habitants d'origines de plus en plus diverses, inventer des réponses nouvelles à des attentes de moins en moins collectives. Il est d'ailleurs certain que la ville de demain héritera de nos décisions d'aujourd'hui amendées au fur et à mesure par les éventuels changements de comportements de ses habitants.

En regardant plus particulièrement les déterminants sociaux, institutionnels, urbanistiques et environnementaux, imaginons trois configurations possibles pour la vie urbaine.

Première hypothèse : une ville de contrastes

La fragmentation s'accroît avec une société à plusieurs vitesses et des quartiers de plus en plus marqués culturellement et ethniquement. Le communautarisme fermé fonde les relations et plusieurs minorités construisent des majorités de circonstances. Leur cible : les quartiers les plus riches qui s'enferment de plus en plus dans des espaces fortifiés. La culture sécuritaire organise les relations entre les communautés.

Le développement économique visible profite à une part de plus en plus minoritaire et les valeurs affichées abandonnent la notion de partage s'appuyant sur la liberté d'agir individuellement. La richesse des uns –souvent construite sur le népotisme et sur le refus du partage- se nourrit de la précarité des autres. L'aspiration des classes moyennes est principalement portée par le goût du temps libre individuel et le refus de participer aux jeux de la société dans un égoïsme forcené. La recherche d'un bénéfice à court terme favorise le travail non déclaré (autant par intérêt pour les travailleurs que pour celui des donneurs d'ordre).

Les institutions laissent une place importante aux particularismes locaux favorisant, de fait, une culture de non partage, abandonnant le socle minimal commun. Elles génèrent un développement associatif de défense corporatiste dans un Etat minimaliste.

Une prééminence de l'hédonisme favorise l'instant présent individuel. Les actifs réduisent leur partage avec les générations inactives impliquant de fait l'extension de la durée travaillée et abandonnant les dates de rupture de fin de vie professionnelle.

La ville elle-même se structure en espaces opposés : un centre ville dense, où se développe un lien fort entre individu et collectivité (dans lequel l'individu choisit ce qui l'intéresse de la vie collective) et des zones d'apartheid urbain affichant une faillite sociale visible et acceptée par les classes possédantes. La réduction des ménages à une, voire deux personnes, favorisée à la fois par le goût des individus mais aussi par l'offre locative (des logements spacieux et onéreux), accentue l'hédonisme et le repli sur soi.

Pour ceux qui ont une activité rémunérée de bon niveau (c'est à dire permettant d'utiliser à plein les offres de la ville), le mode de vie repose sur la motorisation individuelle signe de liberté et d'individualisme. La saturation automobile s'amplifie et les investissements structurants influencés par les groupes de pression vont principalement au développement des moyens de ces déplacements individuels (routes principalement). Cette suractivité s'appuie sur une mobilité accrue qui défavorise les moins mobiles et sur des outils de travail autorisant la désynchronisation lieu/temps/travail.

²¹² Ce développement est inspiré d'une réflexion collective sur l'avenir de la ville organisée par une entreprise de services aux collectivités en 2000.

Dans ce cadre, le développement durable n'a pas cours : on se protège des agressions externes au niveau de chacun sans chercher à développer une conscience collective. On entre dans une vision duale du monde : les autres –essentiellement dans l'agressif- et soi –son chez soi-.

Seconde hypothèse : une ville conciliante

La ville s'intègre dans une volonté sociale de gestion de la précarité, non pas à travers un partage passif, mais en donnant la priorité à l'emploi et aux éléments qui y contribuent. Le retour à une économie de partage maintient peu ou prou le pouvoir d'achat (ou essaie de construire un partage donnant un espoir de pouvoir d'achat dans un monde où l'offre donne à chacun une mesure de ses propres manques).

Le citoyen passe de la culture de l'individu à la culture de la personne et dans ce cadre s'implique fortement dans les associations de construction d'un milieu commun (en opposition aux associations de défense d'un intérêt corporatiste). Le cadre de vie s'améliore et chacun le protège comme s'il était de sa propre personne.

Les institutions intègrent l'action politique en Europe sans tenter de devenir une exception en tout ou un fer de lance dans quelque domaine que ce soit. La France apparaît comme un bon élève sans vouloir devenir l'exemple permanent. Il s'en déduit une organisation européenne basée sur des régions (inscrivant l'action au plus près du citoyen) en concurrence forte.

La région participe au bien vivre de la cité et partage la réflexion avec les associations les plus portées sur le collectif (celles qui participent activement à la vie de la société). Mais le développement de ces associations favorise l'éclosion des associations de défense locale. Le conservatisme des uns contrebalance le goût du partage des autres et génère des tensions que les institutions tentent d'apaiser par des évitements décisionnels.

La forte présence des seniors est mise en mouvement dans des actions intergénérationnelles tout en laissant aux uns et aux autres des espaces de liberté tenant compte de leurs aspirations nécessairement (et biologiquement) différentes.

L'urbanisme tend à réduire l'impact des constructions des années 70. L'allègement de certains des espaces correspondants se construit à travers une densification de ceux-ci et une lisibilité des déplacements. L'usage des transports en commun ou du covoiturage allège la circulation et des zones entières peuvent être consacrées à la circulation douce. Les déplacements sont facilités tant pour l'activité professionnelle que pour les loisirs. La population se partage entre un centre, une périphérie et un péri-urbain. Chaque partie est à la fois centre ville pour les usages les plus fréquents, lieux de vie et lieu d'habitat (en particulier en équilibrant habitat et espaces de loisirs de proximité). Le centre conserve l'offre pour les offres les plus rares sans que cela soit systématique (des offres rares sont possibles en péri-urbain tels que parcs, zones de loisirs,..). Dans ce cadre, le repli sur la famille se construit à partir de la redécouverte de valeurs fondamentales communes et enrichies par un cosmopolitisme accepté.

L'hypermobilité du monde moderne est facilitée par la création de centres d'échanges (multi-modalité pour les transports ou poly-activité pour les lieux culturels). Ces centres d'échanges deviennent des nœuds d'interconnexions où l'individu se transforme en personne au contact de la collectivité (redécouverte de l'existence des autres à travers le dialogue et l'échange).

Pour maintenir cette tendance dans le temps et l'espace, la ville génère une contrainte collective acceptée en imaginant de nouvelles exigences fondées sur une culture de résultats. Elle entre dans une spirale de développement durable portée par ses habitants.

Troisième hypothèse : une ville repliée

Le zonage de la ville exerce un confinement des quartiers en difficulté afin de ne pas perturber leur environnement. On retrouve la stratégie urbanistique des années 70 alors que l'on imaginait un éloignement des populations « décalées ». Le pouvoir d'achat partagé n'est pas dans les volontés communes et le mieux vivre de tous n'est pas perçu comme une nécessité. L'individu prime sur le tout..

Les institutions se recentrent sur un jacobinisme situant à nouveau l'Ile-de-France au sommet de la pyramide, mais rapidement les forces de rappel brouillent l'image globale du pays en générant des volontés décentralisantes

refoulées. Les groupes de pression se développent dans un contexte de virulence difficilement maîtrisable. Les décisions sont de plus en plus bloquées et l'évitement devient une règle de pilotage. Les préoccupations directes des citoyens sont oubliées ou repoussées par le diktat des groupes de pression corporatistes.

Les habitants des villes ne trouvant plus leur avenir dans le regroupement rêvent d'un nouveau ruralisme qui les conduit à un retour à la campagne dès que leur vie active ne les met plus en obligation de rester dans la ville. C'est le règne des seniors « rurbains » exigeant de plus en plus de services tout particulièrement dans le registre de la sécurité (ils renforcent la politique de « containment ») Le temps n'est plus aux réformes ou adaptations mais au maintien des avantages individuels ou collectifs (pourvu qu'ils soient mesurables au niveau de l'individu).

Dans le rêve « rurbaniste », les habitants des villes oeuvrent pour le déplacement de la ville à la campagne, c'est-à-dire recherchent les avantages de la campagne (l'espace, le silence, la couleur) sans les inconvénients (une nature pouvant être hostile). C'est le retour à une fausse forme d'authenticité d'autant plus aisée qu'elle se fonde sur une image urbaine de l'authenticité sans référence à une vraie valeur (oubliée ou déformée par le temps et les discours idylliques). Dans cette idée, son lieu de vie devient le centre de son propre monde : le retour à l'individu comme opposition au développement de la personne dans un monde considéré comme agressif et destructeur.

Les NTIC renforcent les atouts d'un repli sur soi en favorisant le travail décalé dans l'espace et dans le temps, et donc en facilitant le travail solitaire. On préfère alors le déplacement des autres et le confinement de soi-même. Si le déplacement reste parfois nécessaire, alors la recherche de modes de déplacement différents laissant une large part à l'individu (par exemple les transports doux de type roller, vélo ou marche à pied) déconnecté du groupe (la voiture individuelle ne rentre pas dans cette idée car elle nécessite le partage visible des espaces de transport et donc une vie communautaire même si l'outil a ses avantages individuels, elle reste cependant un mal nécessaire).

Dans cette hypothèse, la notion de développement durable n'est pas à l'ordre du jour tant les forces individuelles de l'instant sont fortes. Même si l'environnement est présent dans les choix individuels –principalement dans les questions d'habitat-, la lecture collective ne concerne par les habitants. Ils consomment cet environnement à des seules fins personnelles.

III- 1) Quelques données démographiques

Dans ce domaine, l'horizon 2025 est déjà dessiné : ce sont à la fois les adultes et les enfants d'aujourd'hui qui en donnent les contours. Nous entrons alors dans le temps long, temps qui dépasse les générations en vie commune. Une prospective en ce domaine porterait donc sur une plus longue durée (probablement 2030 et au-delà comme l'a fait le Conseil Economique et Social, voir ci-après). La démographie n'est donc pas une variable à proprement parler, mais la conséquence de décisions économiques et sociales diverses. Ainsi, il est probable que la vision que l'on a de l'avenir (et tout particulièrement de la probabilité d'avoir un emploi et de la stabilité de celui-ci) est un facteur de réussite d'une politique nataliste. La démographie est donc cause (par le nombre de personnes consommatrices) et effet (par l'espérance d'emploi par exemple) de l'attractivité d'un territoire.

Largement développée dans le chapitre « Franciliens », les données démographiques de la région ont fait (et font) l'objet de nombreux rapports²¹³. Il n'est pas dans les intentions des auteurs de ce rapport sur l'attractivité de la région de donner des hypothèses nouvelles sur ce sujet, mais de mettre en avant les éléments qui porteront l'Ile-de-France à l'horizon de cette étude.

La démographie de l'Ile-de-France, bien que particulière à bien des égards –comme par exemple en ce qui concerne le taux de fécondité– reste toutefois un sous ensemble de la démographie nationale. Le lecteur pourra utilement se reporter au rapport édité en 1999 par le Conseil Economique et Social (Chantal LEBATARD « Les perspectives socio-démographiques à l'horizon 2020-2040 ») pour approfondir la question.

Un territoire dense

Près de 19% (18,6%) de la population française vit sur 2% du territoire, ce qui favorise l'émergence de services à très haute valeur ajoutée et la présence d'offres très spécifiques. Parmi cette population, deux éléments différencient la région : la grande proportion de cadres d'une part et la forte présence de populations immigrées. Si les premiers sont la conséquence de la présence de nombreux sièges sociaux, des institutions centrales de l'Etat et de la prééminence de l'emploi tertiaire, les seconds sont un premier effet visible de l'attractivité de la région. Ils participent d'ailleurs à la diversité notée par ailleurs. Mais les politiques successives réduisant l'accès au territoire (en particulier selon l'idée couramment répandue d'un lien entre chômage et immigration) et les difficultés économiques ont ralenti fortement ce flux d'immigration.

Une population jeune, en mouvement sur des territoires spécialisés

Cette population reste cependant stable depuis plusieurs années, malgré un taux de fécondité devenu inhabituel en Europe. En effet, si la population augmente « naturellement » de ce fait (près de 1% par an), cette augmentation est limitée sous l'effet conjugué d'une désaffectation des couples avec enfants et des seniors (le solde migratoire annuel apparent correspondant s'élève à -70 000²¹⁴). Dans le même temps, les territoires se spécialisent (tant dans la composition

²¹³ En particulier, le rapport du Conseil Economique et Social d'Ile-de-France : « Vivre en Ile-de-France en 2025 »

²¹⁴ Le niveau des migrations international est souvent difficile à estimer. Selon les valeurs retenues, le solde migratoire réel est négatif ou positif. Il reste cependant faible au regard de la dimension démographique de la région.

familiale que dans l'origine des populations) accentuant les écarts internes de la région et réduisant la mixité des populations. Cette spécialisation a deux effets : la concentration des populations les plus pauvres sur les territoires les moins équipés en emploi d'une part, la paupérisation de ces territoires par absence de ressources financières, d'autre part.

A l'horizon 2025, le niveau de population ne devrait pas changer notablement : avec les hypothèses de l'INSEE, ce niveau est estimé à moins de 11 800 000 (hypothèse 2030) et par ailleurs avec les hypothèses du BIPE, ce niveau s'élèverait à moins de 11 200 000 (hypothèse 2010). Dans les deux cas, les calculs sont fondés sur un taux de fécondité assez similaire à celui que l'on connaît actuellement (entre 1,8 et 1,9²¹⁵). Mais rien ne dit que ce taux se maintiendra car il est en partie lié à la fécondité des primo-arrivantes et que leur comportement semble se rapprocher de celui des autres femmes après quelques années passées en métropole. Même si ce rapprochement ne comble pas rapidement les écarts entre les diverses catégories de femmes, la réduction du taux de fécondité est d'autant plus forte que le niveau d'intégration est élevé²¹⁶. Une lecture sur le temps long du XX^e siècle donne par ailleurs un affaiblissement lent, mais certain du taux de fécondité (les années 46-50 sont à cet égard un point singulier et non une situation permanente que l'on aurait perdue par la suite). Le taux pourrait donc se maintenir dans le cadre d'une migration contenue, d'une acceptation globale du fait immigrant et d'une intégration forte, mais il n'y a aucune certitude dans ce domaine.

Une évolution probable du flux migratoire

Les besoins propres de la région pour assurer son développement économique compte tenu des évolutions globales de la démographie, mais aussi, peut-être, du besoin de partage avec les pays les plus pauvres, impliqueront probablement une augmentation du solde migratoire avec les autres pays. L'élévation du niveau global de culture de beaucoup de pays, la banalisation de certains emplois liés aux technologies numériques augmenteront l'intérêt d'une migration forte. Dans ce cadre, se poseront deux questions : notre capacité à accueillir d'une part, notre capacité à intégrer d'autre part.

Pour ce qui est des autres migrations (intra nationales), seul un changement d'image peut modifier le comportement des Franciliens : leur goût pour la maison individuelle (avec sa consommation inévitable d'espace) ou pour une meilleure gestion du temps ne pourra être satisfait que dans la mesure où les questions d'urbanisme (intégrant le goût de l'habitat individuel dans un nouvel habitat collectif pour une moindre consommation d'espace), de foncier et de transport trouveront une réponse si possible satisfaisante pour tous (voir *Territoire et Infrastructures*)

Enfin, toute amélioration de l'attractivité impliquera de résoudre les questions de logements (voir *Economie*) ce qui entraînera de fait un appel vers des emplois du bâtiment. Si cet appel n'est pas satisfait par les Franciliens, il le sera par la migration des populations ce qui devrait accentuer le déficit du solde migratoire de l'Ile-de-France au risque d'accroître la paupérisation de certains territoires.

²¹⁵ Pour l'IAURIF, ce taux aurait atteint 2 récemment., ce qui confirme sa volatilité.

²¹⁶ INSEE Première N°898 mai 2003

III- 2) Territoire et infrastructures

Voir à ce propos les paragraphes suivants :

- Chapitre Entreprises
 - Système de Formation
 - Critères d'implantation
 - Réseaux
 - Efficacité des structures administratives et politiques
- Chapitre Franciliens actifs
 - Urbanisme et Habitat
 - Potentiel culturel, sportif et de loisirs
 - (Autres) Equipements collectifs
 - Réseaux de communication
 - Système de formation

On peut résumer les éléments contenus dans ces divers paragraphes de la façon suivante :

Situation actuelle et spécificité

Un espace contrasté

Un territoire largement diversifié (industrie, loisirs, agriculture, ...) mais très souvent confondu avec la ville capitale au point que toute avancée dans Paris est considérée comme bénéficiant à la totalité du territoire.

Un territoire qui n'offre pas de limites physiques à son développement.

Un territoire multiple tant économiquement (présence d'activités primaires, secondaires, tertiaires) que socialement (des ruptures marquées notamment entre le nord-est et le sud ouest).

Un découpage fonctionnel conséquence du déplacement lent vers l'ouest s'ajoutant aux couronnes administratives. Ce découpage fonctionnel, bien que non homogène, affiche globalement trois zones : une première qui concentre une large part des centres de décisions (Paris ouest et La Défense), une seconde qui regroupe des lieux de production à haute valeur ajoutée et des lieux de création (le reste de Paris et une part importante de l'ouest de la première couronne) et une troisième zone concernant les autres espaces de la région.

Un urbanisme porté par le temps

Un urbanisme marqué par le XIX^e siècle au centre (avec une assez forte densité et un déficit d'espaces verts), très diversifié en périphérie (avec une densité généralement très faible et d'importants espaces verts mais inégalement répartis dans une couronne verte partiellement confiée à l'agriculture) et, enfin, un espace intermédiaire qui concentre un habitat de masse difficile à résorber et/ou à intégrer dans un urbanisme global. (voir le paragraphe *Urbanisme et Habitat* dans le chapitre *Franciliens actifs*)

Des infrastructures de niveau variable pour des habitants mobiles

Une mobilité urbaine à la fois dans la distance (profiter de toutes les aménités) et dans la proximité (trouver des réponses à ses attentes dans son environnement direct). (voir *Réseaux de communication* dans le chapitre *Franciliens actifs*)

Malgré une homogénéité géographique, les systèmes de transport ne couvrent pas de manière continue le territoire : des liaisons en étoile et une organisation maillée en zone centrale

donnent la prééminence au centre au détriment de la périphérie et des liaisons transversales. (*Réseaux de communication* dans le chapitre *Franciliens actifs*)

Des locaux universitaires de qualité médiocre et principalement concentrés au centre de l'agglomération, des locaux d'enseignement secondaires et primaires souvent rénovés (*Système de Formation* dans les chapitres *Entreprises* et *Franciliens actifs*)

Une distribution des infrastructures qui manque en partie d'homogénéité (un grand nombre de ces infrastructures sont décidées au niveau local). (*Potentiel culturel, sportif et de loisirs* et *Autres Equipements* dans le chapitre *Franciliens actifs*)

Tendances

Une mobilité qui s'accroît et qui favorise le développement urbain en surface et accroît l'usage des transports (en particulier de la voiture individuelle). Les villes à 1 heure d'une gare parisienne s'intègrent dans l'activité économique de la région.

La volonté de maintenir des espaces verts périphériques.

Un écart grandissant entre besoin et offre de logements ce qui entraîne un accroissement des coûts dans ce domaine.

Un système commercial qui se spécialise : les offres à faible valeur ajoutée en périphérie et les offres à forte valeur ajoutée au centre, mais avec un retour vers le centre pour les offres à besoin journalier (alimentation principalement) et l'émergence d'offres à bon niveau dans des centralités secondaires.

Une accentuation des écarts intra régionaux en particulier par le développement de la paupérisation sur certains espaces.

A l'horizon 2025...

....Ce qui est probable

La prééminence des métropoles sur les nations, métropoles qui façonnent le monde (centres de décisions financières, économiques et culturelles).

Une tendance à l'élargissement du territoire compte tenu de la mobilité des Franciliens.

Une saturation du système de transport.

Un appauvrissement en ressources énergétiques fossiles au niveau mondial (avec son corollaire sur les prix) accompagnant une volonté de réduire les gaz à effet de serre et offrant un regain d'intérêt pour des transports alternatifs (par opposition au tout individuel motorisé) : transports collectifs, covoiturage, vélo, marche à pied.

La recherche d'une meilleure adéquation entre vie familiale et vie professionnelle (s'accompagnant d'une demande forte en lieux pour la petite enfance).

....Ce qui est souhaité

Un urbanisme polycentrique de proximité

Le confortement des proximités émergentes et la création de nouvelles proximités en proche banlieue : la forte densité de cette partie du territoire doit favoriser le développement d'offres de proximité. Comment ? en rénovant son image, en réaménageant les axes routiers majeurs qui coupent les agglomérations, en inventant des urbanismes particuliers résistants aux modes, en complétant les équipements collectifs, en modifiant le regard sur les transports en commun et en favorisant les déplacements à pied ou à vélo.

L'émergence de nouvelles centralités pour mieux organiser le territoire (passage d'une organisation en étoile à une organisation en réseaux et sous réseaux) et favoriser le mariage proximité/mobilité. Ce qui entraîne la mise en avant ou le confortement de pôles de densification secondaire. Dans ce cadre, le nouveau pari urbanistique doit intégrer accessibilité, qualité, quantité et coût répondant le mieux possible à l'attente des habitants de tous âges et de toutes conditions²¹⁷ (offrant un choix entre logement individuel et mobilité imposée, d'une part, et logement collectif et mobilité simplifiée, d'autre part), préservant des espaces de respiration (maintien d'une part agricole), favorisant la construction des liens sociaux (tant par les lieux de rassemblement évoqués ci-dessus que par la réponse aux besoins vitaux : santé, sécurité, formation) et conciliant les vies professionnelle et familiale.

Une organisation institutionnelle marquée par la subsidiarité

Sous l'angle territorial, l'organisation institutionnelle est fondée sur le principe de subsidiarité. Elle se substitue aux empilages (et confusions) de responsabilités. Elle est génératrice d'une stratégie régionale intégrée dans les décisions locales. Dans ce cadre :

- Les équipements structurants (équipements rares –culturels et sportifs- ou équipements de liaisons comme les transports) sont traités au niveau régional alors que les équipements de proximité (culturels ou sportifs) sont traités au niveau communal ou intercommunal
- L'urbanisme (destination des espaces, spécialisations spatiales,...) est défini dans un cadre régional organisant des liaisons entre les parties élémentaires du territoire (pour pouvoir mettre en place une polycentralité efficace)
- La mise en œuvre de l'urbanisme décidé collectivement est assurée par le niveau local

Cette nouvelle gouvernance est seule à même de gérer avec efficacité la dépense publique dans la région (choix des objectifs, définition des priorités).

....Ce qui est redouté

Une déstabilisation du territoire

La génération de friches si l'agriculture ne s'adapte pas aux évolutions de la politique agricole européenne et le risque de perdre le contrôle de l'expansion urbaine si l'agriculture réduit sa présence.

Des oppositions intra et inter régionales entre des territoires de loisirs et des territoires de suractivité entraînant un affaiblissement de la polyactivité.

La génération de friches urbaines si la population se contracte (dessalement de l'habitat d'un côté, déséquilibre des territoires de l'autre si la contraction concerne prioritairement les territoires périphériques à l'écart)

Une accentuation des écarts

L'élargissement des écarts de ressources entre les sub-territoires avec ses risques de paupérisation accentuée.

La prospérité accélérée de certains territoires bénéficiant de richesses construites avec une main d'œuvre vivant sur d'autres territoires (la spécialisation spatiale implique une séparation entre les lieux de production et les lieux d'habitation et une seconde spécialisation entre les lieux d'habitation).

²¹⁷ Et particulièrement des jeunes car le premier logement est un élément clef de l'intégration et de la socialisation.

III- 3) Economie et Place du travail

Voir à ce propos les paragraphes suivants

- Chapitre Entreprises
 - Préambule
 - Potentiel de recherche
 - Système de formation
 - Potentiel économique
 - Marché du travail
 - Climat social
- Chapitre Franciliens actifs
 - Préambule (Données sur l'emploi)
 - Marché du travail
 - Potentiel économique
 - Système de formation

On peut résumer les éléments contenus dans ces divers paragraphes de la façon suivante :

Situation actuelle et spécificité

Une économie de consommation

Forte de ses 11 millions d'habitants et de sa richesse, la région est un fort pôle de consommation de ressources importées. Nombre des nouvelles implantations économiques ne visent que l'accès au marché.

Une activité tertiaire avec des poches primaires et secondaires

La présence d'un secteur agricole important mais sensible aux stratégies européennes

Une région qui perd une part importante de sa production industrielle, mais développe les sièges sociaux et les emplois du domaine tertiaire ainsi que certaines activités industrielles de nouvelle génération, ce qui donne un marché actif pour les emplois de forte qualification (38% des cadres français) et une offre déclinante pour les emplois de moindre qualification. Des retards dans la conversion de certains bassins autrefois industriels (voir le paragraphe *Potentiel économique* dans le chapitre *Entreprises*).

Une activité dominée par le tertiaire (83% des emplois, même si cette dénomination recouvre des activités très différentes) et marquée par la recherche (42% des chercheurs français). Avec cependant un affaiblissement de cette dernière (voir le paragraphe *Potentiel de recherche* dans le chapitre *Entreprises*)

La première destination touristique mondiale (attire du cœur et du centre)

Des métiers qui émergent et des métiers refusés

De réelles tensions sur certains métiers (voir le paragraphe *Marché du travail* dans le chapitre *Franciliens actifs*) mais un taux de chômage qui se rapproche de la moyenne nationale.

Une qualification qui ne garantit plus l'emploi sur le long terme.

Une région forte dans le pays, à conforter dans une Europe elle-même en question

21% de la population active nationale, 28% du PIB national, 5% du PIB européen (voir le paragraphe *Potentiel économique* dans le chapitre *Entreprises*).

La compétition économique s'est polarisée longtemps autour de deux grands pôles économiques mondiaux : les Etats Unis et l'Europe. De nouveaux pôles émergent ou ont émergé durant les dernières années (Asie, Amérique du sud). Va-t-on à terme vers un équilibre ou vers un renforcement hégémonique ?

Comment vont évoluer les autres régions européennes : mise en concurrence ou coopération ? Et les villes des pays émergents ?

Quelle sera la place de la région dans cette évolution ?

Tendances

Une activité directement en prise avec le monde (avec en premier lieu, l'Europe) et subissant les variations de l'activité monde.

Une redistribution des emplois entre les territoires élémentaires (diminution à Paris, accroissement sur certains pôles ailleurs avec des poches de non emploi).

La régression de la notion d'emploi garanti se traduisant par l'accroissement du sentiment de précarité.

Un marché de l'emploi sélectif et le maintien d'une activité à haute valeur ajoutée (économique et sociale).

Une augmentation des dépenses de santé pour tenir compte d'une augmentation du nombre de personnes âgées et d'une demande générale et accentuée de soins.

En parallèle, un système de soins en recherche de rationalisation dans le cadre d'un maintien à minima du niveau de réussite actuel.

A l'horizon 2025...

....Ce qui est probable

Une ouverture vers l'extérieur (Europe, monde) de plus en plus marquée. L'impact déjà vécu par l'activité primaire s'étend désormais au tertiaire d'entreprise.

Une répartition mondiale de l'activité (du fait des consommateurs et de l'émergence économique de quelques pays).

Une Ile-de-France, dans un monde ouvert, concurrencée sur deux côtés : côté national avec la décentralisation réduisant l'effet pyramidal, côté mondial par la mise en concurrence avec d'autres régions européennes, mais aussi avec les pôles émergents dans le monde.

Des modifications permanentes du contenu des emplois et le développement de plus en plus fréquent de demandes de service (tout particulièrement dans le domaine de la maintenance, des services à la personne et probablement, de l'économie sociale).

Une tension sur le marché du travail et, parallèlement, une augmentation de la période active.

Une formation primaire et secondaire préservée et maintenant les niveaux actuels.

....Ce qui est souhaité

Une formation répondant aux exigences du monde moderne

La formation tout au long de la vie pour répondre à la mobilité professionnelle indispensable et favorisant l'entrée dans la vie active (donc capable d'intégrer rapidement les évolutions professionnelles et couvrant tous les domaines : professions matures, professions nouvelles, économie solidaire,...). Le maintien d'un fort potentiel de formation à haut niveau en développant en parallèle les espaces ouverts aux grandes compétences (construction des élites) et les espaces ouverts à tous (développement de la connaissance).

La formation aux techniques les plus nouvelles fondant le développement de la recherche (fondamentale et appliquée).

Un équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée en vue du renforcement de la créativité et du passage de la recherche à l'innovation (par exemple avec une organisation régionale de réseaux de pépinières et d'incubateurs) moteurs de l'économie de demain. Le développement du goût pour la recherche dès le lycée.

Une recherche fondamentale qui trouve ses indicateurs de mesure (facteur d'impact des publications, reconnaissance mondiale des chercheurs,...), prépare les innovations et alimente en idées et en compétences, une recherche appliquée reconnue et génératrice d'innovations. Enfin, un système de prise de décisions souple et coopératif (mode de financement, mode de définition des stratégies, choix des spécialités) prenant en compte l'intérêt des forces économiques et culturelles de la région et de la nation.

Un nomadisme –principalement international- organisé par des allers-retours. Ce nomadisme devrait devenir une règle pour les élites (nomadisme géographique et/ou professionnel).

Répondre aux demandes émergentes

Réinvestir le travail pour donner du sens à une vie active allongée. A l'opposé, abandon des politiques d'adaptation des moyens « par le haut » c'est à dire par le départ prématuré des plus âgés (méthode qui ne peut pas s'adapter à un monde proche de la frontière technologique où les compétences nécessitent une accumulation de savoirs).

Mettre en valeur les activités de service à la personne et les activités manuelles. Leur désaffection est souvent liée à l'image et aux faibles revenus qui en résultent. Un autre regard sur ces activités pourrait être construit en modifiant cette perception en favorisant le niveau de revenu et/ou en favorisant le travail indépendant. La nature des emplois en serait donc modifiée ainsi que leur représentation ce qui favoriserait l'orientation des jeunes vers ces métiers.

Développer les métiers rares, acteurs essentiels dans les facteurs d'exportation Pour ces métiers la même stratégie portant sur les représentations pourrait être appliquée.

Reconnaître la réalité économique de l'activité développée dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Construire un système de santé intégrant des objectifs décidés collectivement : accès, coût, autonomie,...

Alléger la gestion hospitalière d'urgence en créant des maisons de santé de proximité (à l'intérieur d'un système permettant les comparaisons et maintenant un partage public/privé) pour traiter des urgences simples (mise en place d'un système à deux niveaux d'accès).

Des services s'adaptant à l'attente des utilisateurs

La simplification administrative favorise un rapprochement entre le service public et les utilisateurs. Les possibilités des NTIC pourraient alléger toutes les relations courantes et

favoriser la concentration de l'action sur les activités particulières (traitement plus spécialisé des questions hors norme).

Une organisation simple comprise par tous.

Des stratégies d'entreprises opportunes

Les leaders mondiaux ne sont plus que rarement pérennes (soit ils évoluent dans leur positionnement professionnel, soit ils subissent les effets d'erreurs stratégiques), les entreprises franciliennes bâties sur un marché porteur peuvent prendre des positions dans le monde à chaque crise.

....Ce qui est redouté

Sur le plan économique

Une région Ile-de-France en position seconde sur l'échiquier décisionnel mondial (à l'image actuelle de sa position financière ou du niveau de sa recherche) la contraignant à des adaptations concentrées sur l'emploi. Une concurrence mal maîtrisée entre les régions les affaiblissant sur le marché mondial.

Un frein à la mobilité des facteurs de production. Une décentralisation vécue comme perte de substance et non renouvellement du marché de l'emploi.

Un exode des compétences hors de la région (en France compte tenu du resserrement salarial, hors France compte tenu de la gestion des compétences rares).

Une diminution du nombre d'habitants mettant en danger une économie largement portée par la consommation.

Un impact négatif des évolutions des services marchands d'intérêt général, mais corollairement une inadaptation aux besoins de ces mêmes services si leur stratégie n'est pas dictée par les besoins réels (planification forte de long et moyen termes par comparaison avec une souplesse de moyen et court termes).

Une rémunération insuffisante pour subsister dans une région économiquement chère.

Sur le plan innovation , compétences et culture

Une recherche affaiblie soit par manque de créativité soit par manque de reconnaissance dans un système de décisions marqué par le court terme.

Un enseignement supérieur se limitant à une formation inscrite dans des technologies matures et s'éloignant de la frontière technologique. Un repli du système de formation sur des critères internes et un refus de la comparaison comme moteur de l'adaptation et de l'imagination.

Sur l'offre professionnelle

Une incapacité à intégrer les jeunes dans le monde économique (avec ses conséquences sur les nouveaux métiers généralement portés et enrichis par les nouveaux entrants sur le marché du travail).

Une inadéquation (complétée par une incapacité à la traiter) entre les offres d'emploi et les demandes en particulier dans le sens de l'intégration des migrants (compétences, âges, ...).

L'incapacité à générer de l'activité pour les moins qualifiés.

La perte du goût pour des activités manuelles dans une société totalement dématérialisée.

Une trop forte tension sur les emplois de service à la personne ou sur les emplois en liaison avec le bâtiment. Cette trop forte tension conduirait à un affaiblissement de la compétence utilisable donc à un affaiblissement de la qualité de la production offerte.

III- 4) Société, environnement sociétal

Dans ce domaine sont regroupés l'ensemble des éléments qui portent l'image « sociétale » de l'Ile-de-France. Il s'agit tout autant des questions de culture que des questions environnementales. Toutes sont signes de la qualité de vie en Ile-de-France et représentatives des modes de vie.

Voir à ce propos les paragraphes suivants

- Chapitre Entreprises
 - Préambule
 - Système de formation
 - Qualité de la vie
 - Climat social
 - Potentiel économique
- Chapitre Franciliens actifs
 - Préambule (en particulier, démographie)
 - Potentiel culturel, sportif et de loisirs
 - Système de formation
 - Qualité (et coût) de la vie
 - Climat social
 - Urbanisme et habitat
 - Potentiel économique

Situation actuelle et spécificités

Une offre culturelle diversifiée, mais surtout concentrée au cœur de l'agglomération. Elle n'irrigue pas suffisamment les bassins de vie de la région (voir *Potentiel culturel, sportif et de loisirs* dans le chapitre *Franciliens actifs*).

Un contenu de formation dans l'enseignement primaire et secondaire généralement reconnu, mais un enseignement supérieur sans les moyens d'assurer une primo évaluation et une orientation satisfaisante, ce qui conduit de fait à une évaluation ultérieure qui engendre gâchis et surcharges inutiles (voir *Système de formation* dans les chapitres *Entreprises* et *Franciliens actifs*).

Des territoires spécialisés pour un public diversifié (voir *Urbanisme et Habitat* dans le chapitre *Franciliens actifs*).

Des ruptures spatiales sur un habitat continu qu'une intercommunalité bien construite devrait corriger (voir *Efficacité des structures politiques et administratives* dans le chapitre *Entreprises*).

Deux nuisances particulièrement sensibles : le bruit et la pollution (voir *Qualité de la vie* dans les chapitres *Entreprises* et *Franciliens actifs*).

Tendances

Une montée en puissance des individualismes et l'affaiblissement d'un modèle républicain²¹⁸ générant des risques sur la cohésion sociale (voir le paragraphe *Climat social* dans le chapitre *Franciliens actifs*).

Un risque communautariste certes encore assez faible (dans le cadre d'une évaluation délicate à conduire) compte tenu en particulier de l'évolution attendue des demandes de la population féminine concernée, mais dont la récente progression ne manque pas d'inquiéter parce qu'elle fait peser des menaces sur le consensus républicain obtenu non sans difficultés au siècle dernier (voir *Climat social* dans le chapitre *Franciliens actifs*).

Un abandon lent mais continu du sens de l'intérêt collectif entraînant un reflux du partage social (voir *Climat social* dans le chapitre *Franciliens actifs*).

Une paupérisation de certains territoires concentrant une population à faibles revenus, souvent d'immigration récente et de ce fait, sensible à des politiques identitaires sociales (voir *Urbanisme et habitat* dans le chapitre *Franciliens actifs*).

Remise en cause des caractéristiques qui fondent les relations professionnelles (public/privé, services publics marchands, droit du travail) depuis 1945 et qui n'ont été jusqu'à lors, revues qu'à la marge sociale (voir *Climat social* dans le chapitre *Entreprises*).

Mais aussi des incertitudes

Comment l'attente des individus va-t-elle évoluer ? en particulier vis à vis de la consommation (voir *Potentiel économique* dans les chapitres *Entreprises* et *Franciliens actifs*).

Quelle sera l'organisation du travail ? et les métiers ? (voir *Système de formation* dans les chapitres *Entreprises* et *Franciliens actifs*)

La situation en 2025

....Ce qui est probable

Des capacités certaines pour faire évoluer la Société. L'intégration lente mais effective dans une Société citoyenne (c'est à dire qui participe d'un idéal partagé).

Une société multiple faite de mélanges réalisés à partir des traditions et des origines de chacun. La somme des patrimoines culturels donnera la Société de 2025 si on laisse les échanges s'établir.

Une prééminence de la gestion du temps dans un monde pressé (voir *Qualité de la vie* dans le chapitre *Franciliens actifs*).

Un système de formation supérieur en mutation cherchant sa voie entre proximité et excellence (voir les paragraphes *Système de formation* dans les chapitres *Entreprises* et *Franciliens actifs*).

....Ce qui est souhaité

Une organisation institutionnelle marquée par la subsidiarité

Sous l'angle Société comme sous l'angle territoire, l'organisation institutionnelle est fondée sur le principe de subsidiarité. Elle se substitue aux empilages (et confusions) de responsabilités. Elle est génératrice d'une stratégie régionale intégrée dans les décisions locales. Dans ce cadre :

²¹⁸ Dont la caractéristique fondamentale est de donner une chance à chacun indépendamment des différences culturelles et culturelles.

- les poches de pauvreté sont traitées à l'échelle locale (génération de liens sociaux à l'échelle locale : le quartier ou la commune) alors que les questions de solidarité intra territoriale sont traitées à l'échelle régionale.
- Dans un cadre régional, la formation est organisée au niveau local pour la petite enfance et au niveau régional pour les collèges et lycées.
- L'enseignement supérieur, est pour une part ancré dans le local, tout en restant ouvert sur l'Europe et le monde et pour une autre part, en concurrence directe avec les formations au niveau mondial. Il se développe de manière autonome, mais en forte liaison avec le pouvoir régional.
- La communication globale est portée par le niveau local.

De nouvelles solidarités pour construire une nouvelle cohésion

La cohésion sociale se construit sur une alchimie complexe mélangeant les héritages de chacun et les demandes d'avenir de tous. Pour la construire, la société doit :

- Favoriser les rencontres des groupes sociaux afin de construire une réelle acceptation de l'autre.
- Accepter l'idée d'un nouveau cosmopolitisme (à l'image du XIX^e siècle par exemple²¹⁹) pour enrichir la culture de tous (donc accepter par avance des migrations qu'elles soient économiques et/ou culturelles) dépassant le cadre strict de l'idée nationale (comme fut dépassé le cadre strict de la région dans la construction de la République), dans un modèle de société à réinventer en commun²²⁰.
- S'appuyer sur ce cosmopolitisme pour accéder au marché mondial des étudiants et pour favoriser le nomadisme lié à l'acquisition des savoirs.
- Faire naître de nouvelles solidarités territoriales (en particulier en affichant une volonté commune de prendre en compte les plus faibles) et développer la médiation pour favoriser les échanges et réduire les fractures.
- Organiser des co-évolutions entre populations (sur des lieux rassemblés d'éducation et de loisirs) sur un socle commun de valeurs introduisant une meilleure cohabitation sociale et culturelle
- Construire de nouvelles relations intergénérationnelles supprimant les coupures brutales entre les âges de la vie (formation/travail/retraite) et générant plus de fusion entre les âges pour tenir compte de la diversité des capacités et des attentes.
- Mettre en œuvre des structures administratives adaptées à la diversité accrue des publics. Construire une culture institutionnelle plurielle.

Une formation comme moyen de développement

S'il n'est de Société évoluant et évoluée que des Sociétés compétentes et éduquées, la formation devient un élément central du développement régional à l'horizon de l'étude. La région s'inscrit donc dans un processus d'enrichissement par la connaissance pour une accumulation permanente des savoirs. Elle met en œuvre :

- Une formation adaptée à la diversité des publics (par exemple aux migrants de tous niveaux : classes d'adaptation à la langue, classes spécialisées pour des diplômes internationaux,...) et renouvelable tout au long de la vie (pour s'adapter aux attentes et répondre aux changements rapides de la société)

²¹⁹ Cependant, la réappropriation du cosmopolitisme nécessite de nouvelles approches : nous avons vécu un cosmopolitisme d'élite au XIX^e siècle, nous vivons un cosmopolitisme de masse aujourd'hui. Une plus large ouverture pourrait combiner les deux mondes.

²²⁰ Ce nouveau cosmopolitisme est déjà à l'œuvre dans la région. Mais là encore, les différents territoires réagissent différemment : au cœur, un cosmopolitisme accepté, au centre, un cosmopolitisme naissant, en périphérie, un cosmopolitisme subi.

- Une formation supérieure indispensable au développement économique et une formation aux premiers apprentissages (primaire et secondaire) lue comme un élément d'attractivité. Ce qui implique une révision des moyens et de leur usage.
- Une orientation tenant compte des goûts, des capacités et des affinités de chacun et faisant place aux métiers manuels revalorisés et aux métiers de service à la personne.

Une vie continue et une gestion du temps

L'inscription dans une métropole moderne et ouverte au monde implique des espaces (plus ou moins réduits et spécialisés) qui vivent au temps de chaque ville du monde.

Les temps de vie (déplacements, loisirs, travail, éducation,...) sont de moins en moins juxtaposés et de plus en plus interpénétrés. La donnée temporelle conduit à une course permanente contre la perte de temps. Il faut donc inventer des services à valeur ajoutée enrichissant les temps.

Une politique familiale tissant des liens intergénérationnels.

Dans une vision à 20 ans, la politique d'accueil de la petite enfance porte les développements futurs surtout si l'organisation collective donne une place aux aînés tout particulièrement dans la transmission des savoirs et des compétences.

Une organisation sociale valorisant la vie associative

....Ce qui est redouté

L'arrogance des classes dirigeantes sûres de leur culture : le maintien d'un système hexagonal s'opposant à une lecture multiple du monde, le repli sur des règles et des habitudes nationales (règle de l'ancienneté, refus de la nouveauté et de la différence,...), la perte de repères globaux.

La perte de la confiance fondant les relations alors que les règles habituelles sont remises en cause et le manque de contrat social pour lier les citoyens.

La fausse égalité des chances tout particulièrement dans le domaine de la formation supérieure et laissant à penser que tout doit être gratuit pour permettre à chacun d'accéder à la connaissance. Laisant par ailleurs perdurer deux systèmes de formation : le premier constitué d'un nombre limité d'écoles accueillant, après une sélection dure, un nombre limité d'élèves généralement issus des familles les plus aisées, le second n'ayant pas réussi la construction d'un système d'orientation et de sélection, ouvert à tous sans exclusive et offrant des formations ne répondant pas aux attentes et possibilités des étudiants.

Une évolution trop lente vers une Société citoyenne, laissant apparaître une Société fermée qui ne favorise pas les migrations.

Un refus de l'immigration extra-communautaire, alors que l'économie ne peut vivre sans elle, refus amplifié par la compétition électorale. L'exacerbation de ce refus accentue les divisions internes de la Société et aggrave les tensions.

Le développement d'une culture bureaucratique xénophobe générant un flux migratoire sélectif limité aux moins mobiles.

Un refus du changement et du partage se traduisant par des tensions inter-générationnelles.

Une gouvernance sans ambition reportant les décisions qui portent l'avenir et jouant en permanence l'évitement.

Une organisation fiscale creusant les écarts de revenus entre les territoires.

IV Agir aujourd'hui pour construire demain

Il n'est de société dynamique que construite sur le savoir, la compétence et les projets.

Une idée régionale jeune

La notion de Région politique –et encore plus pour une «région-capitale» qui cumule les pouvoirs de tous niveaux- est d'essence récente. Elle prend place dans l'architecture des pouvoirs depuis moins de 25 ans. Nous doublerons cette durée à l'horizon 2025 et la jeunesse relative de la région permet toutes les initiatives et toutes les nouveautés compte tenu de la densité de l'Ile-de-France (2% du territoire national pour près de 19% des Français), de sa concentration (n'est-elle pas à l'image d'une ville unique sous certains égards ?), de sa richesse (économique, mais aussi et surtout culturelle et historique).

Un lien permanent entre les acteurs : la réussite régionale

Toute proposition formulée avec l'idée d'améliorer -ou de maintenir- l'attractivité, concerne l'ensemble des acteurs de la région. Dans ce rapport, celles-ci ne sont souvent qu'ébauchées, même si nous avons tenté le plus souvent possible d'intégrer des «comment ?» après des «pourquoi ?». Elles demandent deux qualités qui ne manquent pas à la région : le goût de l'effort –il n'existe pas de réussite sans une forte part de travail- et la ténacité –ce n'est que dans la durée que les résultats se mesurent-. Le pari optimiste qui sous-tend les propositions est la conséquence d'une reconnaissance de la place exceptionnelle tenue par l'Ile-de-France dans notre pays et du rôle mondial qu'elle a exercé depuis plusieurs siècles. Souvent remis en cause –en premier lieu à l'intérieur du pays-, toujours renouvelés, la région Ile-de-France et Paris forment un ensemble particulier : diversité, multiplicité, mobilité sont les qualificatifs qui marquent le mieux ce territoire. Continuité et rupture forment les maîtres mots de l'action à conduire, ils sont donc dans le droit fil de ce que les «Parisiens» ont su inventer depuis toujours.

S'inscrire dans la modernité

Lorsque l'on regarde les grandes périodes de la région Ile-de-France (qui se confond dans le passé avec Paris), elles sont toutes synonymes de modernité. Ainsi les hommes et femmes qui ont porté la région dans les régions phares du monde ont toujours su anticiper sur les modes et sur les comportements. Cette constatation se confirme lorsque l'on tente la lecture des régions en pointe actuellement : elles sont toutes tournées vers l'avenir tout en puisant leurs compétences dans le présent. La région Ile-de-France sera d'autant plus attractive que ses orientations s'inspireront des nouveaux courants sans exclusive. Dans ce sens, les apports des nouveaux habitants, pour dérangement qu'ils soient, sont toujours une nouvelle opportunité d'ouverture au monde et de compréhension des attentes du village global dans lequel nous sommes inscrits pour longtemps.

La modernité, à l'opposé de la stabilité et des certitudes définitives, est faite d'ouverture, d'acceptation, de création, en un mot de dérangements. Toutes capacités que la région Ile-de-France possède depuis de nombreux siècles.

Choisir des domaines prioritaires pour l'action

De nombreuses idées sont véhiculées par ce rapport et elles n'ont pas toutes le même impact sur l'attractivité à l'horizon 2025. Certaines ont d'ailleurs déjà trouvé leur solution (c'est le cas par exemple des impatriés) et d'autres pourraient utilement faire l'objet de décisions rapides

avec effet à court et moyen termes (par exemple, le développement d'un réseau de transport polycentrique).

Trois domaines nécessitent cependant des décisions rapides avec un effet seulement à long terme :

- L'infrastructure et l'urbanisme,
- La gouvernance,
- La formation et la recherche.

Nous allons développer plus particulièrement les actions correspondantes car, compte tenu des évolutions de la société et des modifications stratégiques que ces espaces imposent, il est urgent de mettre en chantier dès aujourd'hui les actions de redressement nécessaires à une région qui se veut de rayonnement mondial à l'horizon de l'étude.

IV- 1) Les infrastructures et l'urbanisme

L'organisation de l'espace participe à la fois à la qualité de vie des habitants et à la construction de la cohésion sociale. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, les décisions manquées ne gênent pas le court terme, mais ne sont pas corrigées et pénalisent le long terme

Menaces et opportunités

L'étalement urbain anarchique et les incertitudes sur l'avenir de l'agriculture périurbaine mettent en danger la couronne verte, entraînant un gaspillage d'énergie (et donc accentuent l'effet de serre).

Le parc de logement ne s'accroît plus assez vite pour répondre aux attentes des Franciliens.

Paris est une ville reconnue dans le monde et la région bénéficie de son rayonnement.

Stratégie

Construire (là où ce n'est pas le cas, conforter ailleurs) une région polycentrique dans un espace limité ; accueillir les populations jeunes porteuses des métiers d'avenir et de nouvelles activités.

Actions

Accentuer la généralisation d'un polycentrisme hiérarchisé fondé sur des communautés urbaines existantes ou à construire :

- En confortant les pôles existants (agglomérations issues des villes nouvelles, pôles d'excellences européens, agglomérations historiques, centres d'affaires,..)
- En organisant des lieux de nouvelles centralités (Val d'Europe, Stade de France,..)

Organiser la multimodalité autour de ces points (transports de personnes, transports de biens, communication dématérialisée,...) en complétant les réseaux de communication et en favorisant les transports économes en énergie.

Accélérer la construction de logements de toutes catégories en recherchant un urbanisme de qualité se jouant des effets de mode

- Organiser régionalement la mixité de l'habitat
- Compenser la destruction du logement social de fait par une offre de logements adaptés à la ressource de chacun
- Reconquérir les espaces en déshérence

Organiser les espaces urbains et suburbains en évolution dans un souci d'économie d'espaces et dans un urbanisme diversifié de qualité et se mariant avec l'existant. S'assurer que l'urbanisme favorise les services de proximité. Faire en sorte que l'action se maintienne dans la durée et se joue des effets de mode.

IV- 2) La gouvernance

Les propositions de notre document n'auront de réalité que portées par les décideurs et acceptées par les habitants. Elle sont souvent des propositions de mise en relation des populations avec la réalité de leur territoire. Elles passent généralement par la nécessité d'inventer un pouvoir régional à la hauteur des enjeux. Et dans ce cadre, le maître mot est la gouvernance régionale.

Menaces et opportunités

Un empilage des lieux de décision politique qui nuit à la clarté des actions, favorise les égoïsmes locaux et se traduit par un faible développement de la coopération locale.

Des moyens de financement fragiles et mal partagés entre les niveaux décisionnels

Un souhait général pour un partage des pouvoirs entre l'Etat et les Régions.

Stratégie

Donner une unité à la région et réduire les inégalités spatiales.

Actions

Décider en anticipation ce qui implique d'expliquer (l'anticipation permet de ne pas attendre l'évènement pour décider et donc ne trouve pas son explication dans les faits visibles).

Organiser un financement autonome à chaque niveau de décision politique

Simplifier le fonctionnement des services aux entreprises et aux particuliers par exemple, en utilisant les nouvelles technologies : déconnexion entre la demande et le traitement, standardisation des services les plus courants et individualisation des services les plus complexes (passer d'une offre standard pour tous à une offre combinant la standardisation et le service personnalisé).

Favoriser l'accueil des immigrants (en particulier l'immigrant professionnel accompagnant son entreprise, l'immigrant étudiant, l'immigrant chercheur et enseignant, l'immigrant artiste ou écrivain). Pour cette population, les dossiers doivent pouvoir être traités à distance en particulier depuis le pays de départ.

Faire connaître la région

IV- 3) La formation et la recherche

Sur la durée, les variables les plus prometteuses et les moins risquées sont la formation (le développement des compétences pour les générations qui auront le pouvoir à l'horizon de l'étude) et la recherche (l'accumulation des savoirs pour favoriser le développement à long terme). Et cette richesse à construire concerne aussi bien la technologie que les sciences sociales et la création artistique.

Opportunités et menaces

Un enseignement secondaire et primaire de qualité mais qui ne laisse pas suffisamment de places aux développements artistiques.

Un enseignement supérieur de masse en cours de paupérisation et un enseignement supérieur d'élite reconnu en Europe (mais pas suffisamment au niveau monde).

Une recherche s'appuyant sur des compétences reconnues (tout particulièrement en recherche fondamentale) mais en quête d'avenir.

Un allongement de la durée de vie qui facilite l'accumulation et la transmission des savoirs.

Stratégie

Repositionner la région dans le monde du savoir (social, technique, artistique) et de la recherche.

Actions

Vers les Franciliens et les Franciliennes :

- Développer les ressources les plus rares et les solliciter pour travailler à la frontière mouvante de la technologie et du savoir fondamental.
- Offrir un socle minimal de haut niveau pour tous.
- Combiner une formation supérieure en deux niveaux : un niveau accessible au plus grand nombre (répondre à l'attente de formation pour tous dans un socle minimal) et un niveau « d'élite » partiellement autofinancé par les bénéficiaires (dans un cadre approprié)
- Accompagner les ruptures individuelles volontaires ou provoquées
- Offrir des perspectives aux étudiants qui s'engagent dans la recherche.

Ouvrir la formation –principalement dans les domaines techniques- aux jeunes étrangers (en leur favorisant l'accueil et les conditions matérielles).

Maximiser les chances de réussite de la recherche

- en travaillant sur les domaines nouveaux connus tout en conservant un effort de recherche libre sur l'inconnu.
- En partageant efficacement l'effort financier entre la puissance publique et les entreprises

Favoriser l'installation d'un système de pilotage des laboratoires combinant méthode de gestion d'entreprise et fonctionnement de service public non marchand.

Travailler à l'organisation européenne de la recherche.

V Annexes

Annexe 1 - Bibliographie

Données

Projections démographiques régionales de la France, 1990-2020 – Etude du ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ville et de l'Intégration réalisée par Béatrice de la Chapelle (*mars 1997*)

Tableaux économiques régionaux – INSEE Ile-de-France (*2000-2001*)

Tableaux de l'économie de l'Ile-de-France – INSEE Ile-de-France (*1990*)

L'économie française, édition 2002-2003 – INSEE – Livre de poche (*2002*)

Les déménagements en Ile-de-France - INSEE Ile-de-France (*n° 51 juin 2001*)

L'année économique et sociale 2000 – INSEE Ile-de-France (*n° 52 septembre 2001*)

40 ans d'activité et d'emploi - INSEE Ile-de-France (*n° 53 décembre 2001*)

Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030/2050) – INSEE (juillet 2003)

Atlas des Franciliens – Tome 1 : Territoire et population - IAURIF et INSEE Ile-de-France (*2000*)

Atlas des Franciliens – Tome 2 : Logement - IAURIF et INSEE Ile-de-France (*2001*)

Atlas des Franciliens – Tome 3 : Population et modes de vie - IAURIF et INSEE Ile-de-France (*2002*)

Performances économiques des régions européennes – Projet GEMACA II - IAURIF-Cahier n° 135 (*4^{ème} trimestre 2002*)

Les activités financières en Ile-de-France – IAURIF (*mars 2002*)

Les cahiers de l'habitat – IAURIF – (*n°33 de novembre 2002*)

Les grandes régions scientifiques et technologiques dans le monde – IAURIF (*février 2000*)

Démographie francilienne – IAURIF (*novembre 2002*)

Les métropoles du nord-ouest de l'Europe en chiffres – Projet GEMACA II
(*novembre 2001*)

Le guide statistique de l'Europe – Données 1990-2000 - Annuaire Eurostat 2002

L'OCDE en chiffres – L'observateur de l'OCDE (*2002 supplément 1*)

Chiffres-clés de la région Ile-de-France – CRCI Paris-Ile-de-France (*2003*)

Fiscalité locale et mouvements d'entreprises – Observatoire Régional de
l'Immobilier d'Entreprise en Ile-de-France (*juin 1998*)

L'atlas des régions : le palmarès des villes (Tome II) - Les Echos (*hors série du 24
juin 2002*)

L'atlas des régions : les infrastructures (tome III)– Les Echos (*hors série du 16
décembre 2002*)

Essais

Compétitivité et vieillissement - Institut Montaigne (*septembre 2003*)

Poivre et sel, Les entreprises et les quinquas : regards croisés – Observatoire des
Hommes et des Organisations (*avril 2002*)

L'aménagement en 50 tendances – Serge Wachter – Editions de l'Aube (*2002*)

Le choc de 2006 – Michel Godet – Editions Odile Jacob (*janvier 2003*)

Le polycentrisme en Europe – Guy Baudelle et Bernard Castagnède – Editions de
l'Aube (*2002*)

Cinq histoires pour changer le monde (sans trop se raconter d'histoires) – Josée
Landrieu et Véronique Léna – Edition de l'Aube (*2002*)

La France déboussolée – Robert Rochefort – Editions Odile Jacob (*octobre 2002*)

**L'évolution des villes nouvelles depuis 20 ans : accueillir-produire-servir-
desservir** – Laurent Davezies (*2002*)

Automobile et modes de vie urbain : quel degré de liberté ? – Vincent Kaufmann,
Christophe Jemelin, JM Guidez – La Documentation Française (*2001*)

**Sécurité publique, compétitivité des entreprises, attractivité du territoire ; un
sujet européen** – Eurogroup Institute (*octobre 2003*)

La ville à vue d'œil – Richard Sennett – Plon (*mars 1992*)

L'entreprise au XXI^e siècle – Philippe Moati – Editions de l'aube (*2002*)

La France que je vois – Henri Mendras – Autrement (*Janvier 2002*)

Faire Société – La politique de la ville aux Etats Unis et en France - Jacques Donzelor – Seuil (*Janvier 2003*)

Le travail dans vingt ans – sous la présidence de Jean Boissonnat – Commissariat du plan - Odile Jacob (*octobre 1995*)

The Source of economic growth in the OECD countries – OCDE (2003)

Governance in the XXI^e century - OCDE (2001)

L'aménagement durable: défis et politique - livre collectif sous la direction de S.Watcher – Editions de l'Aube (2003)

L'Ile-de-France et les Franciliens – Xavier Panon – Editions des Syrtes (*février 2004*)

Rapports, colloques

L'état du territoire – Rapport au Sénat de Jean-François Poncet (*avril 2003*)

La situation des Universités – Rapport au sénat sous la présidence de Jacques Valade (*janvier 2004*)

Budget 2004- Rapport sur la recherche – Assemblée Nationale - Christian Cabal (*octobre 2003*)

L'attractivité du territoire français – Rapport au Premier Ministre – Michel Charzat (*Juillet 2001*)

L'attractivité du territoire pour les sièges sociaux des grands groupes internationaux – rapport au Premier Ministre – Sébastien Huyghe (*octobre 2003*)

Rapport annuel 2002 – Ministère des Affaires Sociales

Les pôles européens de développement : sept profils différents – Etude du GERI – La documentation française (2000)

Territoires 2020 – Revue d'études et de prospective n° 6 – DATAR – La documentation française (2^{ème} semestre 2002)

La prospective territoriale – DATAR – La documentation française (*juillet 2002*)

Une nouvelle politique de développement des territoires pour la France – Rapport de la DATAR au premier ministre (*décembre 2002*)

Rapport sur les perspectives de la France – Commissariat Général du Plan (*juillet 2000*)

Avenir des métiers – Commissariat général du plan – Rapport sous la présidence de Claude Seibel (*décembre 2002*)

Transports urbains : quelle politique pour demain ? – Commissariat général du Plan Rapport sous la direction de Roland Ries (*juillet 2003*)

Compétitivité – Rapport du Conseil d'analyse économique – Michèle Debonneuil et Lionel Fontagné (*2003*)

Education et Croissance – Rapport du Conseil d'analyse économique – Philippe Aghion, Elie Cohen (*Janvier 2004*)

Nouvelle économie – Rapport du Conseil d'analyse économique – Daniel Cohen, Michel Debonneuil (*1998*)

Renforcer l'attractivité de l'économie française au service de la croissance et de l'emploi – Rapport du Conseil Economique et Social – Henri de Benoist (*janvier 2003*)

Le temps des villes – Rapport du Conseil économique et social n° 96 – Jean-Paul Bailly (*mars 2002*)

Les perspectives socio-démographiques à l'horizon 2020-2040 – Conseil économique et social – Chantal Lebatard (*6 juillet 1999*)

La maîtrise des services publics urbains organisés en réseau – Rapport du Conseil Economique et Social – Claude Martinand (*Avril 2001*)

Age et emploi à l'horizon 2010 – Rapport du Conseil Economique et Social – Bernard Quintreau (*octobre 2001*)

Les perspectives de la France - Rapport du Conseil Economique et Social - Gérard Alezard (*novembre 2000*)

La régionalisation ferroviaire – Rapport du Conseil Economique et Social – Jacques Chauvineau (*septembre 2001*)

Quelle ambition pour la place financière de Paris ? – Rapport du Conseil Economique et Social – Pierre Simon (*mai 2000*)

Les défis de l'immigration future – Rapport du Conseil Economique et Social – Michel Gevrey (*novembre 2003*)

Schéma de formation – Rapport pour le Conseil Régional – Jean Paul Huchon (*novembre 2003*)

Le devenir de l'Ile-de-France à l'horizon 2025 – Conseil économique et social d'Ile-de-France – Anne Cancellieri (*1995*)

L'immobilier d'entreprise et l'aménagement du territoire en Ile-de-France – Tome II : les locaux et les zones d'activités – Conseil économique et social d'Ile-de-France – Noël Zeller (*16 mai 2000*)

Vivre en Ile-de-France en 2025 – Conseil économique et social d'Ile-de-France – Louis Guieysse (*1999*)

Les mécanismes de péréquation financiers et fiscaux – Conseil économique et social d'Ile-de-France – Roger Leroy (*2 juillet 1998*)

Communication sur la situation démographique en Ile-de-France, actualisation 2002 - Conseil économique et social d'Ile-de-France – Michel Langlois (*24 avril 2003*)

L'Ile-de-France, place internationale – Rapport pour la préfecture de Région – Jacques Poyer (*avril 2003*)

La division sociale dans l'espace francilien – Edmond Preteceille – Observatoire sociologique du changement (*2003*)

Pour une France fiscalement plus accueillante – Rapport de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – Véronique de Chavagnac (*19 juin 2003*)

Les sciences et la technologie dans les régions urbaines fonctionnelles du nord-ouest de l'Europe – Projet GEMACA II – (*juillet 2001*)

Growth sectors – Clusters in Dublin, London, Paris & Rhine-Rhur : Synthesis and recommendations – Projet GEMACA II (*juillet 2002*)

Les activités financières en Ile-de-France – Projet GEMACA II (*avril 2002*)

Panorama des biotechnologies en Ile-de-France – Projet GEMACA II (*Avril 2002*)

Les transports dans les grandes métropoles Tome 1 –Les cahiers de l'IAURIF n° 127 (*2000*)

Les transports dans les grandes métropoles Tome 2 –Les cahiers de l'IAURIF n° 128 (*2000*)

Les politiques de transport public dans les grandes métropoles – Actes de la rencontre européenne du Conseil Régional d'Ile-de-France (*Juin 2001*)

Le financement des transports urbains – Christian Philippe - La Documentation Française (*décembre 2003*)

Les grandes régions scientifiques et technologiques dans le monde –IAURIF (*février 2000*)

Les entreprises de l'économie numérique à New York et en Ile-de-France – IAURIF (*février 2002*)

Modernité : la nouvelle carte du temps – Colloque de Cerisy coordonné par François Ascher et Francis Godard – Editions de l'Aube (2003)

La France dans le monde en 2020 – Rencontres Internationales de Prospective du Sénat (*Octobre 2002*)

Renforcer la place financière de Paris pour renforcer la compétitivité française – Etude pour les Premières Rencontres de la Compétitivité (*Juillet 2002*)

METROPOLIS 2002 - Actes de la rencontre de Séoul (*mai 2002*)

Prospective socio-démographique – Tendances et incertitudes majeures, enjeux sociaux, économiques et politiques en Europe à l'horizon 2010 et 2030 – Futuribles (*novembre 2001*)

Le commerce mondial au 21^{ème} siècle – Etude de l'IFRI (*octobre 2002*)

Relancer l'habitat en Ile-de-France par la mobilisation des actifs fonciers publics – Rapport au ministre de l'Equipement – Pierre Pommelet (*octobre 2003*)

Réflexions sur l'avenir de l'Ile-de-France -Direction régionale de l'Equipement – (*janvier 2004*)

Etudes, Dossiers

Attractivité de la France : analyse perception et mesure – Benoît Coeure, Isabelle Rabaud – Economie et statistiques n° 363-364-365 (2003)

Le projet d'aménagement et de Développement Durable du PLU – Ministère de l'équipement – Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (*avril 2002*)

Le cadre institutionnel et financier des transports de voyageurs en Ile-de-France – IAURIF (*octobre 1996*)

Etude régionale voie d'eau – Port autonome de Paris (*janvier 2003*)

La société française et ses fractures – Lieu de résidence et ségrégation sociale – Edmond Preteceille – Cahiers Français n° 314 (*mai juin 2003*)

Division sociale et inégalités urbaines – Edmond Preteceille – Paris Projet n° 34-35

Evaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002 – Céreq (*Mars 2002*)

Les difficultés de recrutement en Ile-de-France Bilan 2002 – ANPE Ile-de-France (2003)

Argumentaire sur l'attractivité de Paris Ile-de-France – Paris Europlace, Région Ile-de-France, Paris Ile-de-France Capitale Economique (*octobre 2003*)

La France face à l'illettrisme – Alain Bentolila (*juin 2002*)

Les gares, atout des transports publics – Quels nouveaux services pour quelles nouvelles attentes ? – Vincent Kaufmann, Christophe Jemelin, Dominique Joye – Fonds National Suisse pour la Science (*2000*)

Annexe 2 - Liste des personnalités entendues

Le rapporteur et les membres de la Section de la Prospective et de la planification du CESR adressent leurs très vifs remerciements aux personnalités qui ont bien voulu apporter leur contribution à ces travaux :

Lors d'auditions :

Monsieur Patrick BRAOUEZEC, Député Maire de Saint-Denis ;

Monsieur Alain CHARRAUD, Directeur régional de l'Insee ;

Monsieur Thierry JACQUILLAT, Président de Paris Ile-de-France Capitale économique ;

Monsieur Didier ROBERT, Vice Président du Mouvement ATD Quart Monde ;

Monsieur André SANTINI, Député Maire d'Issy les Moulineaux ;

Lors d'entretiens :

Monsieur François ASCHER, professeur à l'Institut Français d'Urbanisme ;

Madame Agnès ARABEYRE de la mission prospective de la DATAR ;

Madame Claudie BITTARD, Présidente de la jeune chambre économique ;

Monsieur Denis CARRE, professeur à l'Institut de Recherches en Economie de la production à l'Université Paris X Nanterre

Monsieur Christophe de CHENAY, journaliste au journal « Le Monde » ;

Monsieur Laurent DAVEZIES, professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris 12 ;

Monsieur Patrice DROUIN, journaliste au journal « Les Echos » ;

Madame Anne FLORETTE, Directrice du patrimoine. Réseau Ferré de France ;

Monsieur Michel GODET, Professeur de prospective industrielle. Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Monsieur Vincent GOLLAIN, Directeur de la prospective et de l'économie régionale à l'Agence Régionale de Développement ;

Monsieur Bruno HERAULT du Commissariat du plan ;

Madame Edith HEURGON, responsable de la mission prospective de la RATP ;

Messieurs Vincent KAUFMANN et Christophe JEMELIN, chercheurs au Laboratoire des Ponts et Chaussées – LATTS ;

Monsieur Dominique LECOMTE de l'IAURIF ;

Monsieur François NOISETTE, Directeur de la division de l'Urbanisme et du Schéma Directeur à la Direction Régionale de l'Équipement ;

Monsieur Xavier PANON, journaliste

Messieurs Jon POTTER et Patrick DUBARLE de l'OCDE.

Monsieur Edmond PRETECEILLE, Directeur de recherche. IRESCO (Institut de recherche sur les sociétés contemporaines)

Monsieur Robert ROCHEFORT, Directeur, CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie)

Monsieur Jean ROBERT, Professeurs des universités, Paris IV, SORBONNE

Annexe 3 - Quelques chiffres clés concernant l'Ile-de-France

I - Données démographiques

Nombre de Franciliens

1999	10 952 011
estimé au 1.1.2001	11 025 000
estimé au 1.1.2002	11 114 600

soit **18,6%** de la population française sur **2%** du territoire national

Accroissement de la population en Ile-de-France

	Augmentation en%	due au mouvement naturel (en %)	due au solde migratoire (en %)
1968-1975	1,0	0,8	0,2
1975-1982	0,3	0,7	-0,4
1982-1990	0,7	0,8	-0,1
1990-1999	0,3	0,8	-0,5

Accroissement de la population en France

	Augmentation en%	due au mouvement naturel (en %)	due au solde migratoire (en %)
1968-1975	0,8	0,6	0,2
1975-1982	0,5	0,4	0,1
1982-1990	0,5	0,4	0,1
1990-1999	0,4	0,4	0

Déficit migratoire :

63 000 personnes par an entre 1999 et 2001

92 000 personnes par an entre 1993 et 1995

Solde migratoire avec l'étranger :

- Estimé : 7 000
- OMI : 60 000

Situation de la Seine-Saint-Denis :

Taux de natalité : 16,5%

Solde migratoire : -1%

Répartition par âge en 1999 (en %)

	0-14	15-24	25-49	50-59	60-74	75 et +
Ile-de-France	18,8	13,1	39,5	11,9	10,8	5,8
France	19	13,1	36,5	11	13,5	6,9

Population étrangère en IDF en 1999

Age	Ile-de-France	IDF/France en %
-20 ans	236 887	38,8
20-59 ans	904 529	42,7
60 ans et plus	159 970	29,8
Total	1 301 386	39,9

Taux de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme

	Ile-de-France	France
1961-1963	2,38	2,83
1967-1969	2,19	2,59
1974-1976	1,81	1,95
1981-1983	1,82	1,88
1989-1991	1,82	1,78
1999	1,85	1,78

Taux de fécondité en IDF entre 1998 et 2000 :

- Immigré :3,15
- Français :1,69

Décès

Nombre annuel de décès domiciliés IDF/France (en %)

- 1997 : 14,2%
- 1998 : 14,1%

Taux de mortalité

Global

	IDF	France
1997	6,8	9
1998	6,7	9

Infantile

	IDF	France
1997	5,2	4,7
1998	4,9	4,6

Espérance de vie

à la naissance (1989-1991)

	IDF	France
hommes	73,2	72,6
femmes	81,0	80,8

à la naissance en 1997

hommes	75,9	74,7
femmes	82,7	82,3

à 60ans en 1997

hommes	20,9	20
femmes	25,6	25,1

II - Données sur l'emploi

Population active

Population active occupée en mars 2002 : **5 037 000** (21% de la population active nationale)

- Taux d'emploi : 64,4% (62,1% en Europe)
- Taux d'activité féminine : 54,9%
- Emploi féminin/emploi total : 47,8% (45,3% en France)
- Emploi public/emploi total : 23,6%
- Taux chômage : 9,5% (9,6% au niveau national)

Augmentation de l'emploi entre 90 et 99

Croissance des actifs : +15 200 en moyenne par an (pour une croissance démographique de 27 400)

- +1,1% en moyenne par an en seconde couronne
- +0,1% en moyenne par an en première couronne

Evolution de la population active par catégorie professionnelle

	Indépendant	cadres et prof. intel. sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
1982	300 860	725 796	998 116	1 605 696	1 233 100
1990	313 125	1 018 944	1 184 726	1 586 977	1 184 007
1999	285 045	1 156 908	1 350 976	1 635 726	984 452

cadres :

- 40% de l'effectif total des cadres français
- 20% de l'emploi francilien
- 29% de l'emploi salarié francilien

Secteur tertiaire :

- 81,8% de l'emploi régional en 1999
- 75,8% de l'emploi régional en 1990
- croissance en moyenne de 30 000 emplois par an

Créations et défaillances d'entreprises

Créations : ➔

- 63 000 en moyenne par an soit
- 24% au total national

Défaillances : ↘

- 12 000 en 1999 (soit 2 % du total des entreprises)
- 27% du total national

Répartition des entreprises selon leur taille au 31-12-2002

- 50 salariés ou plus : 1,5%
- de 10 à 49 salariés : 6,7%
- 1 à 9 salarié : 37,5%
- Pas de salariés : 54,3%

III - Urbanisme et habitat

Nombre total de logements en 1999 : **5 100 000** dont 4 500 000 résidences principales et 1 000 000 de logements HLM

Construction de logements en Ile-de-France :

- 1997 :38 000
- 1998 :38 094
- 1999 :36 000 (0,7% du total des logements)

Augmentation du parc : 36 000 logements entre 1990 et 1999

7 logements sur 10 sont des appartements dans un immeuble collectif

Paris :

1 300 000 logements dont la moitié occupée par une personne seule et 15% de logements vacants ou considérés comme résidence secondaire

Petits logements (1 à 2 pièces) : 34% (Paris : 58%)

Logements inconfortables :

236 000 (occupés par 423 000 personnes), dont :

- 110 900 à Paris
- 40 100 en première couronne

- 85 000 en seconde couronne

Ancienneté des logements

Logements anciens (plus de 100ans) : 20% (Paris : 50%)

Logements neufs (moins de 10 ans) :9%

IV - Potentiel culturel, sportif et de loisirs

22 800 équipements d'activité récréatives ou sportives

190 109 fauteuils de cinéma dont

- 78 109 à Paris pour 27 millions de spectateurs
- 112 000 en banlieue pour 21,3 millions de spectateurs

V –Recherche

Effectif

Recherche publique :

- 37,5% en IDF en 2000
- 23 785 chercheurs

Recherche privée :

- 37 500 chercheurs équivalent temps plein en 2000
- 42 832 chercheurs équivalent temps plein en 2002

Publications :

Part française : 5% des publications mondiales

Brevets :

IDF :5,6% des brevets européens (42,2% des brevets français)

France :14,1% des brevets européens

VI - Système de formation

Effectifs scolarisés en primaire et secondaire

	1994-1995	1999-2000	2002-2003
1 ^{er} degré	1 257 000	1 232 000	1 222 000
2 ^{ème} degré	1 080 000	1 020 000	1 010 000

Ressources consacrées à l'enseignement en % du PIB

	France	OCDE	USA
1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés	4,3%	3,6%	
Post-bac	1,1%	1,3%	2,7%

Taux de réussite au baccalauréat :

	Ile-de-France	France
1996	74,3%	74,5%
2000	75,9%	78,6%

Enseignement supérieur :

- 1996 : 566 000 étudiants dont 359 000 en université
- 2000 : 555 000 étudiants soit 26,5% des étudiants français
- 2001 : 560 000 dont 349 000 en université (60 000 étrangers)

Solde migratoire des étudiants avec la province

- Entre 82 et 90 : + 26 000
- Entre 90 et 99 : + 18600

Population en 1999 selon le diplôme obtenu en %

	Sans diplôme	CEP BEPC	CAP BEP	BAC	BAC+2	Diplôme supérieur
Ile-de-France	16,2	22,4	20,5	13,9	10,8	17,1
France	19,9	21,5	24,8	12,2	8,5	9,1

VI - Potentiel Economique

PIB francilien :

- 28,73% du PIB national
- 5% du PIB européen

Evolution par rapport à la moyenne nationale

- 82-96 : +0,1%
- 86-90 : +0,8%
- 90-94 : +0,3%
- 94-98 : -0,9%

Part des importations et exportations de l'Ile-de-France dans les importations et exportations nationales

	en volume	en valeur
Importations	8%	30%
Exportations	5%	20%

Capacité d'implantation

Locaux industriels ou mixtes : 80 millions m²
Grands locaux disponibles par an : 15 millions de m²
Entrepôts : 20 millions de m²
Bureaux : 45 millions de m²

Annexe 4 - les travaux préparatoires

Ces travaux ont été pilotés par Michel Godet avec l'aide des collaborateurs du Lips: Régine Monti, Saphia Richou et Francis Meunier. Sans leur travail, le rapport n'aurait pas pu prendre forme. Qu'ils soient ici remerciés pour le temps qu'ils ont bien voulu y consacrer.

IV – 1 Travaux en ateliers

Restitution de l'atelier 1

“ Anticiper le changement ”

Anticiper le changement (Champ couvert par l'attractivité, identification des principaux déterminants présents et futurs de l'attractivité et limites de ce concept)

ATTRACTIVITE : TENTATIVE DE DEFINITION

Vivre le mieux possible en harmonie durablement

Capacité d'attirer/sélective : aspects économiques ; valeur ajoutée maximum et distribution équitable

Métaphore de l'aimant : Il possède une forte capacité d'attraction dont les limites ne doivent pas être dépassées sous peine de répulsion (les particules en surnombre se décrochent de l'aimant)

CHAMP COUVERT PAR L' ATTRACTIVITE

- Recherche de l'harmonie

Sécurité - propreté -hygiène (eau, air, santé, alimentation)
Bénéficier de moyens de déplacement rapide
Enthousiasmer les arts et la culture (dimension multiculturelle)
Diversifier le tourisme (redevenir créateur d'événements)
Retenir les hommes et les femmes de renom

- Donner le désir d'y vivre durablement

Individus : travail et loisirs
Salariés
Entreprises : infrastructures, main-d'œuvre, fiscalité
Population : emploi, habitat
Transport, services collectifs, loisirs

- Evolution dans le temps (devenir, développement de l'attractivité)

Attractivité : Temps/ Répulsion

Hier : problèmes démographiques
Aujourd'hui : cadre de vie, santé, transport, sécurité
Demain : ?

Attractivité hier et répulsion aujourd'hui :
exemple : regroupement pour assurer la sécurité (sentiment d'insécurité)

Maximiser la valeur ajoutée en assurant sa distribution équitable

Concilier développement économique et qualité de vie
Ile-de-France : référence européenne et mondiale du plaisir, alchimie du plaisir

Attirer plus, c'est aussi laisser sortir, libre circulation

Attirer une population sur un territoire

Maintien de l'équilibre démographique

Entreprises

Habitat

Formation

Compétitivité territoriale

Equipement public et culturel

Accessibilité aux transports

Qualité de vie citoyenne

Economie/Individu...

Arbitrage ...Priorités

Point de départ : personnes

PUBLICS (cibles)

- Touristes : accueil (signalétique)
- Transports (qualité, fiabilité)
- Prix de l'hébergement et de la restauration
- Sécurité - santé - loisirs
- Scientifiques : pas de grands "appareils" attirant les étrangers
- Etudiants : coût faible
- Industriels : main d'œuvre abondante et qualifiée
- Enseignement large
- Artistes : mode, architecture
- Entreprises, établissements
- Capitaux

DETERMINANTS DE L'ATTRACTIVITE

- Capacité de l'Île-de-France à élargir son champ territorial (grand bassin parisien avec une compétitivité entre les régions)
- Drainer et conserver les cerveaux (grands noms)
- Réduire les pollutions
- Repenser la ville : mixité entre les lieux d'emploi et de vie (séparation contre productive)
- Communiquer : maîtriser une communication sur un projet : difficulté région capitale ...etc (interne/externe)
- Facteur de compétitivité (offrir un avantage concurrentiel)
- La gouvernance
- Nécessité de la ville avec les NTIC ?
- Sécurité/ coût de la vie
- Présence harmonieusement établie entre employeurs et employés
- Démocratie : validation des décisions à partir des besoins de la population
- Information, formation, culture, éducation (rendement, production)
- Associer, partager
- Suivi, entretien, pérennité politique
- Manière de gouverner : rétablissement d'une juste autorité "Mieux d'Etat"
- Mieux réguler les charges sociales et fiscales
- Respecter les individus et le patrimoine
- Initiatives : laisser ...
- Faciliter la gestion du temps des individus
- Concertation, projets, urbanisation
- Maillage des connaissances
- Formation
- Formes d'organisation, maillage
- Capacité d'évaluation et d'évolution
- Importance des facteurs humains : implication, participation
- Augmentation du rôle du citoyen
- Emploi, type, qualité
- Proximité : emploi/résidence
- Environnement : non pollution
- Accessibilité Ecole/Santé/ Transports

- Aide à l'accueil en Ile-de-France
- Possibilité de partir ou de rester, de vieillir sur place

Restitution de l'atelier 2

“ Anticiper le changement ”

Anticiper le changement (Champ couvert par l'attractivité, identification des principaux déterminants présents et futurs de l'attractivité et limites de ce concept)

CHAMP COUVERT PAR L'ATTRACTIVITE

Attractivité/ A quoi ? Quelle dimension ?

- Vie culturelle (en fonction des systèmes de valeur, de la dialectique, de la novation, de la rareté, de l'héritage accumulé et valorisé)
- Lieu de rencontres internationales
- Signes identitaires : Tour Eiffel
- Dimension symbolique, occuper le champ symbolique (communication)
- Communication : l'offre rencontre la demande
- Grande métropole européenne et mondiale
- Centres d'institutions internationales
- Métropoles régionales (métiers différents = complémentaires)
- Milieu semi-rural

PUBLICS (cibles)

- Entreprises
- Capitaux
- Activité économique et financière
- Travailleurs, provinciaux et étrangers
- Intellectuels
- Etudiants
- Chercheurs
- Touristes
- Franciliens
- Personnes et organisations

DETERMINANTS DE L'ATTRACTIVITE

- Logique du capital/profitabilité/fiscalité
- Coût du travail
- Climat social (stabilité politique, environnement)
- Sécurité des personnes et des biens
- Transport : services collectifs, loisirs
- Facilités administratives
- Qualité de vie
- Volontarisme politique
- Valorisation, promotion
- Qualité et variété des choix
- Système de formation
- Diversité culturelle
- Liberté, anonymat
- Capacité d'accueil
- Attraction d'un groupe humain (réseaux innovants)
- Masse et situation
- Climat
- Image hérité du passé (puissance, prospérité, culture)
- Coût de la vie
- Notion dynamique : cycles

- Limites de l'attractivité

- Hétérogénéité de l'Ile-de-France
- Dialectique : Tout/Partie
- Paris/ petite couronne/grande couronne
- Limitation de la population totale (par les nuisances créées, bornes à définir ?)
- Volontarisme politique du type DATAR
- Y a-t-il une véritable attractivité en Ile-de-France ?
- Freins à la mobilité ?
- Freins linguistiques ?
- Quid des perspectives d'harmonisation fiscale ?
- Danger de la médiatisation du concept : ville à la mode
- L'image de l'Ile-de-France dépend de ses acteurs

Restitution de l'atelier 3

“ Chasse aux idées reçues ”

Chasse aux idées reçues fondées ou non (Champ couvert par l'attractivité, identification des principaux déterminants présents et futurs de l'attractivité, limites de ce concept et classement des idées reçues en fonction de leur importance)

ATTRACTIVITE : TENTATIVE DE DEFINITION

Attirer : condition nécessaire mais non suffisante
Etre compétitif : condition nécessaire mais non suffisante
Ile-de-France est une région attractive, elle allie l'utile à l'agréable
Attractif : Procure un intérêt, une utilité, du plaisir

DIMENSIONS NON HIERARCHISEES (CHAMPS COUVERTS)

- Economie - Emploi

- Ile-de-France est la région qui emploie les personnes les plus diplômées
- Offre d'emplois plus importante à Paris
- Ile-de-France est une région où la vie est chère
- Ile-de-France est une région où les loyers sont très chers
- Ile-de-France est une région où le coût du foncier est exorbitant
- Ile-de-France est la région capitale de la France
- Ile-de-France, un univers impitoyable
- Ile-de-France est la région qui emploie le plus
- Ile-de-France est la région où le niveau des salaires est très haut
- Ile-de-France n'a plus d'industrie, prédominance du tertiaire
- Ile-de-France n'a pas d'économie agricole
- Les parisiens sont plus riches que les provinciaux
- Ile-de-France est la région des sièges sociaux
- Ile-de-France ose-t-elle ou veut-elle ou encore doit-elle se mettre en concurrence avec les autres régions ?
- Paris cannibalise l'Ile-de-France

- Culture

- Paris est élitiste
- On ne profite pas vraiment des potentialités de la capitale
- Paris, capitale culturelle (on sort à Paris, les premières sont à Paris, la presse nationale est à Paris)
- Paris, ville lumière
- Les Franciliens méconnaissent leur patrimoine culturel régional
- Paris : effet de mode ?
- Ile-de-France : attractivité culturelle énorme

- Formation

- On ne peut faire de bonnes études qu'à Paris
- Les bons enseignants sont à Paris
- On ne peut réussir professionnellement qu'à Paris
- Difficulté de scolarisation lorsque l'on vient d'une autre région

- Social

- Accueil inexistant pour les immigrés hors UE

- Ile-de-France n'a pas de compétences sociales réelles
- Ile-de-France n'a pas de crèches, pas de garderies
- Quid des horaires dispersés, difficultés organisationnelles : Quid de la politique des temps de la ville ?
- On ne vit pas sa retraite en Ile-de-France
- Mieux connaître les particularités des municipalités (les prérogatives de chacun)

- *Santé*

- On ne peut pas faire du sport à Paris
- Ile-de-France n'a pas de maisons de retraite
- Ile-de-France possède un équipement sanitaire important
- Mauvaise répartition des infrastructures de santé
- Les spécialistes sont à Paris
- Manque de structures d'accueil pour les personnes âgées

- *Environnement*

- L'habitat est petit et souvent loin du lieu de travail
- Insécurité et violences urbaines
- Ile-de-France est polluée, encombrée, inaccessible, absence d'espaces verts et de stationnements
- Paris est une ville accueillante
- Paris est une mégapole
- L'ensemble de l'Ile-de-France est la banlieue de Paris

- *Transport*

- l'Ile-de-France est la région où le temps de transport est capital
- l'Ile-de-France est la région où le réseau des transports est dense
- Manque de taxis et courses trop chères
- Manque de places de stationnement et de livraison
- Transports peu sécurisants, centralisés, peu adaptés à la demande

DIMENSIONS HIERARCHISEES (CHAMPS COUVERTS)

- *Economie - Emploi*

- 1 - Ile-de-France est la région capitale de la France
- 2 - Ile-de-France n'a plus d'industrie, prédominance du tertiaire
- 3 - Attractivité contrastée : mégapole avec des villes accueillantes
- 4 - Ile-de-France est la région des sièges sociaux (Paris est-elle attractive pour les entreprises et les expatriés internationaux ?)
- 6 - Ile-de-France est une région où la vie est chère
- 7 - Ile-de-France est une région où les loyers sont très chers
- 8 - Ile-de-France est une région où le coût du foncier est exorbitant
- 9 - Ile-de-France, un univers impitoyable
- 10 - Paris cannibalise l'Ile-de-France
- 11 - Paris est attractive pour les entreprises internationales

- *Formation*

- 1 - Ile-de-France est la région qui emploie les personnes les plus diplômées
- 2 - On ne peut faire de bonnes études qu'à Paris
- 3 - On ne peut réussir que si l'on a des diplômes
- 4 - Les bons enseignants sont à Paris
- 5 - On ne peut réussir professionnellement qu'à Paris

- *Culture*

- 1 - Paris est élitiste
- 2 - On ne profite pas vraiment des potentialités de la capitale
- 3 - Paris, capitale culturelle (on sort à Paris, les premières sont à Paris, la presse est à Paris)
- 4 - La reconnaissance culturelle passe par l'Ile-de-France

- 5- Méconnaissance des Franciliens de leur propre patrimoine
- 6 - Paris, ville lumière

- *Social*

- 1 - Ile-de-France n'a pas de compétence sociale réelle et suffisante
- 2 - Accueil inexistant pour les immigrés hors UE
- 3 - Ile-de-France n'a pas de crèches, pas de garderies
- 4 - Quid des horaires dispersés, difficultés organisationnelles : Quid de la politique des temps de la ville ?
- 5 - Les Franciliens sont plus individualistes que les provinciaux
- 6 - Les Franciliens sont peu accueillants
- 7 - Paris est une ville de vieux
- 8 - Ile-de-France n'a pas de maisons de retraite

- *Santé*

- 1 - Ile-de-France possède un équipement sanitaire important
- 2 - Mauvaise répartition des infrastructures de santé
- 3 - Les spécialistes sont à Paris
- 4 - Manque de structures d'accueil pour les personnes âgées
- 5 - On ne peut pas faire du sport à Paris

- *Environnement*

- 1 - Ile-de-France est polluée, encombrée, inaccessible, absence d'espaces verts et de stationnements
- 2 - Habitat petit et loin du lieu de travail
- 3 - Manque d'espaces verts
- 4- Insécurité et violences urbaines

- *Transport*

- 1 - Ile-de-France est la région où le temps de transport est capital
- 2 - Le transport n'est pas cher
- 3 - Ile-de-France est la région où le réseau des transports est dense
- 4 - Réseau trop centralisé
- 5 - Transport non adapté à la demande
- 6 - Transport peu sécurisant
- 7 - Quid du temps de transport ?
- 8 - Manque de taxis et courses trop chères
- 9 - Trop d'embouteillages
- 10 - Excellent nœud ferroviaire, routier et aérien
- 11 - Trop de voitures
- 12 - Manque de places de stationnement et de livraison
- 13 - Manque d'infrastructures en Ile-de-France

PUBLICS (cibles)

- Ile-de-France est une région de **jeunes**
- Les **Franciliens** sont plus individualistes que les **provinciaux**
- Le Francilien n'existe pas, il n'y a que des provinciaux en Ile-de-France
- Les Franciliens sont peu accueillants
- Paris fait peur aux **habitants de la moyenne couronne**
- Paris est une ville de **vieux**
- Paris est attractive pour les **entreprises internationales**
- Accueil inexistant pour les **immigrés hors UE**
- On ne vit pas sa retraite en Ile-de-France (**retraités**)
- Ile-de-France n'a plus d'**industrie**, prédominance du **tertiaire**
- Ile-de-France est la région des sièges sociaux (Paris est-elle attractive pour les **entreprises** et les **expatriés internationaux** ?)
- On ne peut faire de bonnes études qu'à Paris (**étudiants**)
- Paris, capitale culturelle (on sort à Paris, les premières sont à Paris, la presse est à Paris) (**artistes**)

DETERMINANTS DE L'ATTRACTIVITE

- Compétitivité territoriale
- Offre 'emploi
- Offre culturelle énorme
- On ne peut faire de bonnes études qu'à Paris
- Ile-de-France est la région où le niveau des salaires est très haut
- Ile-de-France possède un équipement sanitaire important
- Paris est une ville accueillante
- Le transport n'est pas cher
- Ile-de-France est la région où le réseau des transports est dense
- Excellent nœud ferroviaire, routier et aérien
- Climat social
- Infrastructures collectives (garderies, crèches, écoles etc..)
- Qualité de vie (emploi, environnement, santé
- Gouvernance

IV - 2 : le questionnaire

1) Les acteurs prioritaires pour la réflexion

A votre avis, quels sont les groupes d'acteurs qu'il faut examiner de façon prioritaire au sein de la commission sur l'attractivité en Ile-de-France à l'horizon 2025 ?

Principe de notation :

Il s'agit d'identifier trois groupes d'acteurs.

Vous évaluez pour chaque acteur le niveau de priorité que vous lui accordez pour la réflexion selon l'échelle suivante :

***: pour les acteurs que vous considérez comme prioritaires pour la réflexion (maximum 3 à 4 acteurs)

** : pour les acteurs que vous considérez comme importants pour la réflexion (maximum 3 à 4 acteurs)

* : pour les acteurs que vous considérez comme secondaires pour la réflexion

Exemple :

Si vous considérez que l'homme doit être au cœur des préoccupations de la réflexion sur l'attractivité, vous attribuerez une note de " *** " pour les Franciliens actifs et retraités.

Remplir la grille suivante selon le principe de notation exposé ci-dessus

ACTEURS	"NOTATION"
A1 - Entreprises	
A2 - Investisseurs	
A3 - Grandes organisations nationales et internationales	
A4 - Touristes	
A5 - Chercheurs	
A6 - Étudiants	
A7 - Intellectuels et artistes	
A8 - Franciliens actifs	
A9 - Franciliens retraités	
A10 - Provinciaux	
A11 - Ressortissants UE	
A12 - Ressortissants hors UE	

2) Les fonctions prioritaires pour la réflexion

À votre avis, quelles sont les fonctions de l'attractivité qu'il faut examiner de façon prioritaire au sein de la commission sur l'attractivité en Ile-de-France à l'horizon 2025 ?

Principe de notation

Il s'agit d'identifier trois groupes de fonctions.

Vous évalueriez pour chaque fonction le niveau de priorité que vous lui accordez pour la réflexion selon l'échelle suivante :

***: pour les fonctions que vous considérez comme prioritaires pour la réflexion (maximum 4 à 5 fonctions)

** : pour les fonctions que vous considérez comme importantes pour la réflexion (maximum 4 à 5 fonctions)

* : pour les fonctions que vous considérez comme secondaires pour la réflexion

Remplir la grille suivante selon le principe de notation exposé ci-dessus.

FONCTIONS - CRITÈRES	"NOTATION"
F1 - Coût de l'implantation	
F2 - Capacités de recherche	
F3 - Climat social	
F4 - Potentiel économique	
F5 - Marché du travail	
F6 - Système de formation	
F7 - Réseaux de communication	
F8 - Cadre réglementaire et fiscal	
F9 - Efficacité des structures politiques et administratives	
F10 - Équipements collectifs	
F11 - Urbanisme et habitat	
F12 - Qualité de la vie	
F13 - Potentiel et culturel	
F14 - Potentiel de loisir	
F15 - Coût de la vie	

3) Le tableau acteurs / fonctions

À votre avis, pour chacun des acteurs prioritaires que vous avez identifié précédemment (question 1, acteurs auxquels vous avez attribué la notation : " * "), quelles sont, aujourd'hui, les fonctions qui jouent le rôle le plus important pour l'acteur concernant l'attractivité de l'Ile-de-France ?**

Echelle de notation

4 : vous considérez que cette fonction est vitale pour l'acteur en question

3 : vous considérez que cette fonction est très importante pour l'acteur en question

2 : vous considérez que cette fonction est moyennement importante pour l'acteur en question

1 : vous considérez que cette fonction est faiblement importante pour l'acteur en question

Remplir la **grille** selon l'échelle de notation proposée pour les 3 ou 4 acteurs considérés par vous comme prioritaires.

Réunion du 13 mai 2002

Présentation des résultats du questionnaire sur l'attractivité en Ile-de-France

Sommaire

Point méthode sur le traitement des réponses au questionnaire

Les résultats : documents A à N

1° POINT METHODE

Suite aux ateliers de prospective de mars 2002 (cf. compte rendu en annexe 1) sur les déterminants de l'attractivité en Ile-de-France, les membres de la Section Prospective ont identifié 12 acteurs et 15 fonctions critères. À partir de ces résultats, il a été décidé de repérer à l'aide d'un questionnaire les thèmes prioritaires pour la réflexion.

Le présent document expose les résultats bruts, corrigés et les traitements de ce questionnaire (voir annexe 2).

1.1. Les résultats bruts

Il a été demandé de répondre individuellement à trois questions permettant de repérer l'importance pour la réflexion des acteurs et des fonctions ²²¹.

➤ *La première question (doc. A et B) :*

- quels sont, de votre point de vue, les acteurs à étudier de façon prioritaire pour l'attractivité de l'Ile-de-France ?

À partir des réponses ont été calculées des moyennes pour chaque acteur permettant d'obtenir **un classement des acteurs par ordre décroissant d'importance pour l'attractivité**, présenté dans les documents A et B de la partie 2 (données brutes et données normées par rapport à la moyenne des évaluations).

➤ *La deuxième question (doc. C et D) :*

- quels sont, de votre point de vue les fonctions-critères à étudier de façon prioritaire pour l'attractivité ?

À partir des réponses ont été calculées des moyennes pour chaque fonction permettant d'obtenir **le classement des fonctions par ordre décroissant d'importance pour**

²²¹ Le questionnaire est en annexe 4-2 ci-dessus.

L'attractivité, présenté dans les documents C et D de la partie 2 (données brutes et données normées par rapport à la moyenne des évaluations).

➤ *La troisième question (doc E)*

Dans un troisième temps, il était demandé, à chacun, de remplir pour les acteurs prioritaires les lignes du tableau croisé « Acteurs X Fonctions–critères » en répondant à la question suivante :

- *quelles sont, aujourd'hui, les fonctions qui jouent le rôle le plus important pour l'acteur (i) concernant l'attractivité de l'Ile-de-France ?*

Les résultats de cette troisième question sont présentés dans tableau **T0 « le tableau acteurs x fonctions-critères » (cf. doc. E)**. Il s'agit des évaluations moyennes calculées pour chaque couple **Acteurs X Fonctions -critères** en tenant compte du nombre de réponses recueillies pour chaque acteur (pour chaque case «acteur i – fonctions j», on a sommé les différentes évaluations, divisé par le nombre de personnes ayant évalué la contribution de l'acteur concerné).

Ainsi, le tableau T0 a été rempli par seize personnes de la Section pour les entreprises (A1), par 14 pour les Franciliens actifs (A8) et seulement par 5 membres pour les provinciaux ou les ressortissants étrangers hors UE, etc.. Ces derniers groupes d'acteurs ont été considérés, à tort ou à raison, comme des cibles moins prioritaires pour l'attractivité.

1.2. Les données corrigées : calcul de « l'importance nette » de chaque couple acteur-fonction (T3)

À partir des données brutes du tableau T0, différents traitements ont été réalisés pour faciliter l'interprétation et améliorer la qualité de l'information en intégrant notamment les résultats des deux premières questions aux évaluations du tableau T0 (réponse à la troisième question).

➤ *Le tableau T1 (doc. F) issu de T0*

Le tableau **T1 (cf. doc. F) est le « tableau acteursxfonctions, ramené à une base 1000 »** pour faciliter son interprétation. Il est calculé à partir du tableau T0, en multipliant chaque case par la contribution totale à l'attractivité issue de T0 (somme des lignes et des colonnes de T0).

T1 donne donc pour chaque couple Acteur X Fonction-critère, sa contribution relative à l'attractivité globale de L'Ile-de-France.

Cette première estimation brute de la contribution des différents couples acteurs x fonctions ne tient pas compte des résultats des deux premières questions relatives à l'importance des acteurs et des fonctions pour l'attractivité.

➤ *Les tableaux T2 (doc. G) issu de T1 et T3 issu de T2 (doc H)*

Les tableaux **T2 « tableau acteursxfonctions ramenés à une base 1000, pondérée par l'importance normée des fonction» (cf. doc. G) et T3 « tableau acteursxfonctions ramenés à une base 1000 pondérée par l'importance normée des acteurs et des fonctions » (cf. doc H)**, qui sont dérivés de T1, intègrent les informations relatives aux deux premières questions.

En effet, si l'on considère que les acteurs sont un peu comme les élèves d'une classe, chaque couple acteur-fonction correspond à la notation des acteurs pour les différentes matières (ici les fonctions-critères). Le classement final des couples acteurs-fonctions, du point de vue de leur importance pour l'attractivité globale, dépend donc aussi du poids accordé à chaque fonction (cf. doc C « les fonctions prioritaires pour la réflexion »).

- Le tableau T2 (doc. G)

Le tableau **T2 « tableau acteursxfonctions ramenés à une base 1000, pondéré par l'importance normée des fonction»** (cf. doc. G) est donc obtenu en multipliant chaque ligne du tableau T1 par le vecteur ligne normé (autour de 1) évaluant l'importance des fonctions.

- Le tableau T3 (doc. H)

Mais il faut aussi tenir compte de l'importance des acteurs (cf. doc A, « les acteurs prioritaires pour la réflexion ») pour intégrer dans l'évaluation finale non seulement l'importance des fonctions mais aussi celle des acteurs.

Le tableau **T3 « tableau acteursxfonctions ramenés à une base 1000 pondéré par l'importance normée des acteurs et des fonctions »** (cf. doc H) est donc obtenu à partir de T2, en multipliant chaque colonne par le vecteur colonne normé (autour de 1) évaluant l'importance des acteurs.

Ainsi, **le tableau final T3 (cf. doc. H) présente les contributions relatives de chaque couple Acteur X Fonction à l'attractivité globale pondérées en tenant compte de l'importance des fonctions et des acteurs.**

1.3. Les traitements réalisés à partir du tableau T3

- *Documents I à L : la hiérarchie de l'importance nette des acteurs et des fonctions*

À partir de ce tableau T3, on peut sommer en ligne, chaque couple acteur-fonction. On obtient une évaluation pour chaque acteur de son importance nette sur l'attractivité globale pondérée (c'est-à-dire tenant compte de l'importance relative de l'acteurs et des fonctions concernées). La hiérarchie des acteurs ainsi obtenue est présentée dans les **documents I et J, « importance nette des acteurs pour l'attractivité globale »**.

De même, à partir du tableau T3, on peut sommer en colonne, chaque couple acteur-fonction. On évalue ainsi pour chaque fonction son importance nette pour l'attractivité globale, pondérée par l'importance relative de la fonction et des acteurs concernés. La hiérarchie des fonctions ainsi obtenue est présentée dans **les documents K et H « importance nette des fonctions pour l'attractivité globale »**.

- *Document M : l'analyse factorielle des acteursxfonctions*

À partir du tableau T3, a été également une analyse factorielle exposée dans le document M, « **le plan d'analyse factorielle du tableau Acteurs x fonctions-critères** ».

On constate que le premier axe factoriel explique plus de 50 % de la variance. Il paraît opposer les acteurs économiques et les fonctions qui leurs sont liées aux hommes dans leur composante non économique.

- *Document N : La hiérarchie des 30 principaux couples acteursxfonctions selon leur importance nette*

Enfin, le document N également extrait du tableau final T3, présente les 30 principaux couples Acteurs X Fonctions par ordre décroissant d'importance pour la contribution à l'attractivité globale en Ile-de-France.

Doc A et B

Les acteurs prioritaires pour la réflexion

A votre avis, quelles sont les fonctions (critères) qu'il faut examiner de façon prioritaire au sein de la commission sur l'attractivité en Ile-de-France à l'horizon 2025 ?

Vous évaluez pour chaque fonction le niveau de priorité que vous lui accordez :

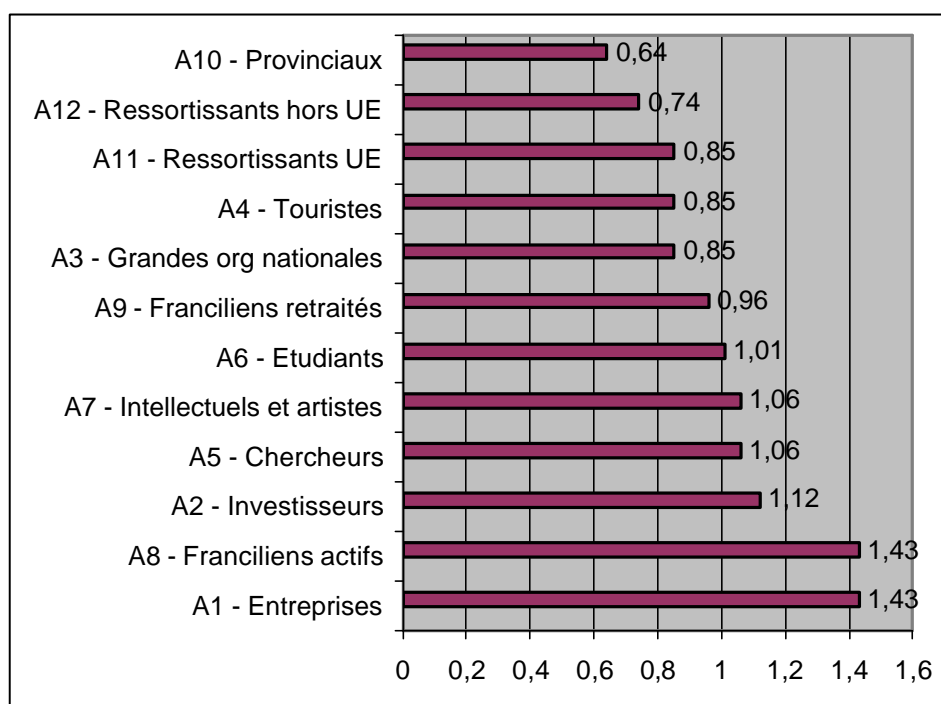
*** pour les fonctions que vous considérez comme prioritaires (maximum 3 à 4 fonctions)

** pour les fonctions que vous considérez comme importantes (maximum 3 à 4 fonctions)

* pour les fonctions que vous considérez comme secondaires

Acteurs	Importance	Importance
	brute	normée
A1 - Entreprises	2,7	1,43
A8 - Franciliens actifs	2,7	1,43
A2 - Investisseurs	2,1	1,12
A5 - Chercheurs	2,0	1,06
A7 - Intellectuels et artistes	2,0	1,06
A6 - Etudiants	1,9	1,01
A9 - Franciliens retraités	1,8	0,96
A3 - Grandes org nationales	1,6	0,85
A4 - Touristes	1,6	0,85
A11 - Ressortissants UE	1,6	0,85
A12 - Ressortissants hors UE	1,4	0,74
A10 - Provinciaux	1,2	0,64
Moyenne pour l'ensemble des acteurs	1,9	1,00

Importance normée: pour chaque acteur, son importance brute est divisée par la moyenne des importances brutes



Doc C et D

Les fonctions prioritaires pour la réflexion

A votre avis, quelles sont les fonctions (critères) qu'il faut examiner de façon prioritaire au sein de la commission sur l'attractivité en Ile-de-France à l'horizon 2025 ?

Vous évaluez pour chaque fonction le niveau de priorité que vous lui accordez :

*** pour les fonctions que vous considérez comme prioritaires (maximum 3 à 4 fonctions)

** pour les fonctions que vous considérez comme importantes (maximum 3 à 4 fonctions)

* pour les fonctions que vous considérez comme secondaires

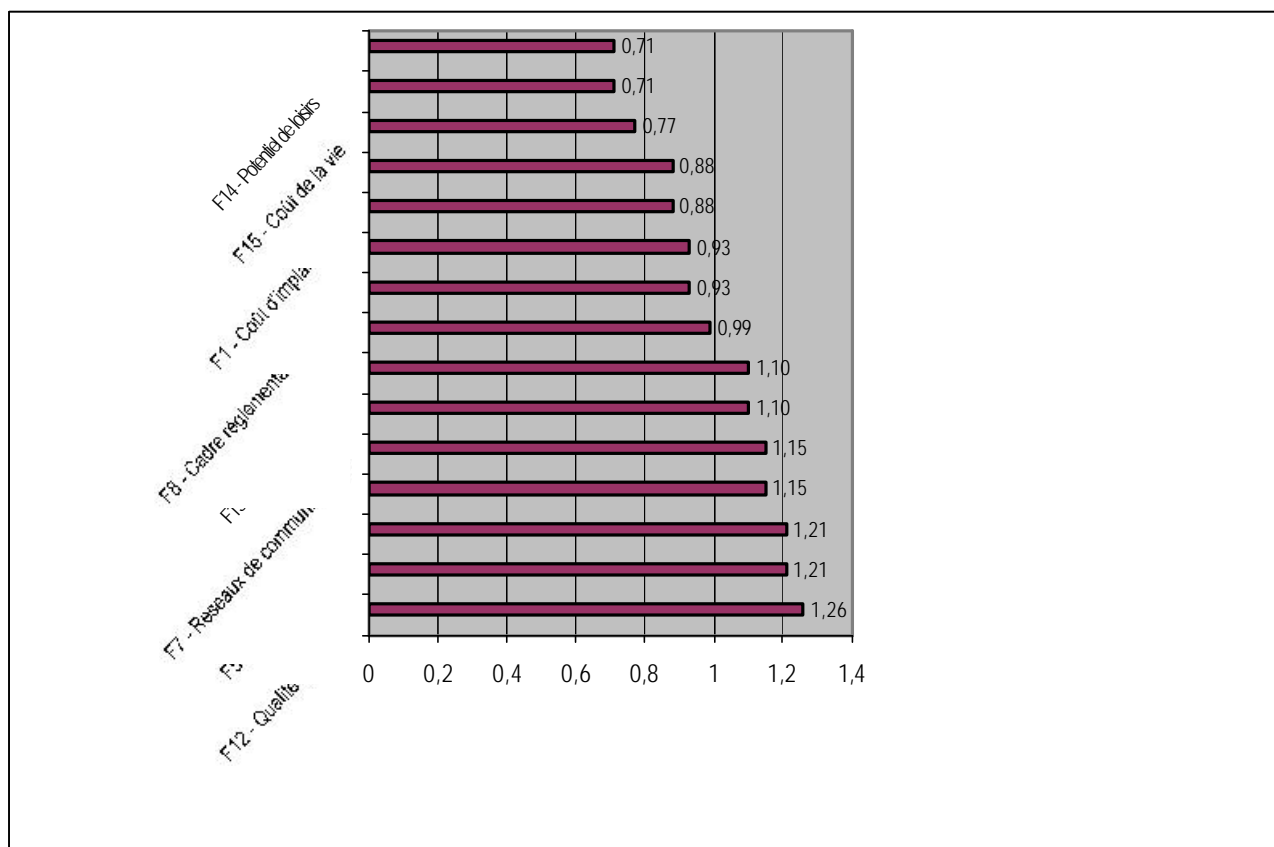
Doc C

Fonction-Critères	Importance brute	Importance normée
F12 - Qualité de la vie	2,3	1,26
F4 - Potentiel économique	2,2	1,21
F5 - Marché du travail	2,2	1,21
F2 - Capacité de recherche	2,1	1,15
F7 - Réseaux de communication	2,1	1,15
F6 - Système de formation	2,0	1,10
F13 - Potentiel culturel	2,0	1,10
F11 - Urbanisme et habitat	1,8	0,99
F8 - Cadre réglementaire et fiscal	1,7	0,93
F10 - Equipements collectifs	1,7	0,93
F1 - Coût d'implantation	1,6	0,88
F3 - Climat social	1,6	0,88
F15 - Coût de la vie	1,4	0,77
F9 - Efficacité des structures politiques et administratives	1,3	0,71
F14 - Potentiel de loisirs	1,3	0,71
Moyenne	1,8	1,00

Importance normée: pour chaque fonction, son importance brute est divisée par la moyenne des importances brutes

Les fonctions prioritaires pour la réflexion (suite)

Doc D



Doc E

T0 Tableau Acteurs X Fonctions - critères

Quelles sont aujourd'hui les fonctions qui jouent le rôle le plus important pour l'acteur concernant l'attractivité de l'Il de France ?

Echelle de notation

4 : vous considérez que cette fonction est vitale pour l'acteur en question

3 : vous considérez que cette fonction est très importante pour l'acteur en question

2 : vous considérez que cette fonction est importante pour l'acteur en question

1 : vous considérez que cette fonction est faiblement importante pour l'acteur en question

Nombre de réponses																total	
	F1 - Coût de l'implantation	F2 - Capacités de recherche	F3 - Climat social	F4 - Potentiel économique	F5 - Marché du travail	F6 - Système de formation	F7 - Réseaux de communication	F8 - Cadre réglementaire et fiscal	F9 - Efficacité des structures pol. et adm.	F10 - Equipements collectifs	F11 - Urbanisme et habitat	F12 - Qualité de la vie	F13 - Potentiel culturel	F14 - Potentiel de loisirs	F15 - Coût de la vie		
16	A1 - Entreprises	2,6	3,1	2,1	3,0	2,8	2,4	2,6	2,5	2,1	1,9	1,9	2,2	1,1	1,0	1,1	32,4
12	A2 - Investisseurs	2,2	2,4	1,9	3,1	2,7	1,9	2,5	2,7	1,7	1,6	1,7	2,2	1,4	1,3	1,5	30,8
9	A3 - Grandes org. nationales	1,3	1,9	1,2	2,2	2,1	1,9	3,1	1,4	1,7	2,3	2,4	2,8	2,4	1,8	1,1	29,6
6	A4 - Touristes	0,7	0,7	1,3	0,7	0,7	0,8	2,7	0,8	1,0	2,5	1,5	3,0	2,8	2,7	2,5	24,4
10	A5 - Chercheurs	0,9	3,4	1,1	2,4	1,9	2,7	2,9	1,2	1,2	2,3	1,9	2,2	2,6	1,6	1,4	29,7
10	A6 - Étudiants	0,3	2,8	0,9	1,3	2,3	2,4	1,9	0,7	0,5	2,1	2,0	2,5	3,0	2,8	1,4	26,9
12	A7 - Intellectuels et artistes	1,0	1,4	1,3	1,7	1,4	2,4	2,2	1,2	0,8	2,0	2,4	3,0	3,5	2,8	1,5	28,6
14	A8 - Franciliens actifs	1,1	1,3	2,2	2,7	3,0	2,6	1,8	1,9	2,8	3,1	3,1	2,6	2,6	2,4	2,0	35,2
9	A9 - Franciliens retraités	0,7	0,7	1,5	1,0	0,8	0,9	2,1	1,1	1,0	2,7	2,5	3,1	2,8	2,7	1,5	25,1
5	A10 - Provinciaux	1,4	0,8	1,6	1,8	2,0	1,8	1,6	1,0	1,0	2,0	2,4	2,4	2,2	2,0	1,6	25,6
5	A11 -Ressortissants UE	2,2	1,0	1,2	2,0	2,2	1,2	2,0	1,8	1,4	2,0	2,0	2,6	2,0	2,2	1,6	27,4
5	A12 -Ressortissants hors UE	2,2	0,8	1,0	2,0	1,8	1,2	2,0	1,6	1,0	2,0	1,8	2,2	2,0	2,2	1,2	25,0
	Total	16,6	20,3	17,3	23,9	23,7	22,2	27,4	17,9	16,2	26,5	25,6	30,8	28,4	25,5	18,4	340,7

Doc F

T1 Tableau Acteurs X Fonctions - critères Ramené à une base 1000

Données relatives en millièmes de contribution de l'attractivité

	F1 - Coût de l'implantation	F2 - Capacités de recherche	F3 - Climat social	F4 - Potentiel économique	F5 - Marché du travail	F6 - Système de formation	F7 - Réseaux de communication	F8 - Cadre réglementaire et fiscal	F9 - Efficacité des structures pol. et adm.	F10 - Equipements collectifs	F11 - Urbanisme et habitat	F12 - Qualité de la vie	F13 - Potentiel culturel	F14 - Potentiel de loisirs	F15 - Coût de la vie	total
A1 - Entreprises	7,6	9,1	6,2	8,8	8,2	7,0	7,6	7,3	6,2	5,6	5,6	6,5	3,2	2,9	3,2	95,1
A2 - Investisseurs	6,5	7,0	5,6	9,1	7,9	5,6	7,3	7,9	5,0	4,7	5,0	6,5	4,1	3,8	4,4	90,4
A3 - Grandes org. nationales	3,8	5,6	3,5	6,5	6,2	5,6	9,1	4,1	5,0	6,8	7,0	8,2	7,0	5,3	3,2	86,9
A4 - Touristes	2,1	2,1	3,8	2,1	2,1	2,3	7,9	2,3	2,9	7,3	4,4	8,8	8,2	7,9	7,3	71,6
A5 - Chercheurs	2,6	10,0	3,2	7,0	5,6	7,9	8,5	3,5	3,5	6,8	5,6	6,5	7,6	4,7	4,1	87,2
A6 - Étudiants	0,9	8,2	2,6	3,8	6,8	7,0	5,6	2,1	1,5	6,2	5,9	7,3	8,8	8,2	4,1	79,0
A7 - Intellectuels et artistes	2,9	4,1	3,8	5,0	4,1	7,0	6,5	3,5	2,3	5,9	7,0	8,8	10,3	8,2	4,4	83,9
A8 - Franciliens actifs	3,2	3,8	6,5	7,9	8,8	7,6	5,3	5,6	8,2	9,1	9,1	7,6	7,6	7,0	5,9	103,3
A9 - Franciliens retraités	2,1	2,1	4,4	2,9	2,3	2,6	6,2	3,2	2,9	7,9	7,3	9,1	8,2	7,9	4,4	73,7
A10 - Provinciaux	4,1	2,3	4,7	5,3	5,9	5,3	4,7	2,9	2,9	5,9	7,0	7,0	6,5	5,9	4,7	75,1
A11 -Ressortissants UE	6,5	2,9	3,5	5,9	6,5	3,5	5,9	5,3	4,1	5,9	5,9	7,6	5,9	6,5	4,7	80,4
A12 -Ressortissants hors UE	6,5	2,3	2,9	5,9	5,3	3,5	5,9	4,7	2,9	5,9	5,3	6,5	5,9	6,5	3,5	73,4
Total	48,7	59,6	50,8	70,1	69,6	65,2	80,4	52,5	47,5	77,8	75,1	90,4	83,4	74,8	54,0	1000,0

Doc G

T2 Tableau Acteurs X Fonctions - critères

Ramené à une base 1000

Données relatives en millièmes de contribution pondérées par l'importance normée des fonctions

	F1 - Coût de l'implantation	F2 - Capacités de recherche	F3 - Climat social	F4 - Potentiel économique	F5 - Marché du travail	F6 - Système de formation	F7 - Réseaux de communication	F8 - Cadre réglementaire et fiscal	F9 - Efficacité des structures pol. et adm.	F10- Equipements collectifs	F11- Urbanisme et habitat	F12 - Qualité de la vie	F13 - Potentiel culturel	F14 - Potentiel de loisirs	F15- Coût de la vie	total
A1 - Entreprises	6,56	10,30	5,30	10,40	9,72	7,57	8,62	6,71	4,31	5,10	5,40	7,985	3,47	2,05	2,43	95,93
A2 - Investisseurs	5,55	7,95	4,80	10,80	9,37	6,00	8,28	7,24	3,49	4,29	4,83	7,985	4,42	2,67	3,31	90,99
A3 - Grandes org. nationales	3,28	6,30	3,03	7,64	7,29	6,00	10,30	3,76	3,49	6,17	6,82	10,160	7,57	3,69	2,43	87,93
A4 - Touristes	1,77	2,32	3,28	2,43	2,43	2,52	8,95	2,15	2,05	6,71	4,26	10,890	8,84	5,54	5,52	69,66
A5 - Chercheurs	2,27	11,30	2,78	8,33	6,60	8,52	9,61	3,22	2,46	6,17	5,40	7,985	8,21	3,28	3,09	89,23
A6 - Étudiants	0,76	9,28	2,27	4,51	7,99	7,57	6,30	1,88	1,03	5,63	5,68	9,074	9,47	5,74	3,09	80,27
A7 - Intellectuels et artistes	2,52	4,64	3,28	5,90	4,86	7,57	7,29	3,22	1,64	5,37	6,82	10,890	11,00	5,74	3,31	84,05
A8 - Franciliens actifs	2,78	4,31	5,55	9,37	10,40	8,21	8,62	4,83	3,90	7,51	8,81	11,250	8,21	4,92	4,42	103,09
A9 - Franciliens retraités	1,77	2,32	3,79	3,47	2,78	2,84	6,96	2,95	2,05	7,24	7,10	11,250	8,84	5,54	3,31	72,21
A10 - Provinciaux	3,53	2,65	4,04	6,25	6,94	5,68	5,30	2,68	2,05	5,37	6,82	8,711	6,94	4,10	3,53	74,59
A11 -Ressortissants UE	5,55	3,31	3,03	6,94	7,64	3,79	6,63	4,83	2,87	5,37	5,68	9,437	6,31	4,51	3,53	79,43
A12-Ressortissants hors UE	5,55	2,65	2,52	6,94	6,25	3,79	6,63	4,29	2,05	5,37	5,11	7,985	6,31	4,51	2,65	72,61
Total	41,89	67,33	43,67	82,98	82,27	70,06	93,49	47,76	31,39	70,30	72,73	113,6	89,59	52,29	40,62	1000,0

Doc H
T3 Tableau final Acteurs X Fonctions – critères
Ramené à une base 1000

Données relatives en millièmes de contribution de l'attractivité globale pondérées par l'importance normée des fonctions et des acteur

	F1 - Coût de l'implantation	F2 - Capacités de recherche	F3 - Climat social	F4 - Potentiel économique	F5 - Marché du travail	F6 - Système de formation	F7 - Réseaux de communication	F8 - Cadre réglementaire et fiscal	F9 - Efficacité des structures pol. et adm.	F10- Equipements collectifs	F11- Urbanisme et habitat	F12 - Qualité de la vie	F13 - Potentiel culturel	F14 - Potentiel de loisirs	F15- Coût de la vie	total
A1 - Entreprises	10,70	12,80	8,64	12,30	11,50	9,88	10,70	10,30	8,64	7,82	7,82	9,05	4,53	4,12	4,53	133,3
A2 - Investisseurs	7,04	7,68	6,08	9,92	8,64	6,08	8,00	8,64	5,44	5,12	5,44	7,04	4,48	4,16	4,80	98,6
A3 - Grandes org. nationales	3,17	4,63	2,93	5,37	5,12	4,63	7,56	3,41	4,15	5,61	5,85	6,83	5,85	4,39	2,68	72,2
A4 - Touristes	1,71	1,71	3,17	1,71	1,71	1,95	6,58	1,95	2,44	6,10	3,66	7,32	6,83	6,58	6,10	59,5
A5 - Chercheurs	2,74	10,40	3,35	7,32	5,79	8,23	8,84	3,66	3,66	7,01	5,79	6,61	7,93	4,88	4,27	90,5
A6 - Étudiants	0,87	8,11	2,61	3,76	6,66	6,95	5,50	2,03	1,45	6,08	5,79	7,24	8,69	8,11	4,05	77,9
A7 - Intellectuels et artistes	3,05	4,27	3,96	5,18	4,27	7,32	6,71	3,66	2,44	6,10	7,32	9,15	10,70	8,54	4,57	87,2
A8 - Franciliens actifs	4,53	5,35	9,05	11,10	12,30	10,70	10,70	7,41	7,82	11,50	12,80	12,76	10,70	9,88	8,23	144,8
A9 - Franciliens retraités	1,92	1,92	4,12	2,74	2,19	2,47	5,76	3,02	2,74	7,41	6,86	8,51	7,68	7,41	4,12	68,9
A10 - Provinciaux	2,56	1,46	2,93	3,29	3,66	3,29	2,93	1,83	1,83	3,66	4,39	4,39	4,02	3,66	2,93	46,8
A11 -Ressortissants UE	5,27	2,44	2,93	4,88	5,37	2,93	4,88	4,39	3,41	4,88	4,88	6,34	4,88	5,37	3,90	66,8
A12 -Ressortissants hors UE	4,69	1,71	2,13	4,27	3,84	2,56	4,27	3,41	2,13	4,27	3,84	4,70	4,27	4,69	2,56	53,3
Total	48,3	62,5	51,9	71,8	71,1	67,0	82,4	53,7	46,2	75,6	74,4	89,9	80,6	71,8	52,7	1000

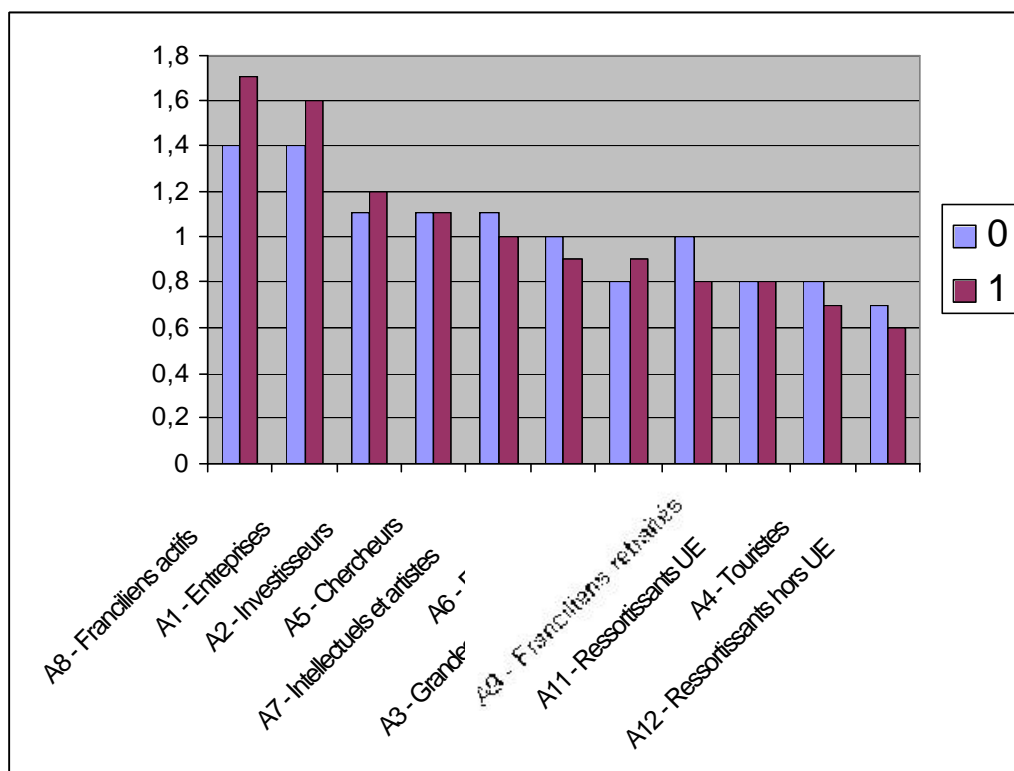
Doc I et J

Importance nette des acteurs pour l'attractivité globale

0 : données brutes

1 : données pondérées par le poids relatif des acteurs et des fonctions

Acteurs	Importance brute 0	Importance nette 1
A8 - Franciliens actifs	1,4	1,7
A1 - Entreprises	1,4	1,6
A2 - Investisseurs	1,1	1,2
A5 - Chercheurs	1,1	1,1
A7 - Intellectuels et artistes	1,1	1
A6 - Etudiants	1	0,9
A3 - Grandes org nationales	0,8	0,9
A9 - Franciliens retraités	1	0,8
A11 - Ressortissants UE	0,8	0,8
A4 - Touristes	0,8	0,7
A12 - Ressortissants hors UE	0,7	0,6
A10 - Provinciaux	0,6	0,6
Moyenne pour l'ensemble des acteurs	1	1



Doc K et L

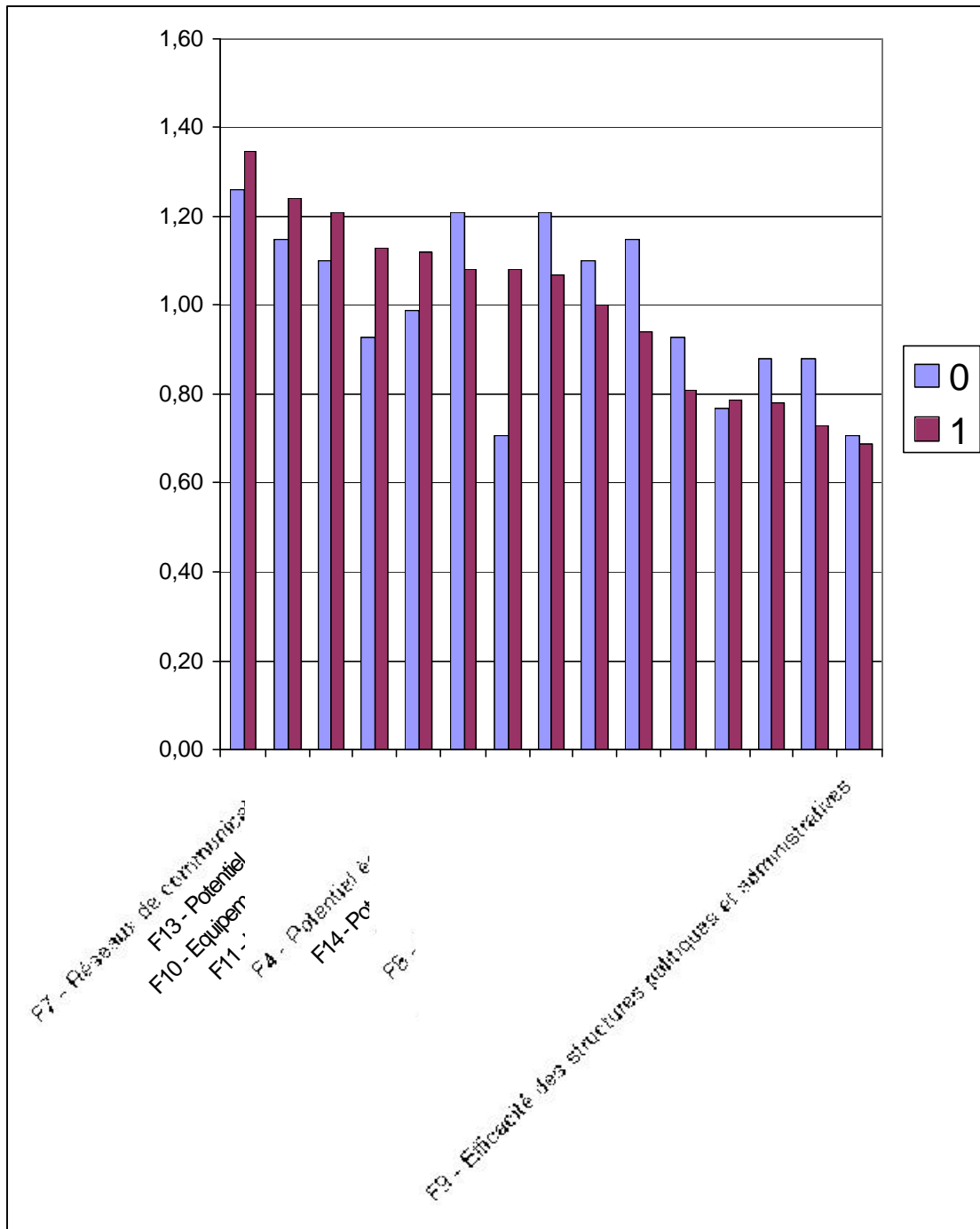
Importance nette des fonctions pour l'attractivité globale de l'Ile-de-France

0 : données brutes

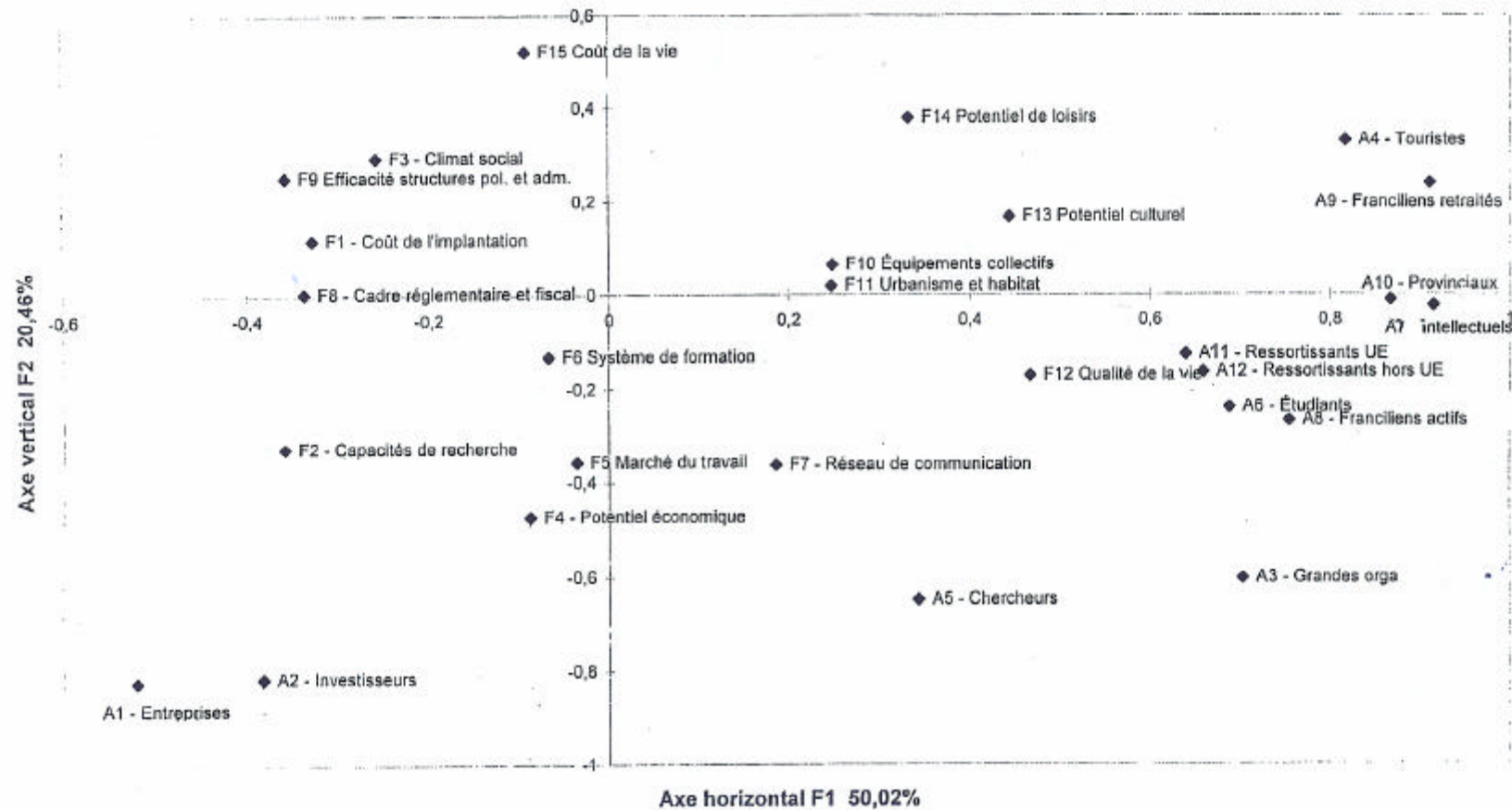
1 : données pondérées par le poids relatif des acteurs et des fonctions

Fonction-Critères	Importance brute <i>0</i>	Importance nette <i>1</i>
F12 - Qualité de la vie	1,26	1,35
F7 - Réseaux de communication	1,15	1,24
F13 - Potentiel culturel	1,10	1,21
F10 - Equipements collectifs	0,93	1,13
F11 - Urbanisme et habitat	0,99	1,12
F4 - Potentiel économique	1,21	1,08
F14 - Potentiel de loisirs	0,71	1,08
F5 - Marché du travail	1,21	1,07
F6 - Système de formation	1,10	1,00
F2 - Capacité de recherche	1,15	0,94
F8 - Cadre réglementaire et fiscal	0,93	0,81
F15 - Coût de la vie	0,77	0,79
F3 - Climat social	0,88	0,78
F1 - Coût d'implantation	0,88	0,73
F9 - Efficacité des structures politiques et administratives	0,71	0,69
Moyenne	1,0	1,0

Doc L



Doc. M
Analyse factorielle de l'attractivité en Ile de France (Acteurs x Fonctions-critères)



Doc.N

Contribution des couples Acteurs x Fonctions à l'attractivité globale de l'Ile-de-France

(Classement par ordre décroissant des couples en données relatives pondérées par l'importance relative des acteurs et des fonctions)

Couple acteur X fonction	1er chiffre note T3 2ème chiffre note T1	Couple acteurXfonction : libellés
A1 - F2	(12,8) (9,1)	Entreprise x Capacité de recherche
A8 - F11	(12,8) (9,1)	Franciliens actifs x Urbanisme et habitat
A8 - F12	(12,8) (9,1)	Franciliens actifs x Qualité de la vie
A1 - F4	(12,3) (8,8)	Entreprises x Potentiel économique
A8 - F5	(12,3) (8,8)	Franciliens actifs x Marché du travail
A1 - F5	(11,5) (8,2)	Entreprises x Marché du travail
A8 - F10	(11,5) (8,2)	Franciliens actifs x Equipements collectifs
A8 - F4	(11,1) (7,9)	Franciliens actifs x Potentiel économique
A7 - F13	(10,7) (10,3)	Intellectuels et artistes x Potentiel et culturel
A1 - F1	(10,7) (7,6)	Entreprises x Coût de l'implantation
A1 - F7	(10,7) (7,6)	Entreprises x Réseaux de communication
A8 - F6	(10,7) (7,6)	Franciliens actifs x Système de formation
A8 - F7	(10,7) (7,6)	Franciliens actifs x Réseaux de communication
A8 - F13	(10,7) (7,6)	Franciliens actifs x Potentiel et culturel
A5 - F2	(10,4) (10,0)	Chercheurs x Capacités de recherche
A1 - F8	(10,3) (7,3)	Entreprises x Cadre réglementaire et fiscal
A2 - F4	(9,9) (9,1)	Investisseurs x Potentiel économique
A1 - F6	(9,9) (7,0)	Entreprises x Systèmes de formation
A8 - F14	(9,9) (7,0)	Franciliens actifs x Potentiel de loisir
A7 - F12	(9,1) (8,8)	Intellectuels et artistes x Qualité de la vie
A1 - F12	(9,1) (6,5)	Entreprises x Qualité de la vie
A8 - F3	(9,1) (6,5)	Franciliens actifs x Climat social
A5 - F7	(8,8) (8,5)	Chercheurs x Réseaux de communication
A6 - F13	(8,7) (8,8)	Étudiants x Potentiel et culturel
A2 - F5	(8,6) (7,9)	Investisseurs x Marché du travail
A2 - F8	(8,6) (7,9)	Investisseurs x Cadre réglementaire et fiscal
A1 - F3	(8,6) (6,2)	Entreprises x Climat social
A1 - F9	(8,6) (6,2)	Entreprises x Efficacité des structures politiques et administratives
A7 - F14	(8,5) (8,2)	Intellectuels et artistes x Potentiel de loisir
A5 - F6	(8,2) (7,9)	Chercheurs x Système de formation
A8 - F15	(8,2) (5,9)	Franciliens actifs x Coût de la vie
A6 - F2	(8,1) (8,2)	Étudiants x Capacités de recherche
A6 - F14	(8,1) (8,2)	Étudiants x Potentiel de loisir
A2 - F7	(8,0) (7,3)	Investisseurs x Réseaux de communication

Annexe 5 - Analyse critique de la méthode utilisée

Jean Robert

Dans son étude sur l'attractivité de la région Ile-de-France, notre Section a adopté une méthode d'approche qui a l'avantage d'une certaine rigueur dans l'organisation de la « pensée collective » et en même temps d'une certaine efficacité, puisqu'elle nous permet de concentrer notre attention sur les acteurs et les thématiques qui nous semblent déterminants.

Le revers, c'est bien sûr l'abandon d'un certain nombre de thèmes ou d'acteurs qui mériteraient aussi d'être étudiés, même si c'est à un moindre degré de priorité. La question qui se pose, c'est le degré de gravité de cette mise à l'écart, mais c'est aussi la signification profonde de ce choix de notre Section. Sans vouloir bien sûr nous livrer à une « psychanalyse » des choix de la Section de Prospective pour laquelle nous n'avons ni compétence ni mandat, nous avons pensé qu'il pouvait être intéressant sur le plan scientifique et utile sur le plan pratique de « décrypter » ces choix à la fois positifs et négatifs, afin de mieux mettre en valeur la portée et les limites de nos travaux.

Pour cette étude, nous nous sommes basés essentiellement sur le tableau de synthèse « **doc H T3, tableau final acteur x fonctions-critères** » du document rédigé par Michel Godet pour la réunion du 13 mai 2002 (voir annexe 4)

I LES ACTEURS

Notre Section a très clairement choisi de privilégier deux types d'acteurs vis-à-vis desquels il lui semble essentiel que notre région reste ou redevienne attractive : les Franciliens actifs (« score » de 144 points), et les entreprises (133 points), trois autres acteurs recueillant un « accessit » : les investisseurs, les chercheurs et les intellectuels et artistes ; les autres acteurs (sept sur un total de douze acteurs envisagés) venant très loin derrière. Les « laissés pour compte » de cette sélection (moins de 70 points c'est à dire « moitié moins intéressants » que les premiers) sont principalement, dans l'ordre, les provinciaux (46 points), les ressortissants de pays extérieurs à l'UE, les touristes, les ressortissants de l'UE et les Franciliens retraités (68 points).

Ce classement pourrait en un sens surprendre, puisque le thème de l'attractivité peut sembler impliquer une démarche en direction de l'extérieur, et que les choix effectués semblent au contraire privilégier les acteurs internes sur les ressortissants extérieurs. Il convient donc de s'y arrêter un instant.

En un sens, ce choix reflète la composition et la mission du CESR, qui est chargé de représenter la « société civile » francilienne, notamment ses habitants, ses travailleurs et ses entreprises. Il est donc logique que notre Section envisage la problématique de l'attractivité du point de vue de ceux qu'elle représente, si ce n'est pas elle qui s'en charge on se demande qui le fera. Même s'il ne s'agit que d'une vue partielle, elle est en elle-même utile et légitime.

Par ailleurs, un raisonnement logique renforce ce choix, et a d'ailleurs été évoqué explicitement : si l'Ile-de-France n'est pas capable de retenir ses propres habitants ou ses entreprises, comment serait-elle capable d'attirer ceux de l'extérieur, sinon par le « mirage » de sa réputation historique ?

Cela dit, on voit bien l'hypothèse sous-jacente : ce qui rend l'Ile-de-France attractive pour ses propres habitants et ses propres entreprises la rend nécessairement attractive pour ceux de l'extérieur.

Les acteurs ayant bénéficié d'un « accessit » se rangent assez facilement dans la même logique : investisseurs et chercheurs sont complémentaires des entreprises dans une économie moderne (mais les investisseurs ont été inclus après débat et avec quelques réticences, ce qui reflète peut être la vieille méfiance française vis à vis des « puissances d'argent », et dans tous les cas ils ont été placés après les entreprises et non avant : les actionnaires sont là pour apporter leur argent aux entreprises, pas le contraire !...un choix qui n'est peut-être pas aussi évident qu'il peut le paraître). Le couple chercheurs /intellectuels et artistes est également assez logique dans une grande métropole mondiale où l'intelligence et la créativité sont des matières premières essentielles de l'économie.

Les « laissés pour compte » sont les ressortissants extérieurs à la région, les retraités et les touristes. Un choix qui pourrait laisser pressentir un repli des Franciliens sur eux-mêmes, ou un « malthusianisme migratoire » à la limite dangereux quand on sait que les « Franciliens actifs » ne se « reproduisent » que grâce aux naissances dans les foyers de jeunes couples venus de province ou de l'étranger « faire leur nid » dans la région. En ce qui concerne les touristes, d'autres interprétations sont possibles : ou bien l'on a considéré que le secteur se porte bien et ne nécessite pas d'action prioritaire, ou bien l'on a pensé que la saturation étant proche, les effets pervers et les nuisances (autocars dans Paris par exemple) risquaient désormais de dépasser les apports positifs du secteur touristique. La première interprétation n'excluant pas la seconde. D'autre part, on perçoit ici l'hypothèse sous-jacente : la raison d'être de l'Île-de-France est d'être un pôle d'activité, plutôt qu'un espace de résidence ou de loisirs.

Ces choix, pour logiques qu'ils puissent paraître, ne sont-ils pas dangereux ? Pour répondre à cette question, nous devons tout d'abord voir comment ils se combinent avec une sélection de fonctions et de critères supposée cohérente avec celle des acteurs.

II LES FONCTIONS ET CRITERES

Les trois « fonctions » qui ressortent le mieux dans les moyennes pondérées, sur les 15 fonctions envisagées, sont la qualité de la vie, le réseau de communications et le potentiel culturel. Le premier et le troisième points concernent directement les « Franciliens actifs », le second (les réseaux de communication) occupe une place de premier plan du fait qu'il est aussi essentiel pour l'acteur « entreprise » que pour l'acteur « Franciliens actifs »

Bien que ces trois « fonctions », parmi celles supposées essentielles pour les différents acteurs ressortent fortement de notre sélection, la pondération « moyenne » des fonctions en termes de points ne peut être ici le seul critère, car certaines fonctions peuvent être essentielles pour certains acteurs et sans signification pour d'autres, ce qui relativise la valeur des « moyennes pondérées ».

Si nous élargissons donc notre « univers » à l'ensemble des fonctions jugées essentielles pour les acteurs que nous avons nous-mêmes jugés essentiels, il faut y ajouter :

- -pour les Franciliens actifs : l'urbanisme et l'habitat, les équipements collectifs, à un moindre degré le potentiel de loisirs, tous compléments logiques de la qualité de la vie, mais aussi le marché du travail, le potentiel économique et le système de formation, qui, en plus des réseaux de communications déjà évoqués, montrent la solidarité entre les intérêts des Franciliens et de ceux de leurs entreprises.
- -pour les entreprises : outre les réseaux de communications, sont jugés essentiels les capacités de recherche, le potentiel économique, le marché du travail, les coûts d'implantation et le cadre réglementaire et fiscal.

Au total, ce sont donc neuf fonctions supplémentaires qui viennent se joindre aux trois fonctions essentielles pour notre étude, portant leur total à douze fonctions sur les quinze envisagées.

Les trois fonctions «non retenues dans cette seconde approche, sont l'efficacité des structures politiques et administratives, le climat social et le coût de la vie. Elles ont en commun de relever de la problématique « politique, économique et sociale » au sens large, tout en ayant une dimension régionale. Compte tenu des travaux déjà effectués par la Section, elles ont finalement été rattachées à la réflexion globale.

III LES ACTEURS «SECONDAIRES » RECUPERES A TRAVERS L'ETUDE DES FONCTIONS :

En sélectionnant les acteurs qui nous semblent essentiels, nous en avons bien sûr écarté d'autres. Par exemple nous n'avons accordé qu'une importance moyenne aux grandes organisations internationales. Mais si nous regardons les fonctions qui nous ont semblé essentielles pour ces organisations, deux ressortent particulièrement : les réseaux de communication, et la qualité de la vie. Or ce sont deux des thèmes que nous étudierons de plus près. On pourrait donc penser qu'en étudiant ces deux thèmes, nous répondrons indirectement aux besoins de localisation des grandes organisations internationales.

En étendant ce raisonnement, nous voyons que :

- -les touristes sont « récupérés » à travers les quatre thèmes essentiels pour eux de la qualité de la vie, du potentiel culturel, des réseaux de communication et éventuellement du potentiel de loisirs
- -les étudiants à travers le potentiel culturel, les capacités de recherche, le potentiel de loisirs et la qualité de la vie.
- -les Franciliens retraités à travers la qualité de la vie et le potentiel culturel
- -les provinciaux à travers la qualité de la vie, l'urbanisme et l'habitat et le potentiel culturel
- -les ressortissants extérieurs à travers la qualité de la vie, le potentiel culturel, mais aussi le potentiel économique et le marché du travail.

Bien entendu, toutes ces considérations sont suspendues au fait que les attentes de ces acteurs sont celles que nous leur avons prêtées de notre propre autorité, et non celles qu'ils auraient pu exprimer par eux-mêmes.

Au total, nous pourrions avoir le sentiment, en traitant des deux acteurs principaux, de traiter indirectement de la plupart des autres. Toutefois, il faut insister sur le mot indirectement : en effet, même si nous en traitons, ce ne sera pas de leur point de vue et en fonction de leur vision du monde. Est-il certain par exemple que les conceptions de la qualité de la vie ou du potentiel de loisirs soient les mêmes pour un Francilien actif, un étudiant ou un Francilien retraité ? En partie oui... mais en partie non.

CONCLUSION :

Les choix adoptés à l'issue de la méthode de travail rigoureuse que nous avons suivie ont visiblement pour nous une double cohérence, cohérence interne entre ciblage des acteurs et des fonctions d'une part, et cohérence avec la mission et les « ressources humaines » offertes par le CESR d'autre part.

A condition de ne pas se limiter aux trois fonctions ressortant des moyennes pondérées, mais de retenir toutes les fonctions essentielles pour les acteurs essentiels, on voit également que le champ des acteurs traités directement ou indirectement est beaucoup plus large qu'il ne paraît de prime abord.

Toutefois, la nature profondément « francilienne » et très ciblée de la vision que nous sommes en train d'élaborer doit nous conduire à une certaine prudence, et à nous rendre compte que nous risquons de passer à côté des besoins et des attentes spécifiques des acteurs autres que les Franciliens actifs et les entreprises.

D'autre part, notre vision de l'Ile-de-France comme « pôle d'activité » me semble impliquer comme corollaire une complémentarité avec des espaces permettant de satisfaire les autres dimensions de la vie sociale (retraite, résidence, tourisme et loisirs...)

L'« attractivité » de la région ne serait donc pleinement satisfaisante qu'une fois complétées par celle de régions avoisinantes (Bassin parisien ?) ou même plus lointaines (France entière ?) satisfaisant ces autres besoins sociaux, ce qui suppose bien sûr échanges et donc moyens de transports.